This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 1,241,219

PROPERTY OF
1817
ARTES SCIENTIA VERITAS

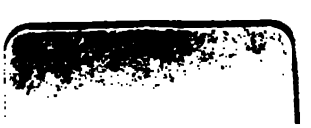

CHRONIQUES
DES ÉLECTIONS
A
L'ACADÉMIE FRANÇAISE
(1634-1841)

CHRONIQUES

DES ÉLECTIONS

A

L'ACADÉMIE FRANÇAISE

(1634-1841)

PAR

ALBERT ROUXEL

PARIS

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET Cie

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56

—

1886

AS
162
.P281
R87

12-11937

AVANT-PROPOS

Pour une histoire d'Académie en tant qu'histoire de Corps, a dit Sainte-Beuve, l'important serait de bien marquer les différents temps, les différents âges, les influences diverses qu'a subies ou exercées la Compagnie, les courants d'esprit qui y ont régné[1].

Le savant critique écrivait ces lignes au moment où M. Livet venait de publier une nouvelle édition de l'*Histoire de l'Académie Française* par Pellisson et l'abbé d'Olivet.

Cette édition, enrichie de notes et de correspondances très intéressantes, jetait un jour tout nouveau sur la Compagnie au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècle.

En lisant cet ouvrage, Sainte-Beuve y voyait une lacune. L'Académie a été souvent la proie de certains partis; des luttes intestines se sont élevées au sein des Quarante; la Cour, l'Église, la noblesse, les salons lit-

1. *Causeries du Lundi*, t. XIV, p. 202.

téraires ont pris part à des intrigues occultes ou avouées pour dominer le docte Corps. Selon l'éminent critique, ce récit était encore à faire.

Les élus ont eu leurs historiens. Pellisson, et après lui, d'Olivet ont raconté d'un style sobre et ferme l'origine et l'existence de l'Académie au XVII^e^ siècle. Duclos reprit cette relation à l'époque où l'avait laissée l'abbé d'Olivet. C'était une simple esquisse « qui ressemblait, dit Grimm, moins à la lecture d'un écrit qu'à une causerie pétulante et interrompue mais très piquante par une foule d'anecdotes ».

Les séances, si souvent agitées par la lutte du parti encyclopédique et du parti religieux, étaient d'un calme absolu lorsque d'Alembert lisait ses éloges d'Académiciens. L'intérêt, manifesté par l'auditoire, l'emportait sur toutes les dissensions.

Le XIX^e^ siècle a rendu un éclatant hommage à l'Académie. En 1844, M. Tyrtée Tastet fit une *Histoire des quarante Fauteuils*, donnant à chaque fauteuil le nom de l'Académicien le plus célèbre qui l'avait occupé. Méthode que suivit M. l'abbé Ulysse Maynard dans la *Bibliographie Catholique*, mais elle est défectueuse et invraisemblable. En 1803, lors de la réorganisation de l'Institut, les fauteuils furent renouvelés et changèrent de numéro d'ordre.

M. Paul Mesnard a publié aussi une *Histoire de l'Académie Française*. Le but de l'auteur, comme il l'annonçait dans son avant-propos, était de passer en revue les différents protectorats et de faire ressortir les rapports

de l'illustre Compagnie avec les différents pouvoirs qui se sont succédé en France. Cet ouvrage, si justement apprécié, n'avait qu'un défaut, d'après Sainte-Beuve, celui d'être concis et de ne pas faire une part assez large à l'anecdote.

L'Académie compte quarante membres. Que d'hommes illustres, immortels par leurs écrits, depuis Molière jusqu'à Béranger, n'ont pas été jugés dignes d'être comptés parmi les immortels du Louvre ou du Palais-Mazarin!

M. Arsène Houssaye a pris ces hommes, les a fait parler et a créé pour eux le *Quarante et unième fauteuil*. Dans un livre plein d'humour et d'esprit il passe en revue les réprouvés de l'Académie.

Combien, dans cette galerie d'hommes célèbres, n'y en a-t-il pas qui aient été candidats à l'un de ces quarante fauteuils si enviés? Après avoir soutenu une lutte acharnée avec quelques-uns des élus, s'ils n'ont pas remporté la palme, s'ils ont vu leurs rivaux, couverts d'une gloire momentanée, entrer dans l'enceinte par un heureux privilège, doit-on toujours approuver la sentence des juges du combat, et négliger les motifs d'une exclusion regrettable?

Combien, parmi les élus, n'y en a-t-il pas qui aient été nommés après plusieurs présentations successives? Les titres sont divers. Pour l'un c'est le mérite, pour l'autre la patience. Tel n'a pu forcer les barrières que par le crédit d'hommes de cour, tel autre eut l'appui du clergé; un troisième doit le bonheur d'être immor-

tel sa vie durant, à deux beaux yeux irrésistibles.

Que d'intrigues! que d'habiletés pour arriver! La cour et la ville, nobles ou roturiers, gens de robe ou d'église, salons et boudoirs, ont depuis deux siècles fait naître bien des discussions, bien des luttes où l'on voit intervenir la passion, parfois même la haine.

C'est en analysant les causes diverses des choix de l'Académie que l'on peut étudier l'un des éléments de son histoire. C'est en se rendant un compte exact des motifs de telle ou telle élection que l'on peut connaître l'influence ou le courant qui régnait à l'Académie.

Ainsi le jugeait Sainte-Beuve lorsqu'il rendit compte de l'ouvrage de M. Livet. Il était tellement pénétré de cette idée que souvent elle reparaît dans ses ouvrages par morceaux détachés.

Tantôt il nous donne un rapide aperçu des faiblesses de l'Académie au XVII[e] siècle[1]; tantôt il fait une brève allusion à l'influence naissante du salon de M[me] de Lambert, ou à l'avènement de l'esprit philosophique[2]. Quelquefois il indique un chapitre à écrire sur l'influence « dirigeante, insensible » des secrétaires perpétuels[3]. Quinze ans plus tard, il esquissera à grands traits ce pouvoir des secrétaires perpétuels[4].

Comme l'éminent critique, bien des écrivains ont traité le sujet des candidatures académiques, contemporaines des époques, objet de leurs travaux.

1. Sainte-Beuve. *Causeries du Lundi*, t. XIV, p. 204. Édition Garnier.
2. *Ibid*, t. IV, p. 224.
3. *Ibid*, t. XIV, p. 202.
4. *Ibid. Nouveaux Lundis*, t. XII, p. 415. Édition Calmann-Lévy.

MM. Livet et Kerviler, tout en nous présentant les commensaux du Palais-Cardinal ou de l'hôtel Séguier, ne passent pas sous silence le pouvoir despotique de Richelieu ou l'influence aimable du Chancelier.

La querelle des Anciens et des Modernes passionne l'Académie; M. Hippolyte Rigault décrit les luttes de ces ennemis mortels qui s'appellent Racine, La Fontaine, Boileau, dans le camp des Anciens, Fontenelle et Perrault dans le parti des Modernes.

La *Comédie de La Bruyère*, de M. Édouard Fournier dit à quel prix La Bruyère peut faire partie du Cénacle Littéraire; la protection d'un grand seigneur primera le *Livre des Caractères*.

Avec M. Louis Vian, nous voyons combien Montesquieu dut déployer d'habileté pour triompher des prétentions du cardinal de Fleury.

M. Desnoiresterres dépeint les perfidies de l'évêque de Mirepoix pour faire échouer un génie; et Voltaire, Académicien par le crédit de M^me^ de Pompadour, conclut, que « pour faire la plus petite fortune, il vaut mieux avoir affaire à la maîtresse d'un roi que d'écrire cent volumes ».

Un livre récent de M. Brunel nous fait assister à la marche ascendante de l'esprit philosophique, qui, après avoir triomphé du parti religieux, fera la conquête de l'Académie; la victoire décisive prépare le règne despotique de d'Alembert et de M^lle^ de Lespinasse.

Ces portraits si bien crayonnés, ces tableaux si habilement présentés par des maîtres en l'art d'écrire,

font connaître des époques mémorables plus ou moins restreintes. On ne voit pas, au premier abord, les différentes phases par lesquelles l'Académie a pu passer, les influences diverses qu'elle a subies, les courants d'esprit qui ont dicté sa conduite, les temps successifs où la liberté du suffrage, si souvent proclamée, est restée à l'état de lettre morte.

D'Alembert, répondant aux reproches adressés à l'Académie pour certains choix équivoques, en fait lui-même l'aveu.

N'hésitons point à le dire, avec autant de force que de franchise, écrit-il, malgré l'injustice naturelle aux hommes à l'égard des talents distingués, il ne manque à l'Académie qu'une liberté absolue dans les élections.

De tout temps l'Académie a été soumise à une pression plus ou moins caractérisée.

A peine organisée, elle inscrit dans l'article I^er^ de ses statuts que « personne ne sera reçu qui ne soit agréable à Monseigneur le Protecteur ». Richelieu y règne en maître, à la grande colère de Balzac, et Chapelain se résigne.

L'assemblée, composée des gens de lettres les plus renommés de l'époque, n'a pas honte de faire attendre Corneille. Le cardinal se souvient trop de la chute de *Mirame* et du succès du *Cid*.

Chapelain met à profit l'aimable bonhomie du chancelier Séguier pour exercer son empire. Empire néfaste de la *Pucelle*, de la *Carte du Tendre*, des Ruelles et des Précieuses. C'est l'époque des Beaux Esprits et des

grandes dames qui fréquentent le célèbre hôtel de Rambouillet.

Cet empire est si bien établi dans les salons de Ménage, de Mmes de Scudéry, de Pellissari et de Bouillon, il a des attaches si fortes avec la société de l'âge précédent, appelée d'une façon pittoresque « la Vieille Cour », que Chapelain « se survit à lui-même à l'Académie[1] ».

Mais les satires de Boileau, les comédies de Molière, les poésies de Racine vont bientôt, avec la protection du jeune Roi, faire justice de cette autorité qui paraît inébranlable.

Justement irrités de la popularité croissante des poètes de la nouvelle École, les auteurs du vieux parti s'unissent dans le malheur commun pour soutenir une réputation déjà chancelante. En majorité dans la Compagnie, ils appellent à eux, jusque vers la fin du XVIIe siècle, des littérateurs médiocres, victimes de Boileau, ennemis de Racine, et font de l'Académie « comme un grand cercle dont ils s'attachent à écarter longtemps les nouveaux poètes et dont ils font le foyer de leurs intrigues[2] ».

Ce cercle est tellement hostile que Bossuet, Fléchier, Racine et Huet y entreront fort tard après les Cassagne, les Cotin, les Le Clerc et les Boyer. Boileau, une fois admis, y fut comme dépaysé; il ne se sentit jamais « complètement chez lui à l'Académie[3] ».

1. Sainte-Beuve. *Causeries du Lundi*, t. XIV, p. 205.
2. Deltour. *Les Ennemis de Racine*, p. 97.
3. Sainte-Beuve. *Lundis*, t. XIV, p. 206.

De cette époque date l'invasion de la noblesse dans la Compagnie, et ces grands personnages sont quelque peu disposés à défendre les poètes favorisés par Colbert.

Le grand ministre s'arroge un droit de protection que le Roi, protecteur en titre, semble délaisser. Le monarque en usera toutefois pour exclure momentanément La Fontaine, protéger Boileau et refuser son agrément au duc du Maine.

Bientôt éclate la *querelle des Anciens et des Modernes* qui est la continuation de la lutte du vieux parti avec la jeune école. Véritable guerre civile, où chaque coterie remporte tour à tour la victoire. Semblable à une citadelle assiégée, l'Académie subit des assauts mémorables. Les élections font grand bruit, « et l'on est maître des requêtes ou conseiller au Parlement à moins de frais ». Si les Modernes triomphent par l'admission de Fontenelle, les Anciens ne feront entrer La Bruyère qu'avec l'appui d'un ministre, le comte de Pontchartrain.

L'Académie compte parmi ses membres les plus grands écrivains du XVII[e] siècle, mais l'influence des Bossuet, des Fénelon, des Racine, des La Fontaine et des La Bruyère y est presque nulle. D'abord restée « fidèle aux traditions et aux hommes de l'âge de Mazarin[1] », la Compagnie se trouve devancée par le goût perfectionné du public; déchue depuis longtemps de son ancien prestige, elle se voit avilie, chansonnée,

1. DELTOUR. *Les Ennemis de Racine*, p. 114.

parce qu'elle a renoncé « aux mœurs et à l'esprit de ses ancêtres ».

L'heure de la régénération va bientôt sonner avec la domination de Fontenelle, le champion des Modernes.

Son influence croissante, dit Sainte-Beuve, combinée à celle de La Motte et du salon de Mme de Lambert contribue à donner à l'Académie quelque chose de ce caractère philosophique qui allait y devenir très sensible durant le XVIIIe siècle[1].

Le caractère principal de ce siècle nouveau est le changement qui s'opère dans la littérature, dans les mœurs et les conditions des gens de lettres.

Le génie littéraire du XVIIe siècle, écrit M. Villemain, s'était formé sous trois influences : la religion, l'antiquité, la monarchie de Louis XIV... Les influences qui dominent la littérature du XVIIIe siècle sont, au contraire, la philosophie sceptique, l'imitation des littératures modernes et la réforme politique[2].

Au XVIIe siècle, l'homme de lettres, respectant l'autorité royale et les traditions religieuses, se contente « d'émouvoir et de charmer le lecteur[3] ». Au XVIIIe siècle, il prétend à une mission plus haute : discuter des anciennes idées par le libre examen; instruire et diriger les esprits, se mettre sur le pied d'égalité avec les grands, devenir, en un mot, un personnage; il arrivera ainsi à saper peu à peu les bases de la vieille société monarchique et religieuse.

Cet esprit philosophique qui s'empare de la litté-

1. Sainte-Beuve. *Causeries du Lundi*, t. IV, p. 224.
2. *Littérature au XVIIIe siècle*, t. Ier, p. 2. Paris, Didier, 1840.
3. Brunel. *Les Philosophes et l'Académie Française au XVIIIe siècle*, p. XII. Introduction. Paris, Hachette, 1884.

rature doit aussi envahir l'Académie. La lutte sera chaude ; mais, si la conquête est lente, elle sera décisive.

Les habitués du salon de M^me^ de Lambert ont préparé les voies, et, malgré les efforts du cardinal de Fleury, on obtient une première victoire par l'élection de Montesquieu. Aveuglé par la haine du jansénisme, le parti religieux a divisé ses forces ; s'il réussit à écarter Louis Racine, la Bletterie et Rollin, il ne peut triompher de Voltaire.

C'est l'inauguration d'un nouveau règne qui se consolide avec Duclos et d'Alembert ; le clergé vaincu n'a plus qu'à invoquer le pouvoir du Roi pour obtenir l'exclusion de Piron. Mais le pouvoir royal est déchu de son ancien prestige. D'abord combattu par une opposition sourde qui se révèle dans les mémoires et correspondances, il est bientôt chansonné, puis méprisé, grâce à la politique maladroite et aux turpitudes de Louis XV [1]. La religion et la monarchie n'existent plus que de nom à l'Académie, et l'*Encyclopédie* a le champ libre.

Désormais les philosophes gouvernent ; ils font entendre qu'à côté du droit du Roi est le droit de la Nation. Marmontel, Condorcet et Chamfort continueront l'œuvre de Voltaire, de Duclos et de d'Alembert. Quel en sera le résultat ? La suppression des vieilles institutions entraînera celle de l'Académie, et ce sera Chamfort qui la demandera.

La conquête de l'Académie par l'esprit philosophique ne se fait pas seulement avec l'appui des philosophes

1. Caro. *La fin du* XVIII^e^ *siècle*, t. I^er^, p. 4.

littérateurs. Avant eux, existait une puissance formidable qu'on appelle l'opinion. « Cette puissance, qui n'est représentée ni par une presse libre, ni par des assemblées délibérantes, a son siège dans les salons, qui, non contents d'être, commme ceux du XVII^e^ siècle, des bureaux d'esprit, deviennent en même temps des foyers d'idées de tous genres[1]. »

Hardies avec le salon de M^me^ de Lambert, ces idées tendent au persifflage et à l'ironie chez M^me^ de Tencin, sans avoir un but bien défini. Si M^me^ de Lambert et M^me^ de Tencin se mêlent d'intrigues académiques, ce n'est pas au profit d'un parti exclusif. A peine pourrait-on trouver chez elles un sentiment de rébellion quand elles présentent des candidats peu sympathiques au pouvoir. M^mes^ de Villars, de Luxembourg et de Chaulnes imiteront leur exemple, non pour se piquer de bel esprit, mais pour suivre la mode.

Les idées ont fait du chemin. A force de persiffler tout ce qui est établi, on est devenu sceptique.

C'est chez M^me^ Geoffrin que s'opère « la transition entre le scepticisme de la première moitié du siècle et la philosophie des Encyclopédistes[2] ». C'est là que se constitue le parti philosophique avec un but indiqué et une politique nettement accentuée. M^me^ Geoffrin enseignera au parti la tactique nécessaire pour s'emparer de l'Académie.

1. De Loménie. *De l'Influence des Salons sur la littérature au* XVIII^e^ *siècle. Revue des cours littéraires*, 21 décembre 1863 et 2 janvier 1864.

2. Brunel. *Les Philosophes et l'Académie Française au* XVIII^e^ *siècle*, p. 161.

Traditions déjà suivies par Mme du Deffand, mais le sceptre lui échappera bientôt au profit de Mlle de Lespinasse. Mme Necker continuera l'œuvre d'une façon plus discrète. Confidente des efforts des uns ou de la colère des autres, elle était informée de toutes les péripéties des luttes académiques. « De l'information à l'influence, dit M. le comte Othenin d'Haussonville, il n'y a souvent pas loin [1]. »

L'influence des salons, l'appui des ministres ou des princes doivent s'évanouir avec la marche ascendante des idées politiques et sociales. Au moment où il faut tout renouveler, l'Académie est trop imbue des anciens préjugés pour subsister; elle tombera bientôt sous les coups des révolutionnaires intolérants.

Sous le Consulat, en 1803, l'Académie Française renaît de ses cendres; mais elle est mutilée. On lui a enlevé jusqu'à son nom, ce n'est plus que la seconde classe de l'Institut, la classe de langue et littérature. Composée d'éléments divers, elle compte nombre de gens illustres que dédaignent les Académiciens de l'ancien régime. Les philosophes ne peuvent souffrir « ces bas valets de l'Institut qui vont introduire dans la Compagnie des marques de servitude, leurs formules moutonnières, leur stupide citoyénisme [2] ».

Appréhensions vaines. Le danger ne viendra pas de ces membres de l'Institut de la Convention, imbus des

1. *Le Salon de Mme Necker*, t. I, p. 199. Paris, Lévy, 1882.
2. Lettre de Garat à Suard (4 juillet 1800). Ch. NISARD. *Papiers de Suard*, p. 275. Paris, Lévy, 1858.

idées nouvelles de liberté et d'indépendance, mais d'un pouvoir despotique.

L'Empire n'admet pas la liberté de penser et d'écrire. L'éloquence en est réduite aux harangues officielles ; l'histoire, sous le contrôle de la censure, voit se resserrer de plus en plus les limites de son domaine ; la poésie n'a plus les accents mélodieux du dernier siècle.

Sous ce régime de fer, la Compagnie ne doit admettre que des gens en place ou les poètes qui célèbrent les conquêtes surprenantes du nouveau César.

Seul, Chateaubriand ose relever la tête, il ne pourra prononcer son discours et paiera de l'exil, comme M^me^ de Staël et Joseph de Maistre, son amour pour la liberté.

Asservie au pouvoir, l'Académie ne sera pas exempte d'intrigues et de luttes intestines. Elle subira, pendant quinze ans, l'influence d'une coterie dite des *Compagnons de la Fourchette,* malgré le changement de gouvernement.

Avec la Restauration intervient l'ordonnance du 21 mars 1816, qui donne de nouveau à la Compagnie son nom d'*Académie Française.* Sous le prétexte de rendre au docte Corps littéraire son influence et sa considération, le roi élimine onze Académiciens suspects au pouvoir.

Si les gouvernements manquent de stabilité, l'esprit de servitude n'a pas de telles fluctuations. Habituée, sous l'Empire, à n'écouter que la voix du maître, la Compagnie, sous le régime de la Restauration, poussera « la complaisance ministérielle » à son plus haut

degré en choisissant des candidats monarchiques et religieux. Ce sera seulement, en 1827, qu'elle se mettra au niveau de l'opinion publique, par l'élection du philosophe Royer-Collard ; elle adoptera les idées libérales ; politique qu'elle suivra sous la monarchie de Juillet, en appelant à elle Cousin, Thiers et Guizot.

Surannée en politique, l'Académie est aussi arriérée en littérature et son aveuglement sera de plus longue durée.

Épuisée par vingt ans de guerre, humiliée par les nations européennes coalisées contre elle, la France de la Restauration reconquit, par la pensée, cette autorité souveraine qu'elle avait perdue par les armes. Déjà Mme de Staël et Chateaubriand ont donné le signal du réveil de l'intelligence. Casimir Delavigne excite le patriotisme avec les *Messéniennes*, Lamartine crée une nouvelle poésie lyrique, Béranger ennoblit la chanson, en Victor Hugo se révèle un génie.

Mais « ce grand artiste en vers, qui a manié la langue avec tant de force et d'habileté et en a tiré des effets prodigieux [1] », est le chef d'une école répudiée par l'Académie. Les jeunes adeptes du Romantisme sont « des factieux de la République des Lettres », leur poésie est une « poétique barbare » ; leur prose un « jargon littéraire » ; en un mot leurs œuvres ne sont pas *orthodoxes*.

L'Académie refuse de ratifier le jugement du public ; jalouse de voir détrôner la tragédie classique par le drame romantique, elle restera sourde aux vœux de

1. Edmond Biré. *Victor Hugo avant 1830*, p. 511. Paris, Douniol, 1885.

Lamartine qu'elle a fait attendre pendant six ans. Victor Hugo n'entrera par la brèche qu'après onze ans de lutte et d'assauts réitérés.

Il faut toutefois reconnaître que cet aveuglement de parti pris a souvent d'heureuses exceptions. Le Roman et le Vaudeville trouvent grâce avec Charles Nodier et Scribe. Villemain, de Barante, Thiers, Guizot et Mignet y représentent l'Histoire et personnifient les idées libérales de la Charte de 1830.

Tel est un bref résumé des phases diverses par lesquelles l'Académie a pu passer. Reflet de la société polie, l'Académie est, selon l'expression humoristique de M. Philarète Chasles, « un baromètre social indiquant les variations de la température[1] ».

Pour se rendre compte de ces variations ne doit-on pas étudier les élections; examiner les causes de la réception des uns, les motifs de l'exclusion des autres?

D'Alembert nous indique la méthode la plus impartiale à suivre.

Pour apprécier équitablement, dit-il, les choix hasardés ou équivoques que la Compagnie a pu faire en quelques occasions, il ne faut pas s'arrêter à ce que la postérité pensera des Académiciens sur lesquels ces choix sont tombés, *il faut voir ce qu'en pensait le public de leur temps;* il faut examiner si les suffrages qu'ils ont obtenus n'ont pas été pour lors suffisamment justifiés ou par des succès éclatants quoique éphémères, ou par l'impossibilité de trouver des sujets plus éligibles[2].

1. *De l'Académie Française, de son passé et de sa destinée. Revue Moderne* 10 juillet 1868.

2. D'Alembert. *Éloges des Académiciens*, t. II, p. 326.

Les meilleurs juges, en cette matière, sont les contemporains, aussi avons-nous laissé le plus souvent la parole aux mémoires et aux correspondances du temps, sans toutefois négliger les travaux récemment publiés par les critiques et les historiens les plus influents.

Nous nous sommes efforcé de donner une forme vive et rapide à ce modeste travail que nous pourrions intituler *Chroniques des élections à l'Académie Française.*

Notre étude s'arrête à l'élection de Victor Hugo, laissant à une plume plus compétente le soin de traiter la question brûlante des contemporains.

CHRONIQUES DES ÉLECTIONS

A

L'ACADÉMIE FRANÇAISE

(1634-1841)

CHAPITRE PREMIER

RICHELIEU

Origines de l'Académie. — Protectorat de Richelieu. — Influence du cardinal sur les élections. — Sentiments de Balzac et de Chapelain à cet égard.

L'Académie Française compte déjà deux cent cinquante ans d'existence et il est piquant de voir que l'on ne s'accorde pas encore sur l'origine de ce Corps illustre.

Nous ne nous permettrons pas de discuter telle ou telle tradition. Ce sujet a été traité brillamment par MM. Livet, de Latour, Blanchemain et Kerviler, dans les ouvrages qu'ils ont consacrés aux premiers Académiciens. Contentons-nous de résumer d'une façon succincte les différents récits.

Pellisson, le premier, nous fait un tableau charmant de cette origine :

Environ l'année 1629, dit-il, quelques particuliers, logés en divers endroits de Paris, ne trouvant rien de plus incommode dans cette

grande ville, que d'aller fort souvent se chercher les uns les autres sans se trouver, résolurent de se voir un jour de la semaine chez l'un d'eux. Ils étaient tous gens de lettres, et d'un mérite fort au-dessus du commun. M. Godeau, maintenant évêque de Grasse, qui n'était pas encore ecclésiastique; M. de Gombauld, M. Chapelain, M. Conrart, M. Giry, feu M. Habert, commissaire de l'artillerie, M. l'abbé de Cérisy, son frère, M. de Serizay et M. de Malleville. Ils s'assemblèrent chez M. Conrart, qui s'était trouvé le plus commodément logé pour les recevoir, et au cœur de la ville, d'où les autres étaient presque également éloignés. Là ils s'entretenaient familièrement, comme ils eussent fait en une visite ordinaire et de toute sorte de choses, d'affaires, de nouvelles, de belles lettres. Que si quelqu'un de la Compagnie avait fait un ouvrage, comme il arrivait souvent, il le communiquait volontiers à tous les autres qui lui en disaient librement leur avis; et leurs conférences étaient suivies tantôt d'une promenade, tantôt d'une collation qu'ils faisaient ensemble. Ils continuèrent ainsi trois ou quatre ans comme j'ai ouï dire à plusieurs d'entre eux... [1]

Cette relation devrait paraître seule authentique. Pellisson la lut aux Académiciens en 1653, et presque tous avaient assisté aux débuts de l'Académie Française.

L'abbé d'Olivet ajoute que Godeau, habitant Dreux, logeait chez Conrart, son parent, quand il venait à Paris; « ce fut pour entendre la lecture des poésies qu'il apportait de Dreux que M. Conrart assembla pour la première fois ces gens de lettres dont les conférences donnèrent bientôt naissance à l'Académie [2] ».

M. Kerviler, dans une étude qu'il a publiée récemment sur Conrart, conteste l'opinion de l'abbé d'Olivet. Suivant lui, « Godeau adressait des vers à son cousin longtemps avant l'année 1629, et Conrart n'aurait pas réuni chez lui ses amis toutes les semaines pour entendre les vers de Godeau [3] ». La critique de M. Kerviler est-elle fondée? D'Olivet ne dit pas que la lecture des poésies de Godeau fut enten-

1. Pellisson et d'Olivet. *Histoire de l'Académie Française.* Édition Livet, t. Ier, p. 8 et 9.

2. *Histoire de l'Académie Française,* t. Ier, p. 256.

3. *Valentin Conrart et ses amis.* Sa vie et sa correspondance. Paris, Didier, 1881, p. 24.

due toutes les semaines; ce fut seulement un prétexte la première fois, et les amis de Conrart, prenant goût à cette réunion, s'assemblèrent de nouveau pour converser sur des sujets littéraires.

Selon l'abbé de Marolles, ce fut chez Marie de Jars, demoiselle de Gournay, fille d'alliance de Montaigne, comme elle se nommait elle-même, que l'on conçut la première idée de l'Académie Française.

D'autres prétendent que l'honneur de l'institution doit revenir au poète Colletet ou à M^me^ d'Auchy [1].

Quoi qu'il en soit, les réunions littéraires étaient fort à la mode. Les salons de M^lle^ de Gournay, de M^me^ d'Auchy, des abbés de Croisilles et de Marolles ne pouvaient cependant rivaliser avec l'hôtel de Rambouillet. Dans une lettre adressée à Balzac, Chapelain nous fait un éloge pompeux de cette société célèbre où le ton précieux seul était réputé de bonne compagnie.

On n'y parle point sçavamment, dit-il, mais on y parle raisonnablement, et il n'y a lieu au monde où il y ait plus de bon sens et moins de pédanterie. Je dis de pédanterie, Monsieur, que je prétends qui règne dans la Cour aussy bien parmy les femmes que parmy les hommes. Car, afin que vous le sçachiés, une partie de nos dames se sont érigées en sçavantes et font de cette qualité une partie de leur coquetterie. L'hostel de Rambouillet est l'ANTIPATHE de l'hostel d'Ochy et le lieu du monde où vostre vertu peut avoir une place qui luy soit la plus agréable, comme je suis asseuré que vous me l'avouerés lorsque vous serés icy et que vous y aurés fait quelques visites [2].

Après un tel éloge on ne comprend guère de la part de Chapelain et de ses amis l'idée de fonder une autre réunion. Si la pédanterie ne régnait pas à l'hôtel de Rambouillet, « cette école de bonnes mœurs s'était relâchée; le libertinage s'y était introduit avec le facétieux Bois Robert, le

1. Cette prétention est démentie par une lettre de Chapelain à Balzac.

2. *Lettres de Chapelain*, publiées par M. Tamizey de Laroque. Imprimerie Nationale, 1880. Lettre 151, à Balzac, ce 22 mars 1638, t. I^er^, p. 215.

sémillant Voiture, les galants de la cour et une partie des dames du grand monde ». Or ces jeunes gens, qui, suivant M. Viennet, formaient ce que Paris avait de plus poli et de plus délicat[1], voulaient avoir une réunion plus classique.

Leur bagage littéraire était mince. Conrart, âgé seulement de 26 ans, n'avait encore rien publié. Si trente ans plus tard Boileau lui reprochait *son silence prudent*, les nombreux manuscrits conservés à la Bibliothèque de l'Arsenal témoignent de sa fécondité. Il n'avait alors à son actif que sa réputation à l'hôtel de Rambouillet et son crédit auprès du duc de Montausier.

Son cousin Godeau « le Nain de la belle Julie » faisait des vers. Un *Discours sur les œuvres de Malherbe* (1629) lui acquit quelque renommée; il n'avait pas encore l'évêché de Grasse que lui valut plus tard sa paraphrase sur le cantique *Benedicite*.

Jean Ogier, sieur de Gombauld, plus âgé que ses amis, était un protégé de la reine Marie de Médicis. Le roman d'*Endymion* (1624) lui fit ouvrir les portes de l'hôtel de Rambouillet où il était appellé le *Beau Ténébreux*.

Chapelain avait 35 ans. Une lettre sur le poème d'*Adonis* de Marino eut beaucoup de succès; Chapelain ne le devait-il pas à ses relations? Fils d'un notaire au Châtelet, il était lié avec Malherbe et la famille Arnauld.

Philippe Habert, commissaire d'artillerie, était un protégé du duc de la Meilleraye; son frère Germain, abbé de Cérisy, n'avait que 17 ans. Ménage déclare que c'était un des plus beaux esprits de son temps. La postérité n'a pas ratifié l'opinion de Ménage; l'auteur de la *Vie du Cardinal de Bérulle* et de la *Métamorphose des yeux de Philis changée en astre*, est bien oublié maintenant.

Puis venaient s'adjoindre Jacques de Serisay, intendant

1. *Revue contemporaine*, année 1854, t. Ier, p. 177. *Les Contemporains de Corneille.*

du duc de La Rochefoucauld, et Claude de Malleville, secrétaire du maréchal de Bassompierre, déjà connu par quelques poésies imitées d'Ovide.

Les huit adeptes de la réunion de Conrart ne prévoyaient pas que cet humble salon de la rue Saint-Martin allait être le berceau d'une compagnie appelée à d'illustres destinées. Ils s'en doutaient d'autant moins que chaque membre avait promis de ne parler à personne de leur assemblée.

Tenir un serment est chose difficile. Malleville est le premier qui succombe. Son ami, l'avocat Antoine Faret, vient de publier l'*Honnête Homme ou l'Art de plaire à la Cour* (1630).

Soumettre l'ouvrage au jugement d'un cénacle littéraire est une occasion dont il faut profiter. Flatté de l'accueil qu'il a reçu, Faret court avertir Jean Desmaretz, sieur de Saint-Sorlin, qui lit aussi le premier volume de son roman l'*Ariane* (1632).

L'abbé de Bois Robert, chanoine de Saint-Ouen à Rouen, a une belle fortune et jouit d'un grand crédit auprès du cardinal de Richelieu. Il n'y a donc pas de motif pour lui refuser l'entrée du sanctuaire.

C'est introduire le loup dans la bergerie. Adieu les secrets. Bois Robert est à la piste de toutes les nouvelles pour délasser son maître des tracas de la politique.

Il lui apprend qu'il existe à Paris un salon où l'on s'occupe de bonne littérature; les nouveaux ouvrages y sont examinés et jugés avec soin. Richelieu offre aussitôt sa protection qu'il fera établir par lettres patentes et Bois Robert s'empresse de transmettre la proposition[1].

La compagnie est embarrassée. Elle voit de suite quelles seront les conséquences de cette faveur. Malleville, secrétaire du maréchal de Bassompierre, emprisonné à la Bas-

1. Pellisson et d'Olivet, t. Ier, p. 13.

tille, et Serizay, intendant du duc de La Rochefoucauld, alors exilé en Poitou, opinent pour un refus poli. Mais sur l'avis de Chapelain, Bois Robert ira remercier très humblement Monseigneur le cardinal. Richelieu fait [dire aux nouveaux Académiciens qu'ils « s'assemblassent comme de coutume, et, qu'augmentant leur compagnie ainsi qu'ils le jugeraient à propos, ils avisassent entre eux quelle forme et quelles lois il serait bon de lui donner à l'avenir ».

L'Académie est instituée. Chapelain et Conrart doivent se soumettre à l'influence de Bois Robert. Le favori du cardinal est l'intermédiaire des nominations académiques. S'il trouve grâce auprès de ses collègues, Malleville ne lui pardonne pas dans le sonnet suivant :

Coiffé d'un froc bien rafiné
Et revêtu d'un Doyenné
Qui lui apporte de quoi frire,
Frère René devient messire
Et vit comme un déterminé.
Un prélat riche et fortuné,
Sous un bonnet enluminé,
En est, s'il faut ainsi dire,
Coiffé.

Ce n'est pas que frère René
D'aucun mérite soit orné,
Qu'il soit docte, qu'il sache écrire,
Ni qu'il dise le mot pour rire,
Mais c'est seulement qu'il est né
Coiffé [1].

En offrant sa protection à l'Académie naissante, le cardinal eut-il seulement le but, comme le prétend Grimm, « de lier l'intérêt des lettres à celui de l'autorité et de retenir l'ambition littéraire dans une espèce de chaîne semblable à celle qui attache les grands aux honneurs de la Cour [2] » ?

1. *Journal historique sur les matières du temps (Journal de Verdun)*, juillet 1734, p. 9.
2. Grimm. *Correspondance*, février 1775. Réception de Malesherbes.

Selon M. Kerviler, il eut le dessein « de créer un corps privilégié qui ne se composât que de littérateurs à sa dévotion pour célébrer ses louanges sur tous les modes et sous toutes les formes[1] ».

M. Paul Mesnard lui fait la part plus large :

> Dans tout ce qu'a fait Richelieu, l'égoïsme du dominateur se découvre, mais à côté de cet égoïsme, il y avait un patriotique instinct des choses qui convenaient à la France. Tout concentrer, ramener à une rigoureuse unité toutes les forces éparpillées, divergentes ou contraires, absorber dans l'État toute puissance qui lui nuirait si elle ne lui servait pas; ce fut la règle de toutes ses entreprises. Il suivit cette règle dans l'établissement de l'Académie[2].

Tout en acceptant cette pensée si grande et si patriotique, on peut dire aussi que Richelieu obéit à un sentiment de politique personnelle. Depuis la fameuse *Journée des dupes* (11 novembre 1630), Richelieu lutte contre un parti puissant qui veut le renverser à tout prix. La mort du duc de Montmorency et le procès de Marillac ont excité les haines. La lutte à main armée a fait place aux menées sourdes et ténébreuses. Marie de Médicis et Gaston d'Orléans ont pensionné Mathieu de Morgues, abbé de Saint-Germain, qui, de Bruxelles, envoie d'innombrables pamphlets. Pour cette lutte inusitée il faut des procédés nouveaux[3].

Le cardinal a réuni autour de lui un groupe qui défend sa politique. Les hommes d'État déjouent les intrigues et les écrivains répondent aux libelles. De pareils services méritent une récompense. Les écrivains et les hommes d'État, qui ont mis leurs plumes et leurs talents au service du Maître, ne seront-ils pas flattés de faire partie d'un corps littéraire sous la haute protection de ce Maître? Les huit adeptes du cercle familier de Conrart ne regarde-

1. Valentin Conrart. *Sa vie et sa correspondance*, p. 39.

2. *Histoire de l'Académie Française*, p. 4. Paris, Charpentier, 1855.

3. Voir à ce sujet un article de M. Kerviler. *La Presse politique sous Richelieu et l'Académicien Jean de Sirmond* (*Revue du Correspondant*, 10 et 25 mars 1878.)

ront-ils pas comme un honneur de devenir les collègues des confidents de M. le cardinal?

Sur une première liste de seize membres nous voyons figurer les acolytes de Richelieu qui entrent à l'Académie à des titres divers.

C'est d'abord Paul Hay du Chastelet, célèbre par sa haine contre le maréchal de Marillac. Il a pour mission de suivre par mille détours la trace dissimulée d'un crime d'État; aussi l'appelle-t-on le *Lévrier du Cardinal*[1].

Jean de Silhon et Jean de Sirmond sont de rudes jouteurs qui ont répondu vaillamment aux pamphlets de l'abbé de Saint-Germain.

Le diplomate Bautru, comte de Serrant, a tant d'esprit que son maître « aime mieux la conscience d'un Bautru que de deux cardinaux de Bérulle[2] ».

A côté des champions de la politique, énumérons les simples protégés comme le président François Maynard, l'abbé de Bourzeys, de Méziriac, Gomberville, Colomby, Porchères d'Arbaud et Jean Baudoin. La poésie y est aussi représentée par Colletet, l'un des cinq auteurs du Palais-Cardinal, gratifié d'une pension de 600 livres pour avoir chanté la pièce d'eau des Tuileries où l'on voit

La Canne s'humecter de la bourbe de l'eau.

Marc-Antoine Gérard, sieur de Saint-Amant, type de la bohème littéraire du XVII^e^ siècle, peut être reconnaissant de la faveur du cardinal, mais avec quelle désinvolture il traite ses confrères :

Vous feriez bien mieux de vous taire,
Messieurs les doctes imprudents,
Que de clabauder en pédants,
Sur des vétilles de grammaire.

1. B. Hauréau. *Histoire du Maine.*

2. Tallemant des Réaux. *Historiettes*, t. II, p. 133. Édition Techener. Paris, 1862.

Oh! les fins, les beaux esprits!
Qu'il sort de merveilleux écrits
De votre fameuse boutique [1].

La Compagnie compte déjà vingt-trois membres, tous gens de lettres plus ou moins dévoués au cardinal, lorsqu'un ministre d'État, Abel Servien, sollicite son admission. Cette demande est un ordre et le registre du 13 mars 1634 porte que « l'Académie, se tenant très honorée de la prière que M. Servien, secrétaire d'État, lui a fait faire d'y être admis, a résolu qu'il en sera remercié et qu'on l'assurera qu'il y sera reçu quand il lui plaira [2] ».

En recevant dans son sein un diplomate, l'Académie n'était plus un corps exclusivement littéraire, et par là donnait déjà raison à cette définition de Voltaire : « L'Académie est un corps où l'on rencontre des ducs, des marquis, des gens d'Église et parfois des gens de lettres. »

A cette même séance du 13 mars 1634, Bois Robert, le grand introducteur des Académiciens, fit voir à la Compagnie une lettre qu'il écrivait de son chef à M. de Balzac :

Il l'avertissait du dessein de M. le cardinal pour l'établissement de l'Académie, ajoutant que, s'il désirait d'y être admis, il pouvait le témoigner à la Compagnie par ses lettres et qu'il ne doutait point qu'elle ne le lui accordât volontiers en considération de son mérite.

Pellisson ajoute :

Je ne vois pas dans le registre ce qui suivit; mais infailliblement, M. de Balzac, sur sa réponse, fut admis peu de temps après [3].

Le nouvel élu se fit plus prier que ne laisse supposer le récit de Pellisson; Balzac écrit à Conrart le 22 septembre 1653 :

Il (Pellisson) est, au reste, plus éloquent historien que fidèle historien, pour le moins en ce qui regarde ma réception à l'Académie.

1. *Œuvres de Saint-Amant*, t. II, p. 90. Édition Livet. Paris, Jannet 1855.
2. Pellisson et d'Olivet, t. Ier, p. 148.
3. *Ibid*, t. Ier, p. 149.

M. de Bois Robert m'écrivit deux ou trois fois touchant cette nouvelle institution, et me représenta par mille belles raisons, et dans le style du monde le plus sérieux, qu'il falloit que je fusse un des confrères. Je répondis à ces lettres, et tournai la chose en raillerie, étant alors dans les premières ferveurs de la solitude, et lui témoignai que mon dessein était d'être tout seul de mon ordre, et que ce dessein étant un vœu, il n'y avoit point de société dans laquelle je pusse ni voulusse entrer, fût-elle plus illustre que celle des Argonautes, qui étoit composée de princes et de demi-dieux. M. de Bois Robert ne goûta pas ce langage, et fut fâché que son sérieux m'eût donné sujet de rire; il m'écrivit une dernière lettre, qui me menaçoit de la part de M. le cardinal, et me signifioit en termes exprès, que je déplairois à Son Éminence, si je méprisois sa fondation, et si je ne faisois à l'Académie un compliment par écrit. Je ne répondis point à ces paroles menaçantes et me résolus plutôt à encourir l'indignation de Son Éminence (j'étois sur le point de sortir du royaume pour d'autres raisons) qu'à écrire une lettre qu'on vouloit me faire écrire par force. Ensuite de mon silence, il se passa quelque temps sans que je reçusse des nouvelles de Paris. Mais cinq ou six mois après, m'imaginant que le cardinal étoit occupé ailleurs; que l'Académie, triomphante et dans les plus beaux jours de sa gloire, avoit oublié un villageois, qui ne connoissoit pas sa bonne fortune; un ami, nouvellement arrivé de la Cour, me vint dire à Balzac que j'étois de l'Académie [1].

Jean-Louis Guez, seigneur de Balzac, était un frondeur, ennemi du cardinal, qui le lui rendait bien en le traitant de fat et d'étourdi [2]. Le grand épistolier avait déjà publié ses *Lettres* (1624) et le *Traité du Prince* (1631). Le succès de ses œuvres auprès de la haute société peut-il justifier le dédain qu'il marque pour l'Académie? Elle comptait bien parmi ses membres des hommes de goût et des publicistes distingués, mais beaucoup d'autres n'étaient que des *passe-volans* ou faux illustres. On les appelait les *Enfants de la pitié de Bois Robert* [3].

1. Balzac, I. in-fol. p. 982, livre xxvi. Lettre citée par M. Livet, dans les *Pièces justificatives de l'Histoire de Pellisson*. t. Ier, p. 393.
2. Sainte-Beuve. *Histoire de Port-Royal*, t. II, p. 50.
3. Tallemant. *Historiettes*, t. II, p. 184.

Balzac, qui n'acceptait pas cette confrérie, écrit à Chapelain le 30 septembre 1634 :

> Je voudrois que quelques autres ne fussent pas (de l'Académie) ou, pour le moins, qu'ils n'eussent pas de voix délibérative. Ce seroit assez qu'ils se contentassent de donner des sièges, de fermer et ouvrir la porte.
>
> Ils peuvent être de l'Académie, mais en qualité de bedeaux ou de frères lais. Il faut qu'ils fassent partie de votre Corps, comme les huissiers font partie du Parlement[1].

Cette lettre eut-elle pour résultat de faire réfléchir sur les choix que l'on avait faits? On le penserait en voyant accueillir Racan, Vaugelas et Voiture. Voiture et Vaugelas sont attachés à Gaston d'Orléans, l'ennemi du cardinal. Richelieu n'a pas lieu d'être satisfait, mais la notoriété des nouveaux élus lui fait garder le silence; il ne marque son mécontentement qu'à l'élection de Porchères Laugier, *l'intendant des plaisirs nocturnes de la princesse de Conti*, comme il s'appelait lui-même (4 décembre 1634).

D'après l'article 1[er] des statuts « personne ne peut être reçu à l'Académie qui ne soit agréable à Monseigneur le Protecteur ». L'Académie aussitôt offre de révoquer cette élection. Richelieu a la sagesse de refuser.

Pour ne plus tomber dans pareille mésaventure, on décida qu'à l'avenir tout sujet ne serait choisi qu'après avoir été présenté préalablement au Protecteur[2].

L'Académie s'empressa de mettre en vigueur le nouveau réglement. Le 2 décembre 1635 on voit siéger le médecin Marin Cureau de la Chambre, protégé de Séguier, que Richelieu avait en grande estime, et le maître des requêtes, Habert de Montmor, qui devait publier plus tard les œuvres de Gassendi.

1. Balzac. I, in-fol., p. 728. Lettre xvi. Lettre citée par M. Livet dans les *Pièces justificatives de l'Histoire de Pellisson*, t. I[er]. p. 391.

2. D'Artigny. *Mémoires de Critique et de Littérature*, t. V, p. 238. Paris, 1753. — Pellisson, *Histoire de l'Académie*, t. I[er], p. 150.

A cette époque, on proposa de faire des discours et l'on dressa pour cet effet un tableau de tous les Académiciens, il y en avait alors trente-six.

Ce tableau, dit Pellisson, ayant été montré à M. le Garde des Sceaux, il fit dire à la Compagnie par M. de Cérisy qu'il désiroit y être compris. On ordonna que son nom seroit écrit à la tête, et que messieurs de Montmor, du Chastelet, Habert et les trois officiers iroient lui rendre grâces très humbles de l'honneur qu'il faisoit à tout le Corps[1].

Tallemant des Réaux prétend que Séguier « se fist de l'Académie de peur qu'on ne dist qu'il se vouloit tirer du pair[2] ».

Les jugements de des Réaux sont sujets à caution et l'Académie n'a qu'à se féliciter de ce choix politique. Séguier fut un protecteur éclairé des lettres, et, dans un ouvrage récent, M. Kerviler nous a montré comment le chancelier savait accueillir dans son hôtel les savants et les lettrés[3].

La compagnie fut moins heureuse en accueillant, sur la proposition de Bois Robert, Auger de Moléon, sieur de Granier. Cet ecclésiastique, très versé dans les Belles Lettres, se fit exclure pour ne pas s'être acquitté d'un dépôt qu'on lui avait confié. Pellisson nous raconte que trois Académiciens s'étaient opposés à son élection. « L'événement, dit-il, a montré que les trois qui voulaient l'exclure n'avoient pas tort.[4] »

L'Académie voulut faire sentir au cardinal qu'il eût à mieux choisir ses candidats en remplaçant Granier par le poète Balthazar Baro, protégé de la duchesse de Chevreuse. Richelieu se résigne comme il avait fait pour Laugier de Porchères, et attend quelque temps avant de proposer

1. Pellisson et d'Olivet, t. Ier, p. 151.
2. *Historiettes*, t. III, p. 63. Édition Techener.
3. *Le Chancelier Séguier*. Paris, Didier, 1875.
4. Pellisson et d'Olivet, t. Ier, p. 152.

l'avocat Giry qui venait de traduire l'*Apologétique* de Tertullien.

Il n'y avait pas encore quarante titulaires que la mort frappait déjà dans les rangs. Paul Hay du Chastelet succomba le 6 avril 1636 et Pierre Bardin le suivit de près. Le 22 septembre 1637 on leur donna pour successeurs Nicolas Bourbon et Nicolas Perrot d'Ablancourt.

Nicolas Bourbon, prêtre de l'Oratoire, avait été lié avec Balzac. Lors de la publication des lettres de Balzac, un jeune Feuillant, dom André de Saint-Denys, ne les trouva pas à son goût. Bourbon prit la défense de Balzac en lui adressant une lettre très élogieuse. Balzac fit paraître cette lettre dans la deuxième édition de ses œuvres, à l'insu de Bourbon. Une polémique s'ensuivit et prit fin, en 1636, grâce à l'entremise de Chapelain[1]. Mais Balzac conserva un ressentiment en écrivant à Chapelain cette lettre mordante :

> Que vous semble du choix qu'on a fait de nostre nouveau confrère avec lequel je viens de me réconcilier? Croyez-vous qu'il rende de grands services à l'Académie, et que ce soit un instrument propre pour travailler avec vous autres, messieurs, au desfrichement de nostre langue? Je vous ay autrefois montré de ses lettres françoises qui sont escrites du style des Bardes et des Druides...[2].

Bourbon avouait bien à Claude de Mesmes, comte d'Avaux, « qu'il se sentait ignorant dans la langue française, peu habile dans la latine, et hors d'état d'apprendre quelque chose de nouveau à l'âge où il était ».

Ce n'est que l'aveu d'un prêtre modeste. Tenant compte du ressentiment de Balzac, nous aimons mieux nous en référer au témoignage élogieux de Pellisson, et l'abbé

1. Voir à ce sujet une étude de M. Louis Lallemand, *l'Oratoire à l'Académie.* (*Revue du Correspondant* du 10 avril 1883.)

2. Balzac. Œuvres, in-folio, t. Ier p.756. Lettre citée; Pellisson, *Histoire de l'Académie*, t. Ier, p. 154.

d'Olivet ajoute : « Les ouvrages de Bourbon sont écrits avec une force et une élégance qu'il est rare de trouver dans le latin moderne [1]. »

Nicolas Perrot d'Ablancourt était un avocat au Parlement, ami de Ménage et de Patru ; il traduisit les auteurs latins et grecs d'une manière élégante mais trop libre ; ce qui faisait appeler ses traductions : *Les belles Infidèles*.

Ces deux élections eurent lieu à une époque où le cardinal, jaloux des succès de Corneille, voulait faire juger la tragédie du *Cid* par l'Académie. Pellisson nous apprend que « les membres les plus judicieux témoignaient beaucoup de répugnance pour ce dessein [2] ».

Les menées de Scudéry et de Bois Robert triomphèrent de tous les obstacles et vers le commencement de l'année 1638, parurent les *Sentiments de l'Académie* corrigés de la main propre de Richelieu.

La Compagnie en est réduite à ne recevoir que des candidats agréables au cardinal. Chapelain nous l'apprend dans une lettre à un M. Bouchard, qui, alors à Rome, avait quelques veilléités de se présenter.

18 mai 1638.

Il semble par votre lettre que vous croyez pouvoir être admis en votre absence. Je vous répéterai ici, si je ne vous l'ai déjà écrit, qu'on ne peut vous proposer pour cela que vous ne soyez présent, et qu'après l'avoir fait agréer à Son Éminence, qui, par un ordre particulier, a voulu être consulté sur tous les prétendants, afin de fermer la porte à toute brigue et ne souffrir dans cette assemblée que des gens qu'il connaisse ses serviteurs... Une place d'Académicien en France n'est pas un bénéfice, et Son Éminence est assiégée de tant d'affamés, et qui attendent depuis si longtemps, que jusqu'ici nous n'avons vu aucun de notre troupe gratifié de pareil bienfait, si vous en exceptez M. de Bois Robert [3].

1. Pellisson. *Histoire de l'Académie*, t. Ier, p. 186 et 188.

2. Voir, pour l'historique de cette affaire du *Cid*, Pellisson, *Histoire de l'Académie*, t, Ier, p. 86 et Taschereau, *Histoire de Corneille*, p. 79 et suivantes. Paris, Jannet, 1855.

3. Pellisson. *Histoire de l'Académie*, t. Ier, p. 367. Lettre citée par M. Livet, extraite de la correspondance de Chapelain.

Parmi les affamés deux furent reçus le 14 février 1639.

C'est François de la Mothe le Vayer, substitut du Procureur général au Parlement de Paris, magistrat doublé d'un littérateur qui a fréquenté le salon de M^lle^ de Gournay [1].

L'abbé Jacques Esprit, âgé de 29 ans, est un protégé de Séguier et conseiller d'État. Très assidu à l'hôtel de Rambouillet, il ne sait quasi rien, selon Tallemant [2], et n'a pour tout bagage littéraire que des paraphrases de psaumes assez médiocres.

Cette double élection ne réjouit pas Balzac. Chapelain, à qui il fait part de ses sentiments, lui répond en ces termes :

11 mars 1639.

Je suis tout à fait de votre avis touchant nos deux pénultièmes Académiciens, et je vous avoue que le dernier me semble encore bien moins supportable que l'autre. Il y a en tous les deux à réformer sans doute; mais celui dont je vous parle a les principes viciés, et nous le pouvons mettre entre les incurables. Cependant il plaît à ceux à qui rien ne devroit plaire qui ne fût bon, et il en reçoit des bienfaits qui seroient mieux employés à M. Silhon ou au seigneur Tubero [3] même [4].

Cette introduction à l'Académie des protégés de Richelieu excitait la convoitise de personnes qui avaient une certaine prétention à la renommée littéraire. Souvent leurs démarches n'étaient pas couronnées de succès. Chapelain nous raconte ironiquement, dans une lettre adressée à Bal-

1. Chapelain écrit à Balzac à cette occasion : « Il (La Mothe le Vayer) a désiré avec passion d'estre de l'Académie, pour «parvenir à la pention... Depuis, les chose s'estant assés bien disposées pour luy faire avoir ce consentement, comme je luy en ai donnée l'asseurance, il me surprit par la froideur avec laquelle il la receut et la prière qu'il me fit d'empescher que cela ne passas pas outre. Je jugeay dès lors qu'il avait obtenu, sans l'Académie, la chose pourquoy il vouloit espouser l'Académie. » *Lettres de Chapelain*, publiées par M. Tamizey de Laroque. Lettre n° 231, 5 décembre 1638, t. I^er^, p. 332.

2. Tallemant. *Historiettes*, t. IV, p. 244.

3. Tubero était un pseudonyme adopté par La Mothe le Vayer.

4. Pellisson. *Histoire de l'Académie*, t. I^er^, p. 376. Lettre citée par M. Livet.

zac comment échoua la candidature de l'abbé d'Aubignac :

29 juillet 1640.

M. d'Aubignac est M. Hedelin. M. Hedelin *autem* fut naguère précepteur de M. le Marquis de Brézé, et est encore son domestique ; l'une de ses plus fortes ambitions a été d'entrer dans l'Académie, et il y avoit grande apparence qu'il eût été le premier reçu s'il n'eût point fait un libelle contre la *Roxane* de M. Desmarets, où il blâmait le goût de Son Éminence et de Mme d'Aiguillon, qui l'avaient estimée. Dans ce temps, M. Porchères d'Arbaud se laissa mourir, et plusieurs se présentèrent pour remplir cette place, le libelliste entre autres. M. Patru, notre ami et très galant homme, l'obtint d'une commune voix, et le précepteur eut l'exclusion, dont *moult dolent fut et plaintif*[1].

L'avocat Olivier Patru, à peine âgé de 36 ans, avait écrit une épitre dédicatoire pour l'ouvrage du *Nouveau Monde* de Laët[2]. Quand les Elzévir présentèrent ce livre au cardinal, Richelieu lut cette épitre avec un tel plaisir qu'il destina à Patru une place d'Académicien[3].

Fervent admirateur de Cicéron dont il traduisit quelques morceaux, Patru est le premier qui introduit dans les plaidoyers la véritable éloquence et la pureté du langage. Cette éloquence académique ne lui donna pas la fortune. Vigneul Marville rapporte que « certains avocats, avec leur vieux style, remportaient tous les écus du Palais, pendant que Patru n'y gagnait pas de quoi avoir une bonne soupe[4] ». Aussi plus tard fut-il forcé de vendre sa bibliothèque ; tout le monde connaît le généreux procédé de Despréaux à son égard.

Patru, reçu le 3 septembre 1640, jugea bon de remercier l'Académie. L'enthousiasme fut si grand en entendant ce discours que les Académiciens déclarèrent qu'à l'avenir les

1. Pellisson. *Histoire de l'Académie*, t. Ier, p. 388. Lettre citée par M. Livet.

2. Jean de Laët était un géographe et philologue flamand, né vers la fin du XVIe siècle.

3. Pellisson. *Histoire de l'Académie*, t. Ier, p. 151.

4. *Mélanges d'histoire et de littérature*. Édition de 702, t. III, p. 48.

récipiendaires prononceraient des discours de réception où l'on ferait les louanges du fondateur et du Protecteur de la Compagnie.

Patru est le dernier Académicien nommé sous le protectorat de Richelieu. Le grand ministre mourut le 4 décembre 1642, en voyant réussir, peut-être au-delà de ses espérances, l'œuvre qu'il s'était proposée.

L'examen rapide des différentes élections nous fait voir que le choix des candidats, sauf quelques rares exceptions, était soigneusement étudié. Les rebelles, une fois admis, obéissaient à cette volonté suprême qui faisait trembler les reines Marie de Médicis et Anne d'Autriche. Ils protestaient de leur dévouement, mais ces protestations n'étaient-elles pas semblables à celles des gouverneurs de provinces et du prince de Condé qui déclaraient préférer à toute chose le bien de l'Etat et le *contentement de Monseigneur le cardinal?* On sait à quoi s'en tenir sur ces déclarations; les lettres de Balzac et de Chapelain témoignent bien de leur mécontentement qui ne peut s'exhaler au grand jour. Quoi qu'il en soit, l'Académie est constituée, et, mettant de côté toute idée de politique, elle va travailler au perfectionnement de notre langue et acquérir désormais une gloire immortelle.

CHAPITRE II

SÉGUIER. — CHAPELAIN ET SON ÉCOLE

(1642-1672)

Politique du chancelier. — Les élections sont-elles libres? — Les différentes candidatures de Pierre Corneille. — Un Académicien de 18 ans. — Le marquis de Coislin. — Conduite du protecteur. — Les grands seigneurs Académiciens : Bussy Rabutin, le marquis de Dangeau, Colbert. — Craintes des gens de lettres sur l'invasion de la noblesse. — Chapelain. — Son influence avant la *Pucelle*. — La *Pucelle* et ses funestes conséquences sur les élections. — Lutte du vieux parti contre la jeune école. — Le secrétaire perpétuel Conrart et sa modération. — Sous quel patronage Bossuet posera sa candidature.

En 1672, l'abbé Tallemant, prononçant l'oraison funèbre du chancelier Séguier, décrivit en ces termes l'état de l'Académie Française à la mort du cardinal de Richelieu.

Ce fut alors que les muses désolées furent errantes longtemps avec vous... Des troubles intestins dispersèrent les muses et les effrayèrent... Séguier seul les rassemble et les rassure; et, recueillant chez lui la politique et les beaux-arts, prépare au jeune Louis des couronnes immortelles en protégeant ceux qui devoient les former. Vous le savez, messieurs, l'Académie françoise périssoit, s'il ne l'eût soutenue [1].

Une ruine aussi grande menaçait-elle l'Académie? Il faut faire, dans le panégyrique du chancelier, la part de la décla-

1. *Harangues de l'Académie Française*, I.

mation oratoire. L'Académie naissante, privée de son protecteur, n'allait plus être que le cercle familier de Conrart. Elle ne comptait pas dans son sein les sommités littéraires de l'époque. Descartes était en Hollande; Corneille n'avait pas su plaire au cardinal; Arnauld d'Andilly avait refusé d'être des Quarante[1]. L'Académie devait alors chercher dans la politique cette prépondérance qu'elle ne pouvait acquérir par la littérature.

Suivant Pellisson, on songea à trois grands personnages pour le titre de Protecteur. Le cardinal Mazarin « sur le sujet duquel l'envie et les factions n'avaient point encore partagé les esprits »; le duc d'Enghien, le futur vainqueur de Rocroy; enfin Séguier : « Il semblait que personne n'y avait plus de droits que lui[2]. »

Séguier l'emporta et accepta cette nouvelle dignité le 9 décembre 1642. Comme don de joyeux avènement il fit dire à la Compagnie qu'il désirait qu'à l'avenir elle s'assemblât chez lui.

Cette proposition doit cacher quelques secrets desseins. Une si généreuse hospitalité va peut-être enlever à l'Académie son indépendance et l'engager dans la voie de la servitude. Les historiens s'accordent à dire que les trente années du protectorat de Séguier furent une période heureuse pour la Compagnie et qu'aucun acte de despotisme n'y fut signalé. La politique du chancelier est bien différente de la conduite de Richelieu. Le cardinal protestait

1. Segrais rapporte que Richelieu, après le refus d'Arnauld d'Andilly, fit insérer dans les statuts l'article qui porte que « nul ne sera admis s'il ne le demande ». Sainte-Beuve ajoute : « Ce dut être vers l'année 1634 que d'Andilly, retiré à Pomponne, et apparemment boudeur, refusa l'Académie naissante, alléguant qu'il désirait passer une grande partie de sa vie aux champs. Il renouvela plus tard ce refus aux ouvertures académiques qui lui furent faites une seconde fois, à ce qu'il paraît, lorsqu'il eut publié sa traduction des *Confessions de Saint Augustin* (1649). » Sainte-Beuve. *Histoire de Port-Royal*, t. II, p. 267.

2. Pellisson. *Histoire de l'Académie*, p. 132.

de son désintéressement tout en dictant ses volontés. Séguier au contraire veut être regardé par les Académiciens comme un de leurs collègues et assiste souvent à leurs séances.

On lui rend ce témoignage, dit Pellisson, qu'en ces rencontres, il est impossible d'en user plus qu'il fait civilement avec les Académiciens, et qu'il préside avec la même familiarité que pourrait faire un d'entre eux, jusqu'à prendre plaisir qu'on l'arrête et qu'on l'interrompe, et à ne point vouloir être traité de *monseigneur* par ceux-là même de ces messieurs qui sont ses domestiques [1].

Procédé habile qui a pu faire dire à Malesherbes cent ans plus tard : « Le chancelier Séguier n'attenta jamais à votre liberté, ce qui n'est pas un éloge médiocre pour un Protecteur [2]. »

Cette liberté peut exister, elle n'est en réalité que nominale; les Académiciens ont perdu tout esprit d'initiative.

Que la Compagnie, reconnaissante envers son Protecteur de l'asile qu'il lui avait donné dans son propre palais, voulût choisir des récipiendaires parmi les hôtes assidus de son hôtel [3], rien n'était plus légitime. Mais il est regrettable de voir se manifester un pareil sentiment, au moment où Corneille brigue les suffrages.

Il est vrai, l'Académie se détermina pour l'avocat général Salomon de Virelade [4] « parce que M. Corneille, faisant son séjour à Rouen, ne pouvait presque jamais se trouver aux assemblées et faire la fonction d'Académicien [5] ».

Ce fut encore pour ce motif que notre grand tragique

1. Pellisson. *Histoire de l'Académie*. t. Ier, p. 71.

2. Malesherbes. Discours de réception.

3. R. Kerviler. *Étude sur Salomon de Virelade* (*Revue de Gascogne*, avril 1876).

4. Salomon de Virelade fut élu, le 12 août 1644, en remplacement de Séguier. A l'occasion de cette préférence donnée à Salomon sur Corneille, d'Alembert use de cette expression énergique « qu'on a prostitué le nom d'Académicien ». *Éloges des Académiciens*, t. II, p. 326.

5. Pellisson. *Histoire de l'Académie*, t. Ier, p. 155.

se vit préférer Pierre du Ryer le 21 novembre 1646. Corneille avait donné le *Cid*, *Horace*, *Cinna*, *Polyeucte* et la comédie du *Menteur*. Faut-il comparer les titres de son heureux rival? Du Ryer était très pauvre. Selon Baillet, il était obligé de travailler pour des libraires qui le payaient un prix dérisoire : les traductions, un écu la feuille ; les grands vers, quatre francs le cent; les petits vers, quarante sols.

Les frères Parfaict font bien un grand éloge de la tragédie de *Scévole* et Ménage va jusqu'à vanter sa tragédie d'*Alcyonée* (1639) comme ne le cédant en rien à celles de Corneille. Malgré ces jugements complaisants le parallèle est difficile à soutenir.

La question de résidence est un obstacle formel. Elle ne frappe pas seulement Corneille, elle atteint aussi le poète Rotrou, son ami, qui ne voulait pas quitter la ville de Dreux où il était lieutenant particulier [1].

Enfin Corneille écrit à la Compagnie qu'il avait disposé ses affaires de telle façon, qu'il pourrait passer une partie de l'année à Paris.

L'Académie va s'empresser d'admettre le grand poète après la mort de Maynard. Un groupe hostile pense autrement et propose un écrivain dont « le style ne paraît avoir atteint que la médiocrité [2] », Ballesdens, avocat au Parlement et précepteur du petit-fils du chancelier.

L'Académie, dit Pellisson, eut ce respect pour son Protecteur, de députer vers lui cinq des Académiciens, pour savoir si ces deux propositions lui étaient également agréables. M. le chancelier témoigna qu'il voulait laisser une entière liberté à la Compagnie. Mais lorsqu'elle commençait à délibérer sur ce sujet, M. l'abbé de Cérisy lui présenta une lettre de M. Ballesdens, pleine de civilités pour elle et pour M. Corneille, qu'il priait la Compagnie de vouloir préférer à lui, protestant qu'il lui déférait cet honneur comme lui étant dû par toutes sortes de raisons [3].

1. P. Niceron. *Mémoires*, t. XVI, p. 90. Paris, Briasson, 1731.
2. Pellisson. *Histoire de l'Académie*, p. 302.
3. Pellisson. *Histoire de l'Académie*, t. Ier, p. 157. Suivant M. Taschereau

La lettre de Ballesdens a été imprimée en 1647. M. Kerviler l'a cherchée en vain à la Bibliothèque Nationale [1]. Il eût été curieux de connaître cette lettre qui témoigne de la part de son auteur un esprit modeste et sensé. Ballesdens eut la gloire de montrer à l'Académie et à son Protecteur que les véritables talents n'admettent pas l'hésitation ou la feinte impartialité.

Cette complaisance de la Compagnie devait bientôt tourner à son détriment ; le chancelier sortit de la réserve qu'il s'était imposée jusque-là.

Au mois de mars 1652, après la mort de Claude de l'Estoile, Séguier « fit demander la place vacante pour M. le marquis de Coislin, son petit-fils, ne croyant pas pouvoir mieux cultiver l'inclination et les lumières que ce jeune seigneur témoigne pour toutes les belles connaissances. Il fit dire pourtant à la Compagnie avec beaucoup de civilité qu'il demandait cela comme une grâce, qu'il n'entendait point aussi que cette réception tirât à conséquence ni qu'elle fût faite d'autre sorte que les précédentes [2]. »

Armand du Camboust, marquis de Coislin, avait alors dix-sept ans. Faire un Académicien d'un jeune adolescent est un exemple singulier. M. Kerviler l'excuse cependant.

Séguier, dit-il, a demandé cette nomination comme une grâce et l'Académie, en l'accueillant, se réservait pour l'avenir une puissante influence capable de défendre l'institution contre les attaques de l'envie [3].

(*Vie de Corneille*, p. 130. Paris, Jannet, 1855), le récit des difficultés qu'éprouva Corneille se trouve seulement dans la première édition de l'histoire de Pellisson. Il aurait été supprimé dans les éditions suivantes, d'après quelques réclamations de Corneille. On lit dans Guy Patin : « M. Pellisson, tout habile homme qu'il est, s'est bien fait des ennemis par son *Histoire de l'Académie*. M. Corneille, illustre faiseur de comédies, écrit contre lui. » Lettre de Guy Patin à Falconet. Édition Réveillé-Parise, t. III, p. 13 et 14.

1. R. Kerviler. *Le Chancelier Séguier*, p. 608. Paris, Didier, 1875.
2. Pellisson. *Histoire de l'Académie*, p. 158.
3. R. Kerviler. *Le Chancelier Séguier*, p. 586.

Si le chancelier a demandé la nomination de son petit-fils comme une grâce, cette prière est un ordre avec toutes les formes de l'obséquiosité. L'Académie, qui se réunit à l'hôtel du chancelier, ne peut exprimer un refus par ce seul motif que signale M. Kerviler, l'intérêt. La déférence respectueuse, qu'elle a pour le chancelier, n'est pas, il est vrai, un état de servitude; mais les Académiciens se voient interdire toute liberté d'action.

M. Paul Mesnard le comprend si bien que, tout en atténuant la faute commise, il ajoute cette réflexion si juste :

> Les désirs des hommes puissants étaient alors à peu près irrésistibles, même lorsqu'ils ne s'imposaient pas violemment. L'Académie se laissait dicter ses choix; indiscrètement sollicitée plutôt que contrainte, elle comprenait trop peu ses droits, et Séguier ne croyait pas les blesser [1].

Toutefois ces indiscrètes sollicitations eurent lieu, dans la suite, à de rares intervalles. En 1654, Philippe de Chaumont, prédicateur renommé, fera bien, dans son discours, allusion au puissant appui de son parent le Protecteur. En 1670, de préférence à Perrault, l'auteur des *Contes de Fées*, Séguier demandera l'admission de Jean de Montigny, évêque de Saint-Pol de Léon et chroniqueur des fêtes de la cour. La comtesse de la Guiche trouve ces relations charmantes et persuade à son grand'père que l'auteur de ces spirituelles épitres sera l'un des ornements de la Compagnie [2].

On a aussi reproché à Séguier d'avoir facilité aux hommes de cour l'entrée de l'Académie. Ce reproche, qui peut être justifié dans la suite, ne doit pas s'appliquer à la période dont nous nous occupons.

1. *Histoire de l'Académie Française*, p. 19.
2. R. Kerviler. *Etude sur Jean de Montigny* (Revue de Bretagne et de Vendée, juillet, 1876).

La noblesse se piquait d'aimer les lettres, et le bel esprit n'était pas déplacé à la cour.

Jusqu'icy, dit Bussy Rabutin, la pluspart des sots de qualité, qui ont esté en grand nombre, auroient bien voulu persuader, s'ils avoient pu, que c'étoit déroger à la noblesse que d'avoir de l'esprit, mais la mode de l'ignorance à la Cour s'en va tantost passée [1].

L'Académie, en admettant les grands seigneurs lettrés, ne faisait que rehausser son prestige. Peut-on critiquer des choix tels que ceux du comte de Bussy Rabutin [2], du marquis de Dangeau [3] ou de Colbert [4]? Certes l'auteur de l'*Histoire amoureuse des Gaules,* le grand seigneur qui nous a laissé le *Journal de la Cour de Louis XIV,* ou le ministre fondateur des Académies des Sciences, des Beaux-Arts et des Inscriptions, ont leur place marquée dans la Compagnie. N'était-il pas de son intérêt d'admettre des hommes éclairés et puissants qui contribuaient par leur crédit à protéger les lettres et les arts? Ainsi le jugeait un contemporain dans le quatrain suivant :

Non, non, messieurs les beaux esprits,
Préférant Colbert à tous autres,
Vous ne vous estes point mespris,
Ses écrits valent bien les vostres.

Segrais n'a donc pas raison quand il jette ce cri d'alarme :

Les gens de qualité, dit-il, que l'on introduit dans l'Académie Françoise en si grand nombre lui font grand tort. Il faut qu'il y en ait, mais le nombre devroit être fixé à sept ou huit, et les autres Académiciens devroient être choisis dans toutes sortes de belles littératures [5].

Que ces Académiciens choisis dans toutes sortes de belles

1. Bussy Rabutin. *Mémoires,* t. II, p. 394. Édition Lalanne.
2. Reçu en mars 1665.
3. Reçu le 14 janvier 1668.
4. Reçu le 22 avril 1667.
5. Segrais. *Mémoires,* p. 10.

littératures s'appellent Mézeray, Scudéry, Doujat, Pellisson, Péréfixe, Gilles Boileau, Segrais et Furetière, la colère de Segrais contre l'invasion de la noblesse pourrait se justifier; elle porte à faux lorsqu'il souhaite la bienvenue à une pléïade d'écrivains, protégés de Chapelain, dont les épigrammes de Racine et de Boileau ont transmis les noms à la postérité.

Le ton précieux a dépassé les traditions de l'hôtel de Rambouillet. Le bel esprit règne partout. On ne lit plus que les romans de La Calprenède et de M^lle^ de Scudéry ou les longs poèmes épiques; le théâtre fait parler les héros de l'antiquité en héros de roman; la poésie célèbre la galanterie sous toutes les formes. Ménage, Saint-Amant, Benserade, Cotin, Scudéry, parmi les poètes, se partagent la faveur du public. A leur tête est Chapelain.

Dans son *Histoire de la Société Française au* XVII^e^ *siècle,* Victor Cousin nous donne un portrait de Chapelain bien différent de celui que nous dépeint Despréaux, c'est un Chapelain d'avant la *Pucelle :*

« Excellent grammairien, d'une érudition solide et presque universelle, écrivain d'une correction et d'une fermeté peu commune, et, du moins en prose, d'une simplicité qui contrastait avec le style prétentieux et maniéré de l'époque, » Chapelain est regardé par les beaux esprits comme leur juge. Le rang qu'il occupe à l'hôtel de Rambouillet, la considération qui l'entoure aux Samedi de M^lle^ de Scudéry, lui donnent une influence considérable à l'Académie. A l'égal de Conrart, il a contribué à sa formation. Chargé par Richelieu de dresser le plan d'un dictionnaire et de grammaire d'Académie, il rédige la critique du *Cid* en sachant tenir la balance égale entre les deux partis. Chapelain, loué sous toutes les formes, adulé même, retrouve à l'Académie les habitués de la rue Saint-Thomas-du-Louvre ou les familiers du Samedi de la *divine Sapho.*

Il s'applaudit d'avoir pour collègues Georges de Scudéry ou Pellisson qui le nommait respectueusement « parmi ses maîtres [1] ».

Une telle situation ne peut-elle égarer l'esprit?

Chapelain, dit M. Cousin, avait les qualités d'un grand critique. Parce qu'il était un critique habile, il se crut un artiste, comme si les poétiques avaient fait un poète, comme si la poésie n'était pas un souffle divin [2].

Cette erreur fit naître la *Pucelle*, et ses funestes conséquences pour l'Académie.

Le poème si attendu, si vanté, « ne fut qu'un feu de paille [3] ». Il eut de suite des détracteurs parmi les beaux esprits. Gilles Boileau s'en moqua, Ménage le trouva détestable et ne se gêna pas pour le dire ouvertement.

Chapelain fut assez sage pour ne pas répondre aux railleries. Pardonnant au frère aîné de Despréaux, il soutint sa candidature contre le triumvirat de Ménage, de Pellisson et de M^lle^ de Scudéry [4] qui refusaient à Boileau « honneur et probité ».

Que n'eut-il toujours cette modération! Comment en avoir? « Chapelain n'en impose plus qu'à quelques gens [5]. »

1. Marcou. *Étude sur Pellisson*, p. 140. Paris, Didier, 1859. — Pellisson fut reçu le 17 novembre 1653. Le commerce littéraire qu'entretenait Pellisson avec certains Académiciens lui avait suggéré l'idée de faire l'histoire de l'Académie Française. L'ouvrage achevé, il en fit la lecture. L'Académie, « par un mouvement spontané de reconnaissance et d'estime qui prévint le jugement du public, assura à l'auteur la première place vacante d'Académicien et lui donna, dès ce jour, le droit d'assister aux séances et d'y opiner ». Marcou. *Étude sur Pellisson*, p. 90 et 93.

2. V. Cousin. *La Société française au XVII^e^ siècle*, t. II, p. 108 et suiv. Paris, Didier, 1858.

3. Tallemant. *Historiettes*, t. II, p. 489.

4. Gilles Boileau fut élu au mois de mars 1659. Voir pour les détails sur cette candidature et les intrigues qui y donnèrent lieu : Pellisson et d'Olivet, *Histoire de l'Académie*, t. II, p. 408; une Lettre de Chapelain à Huggens de Zulikem. *Lettres de Chapelain*, éditées par M. Tamizey de Laroque, t. II, p. 33; et deux lettres de Pellisson à Séguier. *Bulletin du Bibliophile*, année 1859.

5. Tallemant. *Historiettes*, t. III.

La *Pucelle* est attaquée de toutes parts. Linière commence l'escarmouche, Despréaux continuera l'attaque; la déroute est imminente.

« Le premier poète du monde pour le genre héroïque » a une planche de salut, son crédit officiel. Chapelain avait une conduite habile; il s'était attiré tour à tour les bonnes grâces de Richelieu et de Mazarin. C'est à lui que Colbert s'adresse en 1662 pour désigner les gens de lettres jugés dignes de la munificence royale.

Cette liste de pensions porte les jugements les plus complaisants pour les auteurs qui défendent l'oracle de la littérature et son École. Tous ces écrivains, entrés à l'Académie à des époques plus ou moins rapprochées et sous les mêmes auspices, ont pour mission de soutenir le goût du jour contre un esprit malin. Cet esprit de critique fin et railleur, né dans les salons de la bourgeoisie, produit Molière, Racine et Despréaux. Les défenseurs de la *Pucelle* formeront une phalange compacte et opposeront à leurs ennemis une barrière infranchissable.

Quels titres ces fidèles disciples du poète, « le plus renté des beaux esprits, » peuvent-ils faire valoir?

L'abbé François Tallemant [1], avant de traduire Plutarque, n'a pas, selon le précepte d'Horace, bien examiné

Quid ferre recusent
Quid valeant humeri.

La postérité connaît en lui seulement « le sec traducteur du français d'Amyot ».

L'abbé Cotin [2], malgré son défenseur l'abbé d'Olivet, ne

1. Élu en 1650. D'une vanité très grande il exhala ainsi sa bile, lors de l'élection de Furetière le 15 août 1662: « Furetière, écrit-il, s'avisa d'être de l'Académie, et comme il avait beaucoup d'amis, il fut reçu. » Francis Wey, article sur Furetière. *Revue contemporaine,* année 1852, t. III, p. 62. — Tallemant n'était pas bon prophète, il ignorait en Furetière l'auteur du *Roman bourgeois* et des *Factums.*

2. Élu en 1655.

fera pas oublier le *Trissotin* des *Femmes savantes;* ses sermons, où l'on était assis à l'aise, ne sont pas supérieurs à ceux de l'abbé Cassagnes [1], » qui prêche fort mal » d'après le *Sorberiana*.

Paul Tallemant [2] a composé une bluette sur le *Voyage de l'Isle d'amour,* commentaire de la *Carte du Tendre*, et cela suffit pour lui ouvrir les portes de la Compagnie à l'âge de 24 ans.

Claude Boyer [3] est, selon Chapelain, un poète de théâtre qui ne le cède qu'au seul Corneille.

Pourtant, dit l'abbé d'Olivet, il a travaillé pendant cinquante ans pour le théâtre, sans que la médiocrité du succès l'ait rebuté, toujours content de lui-même et rarement du public.

Même aveuglement pour Michel Le Clerq [4], auteur d'une tragédie, la *Virginie Romaine*, et d'une mauvaise traduction de la *Jérusalem délivrée* du Tasse. Chapelain le préférera à Jean Regnault [5], sieur de Segrais, dont les églogues sont fort goûtées.

Lorsque je demandai à être reçu de l'Académie, écrit Segrais, il se trouva plutôt porté à favoriser M. Le Clerq que j'avais pour compétiteur qu'à me donner sa voix; cela n'empêcha pas que je ne fusse reçu.

Homme habile, Chapelain s'empresse de désavouer le rôle qu'il a joué en écrivant à Huet, le 17 juin 1662 :

Pour nouvelle, je vous diray que nous venons de recevoir M. de Segrais dans nostre Compagnie en la place de M. de Bois Robert. Cela s'est passé avec honneur et je n'ay pas eu sujet de me repentir des soins que j'ay pris pour cela, et des offices que j'y ay rendus à son mérite [6].

1. Élu en 1661.
2. Élu en 1666.
3. Élu en 1666.
4. Élu en 1662.
5. Élu en 1662.
6. *Lettres de Chapelain,* Édition Tamisey de Laroque. Pars, 1880, t. II, p. 239.

Ces petits ressentiments doivent s'évanouir pour soutenir la lutte contre l'ennemi commun.

Le ton précieux règne encore dans les salons de la Grande Mademoiselle, de la duchesse de Longueville et de madame de Scudéry; Chapelain, Ménage et Benserade en sont les oracles; les gazettes de Visé et de Robinet célèbrent à l'envi leurs succès. Ce n'est plus cependant qu'une gloire à son déclin.

Molière, Racine et Boileau commencent à relever le bon sens du public au détriment de ces auteurs démodés. Le vieux parti, justement irrité des succès de l'École naissante, s'unit dans le malheur commun pour reconquérir à tout prix une réputation chancelante. De là cette lutte désespérée qui va durer jusqu'à la fin du XVII[e] siècle et ne fera que s'aggraver par la *querelle des Anciens et des Modernes*.

Puissante à l'Académie par le nombre, la coterie de Chapelain dédaignera Molière [1]. *Les Femmes Savantes* et *les Précieuses Ridicules* ne doivent pas avoir droit de cité dans le dernier refuge de la préciosité.

Si les succès de Racine ne portent pas ombrage, les partisans de Chapelain écarteront à tout prix le satirique Despréaux et lui feront sentir le poids de cette exclusion par les élections successives de Quinault [2], de Charles Perrault [3] et du vieux Benserade [4].

1. Après le succès des *Femmes Savantes*, les amis de Molière le persuadaient de renoncer à sa profession de comédien pour se livrer entièrement aux lettres. L'Académie lui offrait une place à ce prix. Boileau fut chargé de la négociation : « Votre santé, lui dit-il, dépérit parce que le métier de comédien vous épuise ; que n'y renoncez-vous? — Hélas! lui répondit Molière en soupirant, c'est le point d'honneur. — Et quel point d'honneur? répliqua Boileau. Quoi! vous barbouiller le visage d'une moustache de Sganarelle pour venir sur un théâtre recevoir des coups de bâton, voilà un beau point d'honneur pour un philosophe comme vous. » — TASCHEREAU. *Vie de Molière*, p. 286. Paris, Ponthieu, 1825. — *Mémoires sur la vie de Jean Racine*, par Louis RACINE. Lausanne, 1747.

2. Reçu le 21 mars 1670.

3. Reçu le 23 novembre 1671.

4. Reçu le 17 mai 1674.

Racine n'a que des envieux, Boileau par ses satires s'est fait bien des ennemis. Les victimes de Despréaux ont des protecteurs à la Cour et le plus puissant est le duc de Montausier. L'époux de Julie d'Angennes s'honore de défendre les poètes qui ont fait jadis l'ornement de l'hôtel de Rambouillet. C'est à ces beaux esprits qu'il doit la *Guirlande de Julie*. Aussi ne peut-il souffrir les attaques de Boileau qu'il menace « d'aller rimer à la rivière ». Cet homme vertueux est ennemi de la médisance, mais loin de partager l'aveuglement des précieux et des précieuses, il ne sait pas mauvais gré à Molière de le peindre dans le *Misanthrope*.

Modération qu'auraient dû suivre les Académiciens, disciples de Chapelain. Que n'ont-ils imité aussi la sage retenue de leur secrétaire perpétuel Conrart !

Tallemant des Réaux, dont la médisance est connue, lui reproche bien « d'avoir introduit le premier le désordre et la corruption à l'Académie [1] ».

Le crime de Conrart aurait été de faire recevoir son parent Bazin de Bezons à la place de Séguier. S'il préférait l'avocat général Salomon de Virelade au Grand Corneille, il avait pour excuse le règlement formel qui exigeait de tout candidat le domicile à Paris.

« Conrart, dit Segrais, avait un goût et une délicatesse merveilleuse pour la perfection de notre langue [2]. » Cette renommée était si grande qu'on le consultait de tous les points de la France ; les littérateurs et les savants étaient ses protégés. C'est lui qui donna Fléchier à M. de Montausier, c'est lui qui produisit Pellisson [3].

Si, en matière d'élections, il n'abusa pas de cette réputation méritée, s'il garda ce *silence prudent*, peut-on le lui reprocher ? Un génie va briguer une place à l'Académie. Ce

1. Tallemant. *Historiettes*, t. III, p. 3. Édition Techener.
2. Segrais. *Mémoires*, p. 223.
3. R. Kerviler. *Valentin Conrart*, p. 123.

n'est pas à Chapelain, protecteur des Tallemant, des Cassagnes, des Cotin, des Boyer et des Le Clerq que s'adresse le candidat, mais à Conrart. Conrart sera, pour ainsi dire, le parrain de Bossuet.

Jacques-Bénigne Bossuet, évêque de Condom, vient de prononcer les oraisons funèbres de la reine d'Angleterre et de la duchesse d'Orléans, morceaux d'une rare éloquence qui ont enthousiasmé la Cour et la Ville. On avait songé à lui pour remplacer Hardouin de Péréfixe.

Des motifs de convenance, dit le cardinal de Bausset, firent choisir François de Harlay, qui lui avait succédé à l'archevêché de Paris[1].

L'attente ne fut pas longue. Daniel Hay du Chastelet, abbé de Chambon, mourut le 26 avril 1671. Aussitôt les amis de Bossuet le prient vivement de briguer la succession. Bossuet, récemment nommé précepteur du Dauphin, craint que ses nouvelles fonctions ne l'empêchent de participer aux travaux de l'Académie. Cédant enfin aux avis pressants, il écrit une première lettre à Conrart le 15 mai 1671. Le secrétaire perpétuel y souhaite des changements, et, huit jours après, Bossuet envoie la lettre suivante :

A Saint-Germain-en-Laye, le 22 may 1671.

Plusieurs de mes amis de la Cour qui sont aussi de l'Académie m'ont témoigné souhaiter de me voir remplir la place qui vaque par la mort de M. l'abbé de Chambon et m'ont voulu persuader qu'on me l'accorderoit volontiers, si je faisois connoître que je le désire. Vous pouvés mieux que personne répondre de mes sentiments là-dessus, vous, Monsieur, qui estes le plus ancien de mes amis que j'ay dans cette compaignie, et à qui j'ay fait tant de fois paroître l'estime que j'ay pour elle. *Je sçais aussi que vous m'avés fait l'honneur de parler de moy en cette occasion d'une manière très obligeante.* Ces raisons et la considération particulière où je sçais que vous estes dans ce corps illustre m'invitent à vous supplier de vouloir bien accepter le pouvoir que je vous donne de dire en mon nom ce que vous jugerés nécessaire et convenable. Je seray bien aise de marquer à une si célèbre

1 *Histoire de Bossuet*, p. 136. Outenin-Chalandre, 1841.

compaignie toute l'estime possible, et, à la réserve de l'assiduité que mes attachements ne me permettent guères, je m'acquitteray avec joye de tous les devoirs qui pourront satisfaire le corps et les illustres particuliers qui le composent. Je ne vous dis rien pour vous-mesme puisque vous sçavés, il y a longtemps, combien sincèrement je vous honore et avec quelle passion je suis,

Votre très humble serviteur,

V. Bénigne, *évêque de Condom*[1].

On raconte que l'Académie abrégea en sa faveur les formes et les délais ordinaires. L'élection put avoir lieu à la fin du mois de mai, et, le 8 juin 1671 [2], Bossuet, remerciant la Compagnie « sembla se plaindre d'avoir été privé, par cette bonté particulière, des secours qu'il aurait pu espérer de la méditation et du temps pour parler dignement de sa reconnaissance [3] ».

L'entrée de Bossuet à l'Académie est comme un point d'arrêt dans cette évolution que la coterie de Chapelain veut donner à la Compagnie. Sorte de trêve où le bon sens dominant fait admettre successivement Racine, Fléchier et Huet. Événements glorieux dont ne fut pas témoin le chancelier Séguier. Le Protecteur mourut le 28 janvier 1672.

1. Cette lettre a été publiée par M. Floquet. *Bossuet précepteur du Dauphin*, p. 160. Paris, Didot, 1864. — M. Dantier, dans une *Étude sur les Correspondances de Bossuet* (*Revue du Correspondant*, 10 avril 1878), cite cette lettre comme inédite. Il l'aurait trouvée dans les manuscrits du *British Museum* de Londres. Quatorze ans auparavant, M. Floquet en avait eu connaissance et M. Nourrisson l'avait aussi insérée dans un volume, *Portraits et Études*, Paris, Didier, 1863.

2. *Gazette de France* du 20 juin 1671.

3. De Bausset. *Histoire de Bossuet*, p. 136.

CHAPITRE III

COLBERT

(1672-1683)

Services que Colbert rend à l'Académie. — Son influence sur les élections. — De quelle nature sont les candidats qu'il présente. — Huet et Fléchier protégés par le duc de Montausier. — Les gens de qualité Académiciens et l'opinion de Bussy Rabutin.

A la mort de Séguier, l'Académie est de nouveau sans Protecteur et sans asile. Situation pénible qui ne sera pas de longue durée. Louis XIV, appréciant le mérite du docte corps, lui fait savoir que le Protectorat sera désormais une prérogative royale.

La Compagnie reconnaissante va remercier le Roi, Colbert, en sa qualité d'Académicien, est avec ses collègues. Le monarque aussitôt s'adresse à lui : « Vous me ferez savoir, lui dit-il, ce qu'il faut que je fasse pour ces Messieurs. »

Sans retard le grand ministre écrit le 10 mai 1672 :

Sire, l'Académie Française qui a supplié Votre Majesté de la recevoir en sa protection particulière, demande où elle s'assemblera à l'avenir... Il n'y a que le Louvre ou la Bibliothèque de Votre Majesté. Le Louvre est plus digne et plus embarrassant; la Bibliothèque serait moins digne jusqu'à ce qu'elle fût attachée au Louvre et plus commode.

Le Roi répondit :

Il faut assembler l'Académie au Louvre, cela me paraît mieux quoique un peu embarrassant[1].

Cette faveur insigne montrait les sentiments du souverain à l'égard de l'Académie. Il acceptait le titre de Protecteur pour prodiguer les grâces qu'on lui demanderait, mais il n'entendait pas imposer sa volonté, laissant à son ministre le soin de prendre en main les intérêts de ce corps savant.

Colbert, dit l'abbé d'Olivet, contribua plus que personne à faire connaître l'Académie, à la faire aimer au Roi. Il lui attira la plupart des grâces dont elle fut comblée sous son ministère ; et, non content des grâces qui tombaient sur la Compagnie en corps, il en procura de particulières à tous ceux des Académiciens dont la fortune ne répondait pas au mérite[2].

Respectueux des principes de l'égalité académique, il s'attacha surtout à être considéré par eux comme un confrère ; il se plaignit vivement de ce que Charpentier, dans une harangue, l'avait appelé *Monseigneur*.

L'intérêt qu'il portait et les services rendus à l'Académie lui donnaient une grande autorité. En a-t-il usé pour influencer les élections de 1673 à 1684? M. Paul Mesnard pense qu'il ne gêna pas la liberté des suffrages[3].

Si l'on examine avec attention les choix de l'Académie, on ne peut partager cette opinion. Les « indiscrètes sollicitations » sont de nouveau à l'ordre du jour.

Le ministre de Louis XIV n'avait pas attendu la mort du chancelier pour se mêler d'élections, d'après ce que raconte Charles Perrault dans ses *Mémoires :*

M. Colbert m'ayant demandé, dit-il, des nouvelles de l'Académie Françoise, dans la pensée qu'il avoit que j'en étois, je lui répondis que je n'en savois point, n'ayant point l'honneur d'être de cette Compa-

1. P. Clément. *Histoire de Colbert*, t. II. p. 230. Paris, Didier, 1875.
2. Pellisson et d'Olivet. *Histoire de l'Académie*, t. II, p. 175.
3. *Histoire de l'Académie Française*. p. 19.

gnie, il parut étonné et me dit qu'il falloit que j'en fusse. « C'est une Compagnie, ajouta-t-il, que le Roi affectionne beaucoup, et comme mes affaires m'empêchent d'y aller aussi souvent que je voudrois, je serois bien aise de prendre connoissance par votre moyen de tout ce qui s'y passe. Demandez la première place qui vaquera. »

Peu de temps après, M. Boileau, frère de M. Despréaux, vint à mourir. Tous les Académiciens à qui j'en parloi ou en fis parler me dirent qu'il falloit avoir l'agrément de M. le Chancelier. L'étant allé trouver à Saint-Germain-en-Laye, il me dit qu'il avoit promis la place que je lui demandois à Mme la marquise de Guiche, sa fille, pour M. l'abbé de Montigny.

A quelques mois de là, M. de la Chambre, médecin très célèbre, vint à mourir. Toute l'Académie résolut de me nommer en sa place; mais M. Colbert me dit que je n'y songeasse pas parce que M. de la Chambre, médecin et fils du défunt, lui en avoit parlé pour son frère, curé de Saint-Barthélemy. Il fallut solliciter puissamment presque tous ceux de la Compagnie, qui me vouloient nommer, de n'en rien faire en leur représentant de quelle conséquence il seroit, qu'à mon occasion, l'intention de M. Colbert ne fût pas exécutée [1].

Avec l'abbé de la Chambre commence la galerie des protégés de Colbert; Perrault le suit de près en 1671.

Le 12 janvier 1673, l'abbé Gallois, rédacteur du *Journal des Savants* et commensal de l'hôtel Colbert, a l'honneur d'être reçu le même jour que Racine et Fléchier.

En novembre 1675, à la mort de Ballesdens, Bossuet appuyait un de ses amis, Géraud de Cordemoy. Le bruit circule à la Cour que le ministre protège un autre candidat, André Félibien, historiographe des bâtiments du Roi et membre de l'Académie des Inscriptions. Bossuet s'en émeut et Colbert lui répond « qu'il ne prend aucun intérêt à la chose et qu'il estime beaucoup M. de Cordemoy [2] ».

Colbert a trop de tact pour dévoiler ses desseins. Il attend une occasion favorable, en 1678, pour faire entrer à l'Académie son fils, l'abbé Colbert, à peine âgé de 24 ans. On s'accorde bien à dire que le récipiendaire était savant et

1. PERRAULT. *Mémoires*, p. 83. Édition Lacroix. Paris, Jouaust, 1878.

2. Voir à ce sujet deux lettres de Bossuet à Huet. *Étude sur Huet*, évêque d'Avranches, par C. TROCHON (*Correspondant* du 25 décembre 1876).

d'une rare éloquence, mais ne l'avait-on pas dit du marquis de Coislin, petit-fils de Séguier? L'opinion publique se méprenait-elle à ces paroles de Racine prononcées à la réception du jeune abbé?

Oui, Monsieur, lui disait-il, l'Académie vous a choisi, car nous voulons bien qu'on le sache, ce n'est point la brigue et ce ne sont point les sollicitations qui ouvrent les portes de l'Académie; elle va elle-même au devant du mérite, elle lui épargne l'embarras de se venir offrir; elle cherche les sujets qui lui sont propres[1].

Cette indépendance de l'Académie, proclamée si haut, était bien illusoire. Le 4 mai 1679, on reçoit l'abbé de Lavau, garde des Livres au Cabinet du Louvre. Ami du maréchal de Vivonne, l'abbé de Lavau avait facilité le mariage d'une fille de Colbert avec le duc de Mortemart. Le Ministre reconnaissant lui donne le choix des récompenses. Le négociateur « choisit de toutes les grâces qu'on lui jetait à la tête, celle qui dépendait le moins de M. Colbert et pour laquelle M. Colbert devait avoir le plus de contradictions à craindre[2] ».

Le titre de Garde des Livres du Cabinet du Roi fut le motif de son élection, et l'abbé Gallois qui le recevait s'en tira par ce compliment :

Il étoit, lui dit-il, de la justice de cette Compagnie d'avoir égard à la charge que vous exercez dans ce Palais où elle a l'honneur de s'assembler, et il étoit raisonnable que les Muses de l'Académie Françoise, ayant été reçues dans le Louvre, les Muses du Louvre fussent aussi représentées dans l'Académie Françoise.

Enfin, le 29 novembre 1683, est élu un commis des bâtiments du Roi, précepteur d'un fils de Colbert, le sieur Barbier d'Aucour, qui passe à la postérité avec ce juge-

1. D'après Louis Racine, cette allusion, faite par son père, à l'empressement de l'Académie de chercher des sujets avait en vue l'élection de Boileau. *Mémoires*, 1747.

2. Pellisson et d'Olivet, t. II, p. 279.

ment de Furetière : « Barbier d'Aucour est un homme qui a deux noms aussi inconnus l'un que l'autre [1]. »

Loin de nous la pensée de prétendre que Colbert méconnaissait le véritable talent. Celui qu'on a appelé « le Protecteur des Lettres » était trop éclairé pour suivre une telle voie. Ami de Boileau, Colbert comblait aussi Racine de ses bienfaits; le poète, par reconnaissance, lui dédia sa tragédie de *Bérénice*. Si le ministre ne fait pas ouvertement des démarches pour la candidature de l'illustre tragique qui a toutes ses sympathies, il doit ménager les esprits.

Le Roi protège bien les jeunes poètes et applaudit à leurs succès, mais une société, imbue des idées de l'ancienne Cour, voit avec dépit cette faveur croître de jour en jour. L'Académie partage cette jalousie et affecte de mettre en avant les ennemis de Racine, les victimes de Boileau. « Les Boyer, les Le Clerq, les Benserade, les Cotin, sont ses auteurs favoris, ceux qu'elle produit dans les jours de séance publique, ceux dont les lectures rehaussent l'éclat des grandes solennités [2]. »

En présence de cette attitude, Colbert jugea prudent de garder une neutralité qui devait lui peser.

Moins réservé fut le duc de Montausier. Profitant de la haute situation qu'il avait à la Cour, il dota l'Académie de deux prélats qui lui firent honneur. Chargé par Louis XIV de faire l'éducation du Dauphin, il réunit près de Monseigneur tout ce que la France compte de plus illustre dans les Sciences et dans les Lettres et s'adjoint comme collaborateurs Bossuet, Huet et Fléchier.

L'évêque de Condom fait partie de l'Académie; le sous-précepteur et le lecteur du Dauphin devront être ses collègues.

1. Furetière. *Factums*. — 2e Factum, p. 175. Édition Asselineau.
2. Deltour. *Les Ennemis de Racine*, p. 109.

Fléchier, avant de se livrer à la prédication, a été poète à ses heures; il fut admis comme tel à l'hôtel de Rambouillet. L'avocat Patru s'en souvient quand il écrit au duc de Montausier :

Ses ouvrages parlent assez de sa suffisance, et l'Académie est trop éclairée pour ne pas recevoir à bras ouverts un nourrisson du Parnasse dont elle peut tirer tant de gloire[1].

Huet entretient des relations avec Conrart, Segrais et Mlle de Scudéry; il est l'un des rares défenseurs du poème de la *Pucelle*. Tout entier à ses travaux de la *Démonstration Évangélique*, il décline les honneurs ; « c'est malgré lui et à son corps défendant qu'il entre à l'Académie, victime d'une conjuration ourdie par Bossuet, Pellisson, le marquis de Dangeau et le duc de Montausier[2] ».

Cette élection de deux grands savants pouvait faire croire que l'Académie s'adresserait dorénavant aux gens de lettres, mais l'on n'était plus à l'âge d'or où les Académiciens « ne prétendaient que d'être les témoins de l'usage et de donner des bons conseils pour bien écrire[3] ». Depuis que l'artifice et la brigue avaient fait préférer de médiocres sujets à des hommes d'une renommée incontestée, il fallait soutenir une réputation en décadence et trouver un appui auprès des personnages de la Cour.

Quelques-uns refusent comme le duc de La Rochefoucauld; l'auteur des *Maximes* prétexte « qu'il est si timide, si effrayé d'avoir à parler en public, que s'il voyait six ou

1. Patru. *Œuvres diverses. Lettres*. t. II. p. 309. Paris, Gosselin, 1732. — Une demoiselle du Pré avait recommandé à Bussy Rabutin la candidature de Fléchier. Aussitôt après son élection, Fléchier écrit à Bussy qui n'avait pu y prendre part : « La grâce que Messieurs de l'Académie viennent de me faire en me donnant une des places vacantes de l'Académie me touche sensiblement; mais ma joie n'est point accomplie et je ne me tiens ni bien choisi, ni bien reçu jusqu'à ce que vous ayez la bonté de confirmer mon election. » Bussy, *Correspondance*, t. II, p. 212. Paris, Charpentier, 1858.

2. Huet. *Mémoires*, traduction Nisard, p. 190. Paris, Hachette, 1853.

3. Furetière. *Factums*, t. Ier, p. 164. Edition Asselineau.

sept personnes réunies pour l'entendre il courrait le risque de se trouver mal[1] ».

D'autres acceptent par courtoisie, comme les présidents Rose[2], de Mesmes[3], l'ambassadeur Verjus, comte de Crécy[4], de Novion[5], l'abbé de Dangeau[6]. On applaudissait à cet envahissement de l'Académie par la noblesse, tel le premier président de Dijon, Brulart de Sillery, écrit au comte de Bussy :

Vous voilà bien des gens illustres dans ce Corps et petit à petit la pédanterie y fera place à des camarades dignes de vous.

Le comte de Bussy de lui répondre :

Il est vrai que l'Académie se remplit fort de gens de qualité ; il faut pourtant y laisser toujours un nombre de gens de lettres quand ce ne serait que pour achever le dictionnaire, et pour l'assiduité que les gens comme nous ne sauraient avoir en ce lieu-là[7].

Ce dédain des grands seigneurs devait encore persister dans la suite. Bussy Rabutin écrit, le 19 novembre 1690, à Madame de Sévigné :

Le jour que l'Académie vint faire son compliment au Roi sur la mort de Madame la Dauphine, nous nous trouvâmes une douzaine d'Académiciens à son dîner, comme vous pourriez dire, M. de Paris, le duc de Coislin, Dangeau, l'abbé de Choisy, quelques autres et moi.

1. Huet. *Mémoires*, traduction Nisard, p. 195. — Huet en avait parlé à madame de Lafayette qui approuvait ce dessein. — Madame de Lafayette lui écrivit bientôt d'y renoncer : « M. de La Rochefoucauld vous est sensiblement obligé de l'envie que vous avés de l'avoir dans votre compagnie, mais il vous supplie de vous contenter de cette bonne intention et d'empêcher qu'on ne pense à lui. » C. Henry. *Un Érudit, homme du Monde, homme d'Église et de Cour*, p. 24. Paris, Hachette, 1879.

2. Reçu le 12 novembre 1675. Ce fut sur son initiative que l'Académie fut admise à haranguer le Roi au retour de la campagne de Franche-Comté en 1667.

3. Reçu le 23 décembre 1676.

4. Reçu le 24 juillet 1679.

5. Reçu le 27 mars 1681.

6. Reçu le 26 février 1682.

7. Bussy. *Correspondance*, édition Lalanne, t. III, p. 202. Paris, Charpentier, 1858.

Le Roi, qui aime à parler à M. de Vendôme, lui dit qu'il eût dû songer à être de l'Académie, lui qui se piquait d'avoir de l'esprit. « Moi, Sire, lui répondit-il, je ne m'en pique point, mais ces Messieurs me feraient peut-être grâce ; et puis je ne pense pas qu'il faille aussi avoir tant d'esprit pour cela. — Comment, lui répliqua le roi, il ne faut pas avoir tant d'esprit! Voyez Monsieur l'archevêque, voyez M. de Bussy, et ces autres messieurs, si ces gens-là n'ont guère d'esprit [1]. »

Les pédants se consolent facilement de pareilles ironies. Trop heureux de repousser des hommes tels que Boileau et La Fontaine, ils obéissent au courant du jour qui fait préférer Pradon à Racine ; et, courtisans habiles, ils ont su reconnaître les services que Colbert a rendus à l'Académie en admettant ses créatures.

1. Mme DE SÉVIGNÉ. *Lettres*, édition Monmerqué, t. IX, p. 588. Paris, Hachette, 1862.

CHAPITRE IV

QUERELLE DES ANCIENS ET DES MODERNES

(1683-1695)

Première intervention du roi lors des élections de Boileau et de La Fontaine. — Platitude des Académiciens. — Le duc du Maine et Thomas Corneille. — L'abbé Testu de Mauroy, candidat de Monsieur. — Ménage et le *Mariage in extremis*. — Querelle des Anciens et des Modernes. — L'Académie est un véritable champ de bataille. — Première candidature de Fontenelle (1688). — Triomphe des Anciens. — Deuxième candidature de Fontenelle (1689). — Élection de Fontenelle (2 avril 1691). — La Bruyère et les *Caractères*. — Fénelon élu comme par une sorte de trêve. — Le comte de Pontchartrain et ses candidats. — La Bruyère a besoin de sa protection pour être nommé. — Louis XIV et l'évêque de Noyon. — Il y a trop d'hommes d'Église à l'Académie. — État d'abaissement de la Compagnie. — Jugements sévères portés sur elle.

Un jour Louis XIV, pendant un souper, demanda à Boileau s'il était de l'Académie, Despréaux répondit d'un air modeste qu'il n'était pas digne d'en être. « Je veux que vous en soyez, » répartit le Roi [1].

Colbert était mort le 6 septembre 1683. C'était une occasion pour la Compagnie d'honorer la mémoire de son bienfaiteur en déférant au désir du monarque si nettement exprimé. Boileau, âgé de 48 ans, avait déjà produit une grande partie de ses *Satires* et de ses *Épitres,* le *Lutrin* et

1. Louis Racine. *Mémoires*, t. II, p. 133.

l'*Art poétique*. Que pouvait-on exiger de plus? Beaucoup de ses devanciers avaient été admis sans qu'on leur eût demandé les titres de leurs ouvrages : la réponse aurait été embarrassante. Mais le ressentiment discute la légitimité du droit.

Les victimes du satirique ne pouvaient lui pardonner le ridicule dont il les avait couverts. Ils lui trouvèrent un adversaire. Singulier effet du sort, Boileau devait rencontrer comme concurrent, non pas l'un des champions du vieux parti, mais l'un des représentants de la Nouvelle École. Boileau et La Fontaine se trouvaient en présence.

La Fontaine, qui avait publié le plus grand nombre de ses *Fables* et de ses *Contes*, ne prenait pas part aux bienfaits du roi. Louis XIV, peu sensible au charme de ses *Fables*, ne lui pardonnait pas sa fidélité au malheur depuis la disgrâce de Fouquet. La licence de ses *Contes*, qui l'avait mis en faveur auprès des coquettes, effarouchait la pudeur. Les Académiciens ne voulaient pas de cet *Arétin mitigé* [1].

Depuis sept ans [2], le fabuliste avait brigué sans succès l'honneur de devenir leur confrère. Sortant de son indolence habituelle, il écrivit à un prélat pour promettre de ne plus composer de semblables écrits [3], et fit auprès de Boileau des démarches inutiles pour le prier de se désister.

La Fontaine trouve un puissant auxiliaire en la personne de Benserade qui, par haine de Boileau, monta une

1. Furetière. *Factums*, t. Ier p. 181.

2. *Ibid.* p. 81. — M. Ed. Fournier ne fait pas remonter si haut la première candidature de La Fontaine. D'après lui, ce fut en 1682, lorsque l'abbé de Dangeau succéda à l'abbé Cotin. Pour soutenir cette opinion il cite une lettre de la Monnoye à un de ses amis : « Quand vous me mandâtes que l'abbé Cotin était mort, je dis tant mieux pour l'Académie; mais sur ce que vous ajoutiez que le célèbre M. de La Fontaine postulait pour être reçu à sa place et qu'on lui avait donné l'exclusion, je dis : tant pis pour l'Académie. » *Notice sur La Fontaine*, p. 39. Paris, Laplace Sanchez, 1877.

3. Walckenaer. *Histoire de La Fontaine*, p. 329 — d'après Ch. Perrault. *Vie des hommes illustres.*

cabale en sa faveur. Le jour de l'élection, le président Rose jeta sur la table un volume des *Contes* en s'écriant : « Il vous faut un Marot. — Et à vous, une marotte! » repartit Benserade.

On vota au milieu de l'émotion générale. La Fontaine eut seize voix et Boileau sept.

L'habitude était alors de procéder à trois scrutins : 1° Le *scrutin par bulletins* où chaque Académicien votait pour son candidat; 2° Le *scrutin de proposition* avait pour but de présenter au roi le candidat qui avait obtenu la majorité. Une fois que le roi avait agréé le sujet, l'Académie passait à un troisième scrutin dit *scrutin d'élection* qui n'était que de pure forme[1].

Aussitôt après l'élection, Doujat, délégué de l'Académie, alla s'informer auprès du roi si l'on procèderait à un troisième tour de scrutin; mais le monarque, très mécontent de l'échec de Boileau, répondit avec humeur : « Je sais qu'il y a eu de la cabale et du bruit à l'Académie. » Et

1. « A cette époque, dit M. Servois, une élection se composait de trois scrutins successifs; non point de deux seulement, comme on le croit en général. Lorsque les noms des candidats proposés soit par le directeur, soit par d'autres Académiciens, avaient été discutés à loisir, chacun inscrivait son vote sur un bulletin. Le directeur, le chancelier et le secrétaire, assistés d'un membre désigné par le sort, les ouvraient hors de la salle de réunion, puis faisaient connaître à la Compagnie le nom qui avait réuni la pluralité des voix, tenant secrets les noms des candidats les moins heureux. C'est alors que l'on soumettait l'élu de la majorité à un scrutin par boules, en vue duquel chaque Académicien avait reçu, à l'avance, une ballote noire et une ballote blanche, et que les procès verbaux nomment tantôt le premier scrutin, bien qu'il fût en réalité le second, tantôt le scrutin de proposition. Ce vote était suivi, dans une séance ultérieure, d'un autre scrutin par ballotes, qui était la dernière épreuve, et qui s'appelait dans les procès verbaux, soit le second scrutin, soit le scrutin d'élection. Le scrutin préparatoire qui se faisait par bulletins était le plus intéressant, car il mettait fin à la compétition des concurrents. Au scrutin de proposition, les Académiciens dissidents avaient presque tous désarmé, sinon tous. Le candidat n'obtenait guère que des boules blanches. Le public considérait dès lors l'élection comme achevée, et les gazettes en annonçaient le résultat comme définitif. » — *La Bruyère. Œuvres.* Édition Régnier. Paris, Hachette, 1866. Notice sur la Bruyère par M. Servois. p. CVIII.

comme Doujat s'efforçait de démontrer que les suffrages s'étaient exprimés librement, le roi répliqua : « Je ne suis pas déterminé, je ferai savoir mes intentions à l'Académie. »

Ce fut un coup de théâtre qui mit la Compagnie dans un grand embarras. Devant cette volonté si ferme du roi, les Académiciens devaient faire taire le ressentiment que les épigrammes de Boileau avaient dû laisser au fond du cœur. Après la mort de Bazin de Bezons, Despréaux fut élu à l'unanimité, il n'eut pas une seule boule noire [1].

Cette élection de Boileau, qui devait être un acte d'équité, fut seulement un acte de courtisanerie.

On s'empressa d'en faire part au Roi. Louis XIV dit aussitôt « que ce choix lui était agréable et serait approuvé. Vous pouvez, ajouta-t-il, recevoir La Fontaine, il a promis d'être sage. »

La Fontaine fut reçu le 2 mai 1684 [2]. Boileau, qui était alors à l'armée de Flandre en qualité d'historiographe,

1. D'Alembert. *Éloge des Académiciens.* Édition de 1779.

2. Perrault nous fait le récit de cette séance dans une lettre qu'il écrit à Huet le 18 juin 1684 : « M. de La Fontaine vint prendre séance dans l'Académie le 2 may qui étoit un mardi... Sa harangue me parut fort spirituelle et plut beaucoup, quoiqu'il la lût assez mal et avec une rapidité qui ne convenoit nullement à une harangue.

Après que M. de La Chambre lui eût répondu avec beaucoup de gravité et de dignité, il lut une pièce de vers en forme d'épître qu'il adresse à Madame de la Sablière où il fait une description de sa vie et de ses mœurs, en un mot une confession naïve qui fut fort bien reçue et qui venoit bien après ce qui s'étoit passé sur sa réception.

. . . . . .

Pour ce qui est du dénouement de l'aventure de M. de La Fontaine, il s'est fait fort au moyen de l'obligation où l'on a été de demander l'agrément de M. Despréaux : car en le demandant, le Roi dit de lui-même qu'il falloit recevoir M. de La Fontaine et qu'il lui *donnoit son agrément*. Mais sur le fait de M. Despréaux il y eut quelque mouvement et quelque petite chaleur dans la Compagnie, sur ce que quelques-uns de MM. les Académiciens de la Cour vouloient, soit pour obliger M. Despréaux, soit pour donner des marques de leur pouvoir, que le second scrutin se fît le jeudi suivant, contre l'usage ancien, qui a toujours mis une huitaine entière entre les deux scrutins; et cela, disoient-ils, afin qu'il fût reçu avant le départ de la Cour. Cela

prononça son discours de réception le 1er juillet suivant [1].

En perdant sa liberté d'action, l'Académie a mis de côté les sentiments de l'honneur. Tremblant devant la majesté royale, elle est prête à ratifier les caprices du maître ou de tout autre grand personnage de la cour. Ce ne sont plus que cabales et intrigues mises au service des rancunes littéraires, et l'on a peine à voir Racine y jouer un rôle regrettable.

A la mort du grand Corneille, le duc du Maine, âgé seulement de 14 ans, eut l'idée bizarre de vouloir lui succéder; il en fit part à Racine. Thomas Corneille se présentait aussi.

On sait dans quelle étroite intimité Thomas Corneille vécut avec son frère. Témoin des chagrins et des douleurs du grand tragique, il avait vu pâlir cette renommée d'*Horace* et de *Cinna* devant la popularité croissante de Racine. La cause de son frère était la sienne; le *Mercure* devint l'écho de sa critique passionnée et de ses attaques réitérées contre le poète à la mode. Racine s'en souvint en se faisant l'interprète du duc du Maine.

L'Académie accueillit cette proposition avec enthousiasme, et Racine fut chargé de répondre au nom de ses collègues « que lors même qu'il n'y aurait pas de place vacante, il n'y avait pas d'Académicien qui ne fût ravi de mourir pour donner une place au prince légitimé [2] ».

parut ne devoir point être fait ainsi, n'y ayant aucun sujet, ni aucune nécessité d'enfreindre les règlements de la Compagnie, et il fut dit que le second scrutin se feroit à l'accoutumée, c'est-à-dire le lundy d'après, c'est ce qui a été fait et a été trouvé bien fait... M. Despréaux fait présentement ses visites pour la réception et il vint hier céans pour cela. » *Correspondance de Huet.* Bibliothèque nationale, manuscrits français, n° 15189, p. 63.

1. « Il se fit assez justice en parlant de lui sur l'étonnement où il se trouvait de se voir reçu dans l'Académie après les obstacles de toutes natures qui s'y rencontraient. » *Correspondance de Huet.* Bibliothèque nationale manuscrits, fonds français, n° 15189, p. 73. Ce passage se trouve aussi dans une lettre de Perrault à un ami (2 juillet 1684). *Catalogue d'autographes.* Vente Bovet des 19 et 20 juin 1884, n° 686, p. 248.

2. *Nouvelles de la République des Lettres,* année 1685, p. 27.

Nos prédécesseurs, ajoute d'Alembert, étaient autant de Décius prêts à s'immoler pour l'honneur de la patrie.

Louis XIV fut assez sage pour ne pas ratifier la honte d'une pareille décision. Thomas Corneille recueillit la succession de son frère [1].

Racine, en le recevant, loin de faire allusion à l'incident, fit un éloge pompeux du défunt avec qui Thomas avait tant de conformités, et il ajouta : « C'est cette conformité que nous avons eue tous en vue, lorsque tout d'une voix nous vous avons appelé pour remplir sa place [2]. »

Sincérité des langages académiques!

Le jour même où Racine recevait Thomas Corneille (2 janvier 1685), il était obligé d'adresser des compliments de bienvenue à Jean Bergeret, premier commis de Colbert de Croissy et successeur de l'abbé de Cordemoy. La tâche était difficile; le seul mérite du récipiendaire était la protection de la maison Colbert.

Plusieurs Académiciens, lassés de cette entremise des grands seigneurs dans les élections, avaient mis en avant le nom d'un vétéran de l'hôtel de Rambouillet, Gilles Ménage. Par son humeur sarcastique et sa fameuse *Requête des Dictionnaires*, Ménage s'était aliéné les esprits et comptait peu de partisans. Un octogénaire pouvait-il soutenir la lutte, quand MM. de Seignelay, de Croissy, le coadjuteur de Rouen, le duc de Saint-Aignan sollicitaient en personne avec plusieurs dames de la Cour [3]? Ménage succomba et se consola de sa défaite en disant que son élection n'aurait été qu'un *mariage in extremis* [4].

1. Il fut élu le 4 octobre 1684 et reçu le 2 janvier 1685.
2. *Recueil des Harangues de MM. de l'Académie Française*, t. II, p. 163. Paris 1714.
3. *Anti-Baillet*, chap. LXXII.
4. D'ALEMBERT. *Éloges*, t. II, p. 151.

Les indépendants s'indignèrent de cette préférence injuste

> Dont la troupe de Ménage
> Appela comme d'abus
> Au tribunal de Pœbus,

dit hardiment Benserade dans ses *Portraits des quarante Académiciens* lus à l'Académie le jour où Bergeret fut reçu [1].

L'élection de l'abbé de Choisy [2] fait disparaître cette mauvaise impression, mais on a bientôt à déplorer un nouvel acte de bassesse.

Monsieur, frère du Roi, envoie un de ses gentilshommes à l'Académie demander la place du président de Mesmes pour l'abbé Testu de Mauroy, précepteur de ses filles. La Compagnie répond qu'elle aura tous les égards qu'elle doit aux désirs de son Altesse Royale, et Monsieur, surpris d'une telle déférence à laquelle il ne s'attendait pas, s'écrie naïvement : « Est-ce qu'ils le recevront [3]? »

Oui, ils le recevront (le 16 mars 1688) de préférence à Fontenelle; il ne veut se présenter « qu'au cas où ses rivaux n'auront d'autre recommandation que leur propre mérite [4] ».

Collaborateur de son oncle Thomas Corneille au *Mercure Galant*, Fontenelle s'était fait connaître par des critiques écrites dans le ton du bel esprit. Il n'était pas né pour la poésie tragique; sa pièce de l'*Aspar*, représentée en 1680,

1. Pellisson et d'Olivet. *Histoire de l'Académie*, t. II, p. 194.

2. Le 24 juillet 1687. — L'abbé de Choisy venait de publier la relation de son voyage à Siam qui lui ouvrit les portes de l'Académie. L'abbé s'empressa d'écrire à Bussy Rabutin : « Pourriez-vous croire que MM. de l'Académie, tous gens de bon sens et de bon esprit, aient voulu mettre mon nom dans la même liste que le vôtre? Consolez-vous, Monsieur, il faut bien qu'il y ait des ombres dans les tableaux. Les uns parlent, les autres écoutent, et je saurai fort bien me taire, surtout quand ce sera à vous de parler. » — Bussy. *Correspondance*, t. VI, p. 87.

3. Trublet. *Mémoires sur Fontenelle*, p. 38. Amsterdam, 1759.

4. Lettre de Mme de Scudéry au comte de Bussy. Bussy. *Correspondance*, édition Lalanne, t. VI, p. 116.

fut outrageusement sifflée; de dépit il la brûla. Racine ne voulut pas que la postérité ignorât cet échec, et lança contre Fontenelle une mordante épigramme. Le neveu de Corneille avait à prendre une revanche; l'occasion était bonne pour satisfaire sa rancune et sa vanité. Racine et Boileau avaient un culte pour les Anciens, il embrassa le parti des Modernes.

La querelle épique des Anciens et des Modernes était une réaction contre l'admiration un peu excessive que la Renaissance avait témoignée pour les écrits de l'antiquité. A cette époque, Ronsard et ses disciples voulaient doter notre langue de néologismes d'un goût douteux. Les poètes de l'école de Marot combattirent cette invasion, et leur œuvre fut continuée par Malherbe.

Les commensaux du Palais-Cardinal crurent bon de continuer la campagne en marquant leur dédain pour les auteurs anciens. Ce dédain était dû à l'ignorance de la langue grecque. Il y avait peu d'hellénistes; beaucoup d'esprits lettrés ne connaissaient les écrivains grecs que par des traductions latines et souvent infidèles comme celles de Perrot d'Ablancourt.

Ce fut à l'Académie que la querelle prit naissance. Le 26 février 1635, Bois Robert, prononçant un discours sur la défense des théâtres, « attribuait le mauvais succès de ses pièces à la grande admiration qu'on avait pour les Anciens »; il les attaqua avec violence comme des gens inspirés par le génie, mais sans goût et délicatesse, et compara Homère aux chanteurs des carrefours dont les vers réjouissaient la canaille.[1]

Son ami, Desmarets de Saint-Sorlin, jadis libertin et esprit fort, converti depuis par MM. de Port-Royal, soutenait que les religions païennes ne pouvaient inspirer la poésie

1. H. Rigault. *Histoire de la querelle des Anciens et des Modernes*, p. 79. Paris, Hachette, 1883.

comme le christianisme. Cette idée se retrouve dans son ouvrage des *Délices de l'Esprit* (1658) et son poème de *Clovis* (1673).

Le véritable chef des Modernes est Charles Perrault, le familier de Colbert. Desmarets lui a légué, dans des vers chaleureux, le soin de soutenir la lutte :

> Viens défendre, Perrault, la France qui t'appelle;
> Viens combattre avec moi cette troupe rebelle,
> Ce ramas d'ennemis qui, faibles et mutins,
> Préfèrent à nos chants les ouvrages latins.

Charles Perrault, en acceptant l'héritage, doit venger son frère. Pierre Perrault a fait une critique maladroite de l'*Alceste* d'Euripide. Racine, faisant allusion à de grossières erreurs, « raille la suffisance de ces Messieurs qui ne voulaient tant de mal à Euripide que faute de l'avoir bien lu[1] ». Boileau se met de la partie et lance contre la famille Perrault des traits acérés. Fontenelle relève le gant en publiant le *Dialogue des Morts* et la *Digression sur les Anciens et les Modernes*. D'après lui, les meilleurs ouvrages de Sophocle, d'Euripide et d'Aristophane ne tiendraient guère devant *Cinna, Horace* et le *Misanthrope*. Quant au nom et aux œuvres de Racine, il les passe sous silence.

Le feu est mis aux poudres le 26 janvier 1687. Charles Perrault vient lire à l'Académie son poème du *Siècle de Louis le Grand*. Le parti des Anciens frémit en entendant ces vers :

> La belle antiquité fut toujours vénérable,
> Mais je ne crus jamais qu'elle fut adorable.
> Je vois les anciens sans plier les genoux :
> Ils sont grands, il est vrai, mais hommes comme nous;
> Et l'on peut comparer sans crainte d'être injuste,
> Le siècle de Louis au beau siècle d'Auguste.

Puis ce sont des éloges outrés des poètes contemporains à l'exclusion de Racine, de Boileau et de La Fontaine. Le

1. Racine. Préface d'*Iphigénie*.

coup portait si bien que l'on résolut de prendre une revanche éclatante.

La mort de Furetière, expulsé de l'Académie en 1685 depuis la publication de son Dictionnaire, renouvela les intrigues. Fontenelle se présentait chaudement appuyé par Bussy Rabutin. L'Académie trouva un « esprit mieux fait et plus délicat[1] » en la personne de Jean de la Chapelle, secrétaire des commandements du prince de Conti. Ce poète tragique, dont personne ne citerait un vers, avait fait un ouvrage assez plat sur les *Amours de Catulle et de Tibulle;* si l'œuvre ne brillait pas par la qualité, elle témoignait du moins d'un grand respect pour l'antiquité, et cela suffisait.

Charles Perrault ne le crut pas. Le jour où Jean de la Chapelle fut reçu (12 juillet 1688), il lut une *Epître sur le Génie*, dédiée au compétiteur malheureux du récipiendaire. Le poète y célèbre Corneille et son digne neveu a fait des églogues supérieures à celles de Théocrite et de Virgile.

Telle n'est pas l'idée des Anciens qui luttent de nouveau pour écarter leur adversaire.

Nous avons perdu deux de nos confrères, le bonhomme Doujat et Quinault, écrit Charpentier à Bussy, le 2 janvier 1689; il y a de grandes brigues pour leurs places. On se fait conseiller au Parlement ou maître des Requêtes à moins de bruit. Ne vous prend-il point envie de venir donner votre voix[2]?

Bussy ne quitte pas la Bourgogne et Fontenelle subit une nouvelle défaite.

Le successeur de Doujat fut l'abbé Eusèbe Renaudot, petit-fils du fondateur de la *Gazette de France* et docte hébraïsant; on remplaça Quinault par un diplomate, M. de Callières, l'un des futurs négociateurs de Ryswick.

1. Bussy. *Correspondance,* lettre à Charpentier, édition Lalanne, t. VI, p. 136.
2. Bussy. *Correspondance,* t. VI, p. 196.

Ce fut seulement le 2 avril 1691 que Fontenelle parvint à forcer les portes de l'Académie. Le parti des Modernes remporte une éclatante victoire, grâce à l'absence de Racine. Le poète, en sa qualité d'historiographe, avait suivi le Roi au siège de Mons. C'est Boileau qui lui apprend la nouvelle et Racine lui répond : « Je suis comme vous tout consolé de la réception de Fontenelle, M. Rose partit, fâché de voir, dit-il, l'Académie *in pejus ruere* [1]. »

Le président Rose devait cependant boire le calice jusqu'à la lie. Comme il allait rejoindre le Roi dans les Pays-Bas, il fut chargé par la Compagnie de demander au Monarque la ratification de l'élection [2]. Le troisième tour de scrutin se fit le 23 avril et, le 5 mai suivant, Fontenelle prononça son discours de réception.

Malgré quatre échecs et le peu de succès de ses opéras de *Thétis*, d'*Enée* et de *Lavinie*, Fontenelle entre à l'Académie en véritable conquérant. Il sait à quel auditoire il s'adresse quand il lance ces paroles de défi : « Je tiens par le bonheur de ma naissance à un grand nom qui, dans la plus noble espèce des productions de l'esprit, efface tous les autres noms. »

Il était d'autant plus fier de son triomphe que La Bruyère, selon quelques historiens, s'était présenté contre lui ; Benserade avait si bien mené la campagne qu'il fit échouer l'auteur des *Caractères* [3].

La Bruyère, ancien trésorier de France à la Généralité de Caen, était entré, en 1674, au service de la maison de Condé comme professeur de M. le Duc. Philosophe et observateur, il étudia la Cour et la société, écoutant et pre-

1. 3 avril 1691, Boileau. *Œuvres. Correspondance*, t. IV, p. 101. Paris, Lefèvre, 1821.

2. *Mercure Galant*, 1691, nº d'avril, p. 155.

3. M. Servois, dans sa notice sur La Bruyère (*Œuvres de La Bruyère*. Paris, Hachette, 1865), dit que le procès-verbal de l'élection du 2 avril 1691 ne fait pas mention de la candidature de La Bruyère.

nant des notes, non sur les rôles joués, mais sur les auteurs mêmes [1].

Lorsque son recueil de Réflexions fut assez considérable, il le publia comme une traduction d'un auteur grec sous ce titre modeste : *Les Caractères de Théophraste, traduits du Grec, avec les caractères et mœurs de ce siècle*, 1687.

Dès son apparition, l'ouvrage fit sensation à la Cour et à la Ville. « On le dévorait, dit l'abbé d'Olivet, pour se donner le triste plaisir que donne la satire personnelle [2]. »

Le succès coûta cher à l'auteur, et lui suscita beaucoup d'ennemis et des critiques très vives.

Fontenelle ouvrit le feu dans le *Mercure;* La Bruyère se contenta de lui répondre : « Si les beaux esprits n'approuvent pas mon ouvrage, il me suffit qu'il soit approuvé par les bons esprits et les gens de bons sens. »

Les beaux esprits s'étaient vengés en refusant l'auteur des *Caractères*. La Bruyère se consola de son échec en faisant le portrait de *Théobalde* dans la sixième édition de son livre. Tout le monde reconnut Benserade dans le *Théobalde* « vif et impétueux quoique vieilli et baissé ». L'attaque était si vive que Benserade mourut deux mois après (octobre 1691).

La Bruyère n'hésita pas à briguer sa succession, malgré l'obligation future de prononcer l'éloge de celui qu'il avait rendu ridicule. Les ennemis du candidat trouvèrent, fort heureusement pour eux et pour lui, un puissant auxiliaire en la personne d'un ministre, ami de La Bruyère. Le comte de Pontchartrain demanda la place pour un cousin de sa femme, Étienne Pavillon, ancien avocat général au Parlement de Metz.

Louis Phélypeaux, comte de Pontchartrain, contrôleur général des finances et successeur de Seignelay au minis-

1. Ed. Fournier. *La Comédie de La Bruyère*, p. 70.
2. Pellisson et d'Olivet. *Histoire de l'Académie*, t. II, p. 319.

tère de la marine, était un des plus habiles conseillers du Roi. « Jamais personne, dit Saint-Simon, n'eut tant de connaissance des hommes ni plus de tour à les prendre. Les Académiciens furent si bien pris que le 22 novembre 1691 [1], Pavillon devint immortel sans qu'il y pensât [2].

La Bruyère, malgré l'appui de la maison de Condé, n'obtint que sept voix, et parmi elles, celle d'un Moderne, Bussy Rabutin. Aussi La Bruyère s'empressa-t-il de le remercier :

Les *Altesses* à qui je suis, lui écrit-il, seront informées de tout ce que vous avez fait pour moi. Les sept voix qui ont été pour moi, je ne les ai pas mendiées, elles sont gratuites, mais il y a quelque chose à la vôtre qui me flatte plus sensiblement que les autres.

Bussy, toujours frondeur, lui répond :

Les voix que vous avez eues n'ont regardé que vous ; vous avez un mérite qui pourrait se passer de la protection des *Altesses*, et la protection des *Altesses* pourrait bien, à mon avis, faire recevoir l'homme du monde le moins recommandable [3].

Cette allusion ironique à l'influence prépondérante d'un ministre ne peut convaincre les Académiciens trop heureux d'opposer à La Bruyère un candidat quel qu'il soit.

Ils le montrent bien lorsqu'ils reçoivent Jacques de Tour-

1. *Mercure Galant*, novembre 1691, p. 273.

2. Mlle de Scudéry écrivait à Huet : « M. Pavillon est un fort honnête homme et par-dessus cela cousin-germain de Mme de Pontchartrain. Il est constant qu'il n'y pensait pas, je le sais de certitude. » *Mlle de Scudéry, sa vie et sa correspondance*, par MM. Rathery et Boutron. Paris, Techener, 1876.

Paul Tallemant raconte l'élection en d'autres termes : « L'Académie, dit-il, se trouva balancée entre deux personnes qui partageaient les voix et formaient deux partis que l'on ne pouvait accorder. Je ne sais par quel instinct il me vint dans l'esprit de parler de M. Pavillon, mais dès que je l'eus nommé, il se fit un applaudissement général... Cette élection peu usitée étonna tout le monde, et M. Pavillon, à qui j'en portai la nouvelle, en fut lui-même dans une surprise qui n'est pas croyable. » Paul Tallemant. *Éloge de M. Pavillon*, en tête de ses œuvres. Éditions de La Haye, 1715, et Paris, 1720.

3. Bussy. *Correspondance*, t. VI, p. 516.

reil[1], précepteur du fils de Pontchartrain. C'est un fidèle au culte de l'antiquité, mais il publie des traductions de Démosthène si peu littérales et d'un ton si affecté que Racine s'écrie en le lisant : « Le bourreau! il fera tant qu'il donnera de l'esprit à Démosthène! »

La Bruyère attend patiemment le moment opportun. Cependant à la mort de Pellisson, le 7 février 1693, sa modestie l'empêche de se mettre sur les rangs lorsqu'il apprend la candidature de Fénelon. Un génie s'effaçait devant un autre génie.

Le précepteur du duc de Bourgogne n'avait encore donné au public que le traité de l'*Éducation des filles* et celui du *Ministère des Pasteurs,* mais son esprit brillant, son éloquence et les talents rares qu'il déployait pour assouplir la nature presque sauvage de son royal élève avaient captivé tous les esprits. Les Modernes oublièrent leurs rancunes pour un Ancien si sympathique. Fénelon fut reçu le 31 mars 1693 par acclamation. Seuls deux académiciens ne rougirent pas de lui donner une boule d'exclusion. « Heureusement pour eux, dit d'Alembert, ils seront à jamais inconnus et la postérité ignorera cet affligeant secret dont la publicité nous ferait haïr leur mémoire[2]. »

L'élection de Fénelon était le résultat d'une trêve entre les deux partis belligérants. En sera-t-il de même pour La Bruyère? La faction normande des Modernes, commandée par Thomas Corneille et Fontenelle, fait bonne garde. Il faut se résigner; La Bruyère entrera à l'Académie comme

1. Tourreil avait tellement conscience de cette conduite de l'Académie qu'il ne put s'empêcher de l'avouer dans son discours de réception : « Je ne laisse pas de craindre, dit-il, que le public, pour la première fois, ne se dispense de la soumission dont il se pique envers vous et ne murmure en faveur des illustres concurrents à qui j'ai honte de me voir préférer. » *Recueil des Harangues*, t. II, p. 354.

2. D'Alembert. *Éloge des Académiciens*, t. Ier, p. 306, édition de 1779.

un simple Pavillon ou un simple Tourreil, par l'intervention d'un ministre.

Depuis longtemps La Bruyère connaissait Pontchartrain et s'était attaché à sa fortune. La conformité de goûts pour la retraite les avait rapprochés; l'homme d'État avait pu apprécier les qualités de son ami. La Bruyère détestait la flatterie [1]; ce n'est donc pas à de basses intrigues qu'il faut attribuer la lettre suivante que Jérôme Phélypeaux, fils du ministre, écrivit à l'abbé Renaudot, après la mort de Bussy Rabutin et de l'abbé de La Chambre.

Versailles, 18 avril 1693.

Comme j'ai toujours beaucoup compté sur l'amitié que vous m'avez si souvent témoignée, j'ai cru, Monsieur, que vous voudriez bien faire quelque chose à ma recommandation, et me permettre de vous solliciter en faveur de M. l'abbé Bignon et de M. de La Bruyère pour remplir les deux places vacantes à l'Académie Française. Comme l'esprit et le mérite de ces deux Messieurs ne vous est pas inconnu, et que vous en êtes beaucoup meilleur juge que moi, je ne ferai point ici leur éloge. J'ose me flatter que vous aurez quelque égard à ma recommandation et que vous me donnerez votre voix... etc [2].

L'abbé Jean-Paul Bignon, membre de l'Académie des Sciences à 29 ans, était un prédicateur éloquent; il avait eu l'honneur de prêcher à la Cour l'Avent de 1692, mais son plus grand titre était celui de neveu de Pontchartrain.

L'Académie, fidèle aux traditions, ne pouvait exprimer un refus; en acceptant l'abbé Bignon, elle s'obligeait à prendre l'autre candidat. Ne connaissait-elle pas les sacrifices? Sur les instances réitérées de son secrétaire perpétuel, Régnier-Desmarais, elle élut l'abbé Bignon et La Bruyère le 23 mai 1693.

1. Ed. Fournier. *La Comédie de La Bruyère,* p. 120.

2. Cette lettre, tirée des papiers de Renaudot, conservés à la Bibliothèque Nationale, a été publiée par l'*Athénæum Français,* 3 décembre 1853, 2e partie, p. 1164.

Aussitôt les mécontents crièrent *haro*. Des épigrammes du plus mauvais goût circulèrent dans le public, on y comparait La Bruyère à un zéro et à Furetière [1]. Ce fut pis encore après son discours de réception prononcé le 15 juin. La Bruyère déclare aux Académiciens « qu'il n'a pas fait les visites d'usage pour ne pas effleurer leur liberté par une importune sollicitation ». S'il fait l'éloge de ses collègues, il affecte d'oublier ceux qui lui ont été défavorables ; de violents murmures se font entendre lorsqu'il donne la préférence à Racine dans son parallèle entre les deux grands poètes du siècle.

Thomas Corneille et Fontenelle, piqués au vif, lui répliquent aussitôt :

L'ouvrage de M. de La Bruyère ne peut être appelé Livre parce qu'il a une couverture et qu'il est relié comme les livres. Ce n'est qu'un amas de pièces détachées qui ne peut faire connaître si celui qui les a faites aurait assez de génie et de lumières pour bien conduire un ouvrage qui serait suivi... Ainsi il n'y a pas lieu de croire qu'un pareil recueil, qui choque les bonnes mœurs, ait fait obtenir à M. de La Bruyère la place qu'il a dans l'Académie [2].

En attaquant l'auteur des *Caractères*, le parti normand vise plus haut. Indigné de supporter le joug tyrannique d'un ministre qui, en deux ans, a fait nommer quatre de ses protégés, il veut revenir aux temps heureux où, selon Fontenelle et Perrault, les places n'étaient données qu'au mérite.

Cet appel à la révolte ne trouva pas d'écho à l'Académie ; elle se complaît dans sa torpeur en acceptant Simon de La Loubère, ancien secrétaire d'ambassade et gouverneur du fils de Pontchartrain (25 août 1693). Jamais candidature ne fut mieux travaillée. Deux mois auparavant La Bruyère préparait les esprits en y faisant une allusion discrète dans son discours de réception ; Pontchartrain continua l'œuvre

1. *Chansonnier-Maurepas*, t. VII, p. 431 et 437.
2. *Mercure Galant*, juin 1693, p. 271.

avec tant d'ardeur que l'on chantait dans tous les carrefours :

Messieurs, vous aurez La Loubère,
L'intérêt veut qu'on le préfère
Au mérite le plus certain.
Vous l'aurez, quoique l'on en crie;
C'est un impôt que Pontchartrain
Veut mettre sur l'Académie[1].

Ce furent les beaux jours de la pression électorale et de la candidature officielle en matière littéraire. L'indifférence gagnait les électeurs et les places d'Académiciens allaient être la proie de gens obscurs. Un ancien maître à danser, Goibaud Dubois [2], traducteur de saint Augustin et de Cicéron, les abbés de Caumartin [3] et Charles Boileau [4], devinrent immortels leur vie durant.

Le premier, La Bruyère voulut réagir contre les choix inopportuns de ses collègues. Peu de jours avant l'élection de l'abbé de Caumartin il leur tint ce propos :

Je n'ai pas oublié, Messieurs, qu'un des principaux statuts de cet illustre corps est de n'y admettre que ceux qu'on estime les plus dignes; vous ne trouverez donc pas étrange, Messieurs, si je donne mon suffrage à M. Dacier, à qui même je préférerais Madame sa femme, si vous admettiez parmi vous des personnes de son sexe [5].

Quelle influence pouvait avoir La Bruyère, nouveau venu

1. Lettre de Bourdelot à Nicaise, 26 juin 1693. Bibliothèque Nationale manuscrits français, n° 9,360, t. II, pièce 83.

2. Reçu le 12 novembre 1693.

3. Reçu le 8 mai 1694.

4. Reçu le 19 août 1694.

5. Cette anecdote, racontée par M. d'Ortigue dans le *Journal des Débats* (30 mai 1862), a été reproduite par Sainte-Beuve (*Nouveaux Lundis*, t. Ier, p. 141), et Ed. Fournier. *La Comédie de La Bruyère*, p. 583. Suivant M. Servois (notice sur La Bruyère); *Œuvres de La Bruyère*, édition Regnier. (Paris, Hachette, 1866), le récit ne serait pas exact, mais le fond de l'anecdote est vraisemblable, parce qu'il peut se concilier avec le procès verbal de la séance ainsi conçu : « Les voix s'étant trouvées également partagées, savoir : douze pour M. l'abbé Caumartin, douze pour M. l'abbé Boileau et une caduque, l'affaire a été remise à une autre assemblée conformément aux statuts. »

dans l'Académie, surtout lorsqu'il appuyait la candidature d'un Ancien auprès de Modernes farouches que Boileau venait de comparer à des Hurons et à des Topinamboux?

Comment prendre au sérieux cette proposition de choisir des femmes pour Académiciens? A quoi serait-on réduit, si, dans le sexe fort, il y avait pénurie de candidats? Louis XIV se chargea d'en trouver.

Depuis l'élection de Boileau, le Monarque n'avait recommandé aucun protégé. Indifférent à la lutte des Anciens et des Modernes, il laissait faire pourvu qu'on ne nommât pas des jansénistes et des libertins [1]. L'influence de Pontchartrain piqua sa jalousie; il se rappela qu'il était Protecteur et que l'autorité royale pouvait intervenir dans les choix académiques.

Saint-Simon nous raconte qu'il y avait à la Cour un prélat fort vaniteux, François de Clermont-Tonnerre, évêque de Noyon, dont le Roi s'amusait fort. Louis XIV résolut de le faire Académicien.

> Il ordonna même à Dangeau de s'en expliquer de sa part à l'Académie. Cela n'était jamais arrivé, et M. de Noyon, qui se piquait de savoir, fut comblé; il ne vit pas que le Roi voulait se divertir. On peut croire que le prélat eut toutes les voix sans en avoir brigué aucune, et le Roi témoigna à M. le Prince et à tout ce qu'il y avait de distingué à la Cour qu'il serait bien aise qu'ils se trouvassent à la réception. Ainsi M. de Noyon fut le premier du choix du Roi dans l'Académie, sans que lui-même y eût auparavant pensé; et le premier encore à la réception duquel le Roi eut le soin de convier [2].

Louis XIV avait voulu se divertir aux dépens du nouvel élu; l'abbé de Caumartin, chargé de répondre à l'évêque de Noyon, ne manqua pas de le lui faire sentir dans un discours ironique et insolent [3]. Cette fantaisie du monarque

1. Goumy. *Étude sur l'abbé de Saint-Pierre*, p. 19. Paris, 1853.

2. Saint-Simon. *Mémoires*, édition Régnier, t. II, p. 192. Paris, Hachette, 1879.

3. Voir à ce sujet un article de Sainte-Beuve intitulé : *Une réception Académique en* 1694, d'après Dangeau. *Causeries du Lundi*, t. XI, p. 274. Paris,

rejaillit sur la Compagnie. Six évêques et dix abbés en faisaient déjà partie; l'élection nouvelle d'un homme d'Église fut saluée par ces vers :

Vous dites que l'Académie,
Pour voir jamais sa fin, est trop bien affermie;
Vous le croyez ainsi :
Je le croyais aussi.
Mais puisque les Prélats, malgré la résidence,
A l'envi l'un de l'autre y demandent séance,
Elle périra promptement,
Voici comment :
Il est sûr qu'avant trente années
Elle aura, pour se mettre au comble des honneurs,
Ses quarante places données
A quarante de nos Seigneurs.
Qu'un magistrat, plein d'une sainte bile,
Vienne les obliger d'aller dans leurs châteaux
Visiter leurs troupeaux, leur prêcher l'Évangile.
Comme un coup de fusil écarte les moineaux,
Chacun s'enfuira dans sa ville;
Le Louvre en un moment se verra dégarni,
Et l'Académie assemblée,
S'étant de la sorte envolée,
Il n'en restera que le nid[1].

Voilà où en était le prestige de l'Académie. L'abbé Renaudot déplorait cet état de choses. Jérome Phélypeaux lui répondait :

Je suis bien de votre avis que l'Académie va être une chevalerie du bel esprit, mais je ne crois pas qu'il suffise de la séparer en deux; et outre la congrégation des nobles et des artisans, il faudrait y mettre celle des ignorants qui ne serait pas la moins nombreuse, et je vous dirais bien, si je l'osais, qui je mettrais à leur tête... Vous autres, Messieurs, vous avez renoncé depuis longtemps aux mœurs, à l'esprit et à l'érudition de vos ancêtres[2].

Garnier, et une *Étude sur l'abbé de Caumartin,* par M. René Kerviler. Vannes, Galles, 1876.

1. Vers sur ce que le nombre des Évêques s'augmente de plus en plus dans l'Académie Française. *Recueil de pièces curieuses,* t. III, p. 197. La Haye, Moëtjens, 1695.

2. *Bulletin des comités historiques,* année 1850, t. II, p. 64.

C'est un jeune homme de vingt ans qui tient un pareil langage. Jérome Phélypeaux de Pontchartrain, conseiller au Parlement de Paris à 18 ans et secrétaire d'État de la Marine à 21, doit à son père toutes ses dignités ; il ne craint pas cependant de ranger dans la congrégation des ignorants les protégés du contrôleur général, comme Tourreil et La Loubère, qui ont fait son éducation.

Bien des gens éclairés partagent son avis. Dans un mémoire présenté au Roi en 1696 concernant l'état et les occupations de l'Académie, nous remarquons ce jugement sévère :

> La bonté avec laquelle le Roy a bien voulu se déclarer Protecteur de l'Académie française semble engager Sa Majesté à lui donner quelques moments de son attention pour la tirer du mépris et de l'avilissement dans lequel elle est tombée depuis quelque temps. Cette Compagnie a toujours été et est encore composée de plusieurs personnes d'un mérite distingué dans les Lettres ; mais quelques petits esprits, qui s'y sont introduits, s'en sont, pour ainsi dire, rendus maîtres en l'absence des autres, que leurs différentes fonctions empêchent d'assister régulièrement aux séances, en sorte que les honnêtes se sont piqués à l'envi l'un l'autre de n'y point aller et s'en sont même fait une espèce d'honneur dans le monde. Cela joint au petit nombre d'ouvrages que cette Compagnie a produit, fait croire au public qu'elle est entièrement inutile puisqu'elle ne fait rien[1].

Quel intérêt peut avoir le parti des Modernes à soutenir la dignité de l'Académie? Fontenelle et Perrault ont bien d'autres soucis. Écrasons les Anciens, tel est le mot d'ordre. Ils ont pour eux les salons, le *Mercure* de Visé et le *Journal de Trévoux*. L'Académie est en partie convertie aux idées nouvelles. C'est en vain que La Bruyère dénonce Fontenelle à l'opinion publique comme l'homme à tout faire de la Littérature, qui s'égale à Lucien et à Sénèque ; philosophe

1. Ce mémoire a été publié par M. Édouard Fournier, dans ses *Variétés historiques et littéraires*, t. II, p. 1. Il dit avoir trouvé ce mémoire dans le *Bulletin des sciences historiques* que dirigeait M. Champollion Figeac et qui forme la VII[e] section du *Bulletin Universel* fondé par M. le Baron de Férussac.

et poète tragique qui, dédaigneux des Anciens, se met au-dessus de Platon, de Virgile et de Théocrite[1], Fontenelle est maître de la place. Boileau n'a plus qu'à se retirer sous sa tente. Il assistera à la réception d'un Moderne, mais c'est un Moderne d'un nouveau genre, un Moderne philosophe.

1. Ed. Fournier. *La Comédie de La Bruyère*, p. 577.

CHAPITRE V

INTRODUCTION DE L'ESPRIT PHILOSOPHIQUE

LA COUR DE SCEAUX — LE SALON DE Mme DE LAMBERT

(1695-1715)

Ce que doit être l'Académie au XVIIIe siècle. — Un Académicien philosophe. — L'abbé de Saint-Pierre. — Brigues et cabales. — L'abbé de Chaulieu. — Le marquis de Sainte-Aulaire. — Saint-Simon et les Académiciens peu académiques. — Révolution qui se prépare. — Les salons nouveaux. — La cour de Sceaux. — Le salon de Mme de Lambert. — Son influence sur les élections pendant 25 ans. — La Motte et J.-B. Rousseau. — Bernard de la Monnoye. — Caractère du Protectorat de Louis XIV.

Dans ses *Causeries du Lundi* [1] Sainte-Beuve nous donne un tableau fidèle de l'état de l'Académie à la fin du XVIIe siècle; malgré la longueur de la citation, nous croyons devoir reproduire le passage in extenso :

L'influence des salons sur l'Académie Française, dit-il, et l'importance que reprend cette Compagnie sont un des événements qui signalent l'avènement du XVIIIe siècle.

L'Académie Française n'eut pas en effet une importance égale dans tous les moments de son existence. Elle fut très considérable à son origine, et, dans les premiers temps de son institution, le monde et la littérature, malgré quelques révoltes çà et là, reconnurent en elle la régulatrice et même un tribunal souverain du goût. Mais, trente

1. T. IV, p. 224.

ans après sa fondation, lorsqu'une jeune littérature se fut produite sous Louis XIV, que les Boileau, les Racine, les Molière, et les La Fontaine eussent véritablement régénéré les lettres et la poésie, l'Académie se trouva un peu arriérée et surannée, elle resta telle plus ou moins durant les trente-cinq années dernières du siècle...

Boileau et La Fontaine attendirent longtemps avant d'être de l'Académie, et lors même qu'ils en furent, il y restait beaucoup de gens de l'ancien goût, et il s'en glissait déjà quelques-uns d'un goût nouveau. Fontenelle en fut de très bonne heure, son influence croissante, combinée à celle de La Motte et de Mme de Lambert, contribua à donner à l'Académie quelque chose de ce caractère philosophique qui allait y devenir très sensible durant le XVIIIe siècle, et y releva ce que le rôle grammatical ou purement littéraire aurait eu désormais d'insuffisant.

Il s'écoulera encore beaucoup d'années avant que la régénération de l'Académie ne soit un fait accompli ; l'influence du salon de Mme de Lambert se fera sentir dès l'année 1710, lors de la réception de La Motte. De l'appréciation de Sainte-Beuve retenons seulement l'introduction de l'esprit philosophique dans la Compagnie en 1695. Conquête passagère, il est vrai, et qui n'aura de résultats fructueux qu'après bien des vicissitudes.

C'est un véritable coup d'État que Fontenelle a préparé en faisant élire l'abbé de Saint-Pierre comme successeur de Bergeret, secrétaire du cabinet du Roi [1].

Quels sont les titres du nouvel élu? Ses relations. Il n'a composé encore aucun ouvrage.

Fils d'un bailli du Cotentin, ancien élève des Jésuites, il est le compagnon d'études de Varignon, depuis membre de l'Académie des Sciences. L'amitié de Segrais lui ouvre la maison de Mme de Lafayette où il connaît Nicole.

« Courant sans cesse dans le monde, curieux de tout, s'affairant pour rien, mais se faufilant de préférence avec les gens d'importance et de célébrité comme l'était Fontenelle [2], » il acquiert ses bonnes grâces ; c'est par lui qu'il

1. Reçu le 3 mars 1695.
2. Ed. Fournier. *La Comédie de La Bruyère*, p. 576.

est admis dans le salon de M^me^ de Lambert dont il partage les idées jusqu'à l'exagération; comme aumônier de Madame, il peut compter sur quelques voix par l'entremise des seigneurs de la Cour.

Cependant il est plus qu'un Moderne; « c'est l'un des adeptes les plus silencieux d'une foi nouvelle, née de la querelle des Anciens et des Modernes, la foi au progrès[1]. » C'est, en un mot, l'homme qui n'a d'autre parti que celui de la raison[2].

Mais l'abbé de Saint-Pierre a devancé son siècle; aucun de ses contemporains ne peut le comprendre. Bossuet le compare à « ces docteurs sans doctrine qui, pour toute autorité, ont leur hardiesse, et pour toute science leurs décisions précipitées[3] ». La Bruyère le traite de rêveur dans ses *Caractères,* et Boileau s'indigne de voir l'Académie souffrir dans son sein un aussi grand fou[4].

L'Académie a-t-elle voulu plus tard donner raison au bouillant Despréaux? L'auteur du *Projet de paix perpétuelle* et de la *Polysynodie* se verra, en 1718, exclus à l'unanimité, moins une voix, celle de Fontenelle, pour avoir blasphémé le nom de Louis XIV et démontré que le régime absolu n'était pas le meilleur des gouvernements.

Quoi qu'il en soit, l'élection de l'abbé de Saint-Pierre est le triomphe du parti Moderne[5]. Les Anciens, fatigués de la lutte abandonnent l'arène.

La mort les prive de leurs plus redoutables champions. La Fontaine, La Bruyère et Racine descendent dans la tombe assez à temps pour ne pas voir l'invasion de l'es-

1. Goumy. *Étude sur l'abbé de Saint-Pierre*, p. 21.
2. J.-J. Rousseau. *Confessions*, livre IX.
3. Bossuet. *Sermon sur l'unité de l'Église.*
4. Boileau. Épigramme. *J'ai traité de Topinamboux.*
5. « Pour Fontenelle et les Modernes,dit Sainte-Beuve,c'était un auxiliaire et un renfort; pour les autres ce n'était alors qu'un abbé de cour, de mœurs douces et assez grandement apparenté. » *Lundis*, t. XV, p. 261.

prit nouveau dans la Compagnie. Les vainqueurs, justement émus des commentaires faits par l'opinion publique[1], concluent une sorte de trève en laissant passer de fervents classiques comme Dacier[2], l'abbé Fleury[3], le président Cousin[4]. Valincour[5] aura l'honneur de succéder à Racine, son ami; car « c'est l'homme du monde le plus digne de lui succéder et le plus propre à ne lui point faire un fade panégyrique[6] ».

Ces élections ne relèvent pas l'Académie du discrédit dans lequel elle est tombée. Boileau, le 2 juin 1700, écrivait à son ami Brossette pour le féliciter sur la formation d'une Académie à Lyon :

> Elle n'aura pas grand'peine, ajoute-t-il, à surpasser en mérite celle de Paris qui n'est maintenant composée, à deux ou trois hommes près, que de gens du plus vulgaire mérite et qui ne sont grands que dans leur propre imagination. C'est tout dire qu'on y opine du bonnet contre Homère et contre Virgile et surtout contre le bon sens [7].

Ce jugement sévère est bien justifié lorsque la Compagnie, victime de toutes les machinations, admettra tour à tour qui lui sera imposé.

Elle préfère à J.-B. Rousseau, à Regnard, à Dancourt, à Bayle et à Malebranche, les créatures des princes du sang.

Le duc de Vendôme et le prince de Conti viennent de

1. Après la mort de La Bruyère, Jérôme Phélypeaux écrivait à l'abbé Renaudot le 9 juin 1696 : « J'ai grande envie de savoir qui vous avez choisi pour remplir la place du pauvre La Bruyère; avez-vous pu en choisir un autre que l'abbé Fleury? Plût à Dieu qu'une grande partie de vos confrères lui ressemblassent. Vous ne seriez pas tombés dans les ridicules que vous vous êtes donnés. » *Bulletin des comités historiques*. Année 1850, t, II. p. 82.

2. Reçu le 29 décembre 1695.

3. Élu en juin 1696.

4. Reçu le 15 juin 1697.

5. Élu en mai 1699.

6. Boileau. *Correspondance*. Lettre à Jérôme Phélypeaux, comte de Maurepas, t. IV, p. 265. Édition Lefèvre, 1821.

7. Lettre de Boileau à Brossette. Auteuil 2 juin 1700. Charavay, *Catalogue d'autographes*. Vente Sensier des 11 et 12 février 1878, n° 505, p. 73.

faire recevoir Jean Galbert de Campistron [1], versificateur médiocre, mais dont les tragédies eurent un grand succès grâce à l'habileté de la mise en scène. Ils imposent ensuite l'abbé Gaspard Abeille [2] causeur plein d'entrain et diseur de bons mots. Une épigramme de J.-B. Rousseau le représente comme un homme d'une réputation décriée ; d'Alembert, prenant sa défense, dit « qu'au milieu d'une société d'hommes qui lui étaient supérieurs par le rang, il ne sortit jamais de la circonspection. On ne peut lui faire qu'un seul reproche, ses ouvrages dramatiques ne sont pas d'excellents modèles pour les poètes [3] ».

A la mort de Charles Perrault, les princes, encouragés par leurs derniers succès, sollicitent pour l'abbé de Chaulieu, poète aimable et plein de verve, mais négligé dans la forme. Chaulieu « a rimé et chansonné, au milieu de la joie et des plaisirs, mille folies aimables chères à la Société du Temple et à la Cour de Sceaux ». Son élection paraît donc assurée.

Le Roi, fidèle à cette règle d'écarter de l'Académie les jansénistes et les libertins, ne veut pas de cet Anacréon moderne, compagnon des débauches du grand prieur de Vendôme. Il fait venir le Directeur en exercice, Tourreil, et lui ordonne de chercher un autre candidat. Le jour de l'élection, Tourreil déclare à la Compagnie que le président de Lamoignon se présente [4], et d'un commun accord, le candidat fut élu. Aussitôt le prince de Conti va se plaindre au magistrat qui lui assure n'avoir jamais rien demandé, d'ailleurs il n'y a rien de plus

1. Reçu le 16 juin 1701.
2. Reçu le 11 août 1704.
3. D'ALEMBERT. *Histoire des membres de l'Académie*, t. III, p. 400.
4. Chrétien-François de Lamoignon, président à mortier au Parlement de Paris, était lié avec Bourdaloue, Regnard, Racine et Boileau. Ce dernier lui adressa sa sixième épître.

aisé à lui donner satisfaction en refusant cette dignité[1].

On s'explique peu ce refus de la part de Lamoignon qui accepta plus tard de faire partie de l'Académie des Inscriptions. Boileau prétend que c'est par peur « d'avoir à louer Perrault, l'ennemi de Virgile et de Cicéron[2] ».

Après un tel affront, l'Académie est heureuse de se tirer d'un mauvais pas en élisant « très prudemment » le coadjuteur de Strasbourg, M. de Rohan, que lui impose le Roi[3].

Cette manifestation de l'autorité royale, qui s'est montrée seulement deux fois en vingt ans, doit faire réfléchir les esprits les plus audacieux. Certes nul ne peut espérer le succès dans une entreprise où ont échoué les princes du sang. Une femme osera cependant affronter le danger.

M^me^ de Lambert réunit dans son salon une société choisie où l'on compte déjà trois Académiciens, Fontenelle, l'abbé de Saint-Pierre, et l'avocat Louis de Sacy qu'une traduction de Pline justement estimée avait fait élire récemment[4]. Le marquis de Sainte-Aulaire venait s'y reposer des distractions de la Cour de Sceaux. Des liens plus étroits que ceux de l'amitié l'unissaient à la nouvelle Arthénice. Son fils était le gendre de M^me^ de Lambert. Jouissant d'une certaine renommée en littérature, le marquis faisait des petits vers qu'il refusait de livrer à la publicité; il était poète et passait pour tel aux yeux du public.

De concert avec M^mes^ de Croissy et de Ferriol, M^me^ de Lambert se mit en tête d'en faire un Académicien. Le crédit de ces dames à la Cour avait gagné beaucoup d'immortels; de leur côté, le prince de Conti et M^me^ de Montespan opposaient quelque résistance en faveur de l'abbé Dubos et du

1. Barbier. *Dictionnaire des anonymes*, t. II, p. 499. Extrait d'un manuscrit de l'abbé Goujet.

2. Lettre à Brossette du 3 juillet 1703.

3. Il fut reçu le 31 janvier 1704.

4. Reçu le 27 mars 1701.

marquis de Mimeures[1] ; on eut facilement raison de ces obstacles. La grande difficulté était de convertir Boileau.

Le satirique, dans une lettre adressée au marquis de Mimeures, raconte les démarches que l'on fit auprès de lui.

Plusieurs gens de conséquence m'avaient écrit en faveur de M. de Sainte-Aulaire ; mais par malheur pour lui, dans l'intention de me faire mieux concevoir son mérite, on m'avait envoyé un poème de sa façon très mal versifié, où en termes assez confus, il conjure la volupté de venir prendre soin de lui pendant sa vieillesse et de réchauffer les restes glacés de sa concupiscence[2]. Voilà en effet le but où tend ce beau poème. Quelque bien qu'on m'eût dit de lui, j'avoue que je ne pus m'empêcher d'entrer dans une colère contre son ouvrage. Je le portai à l'Académie où je le laissai lire à qui le voulut, et, quelqu'un s'étant mis en devoir de le défendre[3], je jouai le vrai personnage du *Misanthrope* dans Molière, ou plutôt j'y jouai mon propre personnage, le chagrin de ce *Misanthrope* contre les méchants vers ayant été, comme Molière me l'a confessé plusieurs fois lui-même, copié sur mon modèle. Ensuite on procéda à l'élection par billets : et bien que je fusse le seul qui écrivis votre nom dans mon billet, je puis dire que je fus le seul qui ne parut point honteux et déconcerté[4].

Abandonné par Huet, Malézieu, l'abbé Genest et Dacier, le vieux Caton resta seul sur la brèche, se posant en cham-

1. Boileau. *Œuvres*. Lettre de M. Le Verrier au duc de Noailles, du 30 juillet 1706, t. IV, p. 444 et 449. Paris, Lefèvre, 1821.

2. Voici les vers qui excitaient la colère de Boileau :

O Muse légère et facile
Qui, sur le côteau d'Hélicon,
Vintes offrir au vieil Anacréon
Cet art charmant, cet art utile
Qui fait rendre douce et tranquille
La plus incommode saison :
Vous qui de tant de fleurs sur le Parnasse écloses,
Orniez à ses côtés les Grâces et les Ris,
Et qui cachiez ses cheveux gris
Sous tant de couronnes de roses ; etc.

3. L'abbé Abeille s'efforçait de lui démontrer que le Marquis était un homme de grande naissance et par conséquent ses vers méritaient certains égards : « Je ne lui conteste pas, répondit Despréaux, ses titres de noblesse, mais ses titres du Parnasse ; et quant à vous, Monsieur, qui trouvez ces vers-là bons, vous me ferez beaucoup d'honneur et de plaisir de dire du mal des miens. »

4. Boileau. *Œuvres*. Lettre du 4 août 1706, t. IV, p. 439 et suiv. Paris. Lefèvre, 1821.

pion de la morale et des vieilles traditions. Despréaux avait joué là un rôle des plus nobles. N'avait-il pas cependant un secret ressentiment contre M. de Sainte-Aulaire, ennemi de la Satire ?

Dans une épître au Roi, le marquis avait écrit ces vers :

> J'aime à le voir bannir la piquante satire
> Qui briguait près de lui la liberté de rire...

Et plus bas :

> La satire, dès lors, honteuse et consternée,
> De ses riants attraits parut abandonnée[1].

La colère de Boileau aurait pu se justifier si son candidat eût été un grand poète. Le marquis de Mimeures était bon soldat. Quant à ses poésies, « elles n'étaient pas inférieures à celles de Racan et Maynard, dit Voltaire, mais comme ils parurent dans un temps où le bon était très rare et le marquis de Mimeures dans un temps où l'art était très perfectionné, ils eurent beaucoup de réputation, à peine fut-il connu[2] ». Ce qui ne l'empêcha pas d'être de l'Académie, le 1er décembre 1707, parce qu'il jouissait d'un grand crédit à la Cour.

Le crédit à la Cour joue un rôle si considérable dans les nominations que Saint-Simon déplore l'état d'abaissement de la Compagnie.

> L'Académie Française, dit-il, se perdit peu à peu par sa vanité et par sa complaisance. Elle serait demeurée *un lustre* si elle s'en était tenue à son institution; la complaisance commença à la gâter. Des personnes, puissantes par leur élévation ou leur crédit, protégèrent des sujets qui ne pouvaient lui être utiles, conséquemment ne pouvaient lui faire honneur : ces protections s'étendirent après jusque sur leurs domestiques par orgueil, et ces domestiques, qui souvent n'avaient pas d'autre mérite littéraire, furent admis[3].

1. D'Alembert. *Histoire des membres de l'Académie*, t. V, p. 155.
2. Voltaire. *Siècle de Louis XIV*. Liste des écrivains.
3. *Journal du Marquis de Dangeau avec les additions de Saint-Simon* t. XV, p. 147. Paris, Didot, 1858.

Tel Jean Rolland Mallet [1], valet de chambre de Louis XIV et premier commis de Desmarest, contrôleur général des Finances. Il doit son élection au peu de cas que fait son chef de la place d'Académicien, comme le raconte cette chanson :

Le grand Desmarest, invité
Pour être de l'Académie,
Répondit d'un air de bonté :
Dispensez-m'en, je vous prie,
Pour parler, ce n'est pas mon fait.
J'écris trop rarement pour plaire,
Mais prenez mon commis Mallet,
Il fera bien mieux votre affaire [2].

Cette réponse d'un ministre peu flatteuse pour l'Académie est l'écho d'un jugement que justifiait parfois la singulière conduite de ses membres en matière d'élection.

En 1712, un M. Rémond, introducteur des ambassadeurs et zélé partisan des Anciens, voulut être de l'Académie ; en même temps se présentait le poète Antoine Danchet.

M. Danchet, dit Fontenelle, avait de bons titres et une mauvaise fortune, et ainsi avait *plus de droits* et *de besoin d'une place à l'Académie*. D'ailleurs M. Danchet m'était fort recommandé par M^mes^ de Ferriol et de Tencin. Il est vrai que M. Rémond avait aussi une recommandation bien puissante ; c'était celle de M. le duc d'Orléans. M. Rémond était son introducteur des ambassadeurs et je logeais alors au Palais-Royal. S. A. R. me parla pour M. Rémond (contre lequel on venait de faire une chanson assez plaisante [3]). Je répondis que je n'avais pris aucun engagement mais quelquefois avec moi-même. S. A. R. insistant un peu plus, je lui représentai que je ne connaissais à son actif aucun ouvrage imprimé qui justifiât le choix de l'Académie. — « Ni moi non plus, reprit-il, encore s'il avait fait la chanson ». Le prince n'insista plus et ne m'ordonna rien. Cependant M. Rémond ayant des amis au Palais-Royal, l'un d'eux dit à M. le duc d'Orléans qu'il devait

1. Reçu le 29 décembre 1714.

2. Bibliothèque Arsenal, manuscrit B. L. n° 83, t. II, à la fin, sans pagination.

3. Cette chanson qui avait pour auteur la Marquise de Coligny, commençait ainsi :

De Monsieur Rémond voici le portrait :
Il a vraiment l'air d'un hareng soret.

trouver fort mauvais qu'un homme qu'il logeait lui refusât sa voix. — « Bon! répondit le prince, un homme que je loge dans un galetas! » Je fus donc pour M. Danchet et il l'emporta [1].

Il est piquant de voir Fontenelle nous avouer naïvement les motifs qui le déterminent à voter pour Danchet [2]. Ce ne sont pas les poésies du candidat, ni le mérite personnel qui fixent le choix de la Compagnie, si l'on en croit cette épigramme de Voltaire :

Danchet, si méprisé jadis,
Apprend aux pauvres de génie
Qu'on peut gagner l'Académie
Comme on gagne le Paradis.

Il y a eu une brigue si forte pour l'homme qui s'est avisé

Dans ses durs vers de prêcher l'adultère,
Et d'enseigner aux dames de Paris
Que c'est vertu de tromper leurs maris [3];

Mesdames de Ferriol et de Tencin ont monté une telle cabale que l'indignation gagne enfin certains cœurs généreux.

L'abbé de Saint-Pierre envoie à Huet, évêque d'Avranches, une note lui rappelant qu'il y a « un règlement solennel pour délivrer les Académiciens des sollicitations en faveur de ceux qui désirent être reçus dans l'Académie [4]. Ce règlement a été fait pour laisser aux électeurs liberté

1. Trublet. *Mémoires sur la vie de Fontenelle*, p. 206. Amsterdam, 1759.

2. Danchet fut reçu le 22 décembre 1712.

3. *Sottisier Satirique*. (Arsenal) manuscrit B. L. n° 83. t. II, à la fin sans pagination.

4. Le règlement avait dû être fait vers 1701. On lit dans les registres de l'Académie : « Du mardi 5 avril 1701. Ce jour la Compagnie a de nouveau examiné ce qu'il y avait à faire pour obvier aux inconvénients des brigues et des sollicitations, lorsqu'il y a des places vacantes, son intention étant de les déférer uniquement au mérite, afin de rendre son choix véritablement digne de l'approbation du Roi, son protecteur, et de l'estime du public. Après une longue et exacte discussion, il a été résolu, d'un commun consentement, que désormais les sollicitations des prétendants que la coutume avait introduites, et qui ne sont propres qu'à rebuter les personnes les plus capables de con-

entière de choisir les plus dignes qui d'ordinaire sont fort éloignés de solliciter dans la pensée où ils sont, qu'en pareil cas, c'est à la réputation et au seul mérite de solliciter. Je n'étais pas présent au règlement, mais j'ai ouï dire qu'il avait statué que ceux qui auraient ou sollicité ou fait solliciter quelques Académiciens seraient exclus pour cette fois de la nomination pour laquelle ils auraient sollicité ou fait solliciter. Ce règlement a été observé dans les cinq dernières nominations, mais nous voyons avec douleur que dans celle-ci l'esprit de faction... [1]. »

Malgré cet appel à la raison, la Compagnie, fidèle à une routine désormais établie, croit se relever en élisant des gens considérables. « Ces gens qui ne l'étaient que par leur naissance ou leurs emplois, eurent la petitesse de s'imaginer que la qualité d'Académicien les rendait académiques [2]. »

On peut classer dans cette catégorie l'évêque de Senlis, Jean-François de Chamillard [3], à la réception duquel les femmes assistent pour la première fois. Le duc de Coislin [4]

soler l'Académie de ses pertes, ne seraient plus tolérées; que, pour en abolir l'usage, tous Messieurs s'engageraient sur leur honneur à n'avoir jamais d'égard, ni à ces sortes de sollicitations, ni à toutes les autres qui paraîtraient avoir été cherchées et mendiées;... on a encore résolu que toutes les fois qu'il y aurait une place à remplir dans l'Académie, le secrétaire de la Compagnie le lira en pleine assemblée. » PELLISSON et D'OLIVET. *Histoire de l'Académie*, t. II, p. 402.

Ce règlement était passé à l'état de lettre morte. L'Académie le renouvela en 1721 avec cette clause « que tout Académicien signera ce règlement, et que sa signature lui tiendra lieu de serment ». Nous verrons dans la suite qu'il ne fut guère plus appliqué.

1. Cette note (septembre 1712) est tirée de la *Correspondance de Huet*. (Bibliothèque Nationale, manuscrits, n° 15189, t. II, p. 404.) Malheureusement elle est incomplète, les pages qui suivent sont déchirées. Il eût été intéressant de connaître le jugement de l'abbé de Saint-Pierre sur les élections durant cette période.

2. *Journal de Dangeau*. Additions de Saint-Simon, t. XV, p. 147. Paris, Didot, 1858.

3. Reçu le 7 septembre 1702.

4. Reçu le 11 décembre 1702.

succède aux dignités de son père comme aux honneurs académiques par droit de naissance; l'évêque de Soissons, Brulart de Sillery [1], le président de Mesmes [2], qu'une chanson de l'abbé de Chaulieu traite d'indigne successeur de Racine [3]; l'archevêque d'Alby, Henri de Nesmond [4], qui a l'honneur de remplacer Fléchier; l'abbé Jean d'Estrées [5], successeur de Despréaux et courtisan des plus adroits [6], enfin le duc de la Force [7].

Si l'on fait exception pour l'abbé de Louvois [8], dont l'érudition est grande, et l'évêque de Metz, Henri de Coislin [9], troisième du nom, qui est un véritable Mécène pour les gens de lettres, on doit aussi approuver le choix du maréchal de Villars [10].

L'Académie partageait avec le public les sentiments d'enthousiasme et de reconnaissance que la France avait pour son sauveur. Le vainqueur de Denain avait aussi des titres littéraires [11] que ne pouvait faire valoir le maréchal d'Estrées [12].

La position d'Académicien devenait un patrimoine, et suivant l'exemple de la famille de Coislin, le maréchal

1. Reçu le 7 mars 1705.
2. Reçu le 26 mars 1710.
3. Chaulieu. *Œuvres*, t. II, p. 57. Paris, David, 1750.
4. Reçu le 30 juin 1710.
5. Reçu en 1711.
6. Son oncle le cardinal d'Estrées, Académicien depuis 1658, écrit à Huet une lettre des plus chaudes, et Huet ne peut refuser son suffrage. (Bibliothèque Nationale, manuscrit fonds Français, n° 15188, t. Ier, p. 153.)
7. Reçu le 3 janvier 1715.
8. Reçu le 23 septembre 1706.
9. Reçu le 25 septembre 1710.
10. Reçu le 23 juin 1714.
11. La Chapelle, en le recevant, lui débitait ce compliment : « Nous avons vu des lettres de vous, que les Sarazin et les Voiture n'eussent pas désavouées. » « Je n'ai pas vu ces lettres, ajoute Sainte-Beuve, mais ses *mémoires* justifient pour nous son ambition littéraire. » *Causeries du Lundi*, t. XIII, p. 35. Sainte-Beuve portait ce jugement peu de temps après la publication des *Mémoires du Maréchal de Villars*.
12. Reçu le 23 mars 1715.

d'Estrées succédait à son oncle le cardinal. Si le récipiendaire était flatté, le public n'était pas satisfait et répétait dans les rues cet affreux calembour :

D'Estrées est de l'Académie !
Eh ! quoi ! Prend-on pour des chevaux
Quarante Roussins d'Arcadie
De leur donner des maréchaux [1] ?

En voyant une pareille invasion dans le sanctuaire des Lettres, il serait difficile, au premier abord, de concilier l'appréciation de Sainte-Beuve avec le jugement sévère de Saint-Simon. Sainte-Beuve a fait abstraction de tous ces grands seigneurs ou de ces commis qui n'avaient rien d'académique ; il a eu en vue ces littérateurs consciencieux et utiles qui, entrés à l'Académie sous les auspices d'une société d'élite où la culture des Lettres était en honneur, relèvent le goût de la Compagnie et ouvrent peu à peu la porte à l'esprit philosophique [2]. Cette société fréquente les salons de l'époque et l'on assiste à une révolution qui est le signe caractéristique de l'avènement du XVIII[e] siècle.

Parmi les salons nouveaux, on remarque d'abord le château de Sceaux. La duchesse du Maine y a fondé une véritable cour. C'est le rendez-vous des lettrés et des transfuges de Versailles qu'éloigne la rigidité de M[me] de Maintenon ou du Père La Chaise. Le temps se passe en divertissements littéraires présidés par Malézieu et l'abbé Genest. Chaulieu, La Fare, le marquis de Sainte-Aulaire y font des petits vers, et la duchesse du Maine ne dédaigne pas de jouer dans les représentations théâtrales en compa-

1. *Sottisier Satirique.* (Arsenal manuscrits B. L. n° 83, t. III, au milieu, sans pagination.)

2. Ces littérateurs consciencieux sont Edme Mongin, l'abbé Fraguier, reçus en 1708 ; Guillaume Massieu reçu le 29 décembre 1714, et Claude Gros de Bozes, reçu le 30 mars 1715, tous membres de l'Académie des Inscriptions depuis 1705.

gnie de Baron et de la Roselli pendant des nuits entières [1].

Si l'Académie est représentée à Sceaux par l'abbé Genest et Malézieu [2], la duchesse du Maine a des occupations trop frivoles pour s'intéresser aux candidatures de ceux qui fréquentent sa petite cour. Ne partageant pas l'admiration de son mari pour le poème de l'*Anti-Lucrèce* [3], elle reste indifférente lorsqu'elle apprend l'élection de l'abbé de Polignac [4] ou l'échec de l'abbé de Chaulieu.

Tout autre était le caractère de M^me^ de Lambert qui avait su réunir dans sa maison une société « où la bonne compagnie dominait par le ton, la culture et la distinction. »

Anne-Thérèse de Marguenat de Courcelles, fille d'un maître ordinaire de la Chambre des comptes, avait perdu son père à l'âge de trois ans. Sa mère se remaria avec Bachaumont qui mit tous ses soins à développer sa précoce intelligence. Veuve, en 1686, d'un lieutenant général des armées du Roi, elle éleva ses enfants en femme supérieure et conserva leurs biens, malgré tous les procès qu'elle eut à soutenir contre la famille de son mari.

Des hommes de talent et des érudits, appréciant son mérite, se réunirent chez elle ; et l'on prit bientôt l'habitude d'y venir deux fois la semaine, surtout le mardi. Fontenelle, La Motte Houdard, Dortous de Mairan, l'abbé Mongault et Louis de Sacy furent les membres fondateurs de cette réunion. « On dînait à midi et le reste de la journée se passait en entretiens, en lectures, en discussions scien-

1. P^t^ Hénault. *Mémoires*, p. 112. Voir aussi les *Cours galantes* de M. Desnoiresterres, t. IV — et les *Grandes nuits de Sceaux* de M. Adolphe Jullien. Paris, 1876.

2. Reçu le 16 juin 1701.

3. Après les décès successifs qui frappèrent la famille royale, la Duchesse rêvait pour son mari un rôle prépondérant, mais le Duc, faible et peu ambitieux, se contentait de traduire l'*Anti-Lucrèce*. De dépit la Duchesse s'écria : « Vous serez de l'Académie Française et M. d'Orléans gouvernera la France. »

4. Il succéda à Bossuet et fut reçu le 2 août 1704.

tifiques et littéraires. Point de tables de jeu ; c'était en esprit comptant que chacun payait sa contribution, et jamais l'ennui ne venait répandre ses torpeurs sur ces réunions dont les Académies fournissaient les membres les plus éminents en compagnie de grands seigneurs[1]. »

Il ne faut pas croire cependant que les divertissements y fussent prohibés. Le président Hénault, admis plus tard en compagnie de l'abbé Fraguier, de Terrasson et de l'abbé Trublet, nous raconte que, le soir, la décoration changeait ainsi que les acteurs.

Mme de Lambert, dit-il, donnait à souper à une compagnie plus galante ; son ton ne changeait point pour cela ; elle prêchait la belle galanterie à des personnes qui allaient un peu au-delà. J'étais des deux ateliers, je dogmatisais le matin et je chantais le soir [2].

C'était surtout le soir que le spirituel marquis de Sainte-Aulaire devait faire admirer les grâces et le piquant de sa conversation. Très assidu auprès des dames, il trouvait un auditoire choisi comme Mme de Caylus, Mlle d'Aulnoy qui avait servi d'intermédiaire entre Saint-Evremont et Mme de Lambert, Mlle Catherine Bernard, nièce de Fontenelle ; seule, l'austère Mme Dacier devait trouver le marquis un peu léger.

Telle est la composition de ce salon à qui les envieux reprochent le ton de préciosité renouvelé de l'hôtel de Rambouillet. Parmi les contemporains, l'avocat Marais se distingue par ses critiques sur Mme de Lambert qu'il appelle la *Caillette de Fontenelle*. Peut-on reprocher un ton pédant et raffiné à une femme que les *Avis d'une mère à sa fille* et les *Lettres sur la véritable Education* avaient mise en rapport avec Fénelon ?

1. Charles Giraud. *Étude sur le salon de la Marquise de Lambert. Journal des Savants.* Année 1880, p. 112 et suiv.

2. Pt Hénault. *Mémoires* publiés par M. le baron du Vigan. Paris, Dentu, 1855.

De ce salon est née la propension vers l'esprit moderne[1] et Fontenelle en est l'âme. « Honoré partout, partout écouté avec déférence, » il a su réunir autour de son amie une société de savants et de littérateurs qui ne refuseront pas les honneurs académiques, mais ne voudront accepter cette dignité qu'en raison de leur mérite. Mme de Lambert et Fontenelle useront de leur influence pour leur ménager cette bonne fortune et pendant plus de vingt ans le salon de Mme de Lambert sera l'*antichambre de l'Académie*.

En 1710 commence la liste avec Houdard de La Motte, l'un des fondateurs du salon. Fontenelle veut le faire admettre comme successeur de Thomas Corneille. Grande devait être la lutte. J.-B. Rousseau se présentait aussi.

La prééminence des titres de Rousseau ne pouvait se discuter, mais Rousseau n'avait pas un ami. D'un caractère dur et altier, Rousseau repoussait tous les gens de lettres et leur portait ombrage par la supériorité de son talent. Regardé par Boileau comme le seul poète appelé à continuer la bonne école, il avait tour à tour composé des odes religieuses pour le duc de Bourgogne ou rimé des épigrammes obscènes pour la société du Temple. Aigri par l'insuccès de ses pièces au théâtre, il composa des couplets satiriques contre les habitués du café de la veuve Laurent, rue Dauphine, où se réunissaient La Faye, Saurin, Crébillon, La Motte, Danchet, Boindin et plusieurs Académiciens. La Motte, dont les opéras réussissaient, était surtout l'objet de ses traits acérés. En 1707 l'Académie proposa pour sujet de prix de poésie « la gloire du roi supérieure

1. D'après M. Brunetière (*Étude sur Marivaux. Revue des Deux Mondes*, 15 décembre 1883), le souci de la modernité dans la littérature française doit dater de ce salon. Suivant les éditeurs de *Gil Blas*, Lesage aurait fait allusion au salon de Mme de Lambert, lorsqu'il décrit celui du Marquis de la Chave (*Gil-Blas*. Livre IV, chap. III). Il y serait revenu dans le *Bachelier de Salamanque*.

à tous les événements. » La Motte et Rousseau concoururent en secret pour ce prix. Aucun des juges ne savait le nom des concurrents. La Motte eut le prix tout d'une voix.

Cette défaite excita la bile de Rousseau; les épigrammes continuèrent à pleuvoir à tort et à travers. Il ne réussit qu'à s'attirer l'inimitié de Fontenelle et sa candidature fut saluée par ces vers de Crébillon :

> Quand Poil-de-Roux, fesant la quarantaine,
> De ses poisons le Louvre infestera,
> En tel mépris cetui corps tombera
> Que Pellegrin [1] y entrera sans peine.

La Motte, attaqué par son ennemi implacable, se contentait de faire des adresses à chaque Académicien qu'il louait de son mieux; cette tactique lui réussit, il fut élu et Rousseau n'eut que deux voix [2].

L'échec de Rousseau donne des regrets à d'Alembert :

« Si l'on était, dit-il, dispensé de l'aimer, on ne l'était pas d'être juste [3]. »

Cette justice est rendue par la postérité qui regarde Rousseau comme l'un de nos premiers poètes lyriques. La Motte, dont les odes, les tragédies et les cantates ne sont que passables, les églogues et les comédies agréables, se place comme fabuliste au troisième rang après La Fontaine et Florian [4]. Que dire aussi du rôle qu'il a joué dans la seconde phase de la querelle des Anciens et des Modernes? Imaginer de refaire et de corriger l'*Iliade* est une chose

1. L'abbé Pellegrin, né en 1663, avait fait quelques pièces médiocres qui avaient eu du succès au théâtre. On le verra poser sa candidature en 1730.

2. Voir à ce sujet VOLTAIRE. *Œuvres. Vie de J.-B. Rousseau*, t. XXII, p. 341, et *Éloge de Crébillon*, t. XXIV, p. 352. Paris, Garnier, 1879.

3. D'ALEMBERT. *Éloge des Académiciens*, p. 243, édition 1779.

4. B. JULLIEN. *Paradoxes littéraires de La Motte* (préface). Paris, Hachette, 1859.

originale; mais, si la cause était mauvaise, il sut du moins la défendre en termes courtois, laissant à la savante M^me^ Dacier le monopole des injures. Dans la fougue de son indignation elle allait jusqu'à le traiter de malfaiteur.

L'Académie, indifférente à cette querelle, avait admis un ennemi implacable des Anciens, elle va ensuite chercher dans sa province un de leurs zélés partisans; ce n'était pas un inconnu pour elle. Bernard de La Monnoye, conseiller correcteur à la Chambre des comptes de Dijon, avait été, en 1671, le premier lauréat de l'Académie pour le prix de poésie pendant que M^lle^ de Scudéry remportait le prix d'éloquence; il obtint encore quatre fois cette distinction. Ses travaux de critique, ses poésies grecques et latines, et surtout ses *Noëls Bourguignons* lui acquirent une réputation Européenne. D'une grande modestie il répondait à ceux qui voulaient l'attirer à Paris : « A Dijon je ne suis qu'un simple correcteur, à Paris, je serais forcément un bel esprit, profession aussi dangereuse que celle d'un danseur de corde. »

Déjà en 1710, le cardinal d'Estrées lui conseillait de briguer une place d'Académicien et La Monnoye lui envoyait ce remercîment :

La Fortune, à ce qu'on m'a dit,
Grand Prélat, m'est assez amie
Pour m'offrir, par votre crédit,
Une place à l'Académie.
Telle place a de quoi charmer;
Mais quoique je doive estimer
Le bonheur d'en posséder une,
Mes vœux seraient bien plus contents,
S'il arrivait que, de vingt ans,
Il ne put en vacquer aucune [1].

Vaincu par les sollicitations, il se résout à venir à Paris

1. Bibliothèque Arsenal. *Sottisier satirique,* manuscrits B. L., n° 83, t. II, sans pagination, vers la fin.

et l'Académie le reçoit à l'unanimité le 23 décembre 1713.

Cette élection le remplit de joie mais non d'orgueil lorsqu'il écrit cette lettre à son ami M. P*** :

Décembre 1713.

L'affaire de l'Académie s'est passée avec tout l'agrément possible pour moi: on convient que, depuis qu'elle est fondée, il n'y a pas d'exemple d'Académicien reçu avec une pareille distinction. Je n'ai garde de l'attribuer à mon mérite qui est trop mince; elle est due au crédit seul de M. le cardinal d'Estrées et de M. l'abbé, son neveu, qui, sans aucun mouvement de ma part, m'ont gagné l'unanimité des suffrages [1].

En insistant sur les détails de la candidature de La Monnoye, nous avons voulu distinguer, à une époque où les cabales et les intrigues faisaient tant d'Académiciens, le caractère délicat d'un savant modeste, et le tact d'un homme qui, faisant abstraction de son mérite, sait remercier ses protecteurs.

Du jour de l'élection de La Monnoye date l'origine des fauteuils à l'Académie. Suivant d'Alembert et après lui M. Peignot, les cardinaux académiciens s'abstenaient depuis quelque temps de paraître aux séances sous prétexte qu'ils n'obtenaient pas la distinction de siéger dans des fauteuils, honneur qui était réservé aux officiers de l'Académie.

Cependant les cardinaux désiraient vivement assister à la séance d'élection de leur protégé et ami, ce qui donna lieu à des discussions.

Pour tout concilier, Louis XIV aurait envoyé quarante fauteuils à l'Académie. M. Raynouard, dans le *Journal des Savants,* prétend que Louis XIV ne prit aucune initiative, et se conforma seulement aux décisions de l'Académie en envoyant des fauteuils. Il cite à l'appui de son opinion une

1. Michault. *Mélanges historiques et philologiques,* t. II, p. 392, Paris, 1770.

lettre de Pontchartrain, secrétaire d'État, au marquis de Dangeau :

4 novembre 1713.

Sa Majesté approuve entièrement les changements qui ont été proposés par l'Académie Française pour les sièges à bras, du moment qu'il n'y a rien de contraire dans les statuts et règlements.

Après la transcription de cette lettre le registre porte :

En même temps, M. de Fontanieu, intendant des meubles de la couronne, eut l'ordre de faire porter du garde-meuble trente fauteuils à l'Académie en attendant qu'on en eût fait de neufs [1].

Cette rectification du récit de d'Alembert, faite par M. Raynouard, caractérise la conduite délicate de Louis XIV vis à vis de l'Académie. Toujours soucieux de l'indépendance de la Compagnie, il ne fut jamais aveuglé par les flatteries excessives que lui prodiguaient même les esprits les plus fins et les plus judicieux. Chaque année on célébrait, depuis 1699, le panégyrique du roi, et l'on en était arrivé à proposer ce thème : *Que le roi possède dans un degré si éminent toutes les vertus, qu'il est impossible de juger quelle est celle qui fait son principal caractère.* Quand l'adulation est portée jusqu'à l'idolâtrie, on tombe dans le ridicule, et l'on donne au protecteur le droit d'abuser de sa toute puissance. Louis XIV n'en fit rien ; exemple de sagesse que ne devait point suivre son successeur.

Si nous avons vu l'autorité royale intervenir trois fois dans les élections académiques, elle a eu pour mobile, lors des candidatures de La Fontaine et de l'abbé de Chaulieu, la conscience timorée d'un roi repentant de ses fautes passées ; quand il s'agit de l'évêque de Noyon, c'est l'amour-propre froissé d'un souverain, fatigué de voir un de ses ministres s'ériger, comme un nouveau Warwick, en faiseur d'Académiciens. Le Roi dédaigne de suivre l'exemple de

1. *Journal des Savants*, année 1832, avril, p. 233.

Colbert et de Pontchartrain en ne faisant subir aucune influence pour l'élection de ses protégés; s'il montre sa préférence pour Boileau, il ne l'impose pas; et, plus sage que Séguier, il refuse pour le duc du Maine une place que le chancelier obtient sans difficulté pour son petit-fils, le marquis de Coislin.

CHAPITRE VI

LA COUR ET LE SALON DE Mme DE LAMBERT

PREMIÈRES LUTTES DU PARTI RELIGIEUX

AVEC LE LIBRE EXAMEN

(1715-1727)

Esprit monarchique et religieux de l'Académie. — Fleury et Languet de Gergy. — Exclusion de l'abbé de Saint-Pierre. — Les grands seigneurs et les fonctionnaires Académiciens à défaut des littérateurs. — Massillon. — Le groupe des indépendants. — L'abbé d'Olivet et le président Bouhier. — Le salon de Mme de Lambert. — Montesquieu et les *Lettres persanes*. — Candidature de l'avocat Marais. — Élection de Montesquieu et première victoire de l'esprit philosophique.

A peine Louis XIV vient-il d'expirer qu'un sentiment de révolte s'empare de tous les esprits. Tout ce qui a été respecté jusque-là sera bafoué, honni et méprisé. Le Parlement s'empressera de casser le testament du souverain, le jansénisme persécuté relèvera la tête ; le sensualisme et la volupté, contenus par la rigidité des mœurs de l'ancienne Cour, n'auront plus de frein sous la Régence, et la littérature ne manquera pas d'attaquer la mémoire du roi défunt.

Telle n'est pas l'opinion qui domine à l'Académie. On est encore sous l'influence des sentiments qui ont inspiré les écrivains du siècle de Louis XIV. La pléïade de ces

grands écrivains vient de disparaître avec Fénelon; si les sentiments restent, ils sont interprétés d'une manière bien différente. L'Académie est monarchique, mais elle ne connaît que le régime absolu et despotique ; elle est religieuse, mais d'une religion fanatique et intolérante; elle a fait un pas en avant parce qu'elle est animée d'un respect moins fervent pour l'antiquité. Ce n'est plus l'image fidèle de la société au milieu de laquelle elle est appelée à vivre.

Peu lui importe; à mesure que les idées de progrès se feront jour, elle tentera d'opposer une digue à ce flot envahissant en s'appuyant sur le clergé, quels que soient ses représentants; elle ménagera la Cour en appelant dans son sein les seigneurs ou les fonctionnaires malgré le changement de politique et les différents ministères.

Son premier acte fut l'élection de Fleury[1], ancien évêque de Fréjus et précepteur du jeune Roi. D'un caractère austère et d'une grande dévotion, Fleury s'était attaché seulement à gagner l'amitié et la confiance de son élève, réservant pour l'avenir des projets d'ambition dont il sut plus tard si bien tirer parti. Les titres du nouvel élu étaient une grande piété et sa vénération pour la mémoire du feu Roi; il n'attendit pas longtemps l'occasion favorable pour en donner des preuves.

L'abbé de Saint-Pierre crut le moment venu de publier son livre de la *Polysynodie* où « il peignait au naturel le pouvoir despotique et souvent tyrannique que les secrétaires d'État et le contrôleur général des Finances exerçaient sous le dernier règne ». Les personnages de la vieille Cour s'indignèrent et en appelèrent au Régent. Les cardinaux de Rohan et de Polignac demandèrent à la Compagnie de juger le coupable et Fleury se fit l'interprète des accusateurs.

1. Reçu le 25 juin 1717.

Vous aviez, leur dit-il, imposé la loi à tous ceux qui étaient reçus dans la Compagnie de faire l'éloge du feu Roi, et ce prince a été pendant cinquante ans l'objet de tous nos panégyriques... Si nous laissons cette hardiesse impunie, n'aura-t-on pas raison de dire que les plumes de l'Académie sont des plumes vénales, consacrées à la fortune et à l'intérêt et que les louanges qu'elle donne ne durent qu'autant que la vie des princes qu'elle loue.

Ces arguments convertirent l'Académie ; et à l'unanimité, moins une voix, celle de Fontenelle, l'abbé de Saint-Pierre fut rayé de la liste des Académiciens. Cette unanimité n'était pas sincère, d'après Saint-Simon [1], mais les peureux savaient que le Régent même n'avait osé résister au maréchal de Villeroy qui lui en imposait.

Le parti religieux crut frapper un grand coup ; s'inquiétant peu des idées nouvelles, il usa de son influence pour introduire des prélats, des seigneurs ou des fonctionnaires qui étaient bien déplacés dans une compagnie littéraire.

Que dire du cardinal Dubois [2], véritable Scapin, indigne successeur de Fénelon à l'archevêché de Cambrai, ministre intrigant, dépravé et cynique? Lorsqu'il demande aux Académiciens leurs suffrages, il leur déclare qu'il ne *rougira pas d'être leur confrère* et se fait appeler *Monseigneur* contre l'usage d'égaliser tous les rangs.

Le fougueux Languet de Gergy [3], évêque de Soissons,

1. Saint-Simon. *Mémoires,* t. XIV, p. 389, édition Regnier-Cheruel. Paris, Hachette, 1874.

2. Reçu le 3 décembre 1722.

3. Languet de Gergy fut reçu le 18 août 1721 ; aussitôt après sa réception on envoya ces vers à l'Académie :

Messieurs, dites-moi, s'il vous plaît,
Quelle est votre folie
D'avoir reçu l'abbé Languet
Dans votre Compagnie?
Un ignorant aussi parfait.
Oh! Dieu quelle bêtise!
Si Richelieu ressuscitait,
Quelle serait sa surprise!

Recueil de pièces curieuses depuis 1700, t. II, p. 255. Arsenal, manuscrits B. L. n° 365.

et historien de *Marie Alacoque,* est un zélé partisan de la bulle *Unigenitus*. Aussi ne « fut-il pas éloigné d'avoir contre lui le tiers des votants, c'est-à-dire l'exclusion. Cette humiliation lui fut épargnée grâce aux démarches de Fleury ». Le précepteur du Roi avait deviné en lui un ennemi implacable des idées nouvelles; Languet ne trompa pas les espérances de son protecteur en s'opposant plus tard à l'élection de Montesquieu et en retardant le plus qu'il put l'admission de Voltaire.

La galerie des grands seigneurs commence avec le duc de Richelieu[1]. Ce type achevé des gentilshommes débauchés du XVIII[e] siècle, est reçu à 24 ans. Il a seulement écrit des billets doux aux filles du Régent, M[lles] de Charolais et de Valois, mais « sa réception fera tant de plaisir à M[mes] de Villars et de Villeroy qu'il y aurait eu une malhonnêteté gratuite à les en priver[2] ». Pour plaire à ces dames il fait faire trois harangues : l'une par Campistron, la seconde par Fontenelle et la troisième par Destouches; de ces trois écrits il compose un discours dont on a encore le manuscrit rempli de fautes d'orthographe.

L'abbé d'Antin[3] n'a pas d'autre titre que celui de petit-fils de Madame de Montespan; le duc de Saint-Aignan[4] invoque les services de son frère, le duc de Beauvilliers, ancien précepteur du duc de Bourgogne.

Parmi les fonctionnaires, les uns doivent leur élection aux hautes dignités dont ils sont pourvus, comme le ministre de la marine, Fleuriau, comte de Morville[5], ou l'intendant des finances, Amelot de Chaillou[6]. Le Garde des

1. Reçu le 12 décembre 1720.
2. CHAMFORT. *Mélanges sur la vie privée du duc de Richelieu*, t. I[er], p. 247. Paris, Maradon, 1812.
3. Reçu en 1725.
4. Reçu le 16 janvier 1727.
5. Reçu le 22 juin 1723.
6. Reçu le 25 août 1727.

Sceaux, Marc-René de Voyer d'Argenson [1], a été pendant vingt et un ans lieutenant général de la Police de Paris. L'Académie, en l'admettant, n'a pas considéré ses qualités d'administrateur habile et intègre, elle s'est souvenue seulement qu'il avait été chargé par Louis XIV d'expulser, en 1709, les religieuses de Port-Royal-des-Champs et de détruire l'un des foyers du jansénisme.

D'Argenson n'eut pas la délicatesse du chancelier d'Aguesseau qui ne voulut jamais être de l'Académie [2].

Cette délicatesse souvent faisait défaut; l'Académie avait une prédilection plausible pour les personnes qui pouvaient ajouter à sa considération par le prestige d'un nom historique ou l'éclat d'une haute dignité. Sentiment que blâme le président Bouhier en apprenant l'élection de Portail [3], premier président du Parlement de Paris:

S'il avait été nommé avant d'être premier président, écrit-il à Mathieu Marais, je ne l'aurais pas trouvé mauvais, mais je n'aimerais pas qu'on donnât cela plutôt à ma dignité qu'à ma personne [4].

Après les ministres ou les grands personnages on choisit leurs créatures. Tel l'abbé Houtteville [5].

C'est le cardinal Dubois qui l'a proposé, dit Mathieu Marais, parce qu'il en a fait son secrétaire, et on ne le croyait pas sujet académique depuis son livre, la *Religion prouvée par les faits* dont le style est de mauvais goût et d'un véritable précieux. Mais le nouveau ministre peut tout et ne doute de rien [6].

Plus heureux que l'abbé Houtteville, l'abbé Alary [7], fondateur du *Club de l'Entresol*, n'a écrit aucun ouvrage; on

1. Reçu en 1718.
2. *Correspondance du président Bouhier*, lettre de Marais au président Bouhier, du 21 octobre 1724. Bibliothèque nationale, manuscrits, fonds Bouhier, n° 24,415, t. VII, p. 9.
3. Reçu le 28 décembre 1724.
4. Fonds Bouhier, n° 25,541, lettre du 1er novembre 1724.
5. Reçu le 25 février 1723.
6. *Journal*, t. II, p. 379, édition Lescure. Paris, Didot, 1865.
7. Reçu le 23 décembre 1723.

ne pourra rien lui reprocher. Les Académiciens le connaîtront seulement par son nom écrit sur sa carte lorsqu'il est allé leur faire les visites d'usage[1], mais il est sous-précepteur de Louis XV et protégé de Fleury.

Si l'Académie ne peut résister aux influences des grands dignitaires, elle devra, par galanterie, céder aux démarches de deux jeunes princesses.

Comment refuser son suffrage à quatre beaux yeux qui le demandent?

Les deux filles du duc d'Orléans ont parlé en faveur de Mirabaud, leur précepteur et secrétaire des commandements de leur mère. Cette galanterie n'est pas du goût de Valincour; il écrit au président Bouhier le 6 août 1726 :

S. A. R. a la bonté de me donner une retraite à Saint-Cloud. Cette retraite me coûte une liberté académique, car on exige ma voix pour Mirabaud et je ne puis la refuser du lieu d'où je vous écris, quoique je l'estime un *double fat* et par la manière dont il a traduit le Tasse e plus encore par le très impertinent jugement qu'il a fait de Despréaux[2].

Jugement que ne partage pas d'Alembert :

La Compagnie, dit-il, crut devoir préférer le traducteur élégant de la *Jérusalem délivrée* qui enrichissait notre langue du génie d'un poète étranger à des poètes indigènes et indigents qui jamais n'auraient l'honneur d'être traduits[3].

Mirabaud pouvait avoir un mérite littéraire incontestable, mais la protection de la maison d'Orléans le fit Académicien; et Fontenelle répondant à son discours de réception le 18 septembre 1726, le raille agréablement en ces termes :

J'avouerai cependant, et peut-être, Monsieur, ceci ne devrait-il être qu'entre vous et moi, que mon suffrage pourrait n'avoir pas été tout à fait aussi libre que ceux du reste de l'Académie, vous savez qui m'a parlé pour vous.

1. Fréron. *Année littéraire*, t. II, p. 275. Paris, 1771.
2. *Correspondance du président Bouhier*. Fonds Bouhier, n° 24,420, t. XII, p. 417.
3. *Histoire des membres de l'Académie Française*, t. V, p. 628. Paris, 1787.

De tous les protégés, la figure la plus littéraire est celle du poète Néricault-Destouches, bien qu'il eût composé de mauvaises pièces avant d'être élu[1]. D'abord comédien, puis secrétaire de M. de Puisieulx, ambassadeur en Suisse, il devint un diplomate habile, et seconda si bien l'abbé Dubois dans sa mission en Angleterre, qu'il resta seul chargé d'affaires de France pendant six ans. A son retour en France, en 1723, le Régent le destinait à un poste élevé quand la mort l'empêcha de réaliser ses desseins. Destouches se contenta du fauteuil académique, et, loin d'imiter beaucoup de ses confrères, il ne s'y endormit pas; les comédies du *Philosophe marié* (1727) et du *Glorieux* (1732) montrèrent qu'il était digne des suffrages de la Compagnie.

Au milieu de ces intrigues et de ces dissensions, l'Académie avait encore conscience de ses faiblesses; elle les rachetait parfois lorsqu'elle appelait dans son sein un orateur comme Massillon[2]. D'une éloquence pathétique et entraînante, le *Racine de la Chaire* avait prêché l'Avent à Versailles, en 1699, devant Louis XIV. Prenant pour texte de son sermon ce passage de l'Écriture « *Beati qui lugent* — Bienheureux ceux qui pleurent, » il ne craignit pas de montrer à un Roi, enivré de ses succès et dans tout le prestige de sa gloire, que les malheurs et les chagrins sur la terre donnent seuls le droit au bonheur de la vie éternelle, et il terminait par ces mots : « Sire, l'Évangile ne parle pas comme le monde. » Après les oraisons funèbres du prince de Conti, du Dauphin et du Grand Roi, il mit le comble à sa renommée en prêchant le Carême devant Louis XV enfant. *Le Petit Carême*, qui est son chef-d'œuvre, lui valut l'évêché de Clermont en 1717. L'Académie s'empressa de recevoir l'héritier des Bossuet et des Bourdaloue, mais elle ne le vit que paraître; Massillon, tout entier à

1. Reçu le 25 août 1723.
2. Reçu le 23 février 1719.

ses devoirs épiscopaux se devait à ses ouailles, et son discours de réception fut comme « un discours d'adieu[1] ».

Si le nom de l'abbé d'Olivet se trouve à côté de Massillon, ce n'est pas pour établir un parallèle entre l'une des gloires de la chaire et un homme qui fut seulement un érudit. Le seul point de ressemblance est leur élection dénuée d'intrigue, à une époque où l'on était Académicien par la cabale et la protection. L'abbé d'Olivet ne s'était pas mis sur les rangs et avait obtenu dix-neuf voix sur vingt-deux votants[2]. Pourquoi cet empressement?

L'abbé d'Olivet avait été jésuite sous le nom de P. Thoulier, ce qui ne pouvait lui nuire. Fervent admirateur de Cicéron, il venait de rendre en très beau et très bon français le traité de la *Nature des Dieux*. Les traducteurs étaient alors fort admirés; déjà, le 24 avril 1719, l'abbé Gédoyn était entré à l'Académie pour avoir donné non pas même une traduction, mais un abrégé lisible de l'*Institution oratoire* de Quintilien[3]. Pourtant si puissant que fût le latin à pousser les gens, l'abbé d'Olivet ne dut pas seulement sa dignité à une traduction; la promesse d'un autre livre avait mieux recommandé l'abbé aux suffrages du docte Corps, c'était l'*Histoire de l'Académie* depuis 1652, continuation de l'œuvre de Pellisson.

Je ne veux point me presser, écrivait-il au président Bouhier le 23 mai 1720, de peur qu'on ne soupçonne que je fais cet ouvrage dans la vue d'avoir une place à l'Académie. Je vous dirai là-dessus franchement : 1° que si j'en avais envie, je croirais pouvoir la demander sans ce titre-là; 2° que je comprends bien qu'on peut en avoir envie pour trouver une société avec qui causer deux ou trois fois la semaine quand on est vieux ; mais comme j'ai encore bon pied, bon œil, je trouve à faire un plus agréable emploi de mes après-dîners.

Ce dédain, selon la loi commune, n'était pas sincère;

1. Tyrtie-Tastet. *Histoire des quarante Fauteuils.* Massillon.
2. Reçu le 25 novembre 1723.
3. A. Pierron. *Voltaire et ses maîtres,* p. 148. Paris, Didier, 1866.

concurrent de l'abbé Houtteville en 1722, il aurait pu être élu si le duc de la Force et six autres n'avaient pas changé subitement d'opinion pour faire leur cour au cardinal Dubois[1].

Une fois Académicien, d'Olivet comprend qu'il ne s'agit pas de causer deux ou trois fois la semaine avec ses confrères. Il y a une mission plus noble à remplir. L'Académie doit relever, par des travaux utiles, sa gloire un peu déchue; pour cela il faut montrer l'exemple. L'un des collaborateurs les plus zélés du *Dictionnaire,* l'abbé fait paraître, en 1730, la plus grande partie de l'*Histoire de l'Académie*. D'Olivet, malgré son zèle, n'a pas d'autorité sur ses collègues; s'il déplore avec raison les choix malheureux de quelques candidats, il a parfois le jugement bien faux; d'après lui, « Montesquieu est un fou » et Marivaux a un « style diabolique ».

Il n'a pas le même aveuglement pour le président Bouhier, son ami, avec qui il entretient une correspondance suivie. Son plus grand désir est de l'avoir pour confrère; et, dès l'année 1724, il le propose. Deux personnes seulement regardent le séjour du président en province comme un obstacle à sa nomination. Il y a des précédents; Balzac, Méziriac et plusieurs autres ont fait honneur à la Compagnie sans que leur présence lui ait été utile.

Il m'a paru, écrit l'abbé d'Olivet à Bouhier, que tout le monde se rendait aisément et que si un Académicien s'avisait de mourir vous seriez élu par acclamation[2].

L'abbé est peut-être trop enthousiaste; mais son ami est un érudit avec lequel les célébrités de la fin du grand siècle s'honorent de correspondre. Le président Bouhier est un bibliophile possesseur d'une collection si belle que

1. Mathieu Marais. *Journal,* t. II, p. 379, édition Lescure.

2. Pellisson et d'Olivet, t. II, p. 406. Lettre citée par M. Livet. *Pièces justificatives.*

ses débris sont encore l'ornement de trois établissements scientifiques. Commentateur de Cicéron, il a traduit Virgile, Pétrone, Hérodote et Démosthène. Archéologue distingué, il est aussi savant jurisconsulte ; ses traités des *Successions* et de la *Dissolution du mariage pour cause d'impuissance* en font foi.

L'Académie pouvait accueillir à juste titre la proposition de l'abbé d'Olivet ; le président attendit encore trois ans et fut reçu le 30 juin 1727.

Je n'avais sollicité directement ni indirectement personne, écrit-il à l'abbé Le Clerq, directeur du séminaire de Saint-Irénée à Lyon, et il y avait plusieurs Académiciens que je n'avais jamais été voir... J'en sais beaucoup d'autres qui ont fort brigué ; mais je ne voulus pas faire un pas pour cela [1].

Selon quelques auteurs, son élection était due en partie à M^me^ de Lambert. Le marquis d'Argenson a bien écrit en 1733 : .

On n'était guère reçu à l'Académie que l'on ne fût présenté chez elle et par elle. Il est certain qu'elle a bien fait la moitié des Académiciens actuels [2].

Nous ne devons pas en conclure que M^me^ de Lambert ait participé à la nomination de tous les Académiciens. Comment admettre que Bouhier fût un de ses adeptes ? Six mois après sa réception, il est ouvertement avec l'abbé d'Olivet et l'abbé Gédoyn contre Montesquieu présenté sous les auspices de M^me^ de Lambert. Il est regrettable que le président ait méconnu l'un des plus grands génies du siècle. C'est assez de ce manque de clairvoyance, et l'on ne doit pas lui attribuer un sentiment d'ingratitude qui serait désavoué par sa lettre où il déclare n'avoir sollicité directement ni indirectement.

1. Bibliothèque Nationale, manuscrits Fonds Bouhier, n° 24,413, t. V, pp. 701 et 703.

2. *Mémoires du marquis d'Argenson.* C. JANNET, t. I^er^, p. 127. Paris, 1858.

Bouhier manquait à ce salon qui était devenu « le sanctuaire du grand goût, l'asile des bienséances effarouchées et des pudeurs révoltées par les licences du langage et des mœurs de la Régence »[1]. Les savants, les érudits et les partisans des idées nouvelles y rencontraient Fontenelle, Sainte-Aulaire, La Motte, l'abbé Fraguier et d'autres Académiciens. Ces relations quotidiennes facilitaient l'entrée du cénacle littéraire à beaucoup d'entre eux, comme l'abbé Mongault[2], précepteur du duc de Chartres et traducteur des lettres de Cicéron à Atticus, ou le président Hénault[3], renommé par ses poésies légères et les succès de salon. Sa réputation sera plus littéraire lorsqu'il aura publié le *Nouvel abrégé chronologique de l'histoire de France* en 1744. I serait permis de croire que l'abbé Dubos[4], l'abbé Roquette[5], l'antiquaire Jean Boivin de Villeneuve[6] et le philologue Jacques Adam[7] avaient quelques affinités avec ce salon célèbre.

Ces élections successives ont préparé les voies pour assurer l'entrée de Montesquieu à l'Académie ; ce ne fut pas sans difficultés. La Compagnie prenait comme un plaisir de traverser les candidatures des plus grands génies de notre langue. Corneille, La Bruyère, Montesquieu et Voltaire n'avaient pas pour cette jalouse coquette autant de droits acquis que bien des gens obscurs.

Président à mortier au parlement de Bordeaux en 1716, et membre de l'Académie de Bordeaux fondée par le duc de la Force, Montesquieu lut devant ce corps ses pre-

1. Président Hénault. *Mémoires publiés par le baron de Vigan.* Paris, Dentu, 1855.
2. Reçu le 21 décembre 1718.
3. Reçu le 23 décembre 1723.
4. Reçu le 8 février 1720.
5. Reçu le 12 décembre 1720.
6. Reçu le 5 avril 1721.
7. Reçu le 5 décembre 1723.

miers essais scientifiques et littéraires qui ne faisaient pas présager les *Lettres Persanes*. Cet ouvrage publié en 1721 sous le voile de l'anonyme, eut un succès prodigieux. Montesquieu, par égard pour sa profession, ne voulut pas s'en déclarer l'auteur. Lors de son premier voyage à Paris, on reconnut bientôt celui qui avait peint les idées fausses de la société française.

D'abord admis à l'hôtel de Soubise, il lit au club de l'Entresol les *Dialogues de Sylla et d'Eucrate* et compose pour M^lle^ de Clermont le poème du *Temple de Gnide*. Cet élégant badinage, que M^me^ du Deffand appelle « l'Apocalypse de la Galanterie », valut à Montesquieu quelques bonnes fortunes dont il ne parla pas, dit M. Louis Vian [1]; ses maîtresses, par reconnaissance pour sa discrétion, et ses amis, par erreur de goût, le firent nommer de l'Académie Française. Fontenelle devait le recevoir comme directeur et lui remit le discours qu'il se proposait de lire à cette occasion [2].

Une coterie ne pouvait pardonner au candidat ce jugement sévère porté en 1721 :

> J'ai ouï parler d'une espèce de tribunal qu'on appelle l'Académie Française. Il n'y en a point de moins respecté dans le monde; car on dit qu'aussitôt qu'il a décidé, le peuple casse ses arrêts et lui impose des lois qu'il est obligé de suivre [3].

On invoqua le statut qui exigeait la résidence à Paris des Académiciens, ce qui ne devait pas se faire lors de la réception du président Bouhier. L'élection fut invalidée en 1725.

Irrité de cet échec, Montesquieu revint à Bordeaux pour y vendre sa charge de président. De retour à Paris en 1726, il n'eut rien de plus pressé que de se faire présenter par

1. L. Vian. *Histoire de Montesquieu, sa vie et ses œuvres*. Paris, Didier, 1878.
2. Trublet. *Mémoires pour servir à la vie de Fontenelle*, p. 389.
3. *Lettre Persane*, LXXIII.

Fontenelle chez Mme de Lambert et attendit l'occasion favorable.

Un habitué de la maison, Louis de Sacy, avocat au Conseil et traducteur de Pline, venait de mourir le 26 octobre 1727. Montesquieu brigue aussitôt le fauteuil. Sa renommée est si grande et « la faction Lambestine » a tellement prévalu qu'il n'y a sur les rangs que le « Président Gascon » écrit l'abbé d'Olivet à Bouhier [1].

Le cardinal de Fleury, par une lettre rendue publique [2], a promis qu'il ne prendra aucun engagement avec personne. Les efforts de l'abbé Mongault et de Mme de Lambert seront couronnés de succès. La Marquise peut écrire le 17 novembre 1727:

« M. le président de Montesquieu va remplacer M. de Sacy, cela se passe très agréablement pour lui. »

Un dénouement imprévu vint déjouer tous ces projets.

Le 11 décembre, jour indiqué pour l'élection, raconte l'abbé d'Olivet, nous avons appris que les *Lettres Persanes* déplaisaient à M. le cardinal-ministre, que Son Eminence s'en était expliquée, et que si nous nommions le *Gascon*, le Roi vraisemblablement refuserait son élection... Hier dans les appartements et devant trois ou quatre personnes, il dit en propres termes à M. l'abbé Bignon : « Le choix que l'Académie veut faire sera désapprouvé de tous les honnêtes gens. » Il m'est revenu que ce qui a indigné Son Éminence, c'est la Lettre Persane XXII, où il est parlé de deux magiciens [3]. Voilà un étrange chagrin pour le président et sa faction. Je n'y suis, Dieu merci, entré pour rien; et même j'étais si peu suspect que M. l'abbé Mongault, ayant ramassé tous les

1. Pellisson et d'Olivet. *Histoire de l'Académie,* t. II, p. 412. Lettre citée par M. Livet. *Pièces justificatives.*

2. Cette lettre a été publiée par M. Gallien dans la *Critique Française*, année 1862, article « *Montesquieu à l'Académie* » et plus tard par M. Louis Vian.

3. Les deux magiciens sont le Roi de France et le Pape. Voici le passage : « Ce roi est un grand magicien... S'il a une guerre difficile à soutenir et qu'il n'ait point d'argent, il n'a qu'à leur mettre dans la tête qu'un morceau de papier est de l'argent et ils en sont aussitôt convaincus.

« Il y a un autre magicien plus fort que lui, ce magicien s'appelle le pape; tantôt il lui fait croire que trois ne sont qu'un, que le pain qu'on mange n'est pas du pain, ou que le vin qu'on boit n'est pas du vin, et mille autres choses de cette espèce. »

principaux amis du Gascon, commensaux de la *Vieille*, j'ai été du dîner[1].

L'abbé d'Olivet ne peut contenir sa joie mal dissimulée; il pense à mettre en avant une autre candidature, celle de son ami Mathieu Marais, avocat au Parlement. Sûr de l'appui du président Bouhier et de l'abbé Gédoyn, il compte aussi sur le parti religieux qui ne veut à aucun prix de l'auteur des *Lettres Persanes*.

Esprit distingué, connaissant à fond les auteurs anciens, Mathieu Marais vit dans un cercle qui n'est pas celui du monde littéraire.

J'ai parlé de lui en plein consistoire, écrit l'abbé d'Olivet, nos Quarante n'ont jamais voulu y entendre; la plupart ne le connaissaient pas seulement de nom. Et cependant la vérité est qu'il vaut infiniment mieux que plusieurs de ceux qui servent à remplir notre superbe liste.

Inconnu à l'Académie, l'auteur du *Journal de la Régence* ne fréquente aucun salon et il a en haine la société de madame de Lambert [2].

A tout autre moment, cette situation eût été défavorable, mais après la décision du 11 décembre, l'échec de Montesquieu est assuré; c'est avec un malin plaisir que Marais écrit au président Bouhier :

Le pauvre père n'a pu désavouer ses enfants, ils lui tendaient leurs petits bras persans, et il leur a sacrifié l'Académie. Il faut donc chercher un autre sujet académique.

Ce sera peine perdue. Le 20 décembre Montesquieu est élu au premier tour de scrutin, et Marais, tout confus, écrit ces lignes :

On m'a assuré que le président de Montesquieu est rentré à l'Académie, je ne sais par quelle porte!... Aurait-il désavoué ses enfants?

1. Pellisson et d'Olivet, t. II, p. 412. Lettre citée par M. Livet. *Pièces justificatives*.

2. Sainte-Beuve. *Nouveaux Lundis*, p. 55 et suiv.

Sur cette question que se pose Marais il y a différentes versions. Aussitôt après le 11 décembre, Montesquieu eut une entrevue avec le cardinal. Que s'y passa-t-il? Voltaire raconte que Montesquieu présenta au ministre une édition expurgée des *Lettres Persanes;* ce récit est en contradiction avec ceux de Solignac et de Maupertuis. Selon M. Vian [1], Soulavie serait plus près de la vérité en disant que Montesquieu fit imprimer furtivement des cartons et présenta son livre à Fleury. Le ministre n'ignora pas la ruse et n'en fut pas dupe. Toujours est-il, le 18 décembre, Fleury écrivit au Directeur « qu'après les éclaircissements que le président lui avait donnés il n'empêchait point l'Académie de l'élire ».

Le 20 décembre 1727, au premier tour de scrutin, Montesquieu eut la pluralité des suffrages. Quant aux boules noires, on savait de qui elles provenaient lorsque l'abbé d'Olivet, au comble du dépit, écrit à Bouhier :

« Quelques-uns des nôtres ont trouvé plus doux d'exposer l'honneur de la Compagnie que de consentir à la flétrissure de ce fou [2]. »

Les ennemis de Montesquieu, acharnés jusqu'au bout, en appellent au cardinal mieux informé ; mais, le 5 janvier 1728, le secrétaire perpétuel reçoit une lettre ainsi conçue :

Marly, le 5 janvier 1728.

. . . . . .

La soumission de M. le président de Montesquieu a été si entière qu'il ne mérite pas qu'on laisse aucun vestige de ce qui pourrait porter préjudice à sa réputation ; et tout le monde est si instruit de ce qui s'est passé qu'il n'y a aucun inconvénient à craindre le silence que gardera l'Académie [3].

1. Voir pour plus de détails l'excellent ouvrage de M. Vian, chap. *Montesquieu à l'Académie*. Paris, Didier, 1878, et les articles de M. Gallien dans la *Critique Française*, année 1862.

2. Pellisson et d'Olivet, t. II, p. 413. Lettre citée par M. Livet. *Pièces justificatives.*

3. Lettre citée par M. Vian.

Après cette lecture, l'Académie procéda au second tour de scrutin, et, sur 16 votants, Montesquieu fut élu à la pluralité des suffrages.

Bouhier, peu satisfait, écrit à Mathieu Marais : « L'abbé d'Olivet vous contera par quelle porte le P. de Montesquieu est entré *in nostro docto corpore*. Il en a toute l'obligation à la *Case Lambestine*. Elle a furieusement du crédit parmi vos frères. Je voudrais que vous y fussiez connu. L'abbé pourra vous mettre en relation avec notre ami Valincour; il vous sera aisé de vous faufiler avec l'autre troupe... Votre modestie mal placée ne m'empêchera pas de crier presque sur les toits que le Sénat académique ne pourrait faire un meilleur choix, mais je voudrais que vous devinssiez un peu plus *Lambestin* [1]. »

Le compétiteur malheureux de Montesquieu, qui n'avait pas cru servir les intérêts du parti religieux, se contenta d'être *Académicien in partibus* en répondant au président Bouhier :

Vous me comblez, Monsieur, de toute sorte d'honnêtetés, et je ne sais quelles grâces vous en rendre. Vous me mettez sur les rangs à l'Académie, vous me donnez votre voix, vous écrivez pour moi; il ne tient pas à vous que je sois votre confrère; j'accepte, Monsieur, cette nomination qui me vaut une élection dans les formes. Et comme la plus grande joie que j'aurais serait d'être d'un corps dont vous êtes, j'en suis dès que vous m'avez nommé et ce *in petto* me plaît plus que la chose même [2].

Mathieu Marais n'est pas aussi désintéressé qu'il veut bien le dire; six ans plus tard il déclare « qu'il aurait visité jusqu'au portier de l'Académie pour faire partie d'un corps qui possède le président Bouhier [3] ».

En donnant son agrément à l'élection de Montesquieu,

1. Bibliothèque nationale, manuscrits Fonds Bouhier, n° 23,541, p. 180 et 182.
2. Lettre du 29 décembre 1727, Bibliothèque nationale, Fonds Bouhier, n° 24,415, t. VII, p. 244.
3. Fonds Bouhier, n° 24,414, t. VI, p. 489.

le premier ministre fut loué par les uns, blâmé par d'autres plus perspicaces, le marquis d'Argenson tout le premier.

L'on a, dit-il, justement reproché à M. le cardinal de Fleury, si sage d'ailleurs, d'avoir montré en cette occasion une mollesse qui pourra avoir de grandes conséquences par la suite[1].

Les craintes de d'Argenson ne devaient être que trop fondées; le pouvoir royal abdiquait, les idées religieuses subissaient une première défaite, et le libre examen, ne se reposant pas sur ses lauriers, se préparait à de nouveaux combats pour remporter une victoire plus décisive.

1. D'Argenson. *Mémoires*, t. V, p. 88 (Collection Jannet).

CHAPITRE VII

LE CARDINAL DE FLEURY

(1727-1743)

Gens d'Église, Grands Seigneurs et Fonctionnaires à l'Académie. — Politique du cardinal de Fleury. — Les jansénistes exclus. Louis Racine, Rollin, La Bletterie. — Brigues et cabales. — La maison de Villars et l'abbé Séguy. — Moncrif et son *Histoire des chats*. — Décadence de l'Académie. — Chansons et épigrammes. — Un avocat au Parlement refuse le fauteuil. — Quelques gens de lettres sont admis. — L'abbé Girard. — Crébillon. — La Chaussée. — Le salon de Mme de Tencin. — Elle protège Marivaux. — L'Académie des Sciences et l'Académie Française. — Mairan et Maupertuis. — Place aux jeunes. — L'abbé de Bernis et le duc de Nivernais.

Vers 1734, un poète, candidat malheureux, avait lancé contre l'Académie cette épigramme :

Eh! quoi! toujours des confrères mitrés,
Dit Apollon à ses mignons titrés.
Tout franc, Messieurs, notre corps s'encanaille,
Et je n'y vois qu'un remède qui vaille :
Pour balancer Prélats, Ducs et Cardinaux
Serrons les rangs et prenons les Quinault[1].

Certes l'irrévérence est grande pour le noble Corps, mais le trait portait juste. De 1728 à 1746, il entre à l'Académie nombre de gens d'église et de seigneurs qui n'ont d'autres

1. *Recueil de pièces curieuses depuis* 1700, t. Ier, p. 425, Arsenal, manuscrits, B. L., no 365.

titres à faire valoir que leur crédit à la Cour ou la ferveur plus ou moins entendue de leurs sentiments religieux.

Poncet de la Rivière [1], prédicateur renommé, a évangélisé les Camisards dans les Cévennes. Il obtint peut-être des résultats plus fructueux que le maréchal de Villars avec ses dragonnades, mais sa place était plutôt dans sa ville épiscopale d'Angers qu'au palais du Louvre.

L'évêque de Luçon, Bussy Rabutin [2], fils de l'auteur de *l'Histoire amoureuse des Gaules*, passe pour un homme de bonne compagnie; cependant sa cousine, M^me^ de Simiane, lui trouve un mérite bien mince lorsqu'elle écrit au marquis de Caumont le 20 février 1732 :

> Je ne savais pas le degré de gloire de mon cousin de Luçon ; il a bien de l'esprit mais après s'être tant moqué des harangues de l'Académie, je ne sais s'il réussira à en faire une bonne [3].

Surian [4], évêque de Vence, protégé des cardinaux Dubois, de Rohan et de Bissy, est un prélat austère et peu favorable au jansénisme.

Les partisans de la bulle *Unigenitus* trouveront en Boyer, évêque de Mirepoix [5], un défenseur plus fougueux. Boyer est Académicien parce qu'il est précepteur du Dauphin : il prend à tâche de réparer son insuffisance en secondant le cardinal de Fleury dans sa lutte contre le Jansénisme et les idées nouvelles. A la mort du cardinal, il deviendra l'un des chefs redoutés de la résistance; grâce à lui, Voltaire attendra longtemps le fauteuil et Piron lui devra son exclusion. Objet de leurs railleries sanglantes, il n'aura retiré de cette politique haineuse que la renommée du ridicule.

Éblouie par l'éclat d'un grand nom, l'Académie élira l'abbé

1. Reçu le 10 janvier 1729.
2. Reçu le 6 mars 1732.
3. *Lettres de M^me^ de Sévigné, de sa famille et de ses amis*, t. XI, p. 109, édition Régnier. Paris, Hachette, 1865.
4. Reçu le 12 mars 1733.
5. Reçu le 25 juin 1736.

de Ventadour, âgé de 23 ans, recteur de l'Université de Paris et depuis cardinal de Soubise [1]. Sur un ordre du Roi, elle devra préférer à Voltaire le cardinal de Luynes [2].

Il n'est plus besoin de faire des visites; le candidat, s'il est grand seigneur, se contentera d'en parler au Protecteur, à son Excellence ou à Monseigneur de Mirepoix, et l'affaire est faite. Tel est le cas du duc de la Trémoille, premier gentilhomme de la chambre [3]; il est plus heureux que le marquis de Nangis, petit-fils du chancelier Séguier, et chevalier d'honneur de la reine [4]; le crédit de la reine doit plier devant celui des ministres.

Selon la tradition, le précepteur et le sous-précepteur du Dauphin sont de droit Académiciens, Giry, abbé de Saint-Cyr [5], aura le fauteuil en cette qualité. Sous le dernier règne le précepteur du Grand Dauphin était Bossuet, le sous-précepteur, Fléchier, le lecteur Huet.

On a vu les dynasties académiques des familles de Coislin et d'Estrées. Le duc de Villars s'empressera de renouveler cet usage touchant en briguant la succession de son père le Maréchal [6].

Cette démarche nous a fait plaisir et nous tire d'un grand embarras, écrit naïvement l'abbé Gédoyn au président Bouhier, car nous ne saurions pas trop sur qui jeter les yeux, et nous comprenions seulement qu'il n'était pas convenable de donner la place d'un homme si illustre à un simple homme de lettres et d'un mérite médiocre [7].

Il en est de même d'Armand-Jérôme Bignon, garde de

1. Reçu le 30 décembre 1741.

2. Reçu le 16 mai 1743. *Mémoires du duc de Luynes*, t. IV, p. 452, édition Dussieux. Paris, Didot, 1858.

3. Reçu le 6 mars 1738. Pellisson et d'Olivet, t. II, p. 439. Lettre citée par M. Livet. *Pièces justificatives*.

4. Lettre de Mathieu Marais au président Bouhier, du 15 décembre 1732. Fonds Bouhier n° 24,415, t. VII, p. 599.

5. Élu en janvier 1742. Pellisson et d'Olivet, t. II, p. 444.

6. Reçu le 9 décembre 1734.

7. Bibliothèque Nationale, manuscrits Fonds Bouhier, n° 24, 411, t. III, p. 239.

la bibliothèque du Roi, qui remplace son oncle l'abbé Paul Bignon [1]. Ce magistrat modeste avoue lui-même n'avoir pas grand mérite oratoire; pendant 50 ans, son oncle a été le protecteur éminent des lettres et des sciences, et il était passé en usage, au XVIII[e] siècle, que les Mécènes dussent fonder des dynasties académiques [2].

Tradition respectable si l'on avait suivi la loi que « l'Académie s'était faite de croiser les races d'Académiciens [3] », c'est-à-dire de faire succéder un homme de lettres à un homme de cour; mais il y avait un abus criant de « décorer l'Académie de grands seigneurs qui ne connaissaient autre chose que faire leur cour et se divertir [4] ».

Cette préférence sur les hommes de lettres, donnée aux Prélats, aux Ducs et Pairs et aux gens en place servait la politique défiante du cardinal à l'égard du jansénisme. En 1713, la bulle *Unigenitus* avait condamné les ouvrages qui avaient défendu la doctrine de Jansénius sur la grâce et le libre arbitre. Bien que cette bulle eût été reçue en France par le pouvoir civil et le pouvoir ecclésiastique, il y eut beaucoup de mécontents qui en appelaient à un futur concile.

Cette opposition gagna les facultés de théologie, les congrégations religieuses, l'Université et les Parlements. On était alors en pleine lutte. Tout adversaire de la bulle pouvait être considéré comme rebelle au pouvoir; Fleury ne voulait pas d'un candidat entaché de jansénisme, même quand il aurait eu des droits incontestables.

Témoin le doux et pieux Louis Racine, héritier d'un grand nom. Il regardait comme sa fortune une place à

1. Reçu le 29 juin 1743.

2. René KERVILER. *Études sur les Bignon* (*Bibliophile Français*, année 1872, n° d'avril).

3. D'ALEMBERT. *Histoire des membres de l'Académie*, t. V, p. 159.

4. Lettre de l'abbé Gédoyn au président Bouhier, Fonds Bouhier, n° 24,411, t. III, p. 223.

l'Académie. Valincour et plusieurs amis de son père, en 1719, l'engageaient à se présenter et lui promettaient leur appui. Les tendances jansénistes du poème de la *Grâce* effrayaient l'ancien évêque de Fréjus, qui, pour traverser l'élection, parut s'intéresser au malheureux poète ruiné par le système de Law.

Il me manda, écrit Louis Racine à J.-B. Rousseau, le 29 septembre 1731, et m'ayant parlé avec bonté, il me représenta que je perdais mon temps et que je ferais bien mieux de songer à avoir de quoi vivre; qu'enfin il me procurerait une place plus utile qu'une place d'Académicien, à laquelle, pour le présent, je ferais sagement de renoncer. M. de Valincour me conseilla de m'abandonner à mon protecteur, et au lieu d'être nommé à l'Académie, je fus nommé Inspecteur des fermes et depuis Directeur. Ainsi vous voyez que je ne suis qu'un financier subalterne [1].

Cet emploi lui répugne; il trouverait plus de douceur à lire Homère et Virgile et à jouir à Paris du commerce des Académiciens, que d'être dans une province parmi les officiers de gabelle.

Il n'y a pas ici la moindre couronne de laurier à espérer, écrit-il de Moulins à Danchet, le 21 juin 1727, ce n'est qu'à l'Académie qu'on en trouve [2].

C'est en vain qu'il frappe à la porte en 1739, en 1742, en 1750. Le pouvoir est tellement prévenu contre lui qu'il est obligé de protester contre la publication d'un ouvrage attribué à son père, l'histoire de *Port-Royal* [3]. Il n'aspire plus qu'à la tranquillité et se contente de rapporter à ses amis trop empressés une conversation qu'il a eue avec l'abbé Desfontaines. — « Eh! pourquoi, me dit-il, demandez-vous une place à l'Académie Française? A-t-on besoin d'une charge de secrétaire du Roi quand on est gentil-

1. J.-B. Rousseau. *Œuvres*, t. V, p. 317. Paris, Lefebvre, 1820.
2. Lettre à Danchet. *Extrait d'un catalogue d'autographes*. Charavay.
3. Bibliothèque Nationale. Lettre de l'abbé Goujet au président Bouhier, du 15 octobre 1742. Fonds Bouhier, n° 24,411, p. 360.

homme? » A quoi il ajoute : « On a grand tort de m'accuser de mépriser cette Académie, puisque j'en compare les places à des charges qui sont belles, mais qu'on ne recherche pas quand on n'a pas besoin de privilèges [1]. »

Le mordant critique avait raison de se tenir à l'écart, ses démêlés scandaleux avec Voltaire et d'autres littérateurs devaient lui fermer à jamais les portes de l'Académie [2].

Louis Racine ne fut pas la seule victime de la politique ombrageuse du Cardinal. Celui à qui d'Aguesseau disait : « Vous parlez le français comme si c'était votre langue naturelle! » le modeste et savant Rollin, la gloire de l'Université, doit partager le même sort. Qu'importe que le *Traité des Études* soit un des livres les mieux écrits de notre langue après les livres de génie. Rollin « a une teinture de jansénisme et dès lors il n'est plus bon à aucune place [3] ».

A la mort de Fleury, l'évêque de Mirepoix se charge de continuer les exclusions ; ce n'est plus avec les formes polies du Cardinal, la rigueur des moyens employés montre bien l'esprit étroit du prélat.

L'abbé de La Bletterie, professeur au Collège Royal et membre de l'Académie des Inscriptions, brigue la succession du marquis de Sainte-Aulaire. Il a des titres littéraires comme traducteur de Tacite; la *Vie de Julien l'Apostat* n'est pas sans mérite. L'abbé, prêtre de l'Oratoire, en a appelé avec sa congrégation; aussitôt le cardinal de Rohan le dénonce au Roi. La Bletterie s'empresse d'écrire au

1. J.-B. Rousseau. *Œuvres.* Lettre de Louis Racine à J.-B. Rousseau, du 15 septembre 1739, t. IV, p. 102. Paris, Lefebvre, 1820.

2. Il ne fit jamais de démarches officielles et se contenta de sonder le terrain. En cela il fit bien; Fontenelle écrivait le 1er novembre 1744 : « Il n'était pas possible que notre Académie adoptât l'abbé Desfontaines, car je ne crains point d'écrire son nom tout du long. Qui aurait voulu d'un tel confrère ? » G. Desnoiresterres. *Voltaire à la Cour,* p. 56. Paris, Didier, 1874.

3. Lettre de l'abbé Goujet à M. ***, 28 juin 1741. Charavay. *Catalogue de ventes d'autographes,* n° 57.

cardinal de Rohan et à Languet de Gergy une lettre dans laquelle il proteste de sa soumission à l'Église. Rien ne s'oppose désormais à sa nomination et il est élu au premier tour de scrutin. Lorsqu'on vint rendre compte du choix de la Compagnie, le Monarque répondit comme son aïeul : « Je verrai ». Mais quelque temps après, ce ne fut plus cette phrase de Louis XIV : « Vous pouvez recevoir le candidat, il a promis d'être sage; » le Directeur, Hardion, n'entendit que ces mots : « Dites à la Compagnie que son choix ne me convient pas [1]. »

On procéda à une autre élection [2] et La Bletterie se contenta de l'estime des Académiciens « qui, dit le président Hénault, le regardaient comme un collègue qu'ils n'avaient pas».Il ne suffit pas cependant,pour être Académicien, de présenter comme un certificat de religion, il faut encore appartenir à telle ou telle coterie; la candidature académique devient une course au clocher.

A peine un des Quarante, écrit Voltaire, a-t-il rendu le dernier soupir que dix concurrents se présentent. Un Évêché n'est pas plus brigué; on court en poste à Versailles, on fait parler toutes les femmes, on fait agir tous les intrigants; on fait mouvoir les ressorts [3].

Une espèce de délire s'empare de la société, et l'auteur le plus obscur se croit des droits à l'immortalité.

Un abbé Colin qui a remporté deux ou trois prix d'éloquence a la prétention de succéder à La Loubère [4]. La musique de Rameau a fait triompher l'opéra de *Pélopée* et « ce succès a tellement enflé le cœur de l'abbé Pellegrin qu'il a l'effronterie de se présenter. On ne fait qu'en rire [5]. »

1. *Mémoires du duc de Luynes*, t. IV, p. 398.
2. Ce fut le duc de Nivernais qui fut élu à sa place.
3. VOLTAIRE. *Lettre à M. Lefèvre*, 1732.
4. Lettre de l'abbé Le Blanc au président Bouhier, du 15 mai 1729. Fonds Bouhier, n° 29,412, t. IV, p. 387.
5. *Id.* Lettre du 31 mars 1733. Fonds Bouhier, n° 29,412, t. IV, p. 418.

Massillon est malade et le bruit de sa mort se répand. Aussitôt un sieur Pecquet, grand maître des eaux et forêts de Rouen, écrit une lettre à Danchet, le 22 mars 1737, pour lui demander son suffrage [1].

Le moindre personnage croirait déroger s'il ne présentait un candidat et l'Académie est comme une place assiégée.

Depuis huit jours que nous savons la mort de M. d'Angers, écrit l'abbé d'Olivet au Président Bouhier le 9 août 1730, il y a une nuée de postulants : le Palais-Royal porte Coypel, peintre et poète; le palais Lambestin porte Ramsay; l'abbé Gédoyn est pour l'abbé de Sassenage; tous les Bignon pour Hardion, de l'Académie des Inscriptions, et moi tout doucement je me remue pour Dupré de Saint-Maur, le traducteur de Milton. Avec le temps et la paille, les nèfles muriront [2].

Au milieu de ces influences diverses, l'étoile du salon de Mme de Lambert commence à pâlir, et la *faction du Cordon Bleu,* comme l'appelle l'abbé Gédoyn [3], subit un premier échec en la personne du chevalier de Ramsay qui se voit préférer Hardion [4], membre de l'Académie des Inscriptions.

Ramsay, l'élève chéri de Fénelon, ne manque pas d'une certaine notoriété; il a publié une vie intéressante de son maître, mais il s'est exclu lui-même en se servant du mot *obéissement* dans une de ses sollicitations [5]. Du moins Mme de Lambert a la consolation de faire élire en 1732 l'abbé Terrasson, professeur au Collège de France [6], et elle meurt l'année suivante à l'âge de 86 ans.

Elle disparaît du monde assez à temps pour ne point voir la décadence de l'Académie, décadence causée par ces luttes de palais ou de salons qui deviennent de véritables officines académiques.

1. Charavay. *Catalogue de vente d'autographes,* n° 2,213.
2. Pellisson et d'Olivet, t. II, p. 426.
3. Lettre au président Bouhier, du 17 février 1732. Fonds Bouhier, n° 24,411, t. III, p. 223.
4. Reçu le 26 septembre 1730.
5. Mathieu Marais. *Journal,* lettre au président Bouhier, t. IV, p. 160.
6. Élu en mars 1732.

Mme de Lambert a fait école : les grandes dames qui veulent imiter son exemple n'ont pas sa délicatesse d'esprit ni son intelligence. Mmes de Rupelmonde et de Gontaut se sont mis en tête d'avoir un résident à l'Académie, et le comte de Grammont leur en servira. D'après Mathieu Marais, « il joue bien au piquet et décidera s'il faut dire, en jouant, une levée ou un lever [1] ». Quoi qu'en dise J.-B. Rousseau, l'Académie n'est pas encore une Académie de bassette et de lansquenet [2]. Si elle renvoie avec sa courte honte le candidat joyeux de Mmes de Rupelmonde et de Gontaut, elle ne peut résister aux sollicitations pressantes de la maréchale de Villars.

Le candidat de la maison de Villars est un abbé Séguy [3]. Il a du talent comme prédicateur; un panégyrique de saint Louis et l'oraison funèbre du maréchal de Villars lui ont donné quelque célébrité; mais le public lui préfère le poète La Chaussée, dont les comédies sont applaudies au théâtre. De son côté, la cour porte Boyer, évêque de Mirepoix, recemment nommé précepteur du Dauphin; aussitôt la maréchale lui demande instamment de ne point se mettre sur les rangs.

Jamais brigue ne fut plus violente, ni plus marquée, écrit l'abbé d'Olivet au président Bouhier, et l'on a si bien opéré que M. de La Chaussée, unanimement choisi par le public, n'a eu parmi nos braves confrères que le tiers des suffrages [4].

1. *Journal*, t. IV, p. 262.

2. Lorsque le marquis de La Faye fut reçu le 4 juillet 1730, Rousseau, alors en exil, avait composé cette épigramme :

> Quoi ! La Faye ! Ah ! je n'en crois rien.
> La Faye ! Académicien !
> Quelle honte ! quelle infamie !
> C'est donc de quelque Academie
> De bassette ou de lansquenet ?
> — Non, c'est de celle de Danchet !

J.-B. Rousseau. *Œuvres*, t. V, p. 286. Paris, Lefèvre, 1820.

3. Reçu le 15 mars 1736.

4. Lettre du 1er janvier 1736. Pellisson et d'Olivet, t. II, p. 429. L'élection avait eu lieu le 22 décembre 1735.

De toutes parts l'indignation est à son comble, un poète s'en fait l'écho en lançant l'épigramme suivante :

Pour être de l'Académie
Séguy va, vient, s'agite et crie,
Et, grâce à la faction,
Parvient à l'éminente place,
Frivole but de son ambition,
Et digne paiement de sa gasconne audace :
D'un titre si flatteur il est donc décoré ?
Pour moi, je ferais plus d'estime
D'un mérite altier, solide et moins sublime
Que d'un mérite à pareil prix titré [1].

L'Académie, plus éclairée, commence aussi à revenir de son enthousiasme :

Notre nouveau Quarante, écrit l'abbé d'Olivet au président Bouhier, me paraît avoir fait de minces études, je le trouve, jusqu'à présent, le plus bas percé de la troupe [2].

Le nouvel élu bouffi de vanité est insensible à tous ces jugements. « Il vint annoncer son élection le jour même dans une maison où j'étais, dit Dubuisson, on sentait qu'il avait peine à contenir toute sa joie, elle l'enflait et l'étouffait [3]. »

Comme on le fait attendre trois mois pour prononcer son discours de réception, une personne obligeante imprime un pamphlet intitulé : *Discours que doit prononcer M. l'abbé Séguy pour sa réception à l'Académie Française.* C'est une cruelle satire à l'adresse de la Compagnie. Aussitôt la police exerce des poursuites contre le poète Roy et l'abbé Desfontaines, fournisseurs attitrés de ces pièces mordantes. En sont-ils les auteurs? Il est vrai qu'on ne prête qu'aux riches ; mais les procédés de la police ont été un peu vifs et

1. *Lettres du commissaire Dubuisson au marquis de Caumont*, p. 185. Paris, Arnould, 1882.
2. Lettre du 8 avril 1736. Pellisson et d'Olivet, t. II, p. 133.
3. Lettres au marquis de Caumont, p. 159.

l'abbé d'Olivet les déplore parce qu'ils feront crier contre l'Académie.

Nous aurons beau dire que nous n'y avons point de part, écrit-il au président Bouhier, nous n'en serons pas crus, et il y a une certaine race d'écrivains, assez nombreuse dans Paris, qui nous jettera la pierre de ce qu'à notre occasion il y a une sorte d'inquisition à leurs trousses. Je voudrais que la docte et imprudente Compagnie fît ses choix avec plus de circonspection; tant que nous élirons des gens peu connus du public, on tirera sur nous [1].

Le bon abbé y voyait plus clair que la majorité de ses collègues, malgré la leçon qu'on leur avait donnée, trois ans auparavant, lors de l'élection de Paradis de Moncrif [2].

Tour à tour poète, musicien et bon acteur dans les salons à la mode, Moncrif avait fait paraître en 1727 une œuvre bizarre, appelée l'*Histoire des Chats*. Cet ouvrage, qui ne manquait pas d'esprit, ne devait pas être la cause de son admission dans la Compagnie; protégé du duc d'Orléans et secrétaire des commandements du comte de Clermont, il entrera à l'Académie de par l'autorité du Prince [3]. L'infortuné paiera cher ce succès immérité. Pendant qu'il prononce son discours de réception, un plaisant s'avise de lâcher un chat. La pauvre bête, au milieu de cette salle remplie de monde, est prise de frayeur et se met à miauler; des auditeurs égayés par le spectacle, répondent à la bête par des miaulements qui déconcertent la gravité de tous les Académiciens et des assistants [4].

Ce n'est pas seulement à l'Académie que Moncrif est victime de cette colère du public; il entend chanter ce refrain dans tous les carrefours :

Par la chatière
Voyant ses héros trébucher,

1. Lettre du 17 janvier 1736. Pellisson et d'Olivet, t. II, p. 431.
2. Reçu le 29 décembre 1733.
3. *Journal de l'avocat Barbier*, édition la Villegille, t. II, p. 69.
4. *Mémoires du comte de Maurepas*, t. II, p. 31. Paris, Buisson, 1792.

L'historien de la Goutière
Chez les Quarante vient d'entrer
Par la chatière.

Chez les Quarante,
Tels auteurs n'entraient pas jadis,
Et leur gloire était différente,
Mais aujourd'hui tous les chats sont gris.
Chez les Quarante [1].

S'il rentre chez lui, c'est pour recevoir un compliment ainsi conçu :

Pour avoir fait en vers miauler des matous,
Un bel esprit sera reçu dans un Lycée.
Cet honneur, mais à tort, lui fera des jaloux ;
Sa muse méritait d'être récompensée.
Eh ! quel plus digne prix pour le maître des chats
Que de lui donner son entrée
Dans un corps qui n'est plus qu'un magasin de rats [2].

Moncrif n'y tient plus et jure de se venger sur Roy le satirique, qu'il suppose être l'auteur de cette ironie. Le rencontrant un soir après souper, il lui donne force coups de canne sur les épaules et coups de pied dans le ventre. Roy se contente de lui dire en les recevant : « De grâce, Monsieur des Chats, faites patte de velours [3]. » Aussi peu favorisé à l'Académie il partage avec l'abbé Séguy le privilège d'exciter la colère de l'abbé d'Olivet.

Vous êtes heureux, écrit ce dernier au président Bouhier, de n'avoir pas devant vos yeux ces deux braves écrivains ; un misanthrope tel que moi n'est pas peu embarrassé quand il s'agit de leur faire son compliment bec à bec. Vous avez des cadets qui font diablement jurer contre nous [4].

Non contents de s'être moqués des Académiciens en particulier, les faiseurs d'épigrammes s'attaquent au Corps tout entier : l'on a peine à voir le style ordurier de ces produc-

1. Arsenal, manuscrits B. L. n° 83, t. IV, sans pagination.
2. Arsenal, manuscrits B. L. n° 365. *Recueil de pièces*, t. VI, p. 186.
3. D'Argenson. *Mémoires*. Collection Jannet, t. Ier, p. 125. Paris, 1858.
4. Lettre du 14 janvier 1738. Pellisson et d'Olivet, t. II, p. 439.

tions qui traînent dans la boue une Compagnie jusque-là honorée. Le *Coche allégorique* de Roy, la *Consultation sur la maladie de Françoise Langard*[1] portent leurs fruits, et « la place d'Académicien, encore respectée par la populace, toujours courue par ceux qui n'ont que de la vanité, sera méprisée par les gens qui pensent[2] ».

D'Argenson nous raconte que Mme de Lambert lui avait conseillé de se mettre sur les rangs : mais il appréhendait « l'éclat, l'envie et la satire des beaux esprits aspirant à ces places, soit parmi les auteurs, soit parmi les gens du monde, la corvée d'une harangue en public, tant de fadaises, de lieux communs à débiter[3] ». Par respect pour Mme de Lambert, d'Argenson ne dit pas tout ce qu'il pense; il est plus explicite, lorsqu'il oppose un refus catégorique aux propositions de l'abbé Alary : « Il faut trop d'orgueil, dit-il, pour prétendre à une place aussi enviée, aussi chansonnée que celle-là[4]. »

Ce refus n'atteint pas l'honneur de l'Académie d'une manière officielle comme l'affront qu'elle vient de recevoir; l'abbé d'Olivet en est tellement écœuré qu'il ne peut se résoudre à prendre de suite la plume pour raconter cet événement au président Bouhier; Mathieu Marais le remplace et envoie la lettre suivante :

A Paris ce 8 décembre 1733.

Voici, monsieur, une histoire que M. l'abbé d'Olivet m'a chargé de vous rapporter. Je vous la rends telle qu'il me l'a dite. La place à l'Académie de M. de Langres[5] étant vacante par sa mort, M. Normand, avocat, s'est proposé de l'avoir. Il en a écrit une lettre à Mgr l'évêque de Luçon qui l'a montrée à l'Académie avant une séance, comme c'est l'usage de ne point parler d'élection pendant la séance. L'Académie a applaudi à cette lettre. M. Normand en a écrit une à

1. Arsenal, manuscrits B. L. nº 365, t. V, p. 452; et nº 133, t. II, p. 337.
2. Lettre de Voltaire à M. de Formont, du 25 décembre 1731.
3. D'Argenson. *Mémoires*. Édition Rathery, t. Ier, p. 167.
4. Ibid. *Mémoires*. Édition Rathery, t. Ier, p. 201.
5. L'abbé d'Antin.

M. le cardinal de Rohan sur le même sujet. Son Éminence l'a montrée à M. le cardinal de Fleury. Applaudissements de toutes parts. L'Académie tenait cette affaire pour *bâclée* (c'est le terme dont L. D. s'est servi), quand M. l'abbé Mongault dit un jour à l'Académie qu'il courait un bruit que M. N. disait qu'il ne ferait pas les visites. Ce bruit parut suspect; on dit qu'il s'en fallait informer, information faite ce passa pour vrai. M. N. en écrivit encore à M. de Luçon et dit que les confrères le trouveraient mauvais. Cela a amusé Paris pendant quelques jours. Enfin M. Dupré de Saint-Maur [1], auteur de la traduction de Milton, s'est présenté. Sur cela l'Académie a pris son parti et a laissé M. N. Voilà, Monsieur, mon mandement bien rempli. Je ne vous dirai pas tous les discours de Paris pour les avocats qu'on fait entrer dans cette affaire comme opposans aux visites, et contre les avocats qu'on dit glorieux et incivils; il me paraît à tout cela que notre ordre n'y a pas grand part, et je n'ai garde de dire mon avis. On ne peut être *testis in rem suam*. Je croyais que les statuts portaient la nécessité de demander et ce n'est qu'une tradition. Quelque nom qu'on y donne, M. Pellisson, dans son histoire, a prédit qu'il en arriverait du mal et le voilà arrivé [2].

Bouhier s'empresse de répondre à son correspondant :

Cet événement va exclure vos confrères à jamais d'être admis dans le Corps, quelque dignes qu'ils en puissent être, et cela est triste pour nous aussi bien que pour le public [3].

La crainte du président ne s'est heureusement pas réalisée; à la fin du XVIII[e] siècle, l'avocat Target vint s'asseoir dans un fauteuil, et, de nos jours, l'éloquence du barreau

1. Dupré de Saint-Maur fut reçu le 29 décembre 1733 le même jour que Moncrif. Il avait publié, en 1729, une traduction du *Paradis Perdu* de Milton, qui n'était pas de lui mais d'un abbé de Boismorand, surnommé l'abbé *Sacredieu*. « Dupré de Saint-Maur, assisté de son maître d'anglais, lui rendait les phrases et cet abbé mettait leur français en français véritable et y donnait cette âme, cette vie et cette chaleur que M. Dupré de Saint-Maur était incapable d'y mettre. C'est pourtant cette prétendue traduction qui a valu l'Académie à cet automate. » COLLÉ. *Journal*. Édition Bonhomme, t. I[er], p. 312.

2. Bibliothèque Nationale, Fonds Bouhier, n° 24,414, t. VI, p. 481. Voir sur le même sujet, BARBIER. *Journal*, t. II, p. 32, et une lettre de l'abbé d'Olivet au président Bouhier du 15 décembre 1733, sur les visites des candidats à l'Académie. PELLISSON et d'OLIVET, t. II, p. 394.

3. Lettre du 17 décembre 1733. Bibliothèque Nationale, Fonds Bouhier manuscrits, n° 25,542, p. 189.

a été représentée par Berryer et Jules Favre : tradition que continue le sympathique et brillant Me Rousse.

Si; en 1733, l'ordre des avocats montrait une telle susceptibilité sur l'obligation des visites, cette susceptibilité n'était-elle pas un prétexte? Peut-être ne voulait-il pas faire paraître ce dédain si nettement exprimé par Voltaire et d'Argenson?

Par quelques choix défectueux, par quelques défaillances regrettables, l'académie avait vu pâlir son étoile, cependant l'abbé d'Olivet n'écrira pas toujours au président Bouhier :

Vous ne sauriez croire combien l'Académie perd depuis quelques années. On ne nous pardonne point Sallier et Moncrif, ceci soit dit entre nous [1].

Moncrif passe encore, mais pour l'abbé Sallier [2], professeur d'hébreu au Collège de France, d'Olivet est bien dur. Quel aura été son étonnement en lisant ces lignes que lui adresse J.-B. Rousseau!

Je vous félicite de l'acquisition que vous avez faite de M. l'abbé Sallier... Je suis bien aise de voir par ce choix que l'Académie préfère au moins quelquefois les perles au fumier [3].

Pendant toute cette période quelques savants ont compté parmi les Quarante et y ont fait figure; l'abbé de Rothelin [4], descendant du brave Dunois, est un numismate distingué; Jacques Hardion [5] fait de l'antiquité son étude favorite; Foncemagne [6] est un membre de l'Académie des Inscriptions et rédacteur au *Journal des savants;* « s'il est peu chargé de littérature, il a du moins des manières très

1. Lettre du 12 décembre 1735. Pellisson et d'Olivet, t. II, p. 429.
2. Reçu le 30 juin 1729.
3. J.-B. Rousseau. *Œuvres*. Lettre du 31 mai 1729, t. IV, p. 415. Paris, Lefèvre, 1820.
4. Reçu le 28 juin 1728.
5. Reçu le 26 septembre 1730.
6. Reçu le 24 janvier 1737.

polies, et ce choix ne fera pas gronder le public [1]; » l'abbé du Resnel [2] s'occupe de Belles-Lettres. Ces nouveaux élus jouent à l'Académie le rôle qu'on pourrait appeler d'*utilités*, rôle plus honorable que celui de plusieurs de leurs collègues élus avec tant de fracas: toutefois leur personnalité doit s'effacer devant un homme plus modeste encore et d'un talent supérieur.

L'abbé Girard [3] était un des plus grands grammairiens de son siècle. Dès 1718, il avait publié un ouvrage intitulé : la *Justesse de la langue française ou les différentes significations des mots qui passent pour synonymes*. Cette œuvre qui, au dire de Voltaire, devait subsister autant que la langue française, était pour Girard un titre d'admission. Ainsi l'avait jugé La Motte. L'abbé Girard, trop timide, n'osa pas faire de démarches et dut attendre vingt-six ans la récompense due à ses travaux.

Quelques Académiciens, dit d'Alembert, regardaient la grammaire comme leur domaine, qui, déjà petit et peu brillant par lui-même, ne leur paraissait plus rien s'il cessait de leur appartenir en propre. Ils employèrent donc tous les petits moyens dont ils purent s'aviser pour éloigner l'adjoint ou le rival qu'ils redoutaient [4].

La jalousie des petits esprits contre le génie a existé de tout temps; quand elle se produit, il ne faut pas que les hommes d'un réel talent donnent tête baissée dans le piège qu'on peut leur tendre; c'est une grande faute d'irriter l'amour-propre de ceux qui, à tort ou à raison, jouissent d'une certaine réputation littéraire. Telle est l'histoire de Crébillon.

Ce poète dramatique, qui, selon Voltaire, avait plus de

1. Lettre de d'Olivet au président Bouhier. Pellisson et d'Olivet, t. II, p. 439.

2. Reçu le 30 juin 1742.

3. Reçu le 29 décembre 1744.

4. D'Alembert. *Histoire des membres de l'Académie Française*, t. V, p. 344. Paris, 1787.

génie que de littérature, aurait pu prétendre, dès 1708, à une place d'Académicien, après les succès des tragédies d'*Idoménée*, d'*Atrée*, et d'*Electre*. Il fit contre les habitués du café de la veuve Laurent, rue Dauphine, une satire où chacun était désigné sous le nom de quelque animal. La Motte et J.-B. Rousseau y étaient les plus maltraités. Rousseau s'en vengea en publiant des couplets où « Crébillon, dit Voltaire, y fut attaqué dans ses mœurs d'une manière affreuse, ce qui ne contribua pas peu à lui fermer pour longtemps les portes de l'Académie ». Esprit morose, Crébillon avait l'âme fière; dédaigné par la Cour, il refusa les services intéressés des grands, et vit avec peine les succès naissants de Voltaire, tandis que ses tragédies de *Xerxès*, de *Sémiramis* et de *Pyrrhus* n'étaient guère applaudies. Aussi était-il comme oublié en 1731, quand on pensa à lui rendre une justice un peu tardive.

A une époque où les gens de lettres n'osaient poser leur candidature, le nom de Crébillon était un drapeau de ralliement et Bouhier souhaitait le succès du poète « en faveur de la patrie[1] ». Crébillon obtint un grand nombre de suffrages et remercia par un discours en vers le Corps qui l'avait élu[2].

Plus heureux que Crébillon, Nivelle de La Chaussée ne resta pas si longtemps à frapper à la porte. Deux comédies qui furent le type du drame larmoyant, la *Fausse antipathie* (1733) et le *Préjugé à la mode*, lui donnaient quelques droits à la succession du premier président Portail; une circonstance plus favorable devait lui assurer le succès. On avait mis en avant le nom de Voltaire; comme nous le verrons, Voltaire ne pouvait en profiter; il lui écrit aussitôt :

J'ai répondu que cette place devait vous être destinée et que je me

1. Lettre à Marais du 18 août 1731. Bibliothèque Nationale, manuscrits, Fonds Bouhier, n° 25,411, p. 427.

2. Il fut reçu le 27 septembre 1731.

ferais un honneur de vous céder le peu de suffrages sur lesquels j'aurais pu compter si votre mérite ne vous assurait de toutes les voix [1].

Voltaire et Destouches [2] furent les parrains de La Chaussée; un tel appui, en ce temps de disette, méritait l'approbation de tous les gens de lettres. Piron, qui voyait l'Académie prononcer déjà contre lui une sentence d'exclusion formelle, n'aimait pas La Chaussée; il envoie donc à l'élu et à ses électeurs un compliment ainsi tourné :

Gens de tous états, de tout âge,
Ou bien, ou mal, ou non lettrés,
De Cour, de ville ou de village,
Castorisés, casqués, mitrés,
Messieurs les beaux esprits titrés,
Au diable soit la pétaudière
Où l'on dit à Nivelle : *Entrez*,
Et *Nescio vos* à Molière [3].

Laissons de côté ces termes plus que vifs de l'épigramme et la rancune du poète pour voir seulement l'expression d'un sentiment d'indignation bien justifiée. Piron ne peut comprendre l'engouement d'un corps littéraire pour des gens étrangers à la littérature et ce dédain marqué pour ceux qui cultivent avec succès la poésie et les belles lettres : *Gil Blas* et *Manon Lescaut* ne verront jamais leurs auteurs, Lesage et Prévost, parvenir aux honneurs académiques et Marivaux triomphera de ce parti pris à force de patience.

D'une ancienne famille de robe, Pierre Carlet de Chamblain de Marivaux, protégé de Fontenelle et de La Motte, a le tort d'exagérer les opinions de ses maîtres sur les

1. Voltaire. *Œuvres*. Lettre du 2 mai 1736. Lettre 598, t. XXXIV, p. 70. Paris, Garnier, 1880.

2. La Chaussée s'était vainement présenté en 1735, en concurrence avec l'abbé Séguy, et Destouches lui écrivit bientôt après : « Sollicitez hardiment et soyez sûr que je vais vous seconder de toutes mes forces. » *Catalogue de vente d'autographes*, Charavay.

3. Grimm. *Correspondance*, t. Ier, p. 126.

Anciens en publiant le poème de l'*Iliade travestie* (1716).

Habitué du salon de Mme de Tencin, il est rangé au nombre des écrivains qu'elle appelle familièrement *ses bêtes*. Après quelques tentatives malheureuses au théâtre, la Fortune lui sourit avec la comédie des *Jeux de l'amour et du hasard* (1730) ; mais il introduit sur la scène française ce dialogue précieux, connu sous le nom de *Marivaudage*, que beaucoup de ses contemporains ne lui pardonneront pas. Quand on lui suppose quelques prétentions à l'Académie, la colère éclate et l'on ne peut croire à une pareille impudence. Le premier, l'abbé d'Olivet ouvre le feu en écrivant au président Bouhier :

Vous me permettrez d'être assez franc pour vous dire qu'il n'aura de ma vie mon suffrage, à moins qu'il n'abjure son diabolique style [1].

Il n'est pas le seul dans la Compagnie à partager cet aveuglement. Dubuisson prétend qu'un membre de l'illustre Corps tenait ce propos :

Notre métier à l'Académie est de travailler à la composition de la langue, et celui de M. de Marivaux est de travailler à la décomposer ; nous ne lui refusons pas l'esprit, mais nos emplois jurent l'un contre l'autre, et cette différence lui interdira toujours l'entrée de notre sanctuaire [2].

Ce fameux critique, dont le nom ne passera pas à la postérité, est encore dépassé par Mathieu Marais :

Pour être de l'Académie Française, dit-il, il faut parler français et Marivaux ne le parle pas [3].

De pareils jugements expliquent l'insuccès des candidatures de Marivaux en 1732 et en 1736. En 1732 il n'a pas

1. Lettre du 18 décembre 1732. Pellisson et d'Olivet, t. II, p. 427.

2. Lettres du commissaire Dubuisson au marquis de Caumont. Lettre du 8 juin 1736, p. 221. Paris, Arnould, 1882.

3. Bibliothèque Nationale, manuscrits Fonds Bouhier. Lettre du 25 mars 1736 n° 24,414, t. VI, p. 479.

fait de visites[1]; s'il a l'exclusion en 1736, ce n'est pas de lui-même qu'il a brigué la place. Selon d'Alembert, « il répugnait à ces petites intrigues auxquelles plusieurs de ses prédécesseurs avaient dû leurs fauteuils ».

Ces parvenus de la littérature, disait-il, mieux pourvus d'adresse pour usurper que de titres pour obtenir, ont eu le secret que je ne pourrai jamais apprendre, d'employer à leur petite fortune de bel esprit, plus de bons amis que de bons ouvrages.

En 1742, lorsque Marivaux posa de nouveau sa candidature, les bons ouvrages ne manquaient pas à son actif: ses trois comédies : *Le Jeu de l'Amour et du Hasard* (1730); *Le Legs* (1736); *Les Fausses confidences* (1738); la tragédie d'*Annibal* (1727); le roman du *Paysan parvenu* (1735) et la *Vie de Marianne* (1728-1743) auraient pu lui assurer le succès. Leur doit-il le fauteuil? Selon la loi commune de l'époque, Marivaux n'aurait pas été Académicien s'il n'avait eu l'aide de M^me^ de Tencin.

Claudine de Tencin, dont la vie scandaleuse sous la Régence avait fait tant de bruit, se piquait, avec raison, d'être bel esprit. A l'exemple de M^me^ de Lambert, elle ouvrit un salon brillant que fréquentaient Fontenelle, Montesquieu, Mairan, Helvétius, Marivaux, l'abbé de Bernis, d'Argental et Pont de Veyle. Marmontel, qui y fut introduit dans sa jeunesse, nous la dépeint « comme une femme d'un esprit et d'un sens profond, mais qui, enveloppée dans son extérieur de bonhomie et de simplicité, avait plutôt l'air de la ménagère que de la maîtresse de la maison[2] ».

Les relations quotidiennes avec les savants et les gens de lettres lui font partager la fièvre académique; plus sage que M^mes^ de Rupelmonde et de Gontaut, elle sait choisir son

1. Lettre de l'abbé d'Olivet au président Bouhier. PELLISSON et D'OLIVET, t. II, p. 427.

2. MARMONTEL. *Mémoires*, t. I^er^. Livre IV, p. 210. Édition Verdière. Paris, 1818.

candidat pour succéder à l'abbé Houtteville. Ce sera Marivaux qui est un ami de trente ans.

Il est question d'opposer à l'auteur d'*Annibal* et de la *Vie de Marianne* celui de la *Henriade* et de *Zaïre*. Que d'habileté il faut déployer! Que de moyens diplomatiques à faire intervenir! M^me^ de Tencin n'en est pas à son coup d'essai. Déjà, en 1712, au milieu de ses plaisirs frivoles, elle a brigué pour Danchet[1], elle sait donc que tous les moyens sont bons à invoquer.

Voltaire a l'appui du duc de Mirepoix, et par là peut obtenir le consentement du Roi; mais Voltaire a contre lui le parti religieux qu'il faut gagner à la cause de Marivaux.

L'ancienne échappée du couvent de Montfleury, la mère dénaturée de d'Alembert, s'empresse, au nom de la morale, d'écrire au duc de Richelieu dont elle connaît l'ascendant sur l'esprit de Louis XV :

> J'ai parlé à mes serviteurs de Dieu; ils m'ont dit que je ne pouvais trop vous représenter qu'il ne convenait pas à un homme comme vous de protéger un athée; que vous aviez la réputation de parler toujours de la religion comme il convenait, et que si vous faisiez recevoir Voltaire à l'Académie, on dirait qu'il vous a perverti[2].

La manœuvre est de se mettre à l'écart en laissant agir les influences de la Cour. Le tour est joué et Marivaux l'emporte[3].

La victoire a été si dure à obtenir que M^me^ de Tencin se dégoûte des candidatures académiques. Pressée par M^me^ d'Aiguillon de solliciter pour La Bletterie, qui du

1. Trublet. *Mémoire sur la vie de Fontenelle*, p. 206.

2. Lettre du 10 décembre 1742. Correspondance de M^me^ de Tencin, p. 26.

3. Élu le 15 décembre 1742. Voir, pour plus de détails sur l'élection de Marivaux, l'intéressant ouvrage de M. Larroumet, *Marivaux, sa vie et ses œuvres*, p. 128 et suiv. Paris, Didier, 1882; la correspondance de M^me^ de Tencin et le *Journal de la police* qui fait suite au Journal de l'avocat Barbier. Édition Charpentier, t. VIII. Paris, 1858.

reste fut exclus, elle écrit au duc de Richelieu, le 6 janvier 1743 :

L'élection de Marivaux m'a donné tant de peine que je me suis promis et que j'ai promis à mes amis de ne plus leur parler pour personne[1].

Une fois élu, Marivaux ne put triompher de l'antipathie que l'on avait pour lui[2]. On trouva mauvais qu'il l'eût emporté sur Voltaire.

Ses confrères, dit d'Alembert, les cafés, le parti philosophique faisaient leur œuvre, de là des couplets plus ou moins spirituels :

Pour couronner ses travaux
Fontenelle met Marivaux
A la célèbre Académie;
N'a-t-il donc tant vécu que pour cette infamie?

Selon ces faiseurs de chansons, Marivaux aurait été mieux placé à l'Académie des Sciences, comme inventeur d'un idiome nouveau, et non à l'Académie Française dont il ignorait la langue.

Les partisans de l'Académie des Sciences devaient être satisfaits cependant ; deux de ses membres furent reçus en l'année 1743 : Dortous de Mairan, ancien habitué du salon de M^me^ de Lambert, est un physicien distingué ; son collègue, l'astronome Maupertuis, a le privilège d'exciter les susceptibilités. Dans quelques-uns de ses ouvrages il a blessé le doyen de l'Académie et Fontenelle veut traverser son élection[3]. Son discours de réception est loin de satisfaire les amis de l'abbé de Saint-Pierre, mais il lui est interdit de

1. Soulavie. *Pièces inédites sur les règnes de Louis XIV, Louis XV et Louis XVI*, t. II, p. 341. Paris, Collin, 1809.

2. L'abbé Gédoyn écrivait au président Bouhier, le 28 décembre 1712, ces lignes caractéristiques : « Que vous dirai-je de nos Académies? Vous allez juger de leur splendeur et de leur mérite par un seul trait : on vient d'élire Marivaux à l'Académie Française. » Bibliothèque Nationale, manuscrits, Fonds Bouhier, n° 24,411, t. III, p. 270.

3. *Mémoires du duc de Luynes*, t. V, p. 29.

faire l'éloge de son prédécesseur. Voltaire, au désespoir de ce qu'il s'est réconcilié avec Fontenelle cache assez mal le dépit qu'il en a[1].

L'heure n'est pas encore sonnée pour le grand homme; contrairement à l'usage, il verra les fauteuils académiques donnés à des jeunes gens, non pour les récompenser de travaux qu'ils n'ont pas faits, mais pour leur donner une réputation qu'ils n'ont pas encore acquise. L'abbé de Bernis[2] a 29 ans. C'est un homme de société, brillant et d'une conversation piquante, qui fait des petits vers. Voilà tout son bagage. Aussi, dans son discours de remerciement, rappelle-t-il sa jeunesse qui, « loin de lui nuire, a parlé en sa faveur », Crébillon ne peut que lui répondre : « Votre génie a paru jusqu'ici se tourner du côté de la poésie[3]. »

Le duc de Nivernais, petit neveu de Mazarin, est âgé de 27 ans. Il est à l'armée lorsqu'il apprend qu'il est élu spontanément membre de l'Académie! Un ordre de Louis XV vient d'exclure La Bletterie comme janséniste; et la Compagnie surprise ne voit d'autre salut que de prendre le beau-frère du ministre, Maurepas. Le jeune duc a épousé une Pontchartrain, qu'il célèbre dans des élégies sous le nom de *Délie,* et il a composé des *Réflexions sur Horace.* Est-ce suffisant? L'Académie a un autre but; Languet de Gergy, son Directeur, est chargé de le dire au récipiendaire :

> Elle donne en votre personne un exemple propre à réveiller dans notre jeune noblesse le goût des belles-lettres, qui semble s'y éteindre peu à peu. C'est ce qui nous fait craindre pour l'avenir un temps où la noblesse ne se distinguera plus des hommes que par une férocité martiale[4].

Aveu un peu tardif fait par l'un des adeptes les plus fer-

1. Lettre de l'abbé Le Blanc au président Bouhier du 28 mai 1743. Fonds Bouhier, n° 24,412, t. IV, p. 565.
2. Reçu le 29 décembre 1744.
3. Sainte-Beuve. *Causeries du Lundi,* t. VIII, p. 8.
4. Sainte-Beuve. *Causeries du Lundi,* t. XIII, p. 319.

vents de cette triste politique, qui, sous prétexte d'irréligion ou de jansénisme, avait éloigné tant de gens de lettres. Compliment peu flatteur pour certains membres de l'Académie qui avaient pris la place de Voltaire, de Louis Racine, de Lesage, de Prévost, de Piron et n'avaient admis qu'à grand'peine Crébillon et Marivaux. La noblesse et le clergé ne comprendront pas leur insuffisance; les leçons données ne profiteront pas, et cette tactique, qui a si bien réussi, continuera d'être suivie après l'élection de Voltaire. Le succès ne couronnera pas leurs efforts.

CHAPITRE VIII

INFLUENCE DES FEMMES SUR LES ÉLECTIONS

LES PHILOSOPHES A L'ACADÉMIE

(1746-1760)

Influence des femmes sur les élections académiques de 1746 à 1760. — Les philosophes n'en sont pas dispensés. — Les différentes candidatures de Voltaire. — Voltaire et Mme de Pompadour. — Obsessions de Mme de Forcalquier pour l'élection de Duclos. — Mme de Pompadour et l'abbé Le Blanc. — Gresset et le marquis de Paulmy. — Le maréchal de Belle-Isle moins sage que le maréchal de Saxe. — Il faut savoir son catéchisme pour être de l'Académie. — Vauréal. — Un candidat de boudoir. — Le comte de Bissy et Mme de La Vallière. — D'Alembert ne veut pas se présenter malgré les prières de Mme du Deffand. — Exclusion de Piron. — Ses regrets de n'être pas des Quarante. — Buffon élu sans démarches. — Bougainville et le parti de la Reine. — Un prince du sang Académicien, le comte de Clermont. — L'épopée d'un candidat perpétuel, l'abbé Trublet. — Bougainville et les tours de Passe-Passe. — Candidature de d'Alembert combattue par la duchesse de Chaulnes. — Habiletés de Mme du Deffand. — D'Alembert Académicien. — Un deuxième candidat de boudoir, l'abbé de Boismont. — L'*Encyclopédie* et les philosophes suspects au pouvoir. — Élections religieuses : Montazet, Séguier, La Curne de Sainte-Palaye. — Le Franc de Pompignan et son discours de réception. — Le feu est mis aux poudres. — Triomphe du parti philosophique.

En l'année 1746 s'ouvre une ère nouvelle. L'élection de Voltaire donne le droit de cité à l'esprit philosophique qui marchera de conquête en conquête. Après l'admission de Duclos et de d'Alembert, ce sera une lutte acharnée avec le

parti religieux; le théatin Boyer, chef avéré du parti, soutiendra une lutte désespérée. La dernière victoire qu'il obtient, en faisant exclure Piron, est une victoire à la Pyrrhus; le clergé verra l'étendue du désastre après un discours maladroit de Le Franc de Pompignan.

Depuis l'élection de Montesquieu, les esprits se sont recueillis et les ouvrages qui vont paraître ne sont plus une critique du régime établi ou du dogme religieux; ce sont des systèmes qui se posent pour combattre les opinions anciennes et discuter avec elles d'égal à égal. Montesquieu, Buffon, Jean-Jacques Rousseau, Diderot et d'Alembert en sont les représentants; c'est en vain que Fréron et l'*Année littéraire*, le *Journal de Trévoux* et la *Gazette ecclésiastique* tâchent d'opposer une digue au flot envahissant.

L'Académie, bon gré mal gré, après quinze ans de polémique, devra se soumettre à cette légion formidable de l'*Encyclopédie*. Les idées philosophiques ont pénétré dans la place avec Montesquieu; quelques-uns de leurs partisans, comme Mairan et Maupertuis, sont venus s'asseoir à côté de l'auteur des *Lettres Persanes*.

Le libre examen a-t-il tellement prévalu pour assurer l'admission de ses chefs, Voltaire, Duclos et d'Alembert? Non, l'évolution n'est point encore faite. Il faut compter avec une puissance qui s'impose de jour en jour et profite de la lutte pour assurer son empire. Cette puissance émane des femmes et chaque parti a son Égérie.

Quels que soient les titres de Voltaire, de Duclos et de d'Alembert à la dignité académique, dignité dont ils n'avaient pas besoin pour leur réputation, il est impossible de nier l'influence des femmes dans leurs élections.

Voltaire est le premier à le reconnaître lorsqu'il parle de l'amitié que lui portait M^me^ de Pompadour :

Cela me valut, dit-il, des récompenses qu'on n'avait jamais données ni à mes ouvrages, ni à mes services. Je fus jugé digne d'être l'un

des quarante membres inutiles de l'Académie. Je fus nommé historiographe de France, et le Roi me fit présent d'une charge de gentilhomme ordinaire de sa chambre. Je conclus que, pour faire la plus petite fortune, il valait mieux dire quatre mots à la maîtresse d'un Roi que d'écrire cent volumes[1].

Duclos et Piron sont aussi les protégés de la favorite. Le nom de d'Alembert se trouve lié à celui de M^me^ du Deffand.

La Reine, qui est une amie des lettres, a aussi des accointances à l'Académie. Le président Hénault est surintendant de sa maison, Moncrif, son lecteur, et Hardion, professeur d'histoire de Mesdames de France. Elle est l'âme du parti religieux, mais elle ne partage pas les idées fanatiques de l'évêque de Mirepoix; si ses candidats n'ont pas la valeur des élus de l'école philosophique, ils n'en occuperont pas moins une place honorable comme La Curne de Sainte-Palaye et Le Franc de Pompignan.

Les élections ne se préparent pas seulement à la Cour. Le salon de M^me^ de Tencin a donné un exemple qu'il est bon d'imiter. M^mes^ de Rochefort, de Forcalquier, de Luxembourg et de Chaulnes continueront l'œuvre; avec quelle desinvolture! Ce n'est plus la délicatesse qu'y mettait M^me^ de Lambert; ce n'est plus la diplomatie habile de M^me^ de Tencin. On usera de moyens jusque-là inconnus. La chanson et l'épigramme les relèveront dans des couplets qui compromettront l'honneur de M^mes^ de Luxembourg et de Chaulnes, et cela, pour des hommes d'une réputation tarée, comme le comte de Bissy et l'abbé de Boismont.

Tel est l'un des principaux caractères de cette époque où le parti philosophique tente la conquête de l'Académie. Les défenseurs du trône et de l'autel voient s'évanouir leurs dernières espérances, et la Compagnie se régénère peu à

1. *Mémoires pour servir à l'histoire de M. de Voltaire écrits par lui-même.* VOLTAIRE. *Œuvres*, t. I^er^, p. 33. Paris, Garnier, 1883.

peu en admettant Voltaire, Duclos, Gresset, d'Alembert et Buffon.

Voltaire, qui, le premier, inaugure cette galerie de noms illustres, n'y entra pas sans peine.

Déjà, en 1731, à la mort de La Motte, il est question, pour lui succéder, de l'auteur d'*Œdipe*, de *Marianne* et de *Brutus*, du chantre de Henri IV et de l'historien de Charles XII, c'est le vœu de tous les gens éclairés. Mathieu Marais s'en fait l'écho en écrivant au président Bouhier, le 31 décembre 1731 :

> On désigne pour successeur de M. de la Motte M. de Moncrif qui a fait les *Chats*. J'aimerais bien mieux notre Voltaire, poète, historien, orateur, critique et tout ce qui lui plaît d'être[1].

L'Académie, composée de gens médiocres, ne le comprend pas ainsi, et Gros de Boze prononce d'un ton doctoral que Voltaire ne sera jamais un personnage académique. Voltaire s'en console en écrivant à M. de Formont que « la place d'Académicien est méprisée par les gens qui pensent [2] ».

Le succès de la tragédie chrétienne de *Zaïre* allait peut-être lui en rouvrir les portes ; la publication du *Temple du Goût* lui aliène les esprits. Mathieu Marais, jadis son admirateur, ne peut s'empêcher d'écrire à son correspondant, le 7 février 1733 : « Le Voltaire est bien insolent d'avoir parlé de l'Académie comme il l'a fait. Il se rend tous les jours indigne d'en être[3]. »

Après l'orage soulevé par les *Lettres philosophiques*, la tragédie d'*Alzire* fait de nouveau, en 1736, renaître les espérances pour la succession de Mallet et de Portail. Voltaire sait que le Garde des Sceaux est prévenu contre lui, aussi

1. Mathieu Marais. *Journal*. Édition Lescure, t. IV, p. 329.
2. Lettre du 29 décembre 1731.
3. Bibliothèque Nationale, manuscrits, Fonds Bouhier, t. VII, p. 582.

se tient-il à l'écart en affectant un grand désintéressement.

Je veux qu'on dise, écrit-il à son ami Thiériot, « il n'est pas de l'Académie parce qu'il ne le désire pas » et non pas qu'on dise : « Il serait refusé[1]. »

D'ailleurs il a déclaré, vingt ans auparavant, à l'abbé d'Olivet qu'il ne serait jamais d'aucune académie : « Telles académies étouffent toujours le génie au lieu de l'exciter[2].» Il s'empresse d'écrire à Nivelle de La Chaussée que la place lui est destinée et « qu'il se ferait un honneur de lui céder le peu de suffrages sur lesquels il aurait pu compter[3] ».

Rien n'était moins sincère, si l'on en croit l'abbé d'Olivet qui mandait au président Bouhier, le 3 juin 1736 :

Voltaire est de retour, il avait grande envie de l'une des places vacantes, mais il n'a osé se mettre sur les rangs parce que M. le Garde des Sceaux n'est pas tout à fait apaisé sur son sujet... M. le duc de Richelieu et M. le duc de Villars me dirent hier qu'ils travailleraient pour lui auprès de Monseigneur le Cardinal et qu'ils comptaient que moi, de mon côté, je travaillerais au-dedans de l'Académie. Ainsi, selon toute apparence, voilà une élection faite pour la première place qui viendra à vaquer[4].

Ce beau projet ne peut se réaliser. Le poème du *Mondain* soulève une nouvelle tempête, Voltaire est obligé de se réfugier en Hollande. Il ne tentera plus la fortune qu'en 1743, après la mort du cardinal de Fleury.

On demande au souper du Roi qui prononcerait l'oraison funèbre du cardinal, le Roi répondit que ce serait Voltaire[5]; c'était aussi la volonté de la duchesse de Chateau-

1. Lettre du 26 février 1736. VOLTAIRE. *Œuvres*, t. XXXIV, p. 39. Paris, Garnier, 1880.

2. Lettre du 30 novembre 1735.

3. VOLTAIRE. *Œuvres*. Lettre du 2 mai 1736, t. XXXIV, p. 70.

4. PELLISSON et D'OLIVET. *Histoire de l'Académie*, t. II, p. 434. Lettre citée par M. LIVET.

5. *Mémoires pour servir à la vie de Voltaire, écrits par lui-même*. VOLTAIRE. *Œuvres*, t. Ier, p. 24. Paris, 1880.

roux. Voltaire s'empresse d'écrire à Moncrif, le 1er février 1743 :

> Le Roi m'a donné son agrément pour être de l'Académie en cas qu'on veuille de moi. Reste à savoir si vous en voulez. Vous savez que, pour l'honneur des lettres, je veux qu'on fasse succéder un pauvre diable à un premier ministre : je me présente pour être ce pauvre diable[1].

Peine perdue! Le nom de Voltaire excite les scrupules du théatin Boyer. L'évêque de Mirepoix représente au Roi « que c'est offenser Dieu qu'un profane comme Voltaire succède à un cardinal ». En vain l'auteur de *Mérope*, tout glorieux du succès qu'il vient de remporter à la Comédie[2], entreprend de fléchir le comte de Maurepas. Le ministre est inflexible et finit l'entretien par ces mots : « Je vous écraserai. »

C'est en vain que, pour désarmer la colère implacable de ses ennemis, Voltaire écrit à Languet de Gergy une lettre très humble où il va jusqu'à désavouer ses ouvrages les plus compromettants[3]. Le crédit de l'évêque de Mirepoix doit l'emporter sur celui de Mme de la Tournelle.

Le Roi, malgré sa conduite scandaleuse, prétend être quand même le champion de la religion outragée. Il vient de donner l'exclusion au janséniste La Bletterie et il ne peut, sans se déjuger, accepter un écrivain que l'on accuse d'athéisme. De leur côté, les partisans de Voltaire faisaient des tentatives pour que personne ne se présentât[4]. Après deux mois et demi d'attente, l'évêque de Bayeux, Paul d'Albert de Luynes, fut élu au mois de mars 1743. Les fanatiques firent éclater bruyamment leur joie; l'échec si-

1. Lettre à Moncrif. *Œuvres*, 1880, t. XXXVI, p. 187.
2. La tragédie de *Mérope* avait été représentée le 26 février 1743 et le public lui avait fait un accueil des plus chaleureux.
3. Lettre à M. *** de l'Académie Française, t. XXXVI, p. 190.
4. *Mémoires du duc de Luynes*. Édition Dussieux, t. IV, p. 452.

multané du jansénisme et de l'irréligion leur inspira l'épigramme suivante :

Être des Quarante. Oh! Dieu! quelle fortune!
On sacrifierait tout à cette ambition.
Un appelant renonce à sa religion,
Un athée en prend une[1].

Malgré toutes ses démarches et ses lettres pressantes, Voltaire prétend qu'il ne se souciait guère de la place d'Académicien[2], et il renoncera pour jamais[3] à faire partie des « quarante savants Perroquets[4]. » Soumis à de nouvelles vexations il quitte sa patrie gouvernée « par des prestolets et l'âne évêque de Mirepoix » pour aller dans un pays « où l'on n'est point bigot[5] ».

Trois ans après, Mme de Pompadour est la maîtresse déclarée du Roi et le marquis d'Argenson, son ami, est arrivé au pourvoir. Voltaire songe à briguer la succession du président Bouhier. On ne peut plus l'accuser d'irréligion. Il a dédié la tragédie de *Mahomet* au pape Benoit XIV, qui envoie à son très cher fils sa bénédiction apostolique. Désormais Voltaire est couvert contre ses persécuteurs « de l'étole du vicaire de Dieu[6] ». Il adresse au Père de Latour une lettre où il proteste de son respect pour la religion, et, ce qui est plus nécessaire, de son attachement aux Jésuites[7].

L'évêque de Mirepoix n'est plus à craindre et le candidat peut compter sur l'unanimité des voix. Mais « V. est malade, V. grisonne et ne peut honnêtement frapper aux portes[8] ». Il écrit donc à l'abbé Alary, à son cher sylphe

1. Arsenal, manuscrits B. L, n° 133, t. II, p. 510.
2. *Mémoires pour servir à la vie de Voltaire.* VOLTAIRE. *Œuvres*, t. Ier, p. 24.
3. Lettre à M. d'Aigueberre du 4 avril 1743, t. XXXVI, p. 197.
4. Lettre de Frédéric II à Voltaire du 21 mai 1743, t. XXXVI, p. 208.
5. Lettre de Frédéric II du 6 avril 1743.
6. Lettre à d'Argental du 5 octobre 1745.
7. *Vie de Voltaire par Condorcet.* VOLTAIRE. *Œuvres*, t. Ier, p. 224. — Lettre au Père de Latour, t. XXXVI, p. 424.
8. Lettre à d'Argental du 20 mai 1746. VOLTAIRE. *Œuvres*, t. XXXVI, p. 423.

Moncrif « que c'est peu de chose d'entrer dans une Compagnie, il faut y être reçu comme on l'est chez ses amis[1] ». De là des recommandations pressantes pour engager dans son parti Hardion et l'abbé de Saint-Cyr. Le 1er mai 1746 il peut annoncer la bonne nouvelle à son illustre ami Maupertuis :

Me voici enfin votre confrère dans cette Académie Française où ils m'ont élu tout d'une voix sans même que l'évêque de Mirepoix s'y soit opposé le moins du monde[2].

Voltaire peut s'écrier ENFIN avec une joie mal contenue. Il tient cette place d'Académicien au mépris de ses serments et de son honneur. Condorcet, tout en excusant l'attitude de Voltaire, ne peut lui pardonner sa lettre au P. de Latour : « Il valait mieux sans doute, dit-il, renoncer à l'Académie que d'avoir la faiblesse de l'écrire[3]. »

Les ennemis de Voltaire ne manquent pas de relever cette faiblesse dans un pamphlet intitulé : « *Discours adressé à V*** à la porte de l'Académie Française par M. le Directeur,* » où l'on trouve le passage suivant :

Nous vous tenons compte, Monsieur, de vos démarches, de vos inquiétudes et de vos supplications pour apaiser des ennemis; de vos menées pour séduire nos amis, de tant de courses dans la ville, et de voyages furtifs à la Cour, de tant d'émissaires employés, de tant de troupes auxiliaires convoquées depuis les cabinets des grands et les toilettes des dames jusqu'aux cafés de Paris; de votre profession de foi si édifiante pour les incrédules, de votre commerce avec les banquiers en Cour de Rome pour obtenir une absolution[4].

Qu'importent les clameurs? On sait ce que valent ces insultes de la part de Roy[5], de l'abbé Desfontaines ou de

1. Lettre à Moncrif, t. XXXVI, p. 439.
2. Lettre à Maupertuis, t. XXXVI, p. 440.
3. VOLTAIRE. *Œuvres. Vie de Voltaire par Condorcet*, t. Ier, p. 224.
4. *Voltairiana ou Éloges amphigouriques de Marie-François Arouet*. Paris, 1748, p. 268.
5. Dans une lettre au lieutenant de police, Roy se défend d'avoir fait ce li-

Piron. Voltaire méprise les attaques de la « canaille littéraire » et, une fois à l'Académie, il va faciliter l'entrée de la place à ses amis. Duclos, son collègue comme historiographe de France, brigue les suffrages pour succéder à l'abbé Mongault, évêque de Bazas.

Duclos est breton, de mœurs faciles, poussées jusqu'au libertinage, esprit fort et homme du monde. Il est un des habitués du salon des Brancas, qui réunit à Paris comme à Meudon une société brillante. Les soupers n'y étaient pas bons; d'après Montesquieu on y *crevait,* mais la conversation piquante « de deux petites femmes » séduisait le président Hénault.

Ces deux petites femmes, mesdames de Forcalquier et de Rochefort, belle-fille et fille du maréchal de Brancas, jouaient avec un grand talent des comédies du comte de Forcalquier. Duclos leur prêtait son concours[1]. De là une générosité de sentiments poussés jusqu'au lyrisme.

Duclos m'occupe au delà de toute imagination, écrit la comtesse de Forcalquier à son mari, il n'y a rien dans le monde que je ne fasse pour lui rendre service[2].

Déjà membre de l'Académie des Inscriptions depuis 1739, Duclos avait montré des qualités d'historien dans son ouvrage sur Louis XI; ses romans, l'*Histoire de M^me^ de Luz* et les *Confessions du comte de X****, étaient une vive satire des mœurs de la société contemporaine. Duclos s'était acquis les sympathies de M^me^ de Pompadour et comptait des amis

belle et il ajoute : « L'homme, qui veut être à toute force mon ennemi, me choisit entre tous les siens pour m'imputer ce qui s'écrit contre lui, il a craint que je ne fusse son concurrent à l'Académie, moi dont l'indifférence ou la retenue sur ce vain titre est connue de toute la France. » VOLTAIRE. *Œuvres*, t. XXXVI, p. 438. — Lettre citée en note.

1. Voir pour plus de détails sur ce salon, l'ouvrage de M. DE LOMÉNIE, *La comtesse de Rochefort et ses amis*. Paris, Lévy, 1870.

2. DUCLOS. *Œuvres*. Édition Villenave. Paris, Belin, 1821, t. I^er^, p. XIII.

à l'Académie, comme le duc de Villars, Marivaux et l'abbé de Bernis.

A l'époque fixée pour l'élection, Duclos accompagne le comte de Forcalquier aux eaux de Cauterets. Il apprend que M. d'Argenson[3], ministre des Affaires Étrangères, vient d'écrire à l'Académie pour recommander son premier commis, l'abbé de la Ville. Le Ministre n'est que le porte-parole et ce coup de Jarnac est donné par Voltaire, devant qui Duclos s'était retiré. Le grand homme a le secret de la reconnaissance lorsqu'il écrit au Ministre le 16 mai 1746 :

Voilà M. l'évêque de Bazas mort, cette place conviendrait-elle à M. l'abbé de la Ville? On en a déjà parlé dans l'Académie, mais il faudrait écrire et faire agir des amis. Gardez-moi le secret[1].

Cette candidature subite de l'abbé de la Ville met au désespoir la comtesse de Forcalquier.

J'enrage de bien bon cœur, écrit-elle à son mari... Vous ne sauriez croire combien M. d'Argenson et ce chien d'abbé Alary ont chiffonné et ameuté de monde. Ils font le diable à quatre... Il est certain que Duclos ne sera point reçu si Mme de Pompadour ne s'en mêle... Sûrement cela sera comme nous le désirons si elle veut dire un mot à M. de Richelieu ou à M. d'Argenson qui, vraisemblablement fera retirer son homme. Mais sans cela, j'ai grand peur de l'événement. Je n'espère qu'en tremblant, mais j'espère[2].

La comtesse ignore les menées de Voltaire; et, le jour de l'élection, les deux partis ont si bien manœuvré que les deux concurrents obtiennent chacun quatorze voix :

Il n'y avait plus que celle de M. de Moncrif à donner, dit le duc de Luynes. M. de Moncrif déclara qu'il aurait bien désiré donner sa voix à M. Duclos, mais que, devant toute sa fortune à M. d'Argenson, il

1. Réné-Louis de Voyer, Marquis d'Argenson, ministre des Affaires Étrangères de 1744 à 1747. Il refusa d'être de l'Académie en 1733 et composa des Mémoires publiés en dernier lieu par M. Rathery (1861-1867).

2. Lettre à M. d'Argenson du 16 mai 1746.

3. Duclos. *Œuvres* (Édition Villenave). Paris, Belin, 1821, t. Ier, p. XIII.

n'avait pu lui refuser de promettre sa voix pour M. l'abbé de la Ville; ce qui décida la pluralité[1].

Le nombre de voix qu'avait obtenues Duclos lui assurait la première place, il pouvait compter d'ailleurs sur l'appui de M^me^ de Pompadour.

De toutes les dames de l'époque qui s'entremettaient dans les élections académiques, M^me^ de Pompadour est celle « qui sut le mieux user de son crédit et le ménager; elle ne s'enferma dans aucune secte, ne servit aucune haine et pesa sur les suffrages de l'Académie tout juste autant qu'il était nécessaire et convenable[2] ».

Elle avait d'autant plus de tact qu'elle s'intéressait à l'abbé Le Blanc, homme très remuant, plat avec les nobles et grossier pour ses confrères. Auteur d'une tragédie, *Aben-Saïd*, représentée avec quelque succès en 1735, l'abbé Le Blanc s'était déjà cru des droits à l'immortalité. Compatriote et ami du président Bouhier avec lequel il entretient une correspondance suivie, il le prie, dès le mois de juin 1736, de le recommander à ses collègues. Quant aux titres qu'il faut fournir « il sait bien qu'il n'en a pas encore de suffisants, mais il en médite un qui lui fera honneur[3] ». Cette méditation dura neuf ans et les *Lettres d'un Français sur les Anglais,* publiées en 1745, lui firent croire qu'il pouvait être le compétiteur de Duclos. Désillusion complète! M^me^ de Pompadour lui apprend qu'elle s'intéresse à Duclos[4], et lui promet son appui pour une prochaine élection.

Au commencement de l'année 1748, il y avait deux sièges vacants par la mort de Danchet et de l'abbé Girard; l'abbé

1. De Luynes. *Mémoires,* t. VIII p. 323. — L'abbé de la Ville fut reçu le 16 septembre 1746.

2. L. Brunel. *Les philosophes et l'Académie Française au* XVIII^e^ *siècle,* p. 24. Paris, Hachette, 1884.

3. Bibliothèque Nationale, manuscrits Fonds Bouhier, n° 24,412, t. IV, p. 469.

4. Duclos fut élu vers la fin de l'année 1746 et reçu le 26 janvier 1747.

Le Blanc voulut savoir quelles étaient les dispositions de sa protectrice. Mme de Pompadour [1] jugea que le moment n'était pas encore favorable. La famille d'Argenson jouissait alors d'un grand crédit à l'Académie. Un jeune érudit et bibliophile, le marquis de Paulmy, fils de l'auteur des mémoires et neveu du Ministre de la Guerre, briguait les suffrages.

En même temps se présentait Gresset, le chantre de *Vert-Vert* et du *Lutrin Vivant*. Sa comédie du *Méchant,* représentée avec succès, en 1747, venait d'être admise au répertoire du théâtre de la Cour, et le duc de Nivernais avait daigné en être un des principaux acteurs.

En politique habile, Mme de Pompadour ne veut pas combattre les opinions influentes à l'Académie :

> Je vous assure, mon frère, écrit-elle au marquis de Marigny le 2 mars 1748, que j'ai dit à M. Gresset que je ne dirais pas un mot pour lui, attendu que je m'intéresse pour l'abbé Le Blanc; je crois les places de l'Académie décidées dans le moment présent; qu'il se tienne tranquille et je lui promets qu'à la première vacance je m'emploierai pour lui avoir les voix des personnes à l'Académie que je connais [2].

Le marquis de Paulmy et Gresset furent élus le 21 mars et reçus le 4 avril 1748. Les pamphlétaires n'osèrent s'attaquer au marquis de Paulmy; Gresset paya les frais de la préférence que l'Académie lui avait accordée. Il fut chansonné en compagnie de Moncrif, le commensal de la maison d'Argenson, qui n'avait pas été étranger à l'élection du marquis de Paulmy. Roy leur envoya ce quatrain :

> Le Parnasse a tant de roquets;
> Recevez Gresset, je vous prie,
> Pour meubler la ménagerie;
> Après les chats, les perroquets [3].

1. Lettre de Mme de Pompadour à l'abbé Le Blanc, Choisy-le-Roi, 23 août 1746. Charavay. *Vente d'autographes du 15 mai 1873.* Collection Dufournel n° 111.

2. E. et J. de Goncourt. *Portraits intimes du* XVIIIe *siècle*, p. 67. Paris, Dentu, 1857.

3. De Cayrol. *Étude sur la vie et les ouvrages de Gresset* 1845), t. Ier, p. 234.

Roy n'avait pas bien choisi le moment favorable pour lancer sa pointe; il aurait pu attendre un an plus tard en voyant la nuée de postulants qui aspiraient à la succession de l'ancien Ministre des Affaires Étrangères, Amelot de Chaillou. C'est l'abbé Trublet, déjà candidat depuis 1736, comme l'abbé Le Blanc; c'est l'abbé de Lécluse, auteur des *Mémoires de Sully;* c'est Linant, précepteur du fils de Mme du Châtelet et appuyé par Voltaire; c'est Le Franc de Pompignan. La Cour présente aussi deux candidats, l'évêque d'Autun, Montazet, et l'évêque de Troyes, Poncet de la Rivière.

L'Académie est embarrassée. Sur ces entrefaites, le maréchal de Richelieu propose le maréchal de Belle-Isle. Le petit-fils du surintendant Fouquet croit honorer l'Académie en acceptant. Il se contente d'envoyer une lettre au Directeur et demande à être dispensé de faire des visites. Mais le temps n'est plus où la Compagnie courbe la tête. Jalouse de ses libertés, elle veut les faire respecter et Duclos est son champion. Il répond à ceux qui se font les courtisans du maréchal : « que les tyrans ne faisaient pas les esclaves, mais que les esclaves faisaient les tyrans ».

Paroles fières et énergiques de la part d'un homme indépendant qui revendique la liberté des suffrages après l'avoir toujours respectée. Pour prendre ce rôle, Duclos avait la mémoire courte; il ne se souvenait plus des obsessions de la comtesse de Forcalquier et de la protection de Mme de Pompadour. Quoi qu'il en soit, le maréchal de Belle-Isle dut faire des visites et fut reçu le 30 juin 1749[1].

En acceptant une place d'Académicien, le maréchal de Belle-Isle fut moins sage que le maréchal de Saxe. Le vainqueur de Fontenoy avait refusé la proposition des Quarante et en fit part au maréchal de Noailles. Bien qu'il ne sût

1. Voir pour plus de détails DE LUYNES. *Mémoires*, t. X, p. 142 et COLLÉ. *Journal*, t. Ier, p. 78 et 79. (Édition Bonhomme.)

pas l'orthographe, sa lettre est un chef-d'œuvre de bon sens :

> On m'a proposé, mon maître, d'être de l'Académie Française, j'ai répondu que je ne savais pas seulement l'orthographe et que cela m'allait comme une bague à un chat (*que sela mallet comme une bage à un chat*). On m'a répondu que le maréchal de Villars ne savait pas écrire ni lire ce qu'il écrivait et qu'il en était bien. C'est une persécution. Vous n'en êtes pas, mon maître, cela rend la défense que je fais plus belle. Personne n'a plus d'esprit que vous, ne parle et n'écrit mieux ; pourquoi n'en êtes-vous pas? Cela m'embarrasse. Je ne voudrais choquer personner, bien moins un Corps où il y a des gens de mérite. D'un autre côté, je crains les ridicules et celui-ci m'en paraît un bien conditionné[1].

Ce côté ridicule, l'Académie ne le comprend pas lorsqu'elle préfère à Piron et à d'Alembert l'évêque de Rennes, Vauréal, ancien ambassadeur de France à Madrid et maître de la chapelle du roi. M^me^ de Pompadour met toujours en avant son protégé, l'abbé Le Blanc, mais elle a la sagesse de se retirer lorsqu'elle « est instruite que son candidat pourra être élu seulement par complaisance pour elle[2] ». Le désintéressement est d'autant plus grand que l'abbé Le Blanc se croyait sûr de près des deux tiers des voix[3].

La nouvelle provoque du bruit à l'Académie et le maréchal de Richelieu, indigné de la brigue ourdie par l'évêque de Mirepoix s'écrie : « La liberté des suffrages n'existe plus. » L'altercation est si grande que le Directeur, Fontenelle, alors âgé de quatre-vingt-dix ans, « est obligé de donner de la sonnette pour imposer silence[4] ». La faction de l'évêque de Mirepoix l'emporte et Vauréal est élu.

1. *L'Espion anglais ou Correspondance secrète entre Mylord All'Eye et Mylord All'Ear*, t. III, p. 68 et suiv... Londres, Adamson, 1785.

2. De Luynes. *Mémoires*, t. X, p. 154.

3. Lettre de l'abbé Trublet à la comtesse de Verteillac, 26 juillet 1749. Charavay. Collection d'autographes, n° 586.

4. De Luynes. *Mémoires*, t. X, p. 156.

Le public s'en émeut et la colère est au comble lorsqu'on lit ce passage de Fréron:

Quand tous les candidats devraient s'impatienter, on ne peut qu'applaudir à la conduite que tient l'Académie. En attendant qu'il se forme des auteurs tout à fait dignes d'elle, que peut-elle faire de mieux que de recevoir des seigneurs et des évêques? Leurs titres sont évidents, leur prééminence, leur noblesse, leurs charges ne sont point sujettes à contradiction comme les titres d'un poète, d'un orateur ou d'un historien. Peut-on nier même qu'un homme de naissance n'ait reçu une meilleure éducation que celui qui n'a choisi la littérature que comme une profession[1]?

Maître Fréron s'en donne à cœur-joie. Pour lui, quiconque ne partage pas les idées fanatiques de l'évêque de Mirepoix, doit être rayé de la littérature. Piron, d'Alembert, Buffon n'existent pas; s'ils vivent, ils ne méritent que la prison comme Diderot[2]. Cette manière de voir, acceptée par quelques courtisans, blâmée par la majorité des gens éclairés, paraît quelque peu singulière aux étrangers. Voltaire, qui rit sous cape, ne manque pas de faire part du compliment que lui envoie Frédéric II:

Enfin donc votre Académie
Va faire un couvent de dévots;
L'art de penser et le génie
En sont exclus par les cagots.
Qui veut le suffrage et l'estime
De ces quarante perroquets,
N'a qu'à savoir son catéchisme,
Au demeurant point de Français[3].

Piron avait peut-être su son catéchisme, mais il avait excité les scrupules des consciences timorées avec l'*Ode à*

1. Fréron. *Lettres sur quelques écrits de ce temps*, t. II. Lettre V, p. 93. Paris, 1752.

2. Diderot venait d'être emprisonné au fort de Vincennes après la publication des *Lettres sur les aveugles*. Lettre de l'abbé Trublet à la comtesse de Verteillac, 26 juillet 1749, déjà citée.

3. Voltaire. *Œuvres*. Lettre de Frédéric II à Voltaire. Sans Souci, 27 juillet 1749.

Priape ; La Chaussée s'était écrié : « J'ai une pièce en mains qui empêchera toujours que cet homme-là n'entre à l'Académie. » C'était au nom de la morale que l'on refusait le protégé de Mme de Pompadour, est-ce au nom de la morale que l'on reçut le comte de Bissy pour remplacer Terrasson ?

Mme de Boufflers, si célèbre par sa vie scandaleuse sous la Régence, avait épousé en secondes noces le duc de Luxembourg.

Elle a résolu, dit le marquis d'Argenson, de tenir une bonne maison cet hiver à Paris, et pour cela il faut de beaux esprits. Elle a persuadé Mme de La Vallière de donner son congé à Jélyotte, chanteur de l'Opéra, et de s'attacher à sa place le comte de Bissy. Pour décorer la Société, il a été résolu de faire celui-ci de l'Académie Française [1].

On demande avec instance, on exige même de Mme de Pompadour de renoncer à protéger Piron ; ce qui n'était pas difficile puisque l'Académie n'en voulait pas.

Le comte de Bissy peut mettre en avant ses services militaires. Il a pour titres littéraires la traduction du *Roi Patriote*, des *Lettres sur l'histoire de Bolingbroke*, et pardessus tout son adresse à faire des tours de passe-passe.

A la nouvelle que Piron ne pouvait être nommé, un auteur tragique s'était mis sur les rangs. La Place avait fait représenter, en 1747, une tragédie, *Venise sauvée* et publié des traductions du théâtre anglais. Dès qu'il apprend la candidature de Bissy, il se retire et lui en fait part le 8 novembre 1750. Le comte lui répond qu'il n'y pense plus. Désormais sûr de sa nomination, La Place fait ses visites le dimanche 15. Quel est son désappointement ! Il apprend que Bissy a fait ses visites le vendredi, et l'Académie, n'ayant pas vu d'autre candidat, décida le samedi qu'on accepterait le comte de Bissy [2].

1. D'Argenson. *Mémoires*. Édition Rathery, t. VI, p. 292.

2. Colle. *Journal*, t. Ier, p. 250-256. — Le comte de Bissy fut élu le 19 novembre 1750.

Tel est le cas d'un Académicien de boudoir et l'on peut dire avec le marquis d'Argenson : « Nos mœurs françaises deviennent charmantes. » Montesquieu le comprenait ainsi lorsqu'il répondait à M^me^ du Deffand qui lui parlait de d'Alembert :

J'ai plus d'envie que lui, et autant d'envie que vous de le voir de l'Académie ; car je suis le chevalier de l'ordre du mérite. Il est vrai qu'à la dernière élection, il y eut quelque espèce de composition faite, qui barbouille un peu l'élection prochaine [1].

Les esprits pouvaient se calmer. Trois ans se passèrent sans qu'il y eût une vacance à l'Académie. Le 3 mai 1753, le parti religieux perdait l'un de ses plus fougueux champions, l'archevêque de Sens, Languet de Gergy, l'historien de Marie Alacoque.

Les défenseurs de l'Église n'entendent pas qu'un philosophe prenne la place de celui qui a si bien combattu pour traverser les élections de Montesquieu et de Voltaire. Ils mettent en avant M. de Bougainville, secrétaire de l'Académie des Inscriptions, et frère du célèbre navigateur. Suivant Grimm, il a fait une traduction de l'*Anti-Lucrèce* du cardinal de Polignac, que personne n'a lue, et un parallèle *d'Alexandre et de Thomas Kouli Khan* que personne n'a pu lire. Ce jeune homme de trente-deux ans a une mauvaise santé ; il ne manque pas, dans ses visites, de faire valoir qu'il ne jouira pas longtemps de l'immortalité ; Duclos lui répond avec sa rudesse habituelle que « l'Académie n'est pas une extrême onction [2] ».

Buffon et d'Alembert se retirent dès qu'ils apprennent que M^me^ de Pompadour a donné sa parole à Piron. Depuis l'élection de Gresset, les nominations académiques n'étaient pas littéraires, et la Compagnie, en acceptant l'auteur de la

1. *Correspondance de M^me^ du Deffand.* Lettre du 13 septembre 1752. Édition Lescure. Paris, Plon, 1865, t. I^er^, p. 144.
2. Grimm. *Correspondance littéraire*, t. I^er^, p. 30.

Métromanie, allait racheter les choix défectueux qu'elle avait faits. L'évêque de Mirepoix veille à l'intérêt de la morale et ne manque pas de mettre sous les yeux du roi la fameuse *Ode à Priape*, ce péché de jeunesse de Piron.

Deux jours avant l'élection, le roi fait venir Montesquieu, alors directeur de l'Académie, et lui déclare « qu'il ne veut ni le sieur Piron à cause de ses anciens vers licencieux, ni d'avocats, entendant parler de M. du Vaudier, fameux avocat du barreau, à cause que ces Messieurs-là ont abandonné leurs fonctions[1] ».

D'Argenson appelle cette exclusion « une indiscrétion de souveraineté ». Piron s'en console en écrivant à l'abbé Dumay, son ami :

Puisque ma fortune littéraire a reçu des bornes de mon vivant par les bontés de l'Académie, par la piété de M. de Mirepoix et par la justice du Roi, étendons les bornes au delà de mon temps et cherchons à mériter, quand je ne serai plus, la place que de mon vivant je n'aurai eue qu'en détrempe. Car on peut dire de moi que je ne suis qu'un Académicien en effigie, j'ai été élu et exclu par contumace [2].

Piron n'eut pas toujours cette philosophie. Dans sa correspondance avec l'abbé Dumay il exhale ses regrets de ne pas pouvoir être rangé au nombre de ceux qu'il a appelés « les quarante Invalides du vieux Louvre », et suivant l'expression pittoresque de M. G. d'Hugues, « il avait la maladie du fauteuil manqué ».

Quatorze ans après son exclusion, faisant allusion au discours de réception qu'il avait préparé, il écrit au président de Ruffey :

Vous parlez de mérite académique, le peut-on refuser à l'archevêque de Sens, puisqu'il a été un de nos Quarante? Je voudrais qu'on

1. D'Argenson. *Mémoires*. Édition Rathery, t. VIII, p. 57. Voir aussi Grimm. *Correspondance littéraire*, t. II, p. 261 et de Luynes. *Mémoires*, t. XII, p. 477.

2. De Goncourt. *Portraits Intimes*, t. Ier, p. 95. Lettre du 19 avril 1754.

eût ouï l'éloge que je faisais de son éloquence quand il passa par l'esprit de ce Corps de me faire son successeur et de me prescrire mon remerciement. Je l'approchais de Bossuet et j'observais les vraisemblances. L'évêque de Mirepoix me fit priver de sa succession et le public de mon remerciement. Le public et moi avons bien perdu [1].

La haine de l'évêque de Mirepoix lui tenait tellement au cœur que, dans le *Discours sur les mœurs du temps*, il écrit encore ces vers :

Je n'ai point oublié mes écarts de jeunesse
Ni, pour m'en repentir, attendu la vieillesse.
Le Prélat rigoureux qui m'en a châtié,
S'il eût su mes remords, eût eu plus de pitié.

Piron eut du moins une compensation, bien minime, il est vrai. Il la dut à Montesquieu, qui ne cessa, dans ses lettres, de l'appeler « son cher et bien aimé confrère en dépit de M. de Mirepoix [2] ».

Le jour même de l'exclusion, l'auteur de *l'Esprit des Lois* écrivit à M^me^ de Pompadour :

Piron est assez puni, madame, par les mauvais vers qu'on dit qu'il a faits ; d'un autre côté il en a fait de très bons. Il est aveugle, infirme, pauvre, marié et vieux. Le Roi ne pourrait-il pas lui donner quelque pension ? Il est beau de l'obtenir. C'est ainsi que vous employez le crédit que vos belles qualités vous donnent, et, parce que vous êtes heureuse, vous voudriez qu'il n'y eût point de malheureux [3].

Cette prière fut exaucée ; Louis XV accorda au poète une pension de 1000 livres sur sa cassette. Quelques jours après, l'Académie envoya à Piron « quatre de ses membres pour le complimenter sur ces divers événements [4] ».

1. Lettre au président de Ruffey, du 13 mars 1767. PIRON. *Œuvres inédites* (Édition Bonhomme), p. 267.

2. Clément JANIN. *Lettres inédites de Piron*. Lettre du 17 février 1755. Dijon, 1884.

3. *Essai sur la vie et les ouvrages de Montesquieu*. MONTESQUIEU. *Œuvres*, t I^er^, p. XXXV. Paris, Dalibon, 1822.

4. Voir pour plus de détails sur l'exclusion de Piron, outre les *Mémoires du duc de Luynes* et de *d'Argenson*, la *Correspondance de Grimm*, t. II, p. 251-262 ; les *Œuvres inédites* de Piron (Édition Bonhomme) ; les *Lettres*

L'Académie se vengeait noblement d'un homme qui avait dit de ce Corps : « Ils sont là quarante qui ont de l'esprit comme quatre. »

Dès que Montesquieu a fait part à la Compagnie de la volonté du Roi, le maréchal de Richelieu propose de différer l'élection de dix jours afin de chercher un sujet digne d'elle. D'Olivet répond que cette manière est insolite et indécente. Le bon abbé dut se repentir de son intempérance de langage. Dix jours après, le 1er juillet 1753, cette manière indécente décida la nomination de l'un de nos plus grands naturalistes, Buffon.

Membre de l'Académie des Sciences à 26 ans, intendant des jardins du Roi depuis 1739, Buffon avait publié, dès 1749, les trois premiers volumes de son *Histoire naturelle* en collaboration avec Daubenton. On admira la grandeur et la composition du style de l'ouvrage ; l'Académie se fit l'écho de cette admiration du public en nommant le candidat sans qu'il eût fait « aucune visite ni aucune démarche ».

Quatre jours après l'élection, Buffon écrit à son ami le président de Ruffey :

> Je ne sais pas trop encore ce que je leur dirai, mais il me viendra peut-être quelques inspirations comme à Marie Alacoque et je ne parlerai pas d'elle de peur du coq à l'âne [1].

Six semaines plus tard, il prononçait un magnifique discours sur *le Style* qui est resté l'un des chefs-d'œuvre de notre langue.

Pour l'honneur de l'Académie, d'Alembert, qui venait de publier le *Discours préliminaire de l'Encyclopédie,* aurait dû suivre de près Buffon. C'était le grand désir de Mme du Deffand, mais d'Alembert « en véritable quaker passe le

inédites de Piron (Édition Clément Janin). Dijon, 1884 et un article très intéressant de M. G. d'Hugues : *Piron et l'Académie française. Correspondant* du 25 juin 1884.

1. *Correspondance de Buffon* éditée par M. Nadault de Buffon. Paris, Hachette, 1860, t. Ier, p. 61. — Buffon fut reçu le 25 août 1753.

chapeau sur la tête devant l'Académie et devant ceux qui en sont[1] ».

Mme du Deffand persiste dans son projet et en fait part à Montesquieu. Son ami lui envoie ce billet indigné :

Que diable avez-vous écrit au président sur mon compte ? Est-ce encore pour l'Académie ? Eh ! au nom de Dieu ! laissez tout cela en repos, j'en serai si on m'en met ; voilà tout[2].

C'était après la mort de Gros de Boze (10 septembre 1753) que s'échangeait cette correspondance. De son côté, la Reine s'agitait en faveur de Bougainville ; elle avait fait promettre à Hardion, professeur de Mesdames de France, de voter pour son protégé. Hardion ne s'en tint pas là ; il dut écrire à plusieurs Académiciens pour les convertir aux projets de la Reine. « Nous soupçonnons, écrit d'Alembert à Mme du Deffand, quelqu'un de votre connaissance d'être du complot[3]. »

C'était le président Hénault.

Le jour de l'élection, de duc de Richelieu, assis à côté du président, lui demande à qui il donne sa voix. « A Bougainville, réplique le président. — Je parie que non, répond le Maréchal, en riant aux éclats de voir la figure ébahie de son collègue. »

Tout à coup, le secrétaire perpétuel, Mirabaud, tire de sa poche une lettre de M. le comte de Clermont qui remercie l'Académie de l'honneur qu'elle lui fait de remplir la place vacante.

L'Assemblée en « reste pétrifiée[4] », et l'on dit des injures à Mirabaud de ce qu'il n'avait pas prévenu la Compagnie. Réflexion faite, la majorité des assistants se rappela que l'esprit de courtisanerie était de tradition. Duclos se leva

1. Lettre de d'Alembert à Mme du Deffand, du 11 octobre 1753. *Correspondance de Mme du Deffand*, t. Ier, p. 180.
2. *Ibid*, t. Ier, p. 183. Lettre à Mme du Deffand, du 21 octobre 1753.
3. *Correspondance de Mme du Deffand*, t. Ier, p. 179.
4. D'Argenson. *Mémoires*, collection Jannet, t. IV, p. 159.

et pria ses collègues d'examiner « si cet honneur, que leur faisait le prince, ne pouvait pas devenir dangereux, et si l'égalité que le Roi veut qui règne dans les séances entre tous les Académiciens, quelque différents qu'ils soient par leur état dans le monde, s'étendrait jusqu'à un prince du sang [1] ».

Les sages paroles ne peuvent rien sur les esprits prévenus. Le 30 novembre 1753, l'Académie se trouve trop honorée de compter parmi ses membres Louis de Bourbon, comte de Clermont et petit-fils du grand Condé. Laissons donc Fréron célébrer d'un ton solennel « l'événement le plus glorieux et le plus intéressant qui soit arrivé à la Compagnie depuis qu'elle existe [2] ». Son héros fait bien de se taire sur les faveurs qu'il reçoit des Muses; il ne peut mettre en avant que son titre de prince du sang, et il le fait valoir; sa dignité ne lui permet pas de prendre la dernière place le jour fixée pour sa réception [3]. « Ne trouvez-vous pas cela scandaleux, écrit Piron à son ami l'abbé Dumay, et n'est-ce pas payer une politesse de trente-neuf pieds de nez [4] ? »

Les ennemis de Bougainville s'applaudissent de lui avoir joué ce tour, mais c'est au détriment de l'Académie.

Pourquoi donner ce ridicule à ce pauvre prince ? écrit le chevalier d'Aydie à Mme du Deffand. N'eût-il pas été plus décent et plus honorable pour l'Académie, sans recourir à cette espièglerie, de suivre l'esprit de son institution, et de donner avec fermeté la préférence à d'Alembert sur tous les autres, puisque c'est lui qui en est, sans comparaison, le plus digne et que le cri public désignait [5] ?

1. Duclos. *Histoire de l'Académie.*

2. *Année Littéraire* 1754, t. VII, p. 340.

3. Voir sur l'élection du comte de Clermont une lettre de l'abbé Le Blanc au président de Ruffey (1753), in-4, et Sainte-Beuve. *Nouveaux Lundis*, t. XI.

4. Clément Janin. *Lettres inédites de Piron.* Lettre du 6 mars 1754.

5. Lettre à Mme du Deffand du 29 décembre 1753. *Correspondance de Mme du Deffand*, t. Ier, p. 189.

La faveur du public ne suffit pas à un homme qui voit son œuvre condamnée par la politique ombrageuse du ministère. Traité d'impie par le Roi, il s'en fait une gloire parce qu'il dédaigne les faveurs des grands; il l'a dit en termes fort clairs dans son *Essai sur les Gens de Lettres, les Grands et les Mécènes*. Ses amis, Duclos entre autres, croient pouvoir être philosophes et courtisans, mais Bougainville les gêne. Un autre candidat ferait mieux leur affaire. Ce candidat surgit à l'improviste, c'était l'abbé Trublet.

> Au peu d'esprit que le bonhomme avait
> L'esprit d'autrui par complément servait :
> Il entassait adage sur adage;
> Il compilait, compilait, compilait [1]...

Voilà l'homme que nous présente Voltaire. A cette renommée du ridicule, octroyée peut-être avec trop de largesse par son ennemi, l'abbé Trublet joignait une autre qualité, la persévérance dans les candidatures Académiques. Pendant vingt-cinq ans, il frappa sans succès à la porte de la Compagnie; à la fin sa ténacité fut récompensée. En cela, il fut plus heureux que son contemporain, l'abbé Le Blanc, qui resta sur le carreau malgré les protections successives du président Bouhier, de M^me^ de Pompadour et de Buffon.

Compatriote de Duclos et de Maupertuis, l'abbé Trublet fut le protégé du cardinal de Tencin. Les honneurs ne lui arrivant pas, il chercha dans les lettres une place que devait lui donner l'amitié de Fontenelle. Un ouvrage qu'il publia, en 1736, lui suggéra l'idée de se présenter en même temps que l'évêque de Mirepoix et La Chaussée. C'est l'abbé Le Blanc qui nous l'apprend :

> Nous avons sur les rangs, dit-il, un abbé breton, grand admirateur de M. de Fontenelle, auteur des *Essais sur la Littérature et sur*

1. VOLTAIRE. *Œuvres. Le Pauvre diable.*

l'Histoire, mais qui n'a d'autre titre à faire valoir pour l'Académie que son admiration pour les ouvrages de son héros, qui ne laisse pas de se présenter pour la seconde fois et qui, un jour, y entrera, vous le verrez [1].

L'abbé Le Blanc ne savait pas être si bon prophète. Cependant un premier échec fit réfléchir Trublet. Il ne se présenta plus qu'en 1749 sous les auspices de la comtesse de Verteillac. La comtesse entretenait alors avec Voltaire une correspondance assez suivie, et lui avait recommandé l'archidiacre de Saint-Malo. Est-ce seulement la politesse qui dicte ces lignes?

Mes sentiments vous avaient prévenu dans tout ce que vous me dites de l'abbé Trublet et votre estime ne fait qu'augmenter celle qu'il m'a inspirée dès longtemps. Mes voyages et ma mauvaise santé ne me permettent guère de me mêler des affaires de l'Académie; mais je m'intéresse trop à sa gloire pour ne pas souhaiter d'avoir l'abbé Trublet pour confrère. Ce désir, que vous augmenteriez en moi, Madame, s'il n'était pas déjà très vif, me procure au moins aujourd'hui le plaisir de vous dire combien j'honore votre ami [2].

Le malin Voltaire a bien dû se souvenir de cette lettre, quand il fit la pièce du *Pauvre Diable*, mais la lettre n'était pas publique, et personne ne pouvait se douter que « le Trublet » aurait le parrainage tout platonique du grand homme. L'abbé ne paraît plus sur la scène qu'en présence de Bougainville.

Trublet n'est pas le candidat de la philosophie. Il aurait trouvé un auxiliaire dévoué en La Chaussée, qui n'aimait pas Bougainville. Le père du drame larmoyant s'était écrié sur son lit de douleur : « Je me meurs et il sera bien singulier que ce soit Bougainville qui ait une place à

1. Lettre au président Bouhier du 16 mai 1736. Bibliothèque Nationale, manuscrits, Fonds Bouhier, n° 24,412, t. IV. p. 462.

2. VOLTAIRE. *Pièces inédites*, Didot, 1826, p. 330 et 331. — Lettre de Voltaire à la comtesse de Verteillac. Lunéville, le 29 août 1749. Cette lettre a été reproduite par M. Desnoiresterres. *Voltaire aux Délices*, p. 467. Paris, Didier, 1873.

l'Académie, et vraisemblablement cela sera pourtant[1]. »

La prédiction de La Chaussée se réalise de point en point. Bougainville, appuyé déjà par le parti de la Reine, ne dédaigna pas la protection de Mme de Pompadour[2], et, le 27 avril 1754, il recueillit le fruit de ses intrigues. Cette tactique ne fut pas du goût de Gresset; recevant, cinq mois plus tard, Louis de Boissy [3], il ne manqua pas « de flétrir l'indécence des brigues, les manœuvres et les petits ressorts toujours cachés et toujours aperçus que fait jouer la séduction [4]. » A ces mots tous les yeux se portèrent sur Bougainville.

La victime de ces intrigues, c'était l'abbé Trublet. Le caustique Piron nous raconte en termes assez gais la déconvenue de son ami.

Je viens d'être interrompu par la visite du pauvre abbé Trublet qui avait l'air plus mort que vif. Il m'a crié en montant et presque du bas du degré: « Bougainville est élu! » Il est tombé comme hors de lui dans le premier fauteuil qui s'est trouvé devant ses yeux en s'écriant la mort dans l'âme: « O tempora! o mores! »

... Je lui conseillerai de tenir bon, mais enfin il faut attendre qu'il meure un immortel, et au compte de l'abbé de Saint-Pierre, à qui je l'ai ouï dire, il n'en meurt qu'un et demi en deux ans, c'est-à-dire trois en quatre ans... M. de Fontenelle promet tous les jours de faire place, mais promesse de Normand: mettez cuire là-dessus! Et encore tint-il parole, qu'y gagnerait l'abbé? Ne serait-ce pas toujours à recommencer? Il ne faut qu'un duc, qu'un évêque, qu'un abbé Le Blanc pour le faire danser comme auparavant [5].

L'abbé Trublet dansera encore longtemps. Pour la première contredanse, un philosophe tiendra le violon. Mme du Deffand a triomphé des préventions que d'Alembert peut avoir contre l'Académie, et elle juge opportun, pour lui, le moment de succéder à Surian, évêque de Vence. Malgré

1. Grimm. *Correspondance littéraire*, t. Ier, p. 151.
2. Collé. *Journal*, t. II, p. 313.
3. Reçu le 25 août 1754.
4. Raynal. *Correspondance de Grimm*, t. II, p. 180.
5. Clément Janin. *Lettres inédites de Piron*, p. 22 (lettre du 29 avril 1754).

toute la réputation dont il jouit « il ne lui suffit pas de se montrer pour que ce soit chose faite ». Il a besoin pour triompher de « tous les talents que Mme du Deffand déploie pour cette négociation difficile [1] ».

Une femme, qui s'était compromise en Bretagne par son luxe, ses désordres et l'éclat de ses chicanes, la duchesse de Chaulnes, avait pour amant l'abbé de Boismont [2]. Prédicateur distingué, l'abbé de Boismont avait prononcé, en 1750, le panégyrique de saint Louis au milieu des applaudissements, et ce succès aurait été pour lui un droit d'entrée à l'Académie. La duchesse de Chaulnes entendait au contraire que l'abbé serait comme le comte de Bissy un Académicien de boudoir. Sachant que Mme du Deffand et la duchesse d'Aiguillon en tenaient pour le « géomètre de la philosophie » elle ne se ménagea pas. Non contente de solliciter, elle écrivit à tous les Académiciens ou alla les voir [3]. Cette manière d'intriguer, que Collé regarde comme scandaleuse, valut à la duchesse cette sanglante épigramme.

Déjà Livie en votre Temple
A mis jadis un guerrier sans talents ;
Aujourd'hui même encor, Julie, à son exemple,
Pousse un petit Collet qu'elle a mis sur les dents :
Prenez garde qu'enfin une autre Messaline,
Ne consultant que ses seuls intérêts,
Pour confrère ne vous destine
Un âne de Mirebalais [4].

Les Académiciens indépendants ne goûtèrent pas ces démarches compromettantes; le 28 novembre 1754, ils furent quatorze pour donner leur voix à d'Alembert; l'abbé de Boismont eut neuf suffrages, et trois

1. Lettre de Formont à Mme du Deffand (4 décembre 1754, Rouen). *Correspondance de Mme du Deffand*, t. Ier, p. 224.
2. D'Argenson. *Mémoires*, collection Jannet, t. IV, p. 236.
3. De Luynes. *Mémoires*, t. XIII, p. 393.
4. Grimm. *Correspondance littéraire*, t. Ier, p. 388.

immortels se souvinrent que l'abbé Trublet existait[1].

C'était un maigre succès et l'ironique Formont ne manque pas de le faire sentir au nouvel élu :

Sous prétexte que vous êtes un des premiers hommes de l'Europe, lui écrit-il, vous vous donnez donc les airs, Monsieur, de l'emporter sur un Normand, sur notre Bourdaloue ? Vous vous imaginez qu'il n'y a qu'à se présenter à l'Académie pour y être admis ; mais il faudrait pour cela qu'il n'y eût pas de duchesse de Chaulnes au monde. Apprenez que, malgré tous vos talents, vous n'auriez pas été reçu seulement à la Cour[2].

Formont disait vrai. D'Alembert avait tellement prêché l'indépendance des gens de lettres qu'il s'était aliéné les nobles et les confrères qui ne dédaignaient pas le patronage littéraire. On le lui fit sentir au scrutin de boules. Six boules noires attestèrent les préjugés que l'on avait contre le philosophe. « Six dévôts apparemment, à qui les philosophes font peur, ajoutait Formont. »

Dans sa *Correspondance littéraire,* La Harpe a prétendu même que le nombre de boules noires était plus que suffisant pour exclure d'Alembert ; mais Duclos, ne perdant pas la tête, aurait brouillé toutes les boules, en disant qu'il y avait autant de boules blanches qu'il en fallait pour l'admission. Ce récit de La Harpe, admis par Sainte-Beuve dans ses *Causeries du Lundi* (t. IX, p. 201) a été réfuté récemment par M. Brunel. D'après le registre, Duclos, au dépouillement du scrutin, avait pour associés Mirabaud, du Resnel et le duc de Saint-Aignan qui n'auraient pas souffert cette indélicatesse[3].

Le public ratifie avec joie le choix de ce « quaker » qui, « d'un ton fier et mutin » prononcera son discours de réception[4]. « Il prêchera la tolérance à la face de la Cour, et

1. Collé. *Journal,* t. Ier, p. 440.
2. Lettre de Formont à d'Alembert, 4 décembre 1754. *Correspondance de Mme du Deffand,* t. Ier, p. 225.
3. *Les Philosophes et l'Académie Française au XVIIIe siècle,* p. 41, note 8.
4. Le 19 décembre 1754.

contre les inquisiteurs le respect des incrédules; il parlera contre les procédés lâches et les basses intrigues des gens de lettres en présence des donneurs de boules noires[1]. »

D'Alembert parle à des sourds ou à des gens prévenus. Ce n'est pas un prédicateur philosophe qu'ils aiment à entendre, c'est le prédicateur à la mode; le petit Collet, l'amant de Mme de Chaulnes, sera le digne successeur de l'évêque de Mirepoix[2], moins la rigidité des mœurs. « Lâche complaisance de cette Compagnie qui achève de se décrier par cette élévation, » écrit avec douleur le marquis d'Argenson. [3]

Grimm partage cette honte :

Les étrangers, dit-il, qui ne savent pas que tout se fait ici par brigue et par cabales, doivent être bien surpris de voir entrer à l'Académie des gens obscurs qui n'ont jamais rien fait imprimer, sur la parole de quelques gens tout aussi obscurs qui leur accordent de l'esprit tandis que les Diderot et les Piron n'en sont point [4].

Les Diderot et les Piron sont arrangés de la belle façon par Maître Fréron quand il s'écrie d'un ton dithyrambique :

Qu'une âme qui ne respire que l'amour et la gloire de notre Parnasse est satisfaite, lorsqu'elle voit le vrai mérite obtenir de lui-même la récompense que le grand Richelieu lui a assignée et qu'il se serait bien gardé de fonder s'il avait pu prévoir que de chétifs beaux esprits, que de *mauvais singes du génie et des talents* eussent un jour l'audace d'y prétendre [5].

Quel est donc ce vrai mérite et pourquoi cette joie ? L'oraison funèbre de Montesquieu sera prononcée par Jean-Baptiste Vivien de Chateaubrun, maître d'hôtel du duc d'Orléans, auteur des tragédies des *Troyennes* et de *Phi-*

1. *Correspondance de Mme du Deffand.* Lettre de Formont à Mme du Deffand. Rouen, 29 décembre 1754, t. Ier, p. 226.
2. L'abbé de Boismont fut reçu le 25 octobre 1755.
3. D'Argenson. *Mémoires.* Collection Jannet, t. IV, p. 236.
4. Grimm. *Correspondance littéraire,* t. III, p. 87.
5. Fréron. *Année littéraire* (1755), t. II, p. 69.

loctète, productions d'un homme qui a déjà 68 ans. Il sait à quel illustre personnage il succède; aussi commence-t-il son discours d'un ton pathétique et touchant :

> Charles de Secondat de Montesquieu est l'auteur du *Temple de Gnide,* des *Lettres persanes,* des *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence...* et *de l'Esprit des Lois...* (Silence... puis en baissant les yeux et affaiblissant la voix)... Voilà, messieurs, l'homme auquel il m'était réservé de succéder dans cette Académie.

Témoignage touchant de respect et de modestie tout à la fois ! « Seulement, dit Grimm, ce n'est ni le nouvel Académicien, ni moi, qui avons imaginé ce discours, c'est M. Diderot[1]. »

Il y a de la part de Grimm plus que de la malice dans le discours qu'il prête au récipiendaire; on y voit percer une colère sourde contre le mot d'ordre qui règne à la Cour et au Parlement : « Guerre à la philosophie »; ce n'est pas sans mécontentement qu'il est obligé d'enregister les élections successives d'un évêque, d'un avocat général au Parlement et d'un protégé de la Reine.

L'évêque d'Autun, Montazet[2] a les deux grandes qualités du prélat, un zèle religieux éclairé et la charité évangélique. L'avocat général Séguier n'a d'autre titre que son nom[3], mais il est doué d'une rare éloquence et fait un panégyrique ému du vénérable doyen, Fontenelle, que l'Académie vient de perdre. La Curne de Sainte-Palaye[4] est un savant modeste: membre de l'Académie des Inscriptions depuis 1724, il a entrepris un ouvrage de Bénédictin, le *Glossaire de l'ancienne langue Française* dont le prospectus a paru en 1756.

Le sentiment, qui réglait la conduite de l'Académie, était

1. Grimm. *Correspondance littéraire,* t. III, p. 26.
2. Reçu le 14 mars 1757.
3. Reçu le 31 mars 1757.
4. Reçu le 26 juin 1758.

encore de se ménager la Cour, le Parlement et le Clergé; c'était se les aliéner que d'admettre des philosophes. Et même en supposant que tel ne fut pas le dessein de la Compagnie, le Roi n'aurait-il pas donné l'exclusion à un philosophe, comme il avait fait pour La Bletterie et Piron ?

Déjà suspendue en 1751, l'*Encyclopédie* venait de subir une seconde suspension, en 1757, par arrêt du Conseil. Des censeurs prévenus et impitoyables épluchaient (c'est le mot) les articles du recueil et signalaient des traits qui n'auraient pas été remarqués dans un autre ouvrage.

Le directeur de la Librairie, Malesherbes, en homme éclairé, gémissait sur cet état de choses. Chargé d'une police qui concernait les gens de lettres, les auteurs de toute espèce qu'il aimait et qu'il estimait, il ne pouvait que leur imposer des gênes, contraindre leur génie, en un mot leur nuire et ne jamais leur être utile. Il voulait mettre fin à cet ostracisme. Le Roi prodiguerait ses faveurs pourvu que les philosophes ne fissent rien paraître qui pût déplaire au Gouvernement. Le Directeur de la Librairie expose ainsi son plan :

M. Diderot a fait des fautes et il a été sévèrement puni, mais ces fautes sont-elles irréparables ? Les disgrâces qu'il a éprouvées, celles qu'il éprouve encore, puisque l'entrée de l'Académie lui est interdite pour le moment présent, ne sont-elles pas suffisantes?

Je crois que le meilleur parti à prendre vis-à-vis des auteurs de l'*Encyclopédie* serait de leur déclarer qu'ils seraient responsables de leurs articles, mais en même temps de faire espérer à M. Diderot que, s'il achève l'ouvrage, sans donner aucun sujet de plainte, il pourra prétendre aux grâces du Roi. La forme de cette espèce de promesse pourrait être une lettre que m'écrirait M. le Contrôleur général après avoir reçu les ordres du Roi. Si vous approuvez cette idée et que vous croyez qu'on la puisse mettre à exécution, j'en parlerai, si vous le jugez à propos, à M^me^ de Pompadour [1].

1. Lettre de Malesherbes à... Librairie, ouvrages parus sous M. de Malesherbes, 1759-1763, Collection Anisson-Dupéron, Bibliothèque Nationale, manuscrits, Fonds Français, n° 22,191, p. 6.

Cette lettre de Malesherbes pourrait faire croire à une tendance vers la conciliation de la part de l'autorité royale, mais les négociations durent être bientôt rompues à la suite du discours intempestif de Le Franc de Pompignan.

Au mois de juillet 1759, Maupertuis abjurait les idées qu'il avait professées toute sa vie, et mourait entre deux capucins, au grand scandale de Voltaire [1]. L'Académie, continuant les traditions observées dans les trois dernières élections, ne crut pas mieux faire que de lui donner pour successeur Le Franc de Pompignan.

Quelques tragédies et surtout des poésies sacrées avaient donné au nouvel élu une renommée que des amis maladroits avaient exagérée. Ambitieux et remuant, il crut, en sa qualité de premier Président de la Cour des aides de Montauban, pouvoir adresser au Roi des remontrances sur la misère du peuple et s'était attiré une verte réprimande du chancelier d'Aguesseau. D'une grande vanité, il avait conçu quelques ressentiments de voir la Reine et le Dauphin lui préférer La Curne de Sainte-Palaye en 1758. En garda-t-il rancune? Marmontel le prétend [2]; toutefois, la presque unanimité des suffrages aurait dû la faire disparaître au moment de son élection (septembre 1759).

Quoi qu'il en soit, le 10 mars 1760, Le Franc, au lieu de prononcer un discours de remerciement, déclame une diatribe contre « cette philosophie altière qui sape également le trône et l'autel » et s'arroge un titre qu'elle ne doit pas porter.

On n'est pas toujours philosophe, dit-il, pour avoir fait des traités de morale, sondé les profondeurs de la métaphysique, atteint les hauteurs de la plus sublime géométrie, révélé les secrets de l'histoire naturelle, deviné le système de l'univers. Le savant instruit et rendu

1. Lettre à d'Alembert du 25 auguste 1759, t. XL, p. 157.

2. Marmontel. *Mémoires*. Livre VII. *Œuvres*, t. Ier, p. 212. Paris, Belin, 1819.

meilleur par ses livres, voilà l'homme de lettres. Le sage vertueux et chrétien, voilà le philosophe[1].

Voltaire prétend expliquer ce coup de boutoir où il n'avait pas été épargné.

Le Franc de Pompignan, écrit-il à Mme du Deffand, le 10 juillet, a voulu succéder à M. le président Hénault dans la charge de surintendant de la Reine et être encore précepteur ou sous-précepteur des Enfants de France ou mettre l'évêque son frère dans ce poste. Ce Moïse et cet Aaron, pour se rendre encore plus dignes des faveurs de la Cour, ont fait ce beau discours à l'Académie qui leur a valu les sifflets de tout Paris. Leur projet était d'armer le gouvernement contre tous ceux qu'ils accusaient d'être philosophes, de me faire exclure de l'Académie pour élire à ma place l'évêque du Puy, et de purifier ainsi le sanctuaire profané[2].

Alors commence la « chasse aux Pompignans » c'est une pluie de pamphlets. Les *quand*, les *pourquoi*, les *oui*, les *car*, les *ah! ah!* s'abattent sur « ce bourgeois vaniteux qui vient d'acheter la terre de Pompignan et méprise son nom patronymique de Lefranc ». On a juré « de faire passer M. de Pompignan par toutes les particules ». Le malheureux, ne sachant plus à qui répondre, invoque la justice du Roi et va porter à Versailles un mémoire justificatif qui n'obtient pas l'approbation du souverain.

En même temps, la comédie des *Philosophes*, de Palissot (2 mai 1760), remet le feu aux poudres. Voltaire, qui n'y est pas attaqué *personnellement*[3], s'indigne de voir représenter « les philosophes non comme des gens ridicules, mais comme des gens de sac et de corde sans principes et sans mœurs »; et le mois de juin 1760 voit éclore trois satires, le *Pauvre Diable*, le *Russe à Paris* et la *Vanité*. Le Franc ne peut se relever du ridicule que lui a infligé son ennemi implacable. Abandonné par la Cour, par le Dauphin même

1. *Recueil des Harangues*, t. VI, p. 353.
2. *Correspondance de Mme du Deffand*, t. Ier, p. 263.
3. Lettre de d'Alembert à Voltaire, du 6 mai 1760, t. XL, p. 379.

qui répète avec complaisance ce vers du poème de la *Vanité :*

Et l'ami Pompignan pense être quelque chose[1],

Le Franc sait qu'il sera mal accueilli à l'Académie [2]; il se résout donc à abandonner la place. Le 29 novembre, il doit y avoir une double élection pour remplacer Vauréal et Mirabaud, Pompignan n'y assistera pas.

Il s'est déterminé à la retraite de ce Corps. C'est un effet de sa prudence et d'une juste sensibilité. On verra dans la suite qu'il ne ménage pas les ennemis de la religion. Les outrages qu'ils lui font impunément sont un succès pour eux et un très grand. Mais ce n'est pas de lui qu'ils triomphent, c'est de la religion même et de l'autorité. Les conséquences en sont effrayantes[3].

Les philosophes remportaient une victoire d'autant plus décisive qu'ils avaient eu le bonheur d'avoir le rôle d'offensés. Les attaques de Le Franc avaient donné raison aux vives ripostes de ses ennemis et Voltaire pouvait s'autoriser à dire :

Si l'on n'avait pas couvert Lefranc d'opprobres, l'usage de déclamer contre les philosophes dans les discours de réception à l'Académie allait passer en loi et nous allions passer par les armes toutes les années[4].

1. Le célèbre Tronchin, médecin à Genève et ami de Voltaire, lui écrivait à la même date : « La Condamine étant allé chez Pompignan pour lui demander sa voix, Pompignan, au lieu de lui répondre, s'est écrié : « La « postérité déposera pour moi contre l'Académie et me vengera de ses « outrages. ». M. le Dauphin lui ayant fait demander sa voix, deux jours après, pour La Condamine, Pompignan s'est rendu en cérémonie à l'audience de M. le Dauphin, pour lui exposer ses griefs contre l'Académie et pour le supplier de le dispenser d'y aller. M. le Dauphin, après lui avoir accordé sa demande, s'est retourné et a dit à ceux qui se trouvaient là :

« Et l'ami Pompignan pense être quelque chose. »

(Tiré de notre collection d'autographes.)

2. Voltaire. Lettre à Thiériot, 8 décembre 1760, t. XLI, p. 86.

3. Lettre de Le Franc de Pompignan à... L. a. s. Paris 27 novembre 1760, 4 p. 3 1/4 in-4. Et. Charavay, Catalogue vente d'autographes des 24 et 25 mars 1876, n° 175.

4. Lettre à Cideville, 22 septembre 1760, t. XL, p. 546.

Au lieu de passer par les armes, les partisans du libre examen sont maîtres de la citadelle. Dès lors ils n'ont plus de ménagements à garder avec le parti religieux. Quant à l'autorité royale, c'est une puissance à laquelle ils rendront hommage, tout en proclamant leur indépendance ; Voltaire, qui ne doute de rien après le succès de sa première campagne, prétend faire preuve de cette indépendance en mettant en avant la candidature de Diderot.

CHAPITRE IX

LES PHILOSOPHES RÈGNENT A L'ACADÉMIE

(1760-1770)

Voltaire et la candidature de Diderot. — Difficultés qu'il rencontre. — Tactique du parti Encyclopédique. — Il y a une sorte de trêve. — Philosophes et dévots élus ensemble. — Saurin et Watelet, Coëtlosquet, l'abbé Batteux et l'abbé Trublet. — Le prince Louis de Rohan. — Un indifférent. — L'abbé de Voisenon. — Marmontel et l'abbé de Radonvilliers. — Ce qui se passe à l'élection de ce dernier. — Puissance des philosophes à l'Académie et dans les salons. — Influence de Mme Geoffrin, de Mme du Deffand, de Mlle de Lespinasse. — Les philosophes Académiciens. — Marmontel. — Thomas. — Condillac. — Saint-Lambert. — Loménie de Brienne. — Despotisme de Duclos. — Ce qu'en pense Buffon.

En prononçant son discours, Le Franc de Pompignan avait obéi à un mot d'ordre du parti religieux qui voulait exclure à tout jamais les philosophes de l'Académie.

Voltaire avait senti le coup. La meilleure riposte, après la victoire, était d'y faire entrer celui d'entre eux qui avait les idées les plus avancées. Cet homme était Diderot, le véritable représentant de l'*Encyclopédie*.

Voltaire part donc en guerre. Dès le 9 juillet 1760, il présente son plan à d'Alembert. C'est la plus belle vengeance qu'on puisse tirer de la pièce de Palissot et quel plaisir de donner à Le Franc ce soufflet à tour de bras [1]!

1. Lettre à d'Alembert, 9 juillet 1760. VOLTAIRE. *Œuvres*, t. XL, p. 451.

C'est le plus beau coup que l'on puisse faire dans la partie que la raison joue contre le fanatisme et la sottise [1]. Les difficultés sont-elles bien grandes à vaincre? M^me^ de Pompadour se fera un plaisir de protéger un homme de mérite persécuté [2]. Le duc de Choiseul n'y fera pas d'opposition. S'il daignait lui-même être de l'Académie, il introduirait Diderot, ce serait Périclès qui mènerait Socrate [3]. Pour apaiser les préventions du Roi, le duc de Nivernais ne pourrait-il pas porter la parole [4]?

Diderot est l'homme le plus nécessaire à la Compagnie pour le travail du Dictionnaire [5]. Si les dévots ne le comprennent pas et lui reprochent les petits ouvrages qui peuvent lui fermer les portes de l'Académie, le moyen est bien simple, qu'il les désavoue [6]. Il désarmera ses ennemis par ses visites [7]. Enfin Voltaire adresse à M^me^ d'Épinay des recommandations pressantes :

> Que Diderot nous aide, lui écrit-il, il n'a qu'une chose à faire, mais il faut qu'il la fasse, c'est de chercher à séduire quelque illustre sot ou sotte, quelque fanatique sans avoir d'autre but que de lui plaire. Il a trois mois pour adoucir les dévots, c'est plus qu'il ne faut. Qu'on l'introduise chez Madame..., ou Madame..., ou Madame... lundi, qu'il prie Dieu avec elle mardi, qu'il couche avec elle mercredi, et puis il entrera à l'Académie tant qu'il voudra et quand il voudra[8].

Voilà un plan de campagne admirable. Voltaire, dans son ardeur, ne doute pas du triomphe de la bonne cause. Les philosophes, moins enthousiastes que le châtelain des Délices, étaient plus à même à Paris de juger de l'état des

1. Lettre à d'Argental, du 11 juillet, t. XL, p. 453.
2. Lettre à Duclos (sans date), t. XL, p. 481.
3. Lettre à d'Argental, du 11 juillet, déjà citée.
4. Lettre à Duclos, du 11 auguste, t. XL, p. 501.
5. Lettre à Duclos, déjà citée.
6. Lettre au comte d'Argental, du 19 juin, t. XL. p. 425.
7. Lettre à d'Alembert, du 21 juillet, t. XL, p. 475.
8. Lettre à M^me^ d'Epinay (sans date), t. XL, p. 503.

choses. Le sage d'Alembert répond d'abord, le 18 juillet, que les personnes indiquées par Voltaire serviraient Diderot « très mollement ». Le 2 septembre suivant, la réponse est encore plus péremptoire :

La difficulté, dit-il, n'est pas de trouver dans l'Académie des voix pour Diderot, mais : 1° de lui en trouver assez pour qu'il soit élu ; 2° de lui sauver douze ou quinze boules noires qui l'excluraient pour jamais ; 3° d'obtenir le consentement du Roi. Il serait médiocrement soutenu à Versailles ; chacun de nos candidats y a déjà ses protecteurs. Je sais que cela ferait une guerre civile, et je conviens avec vous que la guerre civile a son amusement et son mérite ; mais il ne faut pas que Pompée y perde la vie[1].

Diderot partageait les idées de d'Alembert et s'irritait de ces démarches indiscrètes de l'impatient Voltaire. Il ne l'en remercia pas. Comme Voltaire s'en plaignait à Grimm, disant « qu'il est au moins de la politesse de remercier son avocat, » Diderot écrivait à M^lle^ Volland : « Et qui, diable, l'a prié de plaider ma cause[2] ? »

Diderot connaissait par expérience l'opinion du Roi sur son compte. Selon le témoignage de sa fille, M^me^ de Vandeul, il aurait été agréé à une élection par tous les membres de l'Académie et refusé par le Roi dont le mot fut : « Il a trop d'ennemis. » Diderot se le tint pour dit et ne voulut jamais profiter de l'époque où ses amis étaient les maîtres pour y entrer ; il n'avait jamais été « possédé du démon des Académies ».

D'ailleurs les philosophes sont prudents ; il ne faut pas qu'une politique maladroite leur fasse perdre le terrain conquis. Le parti de la Cour est à ménager. Sans qu'il y ait de trêve entre les belligérants, on évite les escarmouches ; l'on va même jusqu'à se faire des politesses.

Au mois d'avril 1760, il avait couru un faux bruit de la

1. Lettre de d'Alembert à Voltaire, du 2 septembre, t. XL, p. 525.

2. DIDEROT. *Œuvres*. Lettre à M^lle^ Volland, du 10 novembre 1760. Édition Assezat, t. XIX, p. 24. Paris, Garnier, 1877.

mort de Voltaire; à Versailles on désignait pour son successeur, l'abbé de Coëtlosquet, évêque de Limoges [1]. Voltaire lui en garde rancune. Au moment où il met en avant la candidature de Diderot, après la mort de Mirabaud et de Vauréal, il apprend que la Cour appuiera le prélat. Coëtlosquet n'a qu'à bien se tenir, « il aura sa tape s'il pompignanise [2] ».

L'évêque de Limoges a donc le caractère bien fougueux pour s'attirer ainsi les foudres de Voltaire? En sa qualité de précepteur des Enfants de France il a, selon la tradition, droit à une des places vacantes, mais il est en présence de deux concurrents, Watelet, l'un des collaborateurs de l'*Encyclopédie*, et le célèbre voyageur La Condamine, membre de l'Académie des Sciences.

La question sera tranchée avec une grande délicatesse, Coëtlosquet se retire afin qu'aucun de ses deux concurrents n'ait le désagrément d'un refus: « Cela est bien honnête, » écrit Diderot à M^lle^ Volland [3].

Ce procédé si généreux, qui méritait toutes les sympathies, reçut bientôt sa récompense, et Coëtlosquet fut admis le 9 avril 1761.

Seul, Voltaire n'est pas content. Il veut réchauffer le zèle de son ancien maître, l'abbé d'Olivet : « Vous savez, lui écrit-il, qu'il ne faut pas que l'Académie soit un séminaire et qu'elle ne doit pas être la Cour des Pairs [4]. »

Vains efforts. On lui répond par les élections de l'abbé Batteux [5] et de l'abbé Trublet [6].

1. *Correspondance de M^me^ du Deffand*. Lettre de M^me^ du Deffand à Voltaire, 16 avril 1760, t. I^er^, p. 261.
2. Lettre de Voltaire à Thiériot, du 8 août 1760, t. XL, p. 496.
3. Lettre à M^lle^ Volland, du 1^er^ décembre 1760. *Œuvres de Diderot*. Édition Assezat, t. XIX, p. 40. Paris, Garnier, 1877.
4. Lettre à l'abbé d'Olivet, 22 janvier 1761, t. XLI, p. 165.
5. Reçu le 9 avril 1761.
6. Reçu le 13 avril 1761.

L'abbé Batteux, professeur de philosophie grecque et latine au Collège de France, est un dévot ardent, et s'est attiré la haine de Voltaire en faisant le parallèle de la *Henriade* et du *Lutrin*.

Quant à l'abbé Trublet, nous le connaissons de longue date; c'est le candidat perpétuel au fauteuil. Rédacteur du *Journal chrétien* qui dénonce à l'autorité les œuvres du libre examen, il a contre lui tout le parti philosophique. C'est la victime de Voltaire, mais les traits lancés par le grand poète, contre lequel toutes les âmes pieuses croient devoir se réunir, servent de titre à l'abbé Trublet pour entrer à l'Académie.

La satire ne se tient pas pour battue; elle lui fera payer cher le succès qu'il doit à la satire. L'archidiacre de Saint-Malo ne se consolera pas du compliment que lui envoie Ecouchard Lebrun, l'un des jeunes adeptes du parti philosophique :

> Après avoir sans relâche heurté,
> Heurté vingt ans l'huis académique,
> Enfin Trublet, si longtemps rebuté,
> Entre, et se glisse au fauteuil narcotique.
> Lors il s'écrie : « Oh! combien de labeurs
> Tu m'as coûtés, fauteuil cher aux grands cœurs!
> Que le talent, j'en ai l'expérience,
> A de jaloux prêts à le traverser!
> Que pour la gloire il faut de patience!
> Et qu'un génie est de temps à percer[1]! »

Trublet veut alors frapper un grand coup. Pour désarmer la colère de ses ennemis, il s'adresse au plus acharné, en lui envoyant son discours de remerciement. Voltaire, qui attend cette harangue « avec l'impatience du parterre qui a des sifflets en poche[2] », lui répond cependant qu'il faut « tout oublier en bons chrétiens et en bons Académiciens[3] ».

1. Lebrun. *Œuvres*.
2. Lettre à d'Alembert, du 20 avril 1761, t. XLI, p. 272.
3. Lettre à l'abbé Trublet, du 27 avril, t. XLI, p. 285.

D'Alembert se contente de s'écrier : « Le vin et Trublet sont tirés, il faut les boire [1]. »

Le plus irrité, le plus indigné de voir triompher le régime des médiocres, c'est Buffon.

Quoiqu'ils soient en grand nombre, écrit-il à l'abbé Le Blanc, et que ce nombre augmente chaque jour par le succès de leurs cabales, il faut espérer qu'ils ne réussiront pas toujours, et je sais bon gré à Saurin d'avoir vu tranquillement la plate préférence qu'ils ont donnée à l'abbé Trublet [2].

On s'explique sans peine cette grande colère du pacifique Buffon. Il écrit à l'abbé Le Blanc qui est aussi candidat depuis 1736. Dans une lettre de condoléance adressée à l'ancien protégé du président Bouhier et de Madame de Pompadour, il fallait forcer le ton pour atténuer un chagrin profond que causait le succès d'un heureux rival dans la persévérance.

Buffon pouvait se consoler toutefois. Le même jour que l'abbé Trublet, était reçu un philosophe, Saurin, ancien avocat au Parlement et auteur d'une tragédie, *Spartacus*, représentée en 1760.

Quoique philosophes, Saurin et Watelet ne sont pas du goût de d'Alembert. « Nous avons eu sept places vacantes à la fois, écrit-il à Voltaire, et nous n'aurons pas choisi le seul homme qu'il convenait de prendre [3]. »

Cet homme, c'est Marmontel, l'auteur des *Contes moraux*, l'élève chéri de Voltaire. « Si le public le nommait, et sifflait l'abbé Trublet [4], les Académiciens le priaient de repasser, « parce qu'ils n'étaient pas braves et craignaient fort le duc d'Aumont et autres gens de Cour [5] ». Marmontel avait

1. Lettre de d'Alembert à Voltaire, du 4 avril 1760. — XLII, p. 262.
2. Saurin. *Correspondance* publiée par M. *Nanteuil de Buffon*. Lettre à l'abbé Le Blanc, du 27 mars 1760, p. 81.
3. Lettre de d'Alembert à Voltaire, du 4 avril 1760. — XLII, p. 262.
4. Lettre de Voltaire à Marmontel, du 27 mars 1760. — XLII, p. 261.
5. Lettre de d'Alembert à Voltaire, du 4 avril 1760 [mal datée].

été incarcéré, en 1758, comme auteur d'une parodie où certains gentilshommes, le duc d'Aumont et le duc de Praslin, entre autres, étaient fort maltraités.

Cet ostracisme contriste Voltaire. « Les gens de lettres ne me paraissent pas fort en faveur, écrit-il à Damilaville[1]. »

C'en est fait, dit-on, l'Académie va de nouveau retomber sous la main des gens d'Église. Ces appréhensions s'évanouissent bientôt. Le successeur de l'abbé Séguy est bien un prélat de Cour, mais le prince Louis de Rohan, coadjuteur de son oncle, l'évêque de Strasbourg, est aussi un prêtre philosophe[2]. Ami de d'Alembert et de Buffon, habitué du salon de Mme Geoffrin, le jeune prélat est une excellente recrue pour le parti. D'une prodigalité incroyable et d'une légèreté d'esprit peu commune, il compromettra plus tard, dans l'affaire dite *du Collier,* le caractère sacerdotal dont il est investi.

Peu satisfaits de ces derniers choix, quelques Académiciens, comme Duclos et le duc de Nivernais, avaient pensé à un chansonnier alors célèbre, Charles Collé, fournisseur attitré des pièces que l'on jouait au Palais-Royal sur le théâtre de M. le duc d'Orléans. Une comédie, la *Partie de chasse sous Henri IV,* lui avait donné une certaine renommée, Collé pouvait donc prétendre au fauteuil. Plus modeste que les derniers élus, il ne s'en croyait pas digne.

Soldat de fortune dans les lettres, dit-il, je me suis jugé incapable d'y remplir les fonctions d'officier général. Une autre raison, qui m'est personnelle, m'ôtait d'ailleurs le désir d'être de l'Académie. Je suis né susceptible et j'eusse eu tous les jours des chagrins avec quelques-uns de mes confrères que j'étais loin d'estimer[3].

L'abbé Raynal les estime peut-être, mais il les trouve trop bavards dès qu'il fait ses visites[4]. De plus il est philo-

1. Lettre à Damilaville, du 6 avril, t. XLI, p. 259.
2. Reçu le 11 juin 1761.
3. Collé. *Journal,* t. II, p. 286.
4. L'abbé Raynal, habitué des salons de madame Geoffrin, de d'Holbach.

sophe et les idées des salons du baron d'Holbach et d'Helvétius sont peu en faveur. Marmontel n'ose encore se présenter pour succéder à Crébillon.

L'abbé de Radonvilliers, sous-précepteur des Enfants de France se met sur les rangs. Il ne peut faire valoir en sa faveur que son poste. La tradition semble l'emporter sur toute autre raison, mais le duc de La Vallière s'agite pour un Épicurien comme lui, l'abbé de Voisenon.

Si le candidat n'est pas un philosophe, il n'est pas austère; quoique abbé, c'est un bon vivant. Quant à ses titres. Grimm nous les présente d'un ton assez dédaigneux :

Ce sont quelques pièces du théâtre Italien qui ne sont pas aussi charmantes que lui et quelques romans qui sont remplis de sottises. Celui qu'il a donné en dernier lieu, et qui porte pour titre « *Tant mieux pour elle* » est plein d'obscénités et d'ordures; et ce qui a fait exclure l'homme du monde (Piron) de l'Académie y fait entrer le prêtre. Cela est assez plaisant[1].

Les vers polissons et les contes libertins sont à la mode,

et d'Helvétius, eut des velléités d'entrer à l'Académie. « On lui conseilla de commencer ses visites par M***. C'est un homme d'un accès facile, lui dit-on; soyez chez lui à six heures du matin, il vous entretiendra jusqu'à midi. — J'aurai le temps de lui parler? — Cet Académicien est tellement éloquent qu'il ne laisse point de prise à la conversation, vous en serez quitte pour des révérences. — Mais crache-t-il quelquefois? — Oui, après chaque période. — S'il crache, il est perdu; je l'enfile de propos en propos jusqu'à minuit et il trouvera son homme. — Mais toussez-vous? — Oui, quand l'haleine me manque. — Vous serez bien ensemble.

L'entrevue se fait le lendemain. L'Académicien parle et crache; l'abbé saisit le moment, parle et tousse. L'un et l'autre ne s'entendent pas; tous deux s'impatientent; leurs estomacs, plus sûrs qu'une horloge, les avertissent qu'il est tard. Ils sont obligés de se séparer par épuisement.

« M. l'abbé, dit l'Académicien, je vous ai peut-être fatigué, mais je vous ai dit beaucoup de choses en peu de mots. — Monsieur, tout au contraire si vous m'eussiez donné le temps de parler, répond le premier. — Si vous m'eussiez donné le temps de répondre, réplique le second. — Monsieur l'abbé, reprend l'Académicien, la précision est mon talent, et je suis l'exemple de mes confrères. — Si cela est, repartit l'abbé, je me sauve et je renonce à l'Académie. »

FAVART. *Lettre au comte de Durazzo,* 5 janvier 1763. *Mémoires et correspondance*, t. II, p. 49. Paris, Collin, 1808.

1. GRIMM. *Correspondance littéraire,* t. III, p. 166. Édition de 1829.

et leur auteur, un prêtre « si charmant et si sémillant », ne peut manquer d'être élu. Les amis de Voisenon ne doutent pas de son triomphe; le jour de l'élection (4 décembre 1762), au moment où l'Académie était encore assemblée, il se répandit dans la salle une quantité de portraits de cet abbé avec son nom et cette phrase : « Élu à l'Académie Française le 4 décembre 1762[1]. » Les portraits furent même envoyés à la Cour et le duc de La Vallière, tout fier de ce succès, peut écrire à Voltaire :

Mon évêque[2], plus heureux que moi, est de l'Académie et a des filles. Je n'en serai jamais et je n'en aurai plus; ma consolation de n'être pas assis au milieu des arbitres des talents est de pouvoir dire comme Philoctète : j'ai fait des souverains et n'ai pas daigné l'être[3].

En recevant ce billet ironique, Voltaire devait souffrir cruellement. Voir préférer l'abbé de Voisenon à son élève chéri, qu'il avait jugé digne du nom d'Académicien dès l'année 1748[4], était un coup bien dur. Il ne fut pas heureusement de longue durée. Les espérances renaissent à la mort de Marivaux, le 12 février 1763.

Marmontel est moins ardent que son maître. Connaissant les préventions du roi, il ne peut compter sur le parti de la Cour qui propose l'abbé de Radonvilliers. En homme adroit, Marmontel se rend à Versailles et déclare à son concurrent qu'il se retire. Les dévots ne lui savent pas gré de cette délicatesse.

On fait courir le bruit que, si l'abbé de Radonvilliers obtient la pluralité des suffrages au premier scrutin, il n'échappera pas, au second, à l'injure des boules noires; ces boules noires lui seront données par les philosophes.

1. Grimm. *Correspondance*, t. III, p. 163.

2. L'abbé de Voisenon qui habitait Montrouge était appelé par Voltaire l'évêque de Montrouge.

3. Lettre du duc de La Vallière à Voltaire (22 septembre 1763). *Amateur d'autographes*, du 1er mars 1867, no 125, p. 77.

4. Lettre à Marmontel, 15 février 1748.

En effet il y eut quatre boules noires. L'abbé d'Olivet s'indigne d'un scandale aussi criant, aussi honteux ; tous les yeux se tournent vers Duclos, Saurin, d'Alembert et Watelet qui paraissent confondus.

Après beaucoup de récriminations, Duclos prend la parole : « Ce n'est pas moi, dit-il en ouvrant la main, qui ai donné la boule noire, car j'ai heureusement gardé la mienne et la voilà. »

D'Alembert, Saurin et Watelet firent de même. Comme l'abbé d'Olivet avait la naïveté de trouver le procédé mauvais, alléguant les lois de l'Académie sur le secret inviolable du scrutin :

Monsieur l'abbé, lui dit d'Alembert, la première des lois est la défense personnelle, et nous n'avions que ce moyen d'éloigner de nous le soupçon dont on a voulu nous charger[1].

C'était par suite d'une trêve que l'abbé de Radonvilliers avait été élu[2]. Pour marquer sa reconnaissance, le parti religieux a eu recours à une indélicatesse sans nom qui ne tournera qu'à sa confusion. Les philosophes n'ont désormais aucun ménagement à garder avec leurs adversaires. L'abbé de Radonvilliers est le dernier élu du parti des dévôts ; de longtemps ils ne pourront franchir les portes de l'Académie qui est devenue la place forte de l'Encyclopédie.

Les philosophes ne doivent pas leur triomphe seulement à leurs ouvrages ou à l'esprit de réaction contre les idées anciennes ; ils ont trouvé de puissants auxiliaires dans les salons où se réunissent les esprits les plus lettrés de l'époque.

C'est chez Madame Geoffrin qu'ils commencent à se connaître, à se juger, à comprendre qu'ils pourront devenir une puissance. Cette bourgeoise, d'une naissance obscure, qui ne sait pas même l'orthographe, est mariée à un homme

1. Marmontel. *Œuvres. Mémoires*, t. Ier, p. 233 et suiv. Paris, Belin, 1819.
2. Il fut élu le 22 février 1763.

illettré. D'une rare intelligence et d'un tact parfait, elle sait réunir autour d'elle l'élite des gens de lettres qu'elle accueille avec aménité et bienveillance. Loin de vouloir les dominer, elle se plaît à être leur confidente, à les conseiller; généreuse à l'excès, elle s'empresse d'améliorer la situation précaire de quelques-uns. Elle use de son crédit avec une discrétion si grande, qu'après l'élection de Marmontel, elle voit sans jalousie diminuer son influence et passer en d'autres mains la souveraineté académique.

Madame du Deffand ne sut pas non plus conserver cet empire qu'elle avait acquis lors de l'élection de d'Alembert; à l'encontre de M^me^ Geoffrin, elle voulut dominer son entourage. Hautaine et arrogante, elle croit, en sa qualité de grande dame, qu'il suffit d'avoir avec les gens de lettres un ton protecteur. D'un scepticisme qui date du temps de la Régence, M^me^ du Deffand est déjà un peu surannée pour « ces philosophes modernes » qu'elle juge avec sévérité :

Je ne saurais, écrit-elle à Voltaire le 1^er^ novembre 1760, admettre comme législateurs des gens qui n'ont que de l'esprit, peu de talent et point de goût; qui, quoique très honnêtes gens, écrivent les choses les plus malsonnantes sur la morale; dont tous les raisonnements sont des sophismes, des paradoxes[1].

Les philosophes avaient trouvé en sa demoiselle de compagnie une nature plus liante, un esprit plus romanesque et plus passionné. M^lle^ de Lespinasse supplanta M^me^ du Deffand. Dès l'année 1764, les Encyclopédistes, d'Alembert en tête, avaient abandonné le salon du couvent de saint Joseph pour le petit appartement de la rue de Bellechasse.

C'est le rendez-vous, dit Grimm[2], des hommes choisis de tous les ordres de l'État, de l'Église et de la Cour, des militaires, des étrangers et des gens de lettres les plus distingués. Tout le monde convient

1. *Lettre de M^me^ du Deffand à Voltaire.* Édition Lescure, t. I^er^, p. 275
2. GRIMM. *Correspondance littéraire.*

que si le nom de M. d'Alembert les avait attirés d'abord, M^lle^ de Lespinasse seule les avait retenus ensuite.

Piron y va quelquefois, mais ce n'est qu'en passant. A-t-il voulu faire une description de ce salon quand il écrit, le 4 août 1764 :

Je sors d'un hôtel de Rambouillet où la dame du logis, deux fois la semaine, donne à dîner à tous les illustres parasites de nos trois Académies, depuis d'Alembert jusqu'à Marmontel inclusivement. *Nul n'a d'esprit là qu'elle et ses amis*, du nombre desquels je n'ai pas, je crois, l'honneur d'être, parce que jamais je ne bois ni ne mange ailleurs que chez moi, et que je ne passe chez ces Aristippes-là que pour un Timon ou que pour un Diogène; en un mot, je ne figure en ce beau pays-là que comme une espèce de barbare[1].

Pendant une dizaine d'années, de 1766 à 1776, M^lle^ de Lespinasse, à l'exemple de M^me^ de Lambert, fit de son salon l'antichambre de l'Académie Française. Profitant avec adresse de l'influence qu'avait d'Alembert au sein de la Compagnie, elle sut l'augmenter surtout, quand, en 1772, d'Alembert fut secrétaire perpétuel. Personne n'aurait osé briguer un fauteuil sans avoir obtenu de M^lle^ de Lespinasse un brevet de capacité. Aussi l'on pouvait compter parmi les habitués de son salon, Thomas, Condillac, Saint-Lambert, Loménie de Brienne, Arnaud, Suard, le chevalier de Chastellux, La Harpe qui furent élus du vivant de M^lle^ de Lespinasse; Chabanon, Condorcet et le comte de Guibert seuls font exception.

De cette longue dynastie de philosophes. Marmontel est le premier qui entre à l'Académie après la mort de Bougainville. Ce n'est pas sans difficulté. Si le parti philosophique ne redoute plus la puissance du clergé, son candidat a plus d'un ennemi à combattre à la Cour comme parmi les gens de lettres. L'habile diplomatie de M^me^ de Pompadour parviendra à triompher de l'obstination du Roi, et M^me^ Geof-

1. Charavay. *Catalogue d'autographes....* n° 739. Lettre autographe signée à M... Paris, 4 août 1764.

frin tâchera de calmer toutes les jalousies que le traité de la *Poétique Française* a suscitées contre Marmontel.

Tout semblait aplani.

Au moment où je me flattais, raconte Marmontel, de succéder sans obstacle à Bougainville, d'Alembert m'envoya chercher : « Savez-vous ce qui se trame contre vous? On vous oppose un concurrent en faveur duquel Praslin, d'Argental et sa femme briguent les voix à la Ville et à la Cour. Ils se vantent d'en réunir un très grand, car ce concurrent, c'est Thomas[1]. »

Le duc d'Aumont et le comte de Praslin ne pouvaient pardonner à Marmontel cette parodie où ils avaient été tournés en ridicule. Ils voyaient en Thomas, secrétaire du comte de Praslin, un candidat qui serait agréable aux gens de lettres. Thomas était philosophe, et son *Éloge de Sully*, couronné l'année précédente, lui attirait toutes les sympathies. Fidèle aux lois de l'amitié, Thomas répondit à toutes les propositions de son maître par ces fières paroles : « Si jamais j'entre à l'Académie, ce sera par la belle porte. » Ce désintéressement ne toucha pas le comte de Praslin, et Thomas essuya une disgrâce « inévitable à tous ceux qui veulent être honnêtes à la Cour, cette région de perfidies et d'horreurs[2] ». Il perdit sa place de secrétaire.

Le duc d'Aumont ne se tenait pas pour battu. Il fallut négocier et « le prince de Rohan, coadjuteur de l'évêque de Strasbourg, voulut bien, en cette occasion, être le coadjuteur de la philosophie et lui rendre, sans manquer à son état, tous les services imaginables [3]». Marmontel put enfin être élu le 22 novembre 1763.

Cette élection confirme la prépondérance du parti philosophique; jusqu'en 1770, on voit arriver sans lutte au fauteuil quatre de ses partisans, Thomas[4], l'abbé de

1. Marmontel. *Mémoires*. Livre VII, t. Ier, p. 237.
2. Bachaumont. *Journal d'un observateur*, t. II, p. 18. Édition de 1784.
3. Lettre de d'Alembert à Voltaire, du 8 décembre 1763, t. XLIII, p. 45.
4. Élu le 6 novembre 1766.

Condillac [1], Saint-Lambert [2] et Loménie de Brienne [3].

Le désintéressement que Thomas avait montré lors de l'élection de Marmontel et le succès de ses *Éloges Académiques* lui donnaient bien droit à la première place. L'abbé de Condillac, frère de l'abbé de Mably et moins homme de lettres que lui [4], était le premier représentant de la méthode expérimentale dans la philosophie française. Saint-Lambert, l'ancien ami de Mme du Châtelet, l'amant de Mme d'Houdetot, venait d'écrire en vers la défense du parti philosophique dans son poème des *Saisons*. L'archevêque de Toulouse, Loménie de Brienne, était un prélat philosophe comme le prince Louis de Rohan. Voltaire le caractérise avec un sans-façon curieux lorsqu'il écrit à d'Alembert : « M. l'archevêque de Toulouse passe pour une bête de votre façon très bien disciplinée par vous [5]. »

Ces élections n'auraient pas été faites avec une entière liberté, si l'on en croit Buffon ; le savant naturaliste écrit au président de Brosses :

> Ils viennent de recevoir Saint-Lambert, c'est un poète sans poésie comme ils avaient reçu précédemment l'abbé de Condillac qui est un philosophe sans philosophie. Et c'est Duclos qui fait seul tous ces beaux choix [6].

Duclos, en sa qualité de secrétaire perpétuel, a une influence fort grande sur la Compagnie. D'une nature plus conciliante que d'Alembert, il sert d'intermédiaire entre les philosophes et les gens qui ne font partie d'aucune coterie. Habile négociateur, il sait user des occasions favorables au profit de ceux qui peuvent rendre service à la philosophie,

1. Reçu le 22 décembre 1768.
2. Reçu le 23 juin 1770.
3. Élu le 25 juin et reçu le 6 septembre 1770.
4. Bachaumont, t. IV, p. 120.
5. Lettre à d'Alembert, du 11 juin 1770, t. XLVII, p. 104.
6. Buffon. *Correspondance*. Lettre au président de Brosses, du 12 mai 1770, t. Ier, p. 127.

et il écarte les hommes dont on ne peut rien attendre. L'abbé Le Blanc, l'abbé Coyer, le marquis de Mirabeau frapperont en vain à la porte. Buffon blâme cette façon de procéder :

Je vois toujours avec peine, écrit-il au président de Brosses, que les gens qui n'intriguent pas sont reculés, et que Duclos, qui cependant serait fait pour sentir votre mérite, a jusqu'ici préféré des gens bien au-dessous[1].

Le président de Brosses a le malheur de n'être pas philosophe. Quiconque ne partage pas les idées des maîtres du sanctuaire n'a plus le droit d'y entrer. C'est avec une ironie mal dissimulée que Voltaire écrit ces mots à Palissot, l'un des ennemis les plus ardents des philosophes :

Si vous aviez tourné vos talents d'un autre côté, j'aurais eu le plaisir de vous avoir, avant ma mort, pour confrère à l'Académie Française. Elle est à présent sur un pied plus honorable que jamais[2].

1. Buffon. *Correspondance.* Lettre au président de Brosses, du 28 mai 1770, t. Ier, p. 128.

2. Lettre de Voltaire à Palissot. A Ferney, le 13 février 1767. — T. XLV, p. 112.

CHAPITRE X

LUTTE DU PARTI PHILOSOPHIQUE AVEC L'AUTORITÉ ROYALE

(1770-1772)

Candidatures de Gaillard et de La Harpe. — Voltaire et le président de Brosses. — Une surprise. — Roquelaure, évêque de Senlis, élu par l'entremise du duc de Richelieu. — Gaillard et le prince de Beauvau. — D'Alembert secrétaire perpétuel. — Exclusion de Delille et de Suard.

Maîtres de l'Académie, les philosophes croient n'avoir plus à ménager leurs adversaires, ils se réjouissent de voir se propager les idées de progrès. L'on peut entendre débiter des panégyriques de saint Louis où les croisades sont qualifiées de « pieux délire » et l'inquisition de « fléau de l'Europe [1] ». Les éloges académiques ne passent plus par la censure des théologiens.

Ces innovations révoltent une minorité lasse de supporter le sceptre de fer de ces « sectaires impérieux [2] ». Elle est toute prête à invoquer l'appui du gouvernement qui n'entend pas séparer le pouvoir civil des doctrines de l'Église.

On n'est plus au temps où M^me^ de Pompadour et le duc

1. L. Brunel. *Les Philosophes et l'Académie au* XVIII^e^ *siècle*, p. 189.
2. Collé. *Journal*, t. III, p. 297.

de Choiseul avaient quelques tolérances pour les philosophes. La Cour les regardait peut-être comme dangereux, mais non comme ennemis du pouvoir. La politique a changé depuis. Un livre, le *Système de la Nature*, qu'on traite d'immoral, est déféré au Parlement et l'avocat général Séguier, prononçant son réquisitoire, termine par ces paroles :

> Vous déconcerterez les projets de cette fausse et altière philosophie qui ne veut s'emparer des esprits que pour les mouvoir à son gré; qui ne cherche à les instruire que pour les égarer, et qui ne réclame la liberté de penser que pour s'affranchir de toute dépendance civile et politique[1].

Les philosophes sont disposés à respecter l'autorité royale par intérêt; ils recevront bien des ordres directs du roi mais pas de ses ministres; si le gouvernement veut engager la lutte, ils sont prêts à la résistance.

Le 6 septembre 1770, vingt jours après cet écrasant réquisitoire, Thomas reçoit Loménie de Brienne. Il ne manque pas de faire allusion à ce qui vient de se passer, en parlant de « ces hommes en place auxquels leur vanité fait désirer d'être de l'Académie et que leur intérêt pousse ensuite à la trahir en calomniant les lettres; de ceux qui désavouent en public des hommes qu'ils estiment en particulier et qui cherchent à tuer la liberté de la parole pour servir le pouvoir ».

L'auditoire applaudit à tout rompre. Séguier, qui vient de subir cette avanie, s'empresse d'avertir le chancelier. Thomas est menacé de la Bastille s'il fait imprimer son discours.

Au moment où les relations sont aussi tendues, trois places viennent à vaquer. Les candidats affluent, mais il ne faut pas « d'évêque » ou « quelque balayeur du collège

1. L. Brunel. *Les Philosophes et l'Académie Française au* XVIII*e siècle*, p. 195-199.

de Sorbonne ». Les philosophes ont déjà désigné les trois successeurs. Gaillard prononcera l'éloge de Moncrif; La Harpe aura le fauteuil du président Hénault et l'abbé Alary fera place à Delille.

Gaillard était un ami de M^lle^ de Lespinasse. Ses éloges académiques et surtout l'*Histoire de François I^er^* le recommandaient aux suffrages; il n'avait pas eu d'altercation avec l'autorité.

On ne pouvait en dire autant de La Harpe. Élève du Collège d'Harcourt, il avait été accusé d'avoir chansonné ses professeurs et condamné, pour cela, à la prison de Bicêtre ou de Fort-l'Évêque. Admis de bonne heure parmi les habitués du salon de M^lle^ de Lespinasse, il est plein d'ambition; dès l'âge de 23 ans, il « crie déjà aux autres et tout bas à lui-même : Gare! gare! que je passe...[1] » Lauréat des Concours académiques, il dédie sa tragédie de *Warwick* à Voltaire qui l'accueille avec enthousiasme et la recommande à Marmontel comme un « des piliers de l'Église[2] ».

Les recommandations de Voltaire n'ont pas d'écho. La Harpe avait mécontenté les gens de lettres par ses critiques dans le *Mercure*; le drame de *Mélanie* lui avait attiré la haine des dévôts. Sa candidature paraît bien hasardée, et d'Alembert croit, le 12 décembre 1770, qu'elle ne « réussira qu'à lui casser le cou[3] ».

Quatre jours après, l'avocat général Séguier déclare à ses confrères, « en son nom et en celui du maréchal de Richelieu, que si la pluralité des suffrages se trouvait pour élire M. de La Harpe, ils demandaient l'un et l'autre d'être rayés du nombre des Académiciens, parce qu'ils ne pou-

1. Lettre de Piron à M...., 4 août 1764. CHARAVAY. *Collection d'autographes*, n° 739.

2. Lettre de Voltaire à Marmontel, du 21 août 1767, t. XLV, p. 356.

3. Lettre de d'Alembert à Voltaire, du 12 décembre 1770, t. XLVII, p. 282.

vaient ni ne voulaient être les confrères d'un homme déshonoré, d'un homme qui avait été condamné à Bicêtre... Cette déclaration de M. Séguier a été un coup de foudre pour le parti encyclopédique... [1] »

Le coup était d'autant plus dur que de Brosses, président au Parlement de Bourgogne, était sur les rangs et avait beaucoup de partisans. Ami de Buffon et de La Curne de Sainte-Palaye, membre de l'Académie des Inscriptions, de Brosses était antiquaire, philologue et géographe. L'*Histoire des navigations Australes* (1756) et des *Dissertations sur le culte des Deux Fétiches* le recommandaient aux suffrages.

Buffon n'en doute pas et le propose à tous ses collègues comme le plus digne. Cependant il trouve une singulière opposition parmi les gens de lettres qui, néanmoins, sont faits pour apprécier le candidat.

Comme cette opposition m'a étonné, écrit-il à de Brosses, j'ai fait tout ce qui était en moi pour en découvrir la source, et je ne sais si je me trompe, mais j'ai tout lieu de soupçonner qu'elle ne vient que d'un homme avec lequel vous avez eu des démêlés et qui a une grande influence sur l'escadron Encyclopédique[2].

Le président avait eu le malheur de vendre à Voltaire sa terre de Tournay, après avoir fait une coupe de bois qu'il avait aussi vendue à un tiers.

Voltaire, en homme délicat, s'adjuge une partie du bois vendu. Plaintes de l'acquéreur et de là procès. Voltaire est condamné à payer 150 livres que de Brosses remet au curé de Tournay [3].

Voltaire ne pardonna pas cet affront. Dès qu'il apprend

1. Collé. *Journal*, t. III, p. 283.

2. Lettre de Buffon au président de Brosses, 21 septembre 1770. Buffon. *Correspondance*, t. Ier, p. 132.

3. Voir à ce sujet Sainte-Beuve. *Causeries du Lundi. Voltaire et le président de Brosses ou une intrigue académique au* XVIIIe *siècle*, t. VII, p. 105-126 et Foisset. *Voltaire et le président de Brosses*, Didier, 1858, p. 224.

la candidature du président, il commence une campagne de calomnies et de mensonges. Coup sur coup, d'Alembert, d'Argental et le maréchal de Richelieu reçoivent des lettres où de Brosses est représenté « comme un homme coupable de dol, un écrivain qui n'a fait que des livres détestables, et un vil dénonciateur d'ouvrages suspects que Voltaire n'a pas faits[1] ». Voltaire mourra de mort subite si ce président *nasillonneur*, cet *infulatus de province* est de l'Académie[2].

A défaut des Gaillard, des Delille, des La Harpe, on doit élire un homme qui puisse servir la littérature et l'Académie. Pourquoi ne pas prendre M. Marin, censeur royal[3]?

Proposition assez naïve. Ce Marin était un faux ami; il s'empressait de décacheter toute la correspondance de Voltaire qui passait par ses mains. Dans son aveuglement, Voltaire aurait prôné tous les candidats plutôt que d'avoir un président ou un évêque. D'Alembert et d'Argental, convertis à sa cause, ne veulent pas « risquer d'être éternellement ridicules[4], et, avec trois présidents de Brosses, l'Académie verrait revenir la mode des discours chrétiens terminés par une courte prière à Jésus-Christ[5] ».

Le maréchal de Richelieu profite de ces hésitations pour susciter la candidature de Roquelaure, évêque de Senlis. Peu de jours avant l'élection, il donne un grand dîner, fait des visites en grand équipage et, le 10 janvier 1771, remporte la victoire.

Il a manqué au prélat douze voix sur vingt-neuf, écrit Condorcet, et si ces douze voix nous avaient manqué dans une pareille occasion,

1. Lettre à d'Alembert, 10 décembre 1770, t. XLVII, p. 278. — Lettre à d'Argental, 19 décembre 1770, t. XLVII, p. 291.

2. Lettre au Maréchal de Richelieu, 9 janvier 1771, t. XLVII, p. 318.

3. Lettre à Duclos, du 24 décembre 1770, t. XLVII, p. 302.

4. Lettre de Condorcet à Turgot, du 30 décembre 1770. *Correspondance de Turgot et de Condorcet*, éditée par Ch. HENRY, p. 32. Paris, Charavay, 1882.

5. *Ibid.* Lettre du 8 janvier 1771, p. 35.

nous serions désespérés d'avoir eu la pluralité. M. de Senlis n'est pas du même goût; l'avantage d'avoir eu contre lui les Encyclopédistes lui servira auprès du clergé et lui tiendra lieu de quelques simagrées[1].

Que le triomphe de la Cour ne soit pas bien glorieux, il n'en est pas moins « complet[2] ».

Voltaire le sent d'autant plus qu'il a écrit à « son héros », la veille de l'élection, en faveur de Gaillard. Il l'avoue à sa honte, car il aurait dû mieux connaître cet homme qui « a passé sa vie à lui faire des plaisirs et des niches, à le caresser d'une main et à le dévisager de l'autre[3] ». Puisque le maréchal de Richelieu se met à la tête d'une faction en faveur du *nasillonneur* de Brosses, il trouvera à qui parler[4].

Les philosophes, revenus de leur surprise, ne sont pas « écrasés ». Il se fait, dans le public comme à l'Académie, un revirement contre les vainqueurs de la veille, et une épigramme du plus mauvais goût entraîne la déroute.

Le parti encyclopédique peut compter sur une victoire prochaine. Gaillard succédera à l'abbé Alary, mais qui choisir pour la place du président Hénault?

La disette de sujets est extrême et augmente tous les jours, écrit Grimm, et si la mortalité se mettait parmi les vieux Académiciens, l'Académie ne pourrait manquer de se peupler d'une infinité de jeunes gens dont le caractère incertain et peu arrêté amènerait peut-être d'autres révolutions, ou bien elle finirait, si le parti dévot l'emportait, par devenir une assemblée d'évêques et d'abbés[5].

Ainsi le comprenait d'Alembert lorsqu'il écrivait à Voltaire le 12 décembre 1770 :

Je ne vois que deux moyens pour nous sauver d'un mauvais choix,

1. Lettre de Condorcet à Turgot, du 14 janvier 1771, p. 37.
2. Lettre de Voltaire au comte d'Argental, du 6 février 1771, t. XLVII, p. 317.
3. Lettre à d'Alembert, du 4 février 1771, t. XLVII, p. 342.
4. *Ibid.*
5. Grimm. *Correspondance*, t. IX, p. 309.

c'est de prendre l'abbé Delille ou d'engager quelqu'un de la Cour à se présenter[1].

Delille fut trouvé trop jeune. Les suffrages se portèrent sur Gaillard et le prince de Beauvau[2]. Ce dernier était bien le grand seigneur rêvé par les philosophes. Militaire distingué, bon administrateur, il avait su résister aux empiètements des Parlements comme à l'autorité despotique du chancelier Maupeou : partisan des idées de tolérance, il avait accueilli ouvertement les philosophes sans crainte d'encourir le blâme de la Cour.

Richelieu n'avait osé intriguer, et cette inertie forcée lui attira les remerciements de Voltaire[3].

Il restait une quatrième place à remplir par suite du décès de Mairan. Voltaire, toujours en quête de candidats pour faire échec au président de Brosses, recommande Condorcet à d'Alembert[4]. Deux jours après, nouvelle missive envoyée à l'Académie en faveur de Delille « qu'il ne connaît pas, mais la lecture de la traduction des *Géorgiques* l'a transporté[5] ».

Peu importe au parti Encyclopédique que le patriarche de Ferney sollicite pour tel ou tel, il se soucie peu de ce provincial éloigné de Paris depuis si longtemps. Son candidat est l'abbé Arnaud, ancien collaborateur de Fréron. C'est un philosophe de fraîche date et rédacteur de la *Gazette de France* en compagnie de Suard. Singulier choix, au dire des contemporains.

Qu'a-t-il fait? se demande Grimm. Le *Journal étranger* et une *Gazette littéraire* qui n'ont pu se soutenir dès que les principaux d'entre les gens de lettres ont cessé d'y contribuer, parce que les deux éditeurs

1. Lettre de d'Alembert à Voltaire, du 12 décembre 1770, déjà citée.
2. Ils furent élus le 7 février 1771.
3. Lettre de Voltaire au maréchal de Richelieu, du 18 février 1771, t. XLVII, p. 359.
4. Lettre de Voltaire à d'Alembert, du 2 mars 1771, t. XLVII, p. 372.
5. Lettre de Voltaire à l'Académie française, du 4 mars 1771. *Ibid*, p. 373.

associés étaient trop paresseux, trop attachés au monde et à souper en ville pour prendre les soins qu'exige un ouvrage périodique[1].

Collé trouve incroyable que l'Académie s'associe « des gens de lettres ignorés et ne songe pas à des hommes célèbres qu'on pourrait nommer par douzaine[2] ».

Ce choix est le résultat d'une cabale ourdie par M^lle^ de Lespinasse à qui l'on devait l'élection de Gaillard; les ennemis du salon de la rue Bellechasse ne manquèrent pas d'envoyer l'épigramme suivante :

Le jour qu'Arnaud fut de l'Académie,
La l'E***, en riant du succès,
Disait partout : Grâce à mon industrie,
Voilà déjà deux grands hommes de faits.
A qui donner la place du Génie
A l'avenir? Il nous reste Suard,
Bien lourd, bien froid comme Monsieur Gaillard;
Et quand enfin la noble Compagnie
Par tant d'efforts sera bien endurcie
Au déshonneur, il nous faudra peu d'art
Pour y glisser La Harpe et *Mélanie*[3].

Ces trois élections successives de philosophes ont dissipé les craintes du parti, peu à peu la confiance renaît. Il y a comme un souffle d'opposition politique qui règne à l'Académie; les idées libérales y sont accueillies avec faveur. On venait de décerner un prix à La Harpe et à l'abbé Maury pour l'Éloge de Fénelon, mais on n'avait pas compté avec un pouvoir ombrageux et despotique. Sur les dénonciations des archevêques de Paris et de Reims, l'ouvrage de La Harpe fut condamné par arrêt du Conseil, et l'Académie reprimandée pour avoir couronné un livre entaché d'irréligion.

Sur ces entrefaites meurt le comte de Clermont. Ne pou-

1. Grimm. *Correspondance*, t. VII, p. 260.
2. Collé. *Journal*, t. III, p. 312.
3. Bachaumont, t. V, p. 327. Édition de 1784.

vant songer à La Harpe, n'osant, par prudence, favoriser Delille, les philosophes ne veulent pas du poète Dorat [1], dont les écrits sont prônés par Fréron et l'*Année littéraire*. Ils accueillent à contre cœur de Belloy [2] qui a l'appui de la Cour. De Belloy a fait une tragédie, le *Siège de Calais*, où il célèbre l'un des hauts faits patriotiques de notre histoire, et l'on convient, par dissimulation, de trouver juste que « le citoyen de Calais soit citoyen de l'Académie [3] ».

Cette contrainte pesait au parti Encyclopédique, qui souhaitait une revanche, mais ne voulait pas en faire naître l'occasion. Une maladresse du pouvoir royal leur donna la partie belle, Le 6 avril 1772, le duc de Nivernais, directeur de l'Académie, reçut une lettre du roi dans laquelle le souverain enjoignait à l'Académie « d'apporter le plus grand

1. Dorat avait pour ennemis déclarés quelques Encyclopédistes qui fréquentaient le salon de Mme Necker. Il lui écrit une lettre pour lui demander de combattre leurs préventions et de favoriser ses démarches. (Comte d'Haussonville. *Le Salon de Mme Necker*, t. Ier, p. 201.) De son côté, Mme Fanny de Beauharnais adresse un billet à Voltaire (20 juin 1771), en faveur de ce poète aimable « dont l'âme est aussi belle que ses talents sont précieux ». E. Charavay. (Vente d'autographes du 17 avril 1880, no 50.) — Dorat ne fut jamais de l'Académie et s'en consola en écrivant à Mme Necker : « J'aime mieux un caractère qu'un fauteuil, et votre suffrage que celui des Quarante. »

2. De Belloy fut élu en novembre 1771 et reçu le 9 janvier 1772. Il n'était pas non plus le candidat du parti religieux si l'on en juge d'après la lettre qu'il écrit à Voltaire le 27 novembre 1771. « Eh bien! mon cher et vénérable maître, me voilà devenu votre confrère. J'ai peine à me faire à cette étrange métamorphose. On reproche aux catholiques de resteindre à l'excès le nombre de leurs élus : ne peut-on pas adresser le reproche opposé à la loi qui admet quarante élus dans notre littérature? Quoi qu'il en soit, je me suis glissé dans la foule, et je puis dire à peu près comme votre Roi Théodore : « Me voilà Roi tout comme un autre. » Je me souviens que l'abbé Desfontaines et son bon ami Roy trouvèrent fort mauvais que vous eussiez été admis à l'Académie Française. Jugez si *maître Aliboron* approuvera le choix qu'on a fait du dernier de vos disciples! Après tout, il la dédaigne pour son compte, il veut seulement y introduire quelques-uns de ses amis : mais l'imbécile les nomme, dès lors il est aisé de s'en garantir. Après votre aveu et votre estime, sa haine et sa réprobation m'ont toujours paru les premiers titres de gloire, comme son amitié, le sceau de l'infamie. » (*Tiré de notre collection d'autographes.*)

3. Lettre de Voltaire à de Belloy, le 3 août 1771, t. XLVII, p. 491.

soin au choix de ses sujets, à leurs mœurs, à leurs opinions pour remplir les places vacantes, afin de lui épargner le désagrément de rejeter ceux que l'Académie aurait choisis [1] ».

Cette déclaration inopportune précédait de trois jours la nomination d'un secrétaire perpétuel en remplacement de Duclos. Depuis longtemps les vœux étaient pour d'Alembert; la majorité Encyclopédique se compta sur son nom. D'Alembert fut élu par dix-sept voix contre dix données à l'abbé Batteux, quoique le maréchal de Richelieu eût fait annoncer qu'il lui ferait donner l'exclusion par le roi.

C'était donc se mettre en lutte ouverte avec le souverain lui-même. Les philosophes acceptaient la bataille; l'opinion publique était avec eux. Louis XV serait-il assez aveugle pour refuser un savant comme d'Alembert, dont la réputation était européenne ?

Deux jours après l'élection, le Roi ratifiait la nomination du nouveau secrétaire perpétuel. Les dévots avaient fait fausse route et se promettaient de saisir la première occasion favorable.

Elle ne se fit pas attendre. On devait procéder au remplacement de Jérôme Bignon et de Duclos. Les philosophes avaient désigné Delille « le brillant traducteur des *Géorgiques* » et Suard « le plus paresseux des gens de lettres, mais un de ceux qui, de l'avis de tous, ont le plus de goût et de lumière [2] ».

Les deux élections étaient indiquées pour le 7 mai et le 9 mai. Le 7, les philosophes, « remarquant que l'air du bureau était bon », proposent de faire les deux élections à la fois. Richelieu, qui préside la séance en l'absence du duc de Nivernais, s'y prête de bonne grâce. Delille est élu presque à l'unanimité; la nomination de Suard est

1. Grimm. *Correspondance littéraire*, t. VIII, p. 28.
2. Lettre de Marmontel à Voltaire, du 1er avril 1772.

plus difficile, il a seulement 14 voix sur 27 votants. Richelieu alla rendre compte au Roi des résultats du vote; le 9 mai, il revenait à l'Académie, avec un air en apparence consterné, porteur d'une lettre du duc de la Vrillière.

Le Roi ne confirmait pas les deux élections « parce qu'elles avaient été faites dans la même séance contre les statuts ». La lettre aujoutait « que les sujets n'étaient pas agréables; le premier comme trop jeune et comme exerçant des fonctions incompatibles avec la nouvelle place [1], le second, comme ayant été renvoyé de la Gazette pour mécontentement de la Cour... [2] »

La consternation règne dans l'Assemblée et l'on fait des reproches à Richelieu sur sa perfidie; il aurait dû prévenir l'Académie sur les volontés du Roi.

Moi, Messieurs, répond le maréchal persiffleur, le Roi me parle mais je ne parle point au Roi, je ne puis interroger S. M. sur ses goûts. Demandez au sieur Nestier qui a fourni peut-être vingt mille chevaux au Roi, il est encore à savoir celui qui a plu davantage à ce monarque [3].

On savait à quoi s'en tenir après cette plaisanterie de mauvais goût. Le Roi avait été circonvenu et ne pouvait revenir sur sa décision. Malgré leur indignation, les philosophes crurent prudent de transiger. Les nouvelles élections devaient se faire dans les dix jours; grand était l'embarras pour choisir les candidats. Tous ceux qui s'étaient présentés en concurrence avec Delille et Suard se désistaient pour cette fois, « ne voulant pas profiter de la dis-

1. Delille était alors régent au collège de la Marche.

2. Bachaumont, 8 et 10 mai 1772, t. VI, p. 136. Édition de 1784. — Voir pour plus de détails sur l'exclusion de Delille et de Suard, le *Portefeuille d'un Académicien* par M. Charles Nisard. *Revue contemporaine*, année 1856. — *Les Philosophes et l'Académie Française au* XVIII^e^ *siècle* par M. L. Brunel, p. 244 et suiv.

3. Bachaumont, 13 mai 1772, t. VI, p. 136.

grâce de deux gens de lettres désignés par un choix libre »[1].

Il fallait trouver deux hommes qui fussent agréables à la Cour tout en ayant quelques attaches avec le parti Encyclopédique. Le grammairien Beauzée était un rédacteur de l'*Encyclopédie*, et Bréquigny, membre de l'Académie des Inscriptions, venait de publier des travaux historiques très appréciés ; tous deux « d'un âge mûr, de talents peu brillants et très exacts à aller à la messe, ne déplairaient certainement pas à la Cour ».

Le jour de l'élection, Marmontel, dînant chez le duc de Richelieu, fut amené à donner les noms des candidats de son parti.

Voilà deux hommes estimables, dit le maréchal, il faut nous réunir pour eux. — Puisque telle est votre intention, répliqua Marmontel, voulez-vous permettre que j'aille en instruire l'Académie, ce sont des paroles de paix qu'elle entendra avec plaisir[2].

L'accord se fit, Bréquigny et Beauzée furent élus le 23 mai 1772. En même temps le directeur proposait d'arrêter que chaque Académicien emploierait son crédit pour obtenir du Roi la levée de l'exclusion prononcée contre Delille et Suard.

Malgré cette soumission, les philosophes n'entendent pas désarmer.

Nous espérons que la conduite douce de l'Académie ramènera la Cour, écrivait Condorcet à Turgot, nous sommes doux comme des moutons, mais sans pourtant nous laisser manger la laine sur le dos[3].

Ils savaient bien que toutes les tentatives, faites par le pouvoir royal pour enrayer la marche envahissante des nouvelles doctrines, étaient toujours survenues au moment inopportun ; elles n'avaient servi qu'à consolider

1. Bachaumont, 19 mai 1772, t. VI, p. 139.
2. Marmontel. *Mémoires*. Livre IX, t. Ier, p. 304. Belin, 1819.
3. Lettre de Condorcet à Turgot, du 7 juin 1772, p. 86. Édition Ch. Henry.

leur puissance. Aussi Voltaire pouvait-il s'écrier avec ironie: «Les ouragans passent et la philosophie demeure[1].»

Cette situation inébranlable fera perdre à l'Académie son indépendance ; elle ne sera plus un corps ouvert aux idées libérales, mais le foyer d'une coterie soumise à l'autorité despotique de d'Alembert et de M^lle^ de Lespinasse.

1. Lettre de Voltaire à Condorcet, du 11 mai 1772, t. XLVIII, p. 92.

CHAPITRE XI

D'ALEMBERT SECRÉTAIRE PERPÉTUEL

(1772-1783)

Influence tyrannique de d'Alembert et de Mlle de Lespinasse. — Ce qu'en pense le public. — Jugement dédaigneux du secrétaire perpétuel pour un corps où n'entrent plus que les estropiés et les boiteux de la littérature. — Élection de Chastellux. — Part qu'y prend Mlle de Lespinasse. — Lamentations de Voltaire sur ce qu'il n'est pas écouté. — Élection de La Harpe. — Mort de Mlle de Lespinasse. — Un ministre Académicien. — Malesherbes. — Sa lettre à Voltaire. — Candidature de Turgot. — Causes de son refus. — Le Roi mécontent de l'Académie. — Mort de Voltaire. — Politique de d'Alembert à l'égard de la Cour. — Élection de Ducis. — Révolte de l'Académie. — Lutte de Buffon et de d'Alembert. — Condorcet élu. — Mort de d'Alembert. — Son oraison funèbre par Ducis.

Malgré l'accord survenu pour les élections de Beauzée et de Bréquigny, les philosophes entendaient rester sur le pied de la paix armée. Quelques esprits plus belliqueux, comme l'attestait la lettre de Condorcet, étaient peu disposés à souffrir de nouvelles atteintes à leurs prérogatives. L'Académie ne cachait pas, en demandant la levée de l'exclusion prononcée contre Suard et Delille, le dessein qu'elle avait de les nommer aux prochaines élections. Ce serait alors un nouveau conflit.

Louis XV jugea bon de désarmer devant la pression de l'opinion publique. Le 6 juillet 1772, le Roi « fit assurer l'Académie par l'entremise de M. le duc de Niver-

nais, qu'Elle ne s'opposait pas désormais à l'élection des sieurs Suard et l'abbé de Lille et qu'Elle ne trouvait point mauvais qu'ils lui fussent proposés[1] ».

Deux années s'écoulèrent avant qu'il n'y eût de vacance. Delille fut élu en avril 1774 et Suard, qui le suivit de près, ne manqua pas, dans son discours de réception, « de marquer le rôle prépondérant de cette philosophie qu'on accusait bien à tort de vouloir détruire l'Autel, le Trône, l'Humanité, les Mœurs et le Goût[2] ».

De telles paroles pouvaient être entendues sans protestation dans l'Académie. Les idées philosophiques n'y avaient plus seulement droit de cité, elles y étaient en majorité. D'Alembert sut tirer parti de cette situation opportune. Tout en feignant un grand zèle pour l'honneur et les travaux de la Compagnie, le secrétaire perpétuel n'eut qu'un but : celui d'asservir le Corps au parti dont il était le chef.

Tactique déjà ancienne si l'on en croit une lettre que lui adresse l'avocat Linguet :

Je n'ignore pas que vous et M. Duclos disposez en despotes des places de ce Sénat littéraire; je sais à merveille que vous êtes les saint Pierre de ce petit paradis : vous n'en ouvrez les portes qu'à ceux qui sont marqués du *signe de la bête* [3].

Dix ans plus tard, en 1776, un recueil périodique ne manque pas, lors de l'élection de Boisgelin de Cucé, de signaler encore cette conduite à la réprobation.

Il est bien décidé, dit-il, qu'il n'y aura que les Encyclopédistes qui entreront dans le Paradis littéraire; tous ceux qu'ils ont réprouvés sont à jamais répudiés de l'Académie... C'est un parti pris, nul n'aura d'esprit hors nous et nos amis [4].

1. Bachaumont, t. VI, p. 159.
2. Fréron. *Année littéraire*, 1774, t. VIII, p. 299.
3. Ch. Monselet. *Les Oubliés et les dédaignés au* XVIII^e *siècle*, p. 14. Paris. Charpentier, 1876.
4. Métra, t. II, p. 266. Édition de 1787.

Ce n'était pas seulement contre d'Alembert et le parti encyclopédique que s'exhalaient les plaintes ; on reprochait amèrement à M^lle^ de Lespinasse de se mêler d'une infinité d'affaires qui n'étaient point de son ressort, et de favoriser par ses intrigues le despotisme des philosophes. Grimm trouve ces reproches ridicules et s'écrie dans un élan d'admiration.

Pourquoi les femmes, qui décident de tout en France, ne décideraient-elles pas des honneurs de la littérature. Est-il plus difficile de faire un Académicien qu'un ministre ou un général d'armée [1] ?

Il ne trouve pas d'écho auprès du public. On lui répondra que l'Académie tombe en décadence [2]. Le titre d'Académicien n'a que la valeur des jetons qui sont leur rétribution ; il est désormais permis d'avoir du talent, de la réputation, sans être inscrit dans la classe privilégiée des Quarante [3].

D'Alembert va jusqu'à partager le même avis lorsqu'il écrit au Roi de Prusse avec désinvolture :

Nous remplissons, comme nous pouvons, les places vacantes à l'Académie Française, de la même manière que le festin du père de famille dans l'Évangile, avec les estropiés et les boiteux de la littérature [4].

Jugement fort dur pour les nouveaux élus qui sortent « du bureau de philosophie » de M^lle^ de Lespinasse. Le maréchal de Duras [5] n'a pas un mérite littéraire bien connu, « mais c'est un chef que les Encyclopédistes ont voulu se donner pour tenir tête au maréchal de Richelieu [6] ».

1. Grimm. *Correspondance littéraire*, mai 1776.
2. Métra, t. I^er^, p. 392.
3. *Id.* t. II, p. 266.
4. Lettre au Roi de Prusse, 23 février 1776. d'Alembert. *Œuvres*, t. V. p. 372.
5. Élu le 2 mai 1775.
6. Bachaumont, t. VIII, p. 13.

L'archevêque d'Aix, Boisgelin de Cucé [1], est « de ceux, nous dit l'amie de d'Alembert, qui lui ont appris à parler et à penser [2] ».

Le chevalier de Chastellux [3], dont on connait à peine un ouvrage, le *Traité de la Félicité publique*, est régalé de cette épigramme :

> A Chattelux, la place académique!
> Qu'a-t-il donc fait? — Un livre bien conçu.
> — Vous l'appelez? — *Félicité publique...*
> Le public fut heureux, car il n'en a rien su [4].

Sa nomination est due seulement à l'ardeur de M^lle^ de Lespinasse. Six mois avant l'élection, elle écrit le 14 octobre 1774 :

> J'ai échauffé ses amis et les choses sont si bien arrangées qu'il ne nous faut que la mort d'un des Quarante pour qu'il soit reçu à l'Académie. Cela est juste sans doute, mais cela n'était pas sans difficulté, l'intérêt, le plaisir, le désir qu'il mettait à triompher m'ont animée [5].

Quelle illusion peut-on avoir sur cet enthousiasme de M^lle^ de Lespinasse? Quel souci a-t-elle de la dignité de l'Académie lorsqu'elle finit sa lettre par ces mots : « Mon Dieu! Fontenelle a raison, il y a des hochets pour tout âge. »

Du fond des montagnes du Jura, Voltaire voudrait, comme d'Alembert, « purifier [6] la Compagnie ; remplacer de simples ducs et pairs de la Cour, par des ducs et pairs de la littérature » [7], en un mot y introduire des gens « qui

1. Reçu le 29 février 1776.
2. *Lettres de M^lle^ de Lespinasse*. Édition Asse, p. 109. Paris, Charpentier, 1876.
3. Élu le 29 mars 1775.
4. MÉTRA, 27 mai 1775, t. I^er^, p. 392.
5. *Lettres de M^lle^ de Lespinasse*, p. 129.
6. Lettre à Condorcet, 16 février 1776. CONDORCET, *Œuvres*. Édition O'Connor, t. I^er^, p. 99. Paris, Didot, 1847.
7. Lettre à La Harpe, 12 février 1776. VOLTAIRE. *Œuvres*, t. XLIX, p. 517.

osent penser [1] ». A Ferney, il n'est pas instruit de l'esprit qui règne parmi ses confrères. Les lettres qu'il envoie restent sans réponse.

Je commence, écrit-il à Chabanon le 22 avril 1776, à être plus négligé et plus ignoré qu'on ne le serait à la Martinique ou à Saint-Domingue, et depuis que je suis retiré du monde, on ne s'y est guère souvenu de moi que pour me persécuter [2].

Les lamentations sont encore plus grandes un an et demi après : « On ne m'instruit plus de rien... on ne me consulte plus, on me regarde comme mort [3]. »

Voltaire ne s'explique pas ce silence significatif. Il a eu le malheur de recommander à d'Alembert le confident de ses peines [4], mais le grand'maître ne veut pas de ce « Cotin Chabanon qui demande l'Académie tout à la fois comme on demande l'aumône et comme on demande la bourse [5] ».

Voltaire se trouve du moins en communauté d'idées avec d'Alembert, lorsqu'il souhaite le succès de La Harpe, « qui, de tous les écrivains de l'époque, fait le mieux les vers, écrit le mieux en prose et a le goût le plus sûr [6] », ou de Condorcet, « ce rival de Pascal, plus géomètre assurément, meilleur philosophe et beaucoup plus raisonnable [7] ».

Si Voltaire ne peut assister au triomphe de Condorcet, il aura la joie d'apprendre l'admission de La Harpe.

Le poète Colardeau, qui n'avait d'autre existence morale que celle de protégé d'une courtisane et d'être un bon

1. Lettre à d'Alembert, 8 février 1776, t. XLIX, p. 506.
2. Lettre à Chabanon, 22 avril 1776, t. XLIX, p. 592.
3. Lettre à Chabanon, 23 septembre 1777, t. L, p. 273.
4. Lettre à d'Alembert, 12 avril 1776, t. XLIX, p. 580.
5. Lettre de d'Alembert à Voltaire, 18 novembre 1777, t. L, p. 312.
6. Lettre à Marin, 10 avril 1773, t. XLVIII, p. 345.
7. Lettre à La Harpe, 22 octobre 1777, t. L, p. 290.

enfant[1], venait de mourir peu de temps après son élection (mars 1776).

Le parti encyclopédique désirait ardemment faire passer La Harpe. Les titres littéraires ne lui manquaient pas. Lauréat depuis dix ans dans tous les concours académiques, il avait remporté quelques succès au théâtre avec la tragédie de *Warwick*, mais il avait des ennemis nombreux parmi les dévots comme parmi ses confrères qui aimaient à rappeler ses fautes de jeunesse. Traité de « Bébé de la littérature, d'enfant trouvé de la philosophie »[2], il ne pouvait pardonner à Gilbert ce trait mordant :

> Si j'évoque jamais du fond de son journal
> Des sophistes du temps l'admirateur banal ;
> Lorsque son nom suffit pour exciter le rire,
> Dois-je, au lieu de La Harpe, obscurément écrire :
> C'est ce petit rimeur de tant de prix enflé,
> Qui, sifflé pour ses vers, pour sa prose sifflé,
> Tout meurtri des faux pas de sa muse tragique,
> Tomba de chute en chute au trône académique[3].

Du reste son élection (13 mai 1776) avait été très laborieuse.

Publiant, en 1775, un extrait d'un pamphlet de Voltaire : « *La Diatribe à l'auteur des Éphémérides* »[4], La Harpe n'avait pu éviter les foudres du Parlement. A cette nouvelle le Roi s'était écrié : « Ce n'est pas le moyen d'entrer à l'Académie ![5] » On craignait fort l'exclusion. Le Roi reviendrait-il sur ce jugement porté l'année précédente ? Ce fut sur une démarche de Malesherbes, que Louis XVI, disposé plus favorablement, promit de ne pas s'opposer au « vœu des

1. Lettre de Condorcet à Turgot, fin janvier 1776. CONDORCET. *Œuvres*, t. Ier, p. 259. (Édition O' Connor.)
2. MÉTRA. *Correspondance secrète*, t. III, p. 77.
3. GILBERT. *Œuvres*.
4. La *Diatribe*, publiée à propos de la *Guerre des Farines*, raillait les parlements et le clergé, ennemis de Turgot.
5. BACHAUMONT, 24 septembre 1775.

gens de lettres [1]». Aussitot d'Alembert et M^lle^ de Lespinasse entrent en campagne et La Harpe obtient la préférence sur ses quatre concurrents, Chabanon, l'abbé Millot, Sedaine et Laujon [2].

On avait quelques raisons d'être surpris de cette attitude du gouvernement à l'égard des philosophes. Le défunt Roi, après sa déclaration du 6 juillet 1772, avait ratifié l'élection de Delille, et son petit-fils ne s'était pas opposé à l'admission de Suard.

L'avènement de Louis XVI ouvrait une ère nouvelle aux idées libérales. La du Barry était exilée, le chancelier Maupeou congédié, et le nouveau monarque s'entourait de ministres chers aux philosophes. Turgot et Malesherbes arrivaient au pouvoir avec un programme de réformes qui excitait l'enthousiasme.

L'Académie partagea cette joie. A la mort de Dupré de Saint-Maur, « par une admiration extraordinaire des hautes qualités de M. de Malesherbes elle a arrêté de le recevoir et de l'inviter à venir prendre place dans son sein [3] ».

Quels droits ce magistrat intègre et ferme n'avait-il pas à la reconnaissance des gens de lettres?

Si la liberté de penser a fait quelques progrès en France, dit Grimm, elle le doit surtout à la sagesse adroite de son administration tant qu'il fut à la tête de la librairie... Sans lui l'*Encyclopédie* n'eut vraisemblablement jamais osé paraître [4].

Aussi fut-il élu comme par acclamation le jeudi 12 janvier 1775. Non content de l'unanimité des suffrages des membres présents, Malesherbes désirait avoir celui du patriarche de Ferney. Il avait eu des démêlés avec Voltaire

1. Bachaumont, 15 mai 1776. — Lettre de Condorcet à Turgot, fin janvier 1776, déjà citée.
2. Métra, t. III p. 77.
3. Bachaumont, 26 décembre 1774, t. VII, p. 257.
4. Grimm. *Correspondance littéraire*, février 1775.

au temps où le chancelier Maupeou gouvernait la France.

M. de Malesherbes, dit Bachaumont, a écrit à M. de Voltaire pour avoir son suffrage [1], et M. de Voltaire lui a répondu. Ces deux lettres sont, dit-on, un chef-d'œuvre d'adresse pour s'épier, s'observer, ne pas se compromettre. La conduite connue du poète dans les circonstances où l'orateur magistrat s'était couvert de gloire était trop opposée pour que son suffrage soit bien sincère [2].

Voltaire eut plus d'enthousiasme pour la candidature de Turgot. Dès que le bruit en court, il écrit à l'abbé Morellet : « On dit que M. Turgot pourrait bien nous faire le même honneur que nous fit M. Colbert. Plût à Dieu [3] ! » Sur la prière de Saint-Lambert, Condorcet envoie cette missive au collègue de Malesherbes :

Au moment où la voix du public, qui n'est pas la voix publique, est contre vous, où vos édits vont exciter cent clabauderies, il serait fort agréable aux gens de lettres de vous donner une marque de leur vénération en vous nommant à la place de M. le duc de Saint-Aignan. C'est peut-être la seule occasion que l'Académie puisse avoir d'élire un ministre sans faire une espèce de platitude [4].

Turgot, à l'exemple de Diderot, n'était pas possédé « du démon des Académies » ; il s'empressa de répondre :

Ce n'est pas encore dans ce moment-ci qu'il me convient de fixer

1. Voici la lettre que Malesherbes adresse à Voltaire :

A Paris, 25 décembre (1774).

Permettrés-vous, Monsieur, à un homme à qui vous avés fait le singulier honneur d'écrire contre luy, d'aspirer à devenir votre confrère...

Si mes vœux sont exaucés, je sens qu'il manquera encore à mon bonheur d'avoir eu votre suffrage, et puisque j'en seray nécessairement privé par votre absence, je voudrois savoir au moins si vous voulés bien approuver mes démarches et j'aurois voulu qu'il me fût possible d'aller vous demander votre agrément et vous porter mon hommage.

Je suis, monsieur, avec tous les sentiments dus au plus grand homme de mon siècle,

Votre très humble et très obéissant serviteur. MALESHERBES.

(*Collection d'autographes de M. Minoret.*) — La réponse de Voltaire a été publiée dans le *Recueil des Harangues,* t. VIII p. 439.

2. BACHAUMONT, t. VII, p. 269.

3. VOLTAIRE. *Œuvres.* Lettre à l'abbé Morellet, 23 décembre 1775, t. XLIX, p. 463.

4. CONDORCET. *Œuvres*, t. Ier, p. 260. (Édition O'Connor.)

sur moi les yeux du public, pour un autre objet que les affaires de ma place [1].

M. P. Mesnard attribue ce refus de Turgot à une modestie excessive [2]. Selon M. Brunel, le ministre se tient sur la réserve parce qu'il est menacé d'une chute prochaine et que l'Académie est mise à l'index par la Cour. Cette nomination serait encore une nouvelle cause de suspicion pour la Compagnie [3]. Sont-ce les seules raisons? Ne peut-on pas dire aussi que Turgot, ami des philosophes, blâmait l'esprit d'ostracisme qui animait le parti encyclopédique? Ne lui répugnait-il pas d'obtenir la préférence à ce prix? Dans sa réponse à Condorcet il trouve qu'on n'a pas assez d'égards pour certains candidats. « On n'a pas toujours été aussi sévère », ajoute-t-il.

Ces regrets exprimés par un homme droit et honnête ne changent en rien les manières despotiques du secrétaire perpétuel. Loin d'user de cette diplomatie fine de M^lle^ de Lespinasse qui sauvegardait les apparences, d'Alembert n'opposera aucune barrière à la fougue de son tempérament; bon gré mal gré les disciples du maître doivent courber la tête et accepter le candidat qu'on leur impose.

Depuis quinze ans, s'écrie Linguet, M. d'Alembert dispose de tous les scrutins : à chaque vacance, il entre à ce conclave, comme un cardinal neveu, avec une faction de princes qui lui doivent leur pourpre, et comme il les recrute toujours dans la même milice, il est sûr de ne voir baisser au moins là ni son crédit, ni son influence [4].

L'avocat Linguet exhalait ainsi sa colère peu de temps après le choix qu'on avait fait du successeur de Gresset.

Le poète Lemierre, l'abbé Maury, Chabanon et Chamfort s'étaient mis sur les rangs. Aucun n'avait les sympathies

1. Condorcet. *Œuvres*, t. I^er^, p. 261.
2. *Histoire de l'Académie Française*, p. 134.
3. *Les Philosophes et l'Académie Francaise au* XVIII^e^ *siècle*, p. 339.
4. Linguet. *Annales politiques*, t. III, p. 117. Londres, 1777.

de d'Alembert et l'on ne s'empressait pas de remplacer le chantre de *Vert-Vert*.

Pendant six mois le fauteuil resta vacant. D'Alembert marquait son embarras à Voltaire lorsqu'il lui écrivait :

> Je ne sais quel successeur nous donnerons à Gresset. Je ne connais qu'un homme qui en soit digne, mais il a des raisons pour ne pas se présenter en ce moment et je crois qu'il fait bien. Il est bien fâcheux qu'ayant à prendre Pascal (Condorcet) nous soyons forcés de lui substituer quelque Danchet ou quelque *Flamen*[1].

Cependant l'opinion paraissait prévaloir en faveur de Chabanon. D'Alembert n'en voulait pas et « fit valoir contre lui le titre même qui semblait devoir lui assurer le plus de suffrages, celui d'Académicien des Inscriptions. Il observa que l'Académie des Inscriptions avait déjà disposé souvent en faveur de ses membres du choix de l'Académie Française ; si on laissait augmenter le nombre de ses clients, on risquait de la voir bientôt maîtresse absolue de toutes les élections[2]. »

Profitant du désarroi de l'Assemblée, d'Alembert proposa l'abbé Millot qui avait fait quelques catéchismes d'histoire et des mémoires sur la maison de Noailles. Il avait, en outre, le mérite « d'avoir écrit l'histoire en philosophe et de ne s'être jamais souvenu qu'il était jésuite et prêtre[3] ». C'était un motif de plus pour l'élire ; un seul des votants, plus récalcitrant, écrivit sur son billet : « Je donne ma voix à l'abbé Millot mais à condition qu'il écrira mieux[4]. »

D'Alembert remportait la victoire ; il fallait que le Roi

1. Lettre de d'Alembert à Voltaire du 23 juin 1777. VOLTAIRE, t. L, p. 239. — Le ministre Maurepas ne pouvait pardonner à Condorcet son refus de faire à l'Académie des Sciences l'éloge du duc de la Vrillière.

2. GRIMM. *Correspondance littéraire*, t. IX, p. 474 et seq.

3. Lettre de d'Alembert à Voltaire, 23 décembre 1777. VOLTAIRE. *Œuvres*, t. L, p. 337.

4. BACHAUMONT, 29 décembre 1778.

ratifiât l'élection. Chose difficile à obtenir! Turgot et Malesherbes n'étaient plus au pouvoir et le parti religieux avait repris faveur à la cour. Vers la fin de l'année 1777, M. de Maurepas faisait croire qu'il demanderait la suppression de l'Académie Française ; Monsieur, frère du Roi, disait ouvertement qu'il fallait la fondre avec l'Académie des Inscriptions. Louis XVI subissait l'influence de son entourage et Métra, le 20 décembre 1777, peut écrire :

> Sa Majesté, instruite des factions instestines qui divisent l'Académie, a bien diminué de l'estime dont elle honorait autrefois cette Compagnie très respectable; et, sans les démarches que M. le prince de Beauvau, M. l'archevêque de Lyon et M. le duc de Nivernais ont faites, le Roi aurait cette fois renvoyé le scrutin sans le ratifier [1].

Ces relations plus que tendues ne devaient pas s'améliorer à la mort de Voltaire. Après vingt-huit ans d'absence, le patriarche de Ferney était revenu à Paris le 10 février 1778, Son retour est un véritable triomphe. Ce n'est pas seulement à l'Académie ou à la Comédie qu'on lui fait grande ovation; les princes du sang l'accueillent et le complimentent; un ministre lui rend visite à l'hôtel du marquis de Villette. On remarque seulement l'hésitation de la Reine et l'attitude froide du Roi. Le clergé en profite pour refuser, après la mort de l'illustre écrivain, de célébrer aux Cordeliers le service traditionnel; il prétend même empêcher l'Académie de mettre au concours l'éloge de Voltaire. Le gouvernement, gardant une neutralité douteuse, se contente de répondre par la bouche de M. de Maurepas: « C'est aux curés à prier pour l'âme du défunt, et aux gens de lettres à célébrer son génie et ses ouvrages [2]. »

Dans ces circonstances il était difficile de procéder au remplacement de Voltaire. Cinq mois se passèrent au milieu des hésitations malgré le grand nombre de candidats,

1. Métra, 20 décembre 1777, t. V, p. 349.
2. Bachaumont, 26 décembre 1778.

et le public, lassé d'attendre, proposait à l'Académie un moyen jusqu'alors inconnu :

Pour faire un nouveau choix, ne vous tourmentez plus;
Sans scrupule, messieurs, restez à votre nombre,
Vous ne blesserez point vos antiques statuts;
Quel serait le vivant qui pût valoir son ombre?
Qui de lui succéder pourrait avoir l'orgueil?
Tout choix serait un choix impie.
Pour successeur nommez-lui son fauteuil,
Comme à Turenne on a nommé la *Pie*[1].

D'Alembert, irrité des agissements du clergé et de cette ironie du public, veut donner à un philosophe le fauteuil du défunt. Il fait arrêter secrètement par la Compagnie que le marquis de Condorcet aurait la place; mais « la Cour, instruite à temps, donne ordre à ce Sénat littéraire de ne recevoir aucun philosophe dans son sein[2] ».

Que faire alors? Se sauver par un coup de politique habile.

Le secrétaire perpétuel et consorts, dit Bachaumont, n'ignorent pas que Monsieur les déteste et par contre-coup le Corps qu'ils dirigent; qu'il a déclaré son aversion pour l'Académie, son projet de la détruire s'il devenait Roi... Comme S. A. R. aime beaucoup le secrétaire de ses commandements, ils ont été bien aises de trouver l'occasion de se ménager en lui un appui; un protecteur, un défenseur auprès du Prince son maître; ils ont profité avec empressement de la circonstance du succès récent de sa tragédie pour paraître n'accorder qu'au mérite un choix qui est l'effet du soin de leur propre conservation[3].

Le secrétaire de M. le comte de Provence était Ducis. Poète élégant, Ducis avait eu l'idée de reproduire sur la scène française les beautés de Shakespeare. Le public avait applaudi les tragédies d'*Hamlet* (1769), de *Roméo et Juliette* (1772), et devait accueillir avec plus d'éclat *Œdipe chez*

1. Lettre de Mme du Deffand à H. Walpole, 11 novembre 1778. *Correspondance de Mme du Deffand*, t. II, p. 668.

2. Métra, 5 décembre 1778, t. VII, p. 161.

3. Bachaumont, 29 décembre 1778, t. XII, p. 214. — Ducis fut élu le 28 décembre.

Admète (1778). Malgré tous ces titres, succéder à Voltaire était un grand honneur pour Ducis; le remplacer était chose difficile, aussi commença-t-il son discours par ces mots : « Messieurs, il est des grands hommes à qui l'on succède et que personne ne remplace. »

Par ce dernier choix, d'Alembert avait pu apaiser les préventions de la Cour mais non les ressentiments de M. de Maurepas. N'osant présenter son ami Condorcet, il reste indifférent aux brigues et aux luttes de parti. Chabanon, qu'il a refusé pendant dix ans, passera sans difficulté après la mort de Foncemagne [1].

Qu'importe au maître de voir préférer le vieux comte de Tressan et le poète Lemierre [2] à l'ambitieux Chamfort, qui, malgré le charme de ses écrits, la grâce de son langage et surtout la protection du prince de Condé, ne peut être reçu que le 19 juillet 1781.

En l'absence de Condorcet, l'Académie semble n'être pour d'Alembert, comme elle est pour l'opinion publique, qu'un « Aréopage illustre délustré [3] ».

A la mort de Saurin, il retrouve une ardeur toute nouvelle. M. de Maurepas n'est plus là pour faire obstacle à son candidat de prédilection, et d'Alembert annonce hautement « que la place sera donnée à M. le marquis de Condorcet, secrétaire de l'Académie des Sciences [4] ».

Mais le temps n'est plus où l'Académie enregistre, sans mot dire, les ordres de son secrétaire perpétuel. La défiance s'est emparée de la Compagnie et il y règne un souffle d'opposition. Buffon est le chef des mécontents. Il propose pour candidat Bailly, collègue de Condorcet à l'Académie des Sciences.

1. Chabanon fut reçu le 20 janvier 1780.
2. Elus le 30 novembre 1780 en remplacement de l'abbé Batteux et de l'abbé de Condillac.
3. Métra. *Correspondance secrète*, t. X, p. 350.
4. Bachaumont, 13 décembre 1781, t. XVIII, p. 190.

Auteur d'une *Histoire de l'Astronomie ancienne* et de *Lettres sur l'origine des sciences* (1777), Bailly, d'après Sainte-Beuve, aurait été « le moins charlatan des hommes et le plus littéraire des savants [1] ». Saint-Lambert le traite « d'intrigant, de singe de M. de Buffon, de faiseur d'antithèses et de galimatias [2] ». N'est-ce pas aussi l'esprit de parti qui parle lorsque Grimm nous fait le portrait de Condorcet?

Le seul titre littéraire qu'il ait osé avouer jusqu'ici, dit-il, est un mince recueil d'*Éloges académiques*; on ne doit point compter ici ses *Mémoires pour l'Académie des Sciences*, ce ne sont point des ouvrages de littérature; son *Commentaire des pensées de Pascal*, commentaire qui renferme les principes les plus subtils d'un athéisme décidé, les infâmes libelles qu'il osa faire sur les opérations du grand ministre Necker, tous ces écrits sans doute devaient paraître à l'Académie autant de motifs; mais que d'iniquités ne peut couvrir l'amour de la philosophie porté à un certain degré [3]!

Voilà un jugement bien sévère de la part d'un auteur ami des philosophes. La Harpe nous l'explique en disant que Condorcet, « par ses méchancetés connues, et ses libelles anonymes, avait indisposé beaucoup de monde contre lui [4]».

Aussi La Harpe, à la grande colère de d'Alembert, oublia son vœu d'obéissance pour embrasser le parti de Buffon [5].

En présence de ces défections, d'Alembert « eut besoin de l'adresse de son esprit, de toute l'activité de sa politique [6] », pour triompher le jour du scrutin. Bailly eut quinze voix et Condorcet seize. Le secrétaire, ne pouvant

1. *Causeries du Lundi*, t. X. p. 295.
2. Lettre de Saint-Lambert à Marmontel. Au Val, 8 novembre 1783. E. Charavay. *Catalogue d'autographes*, n° 117. Vente du 2 mai 1870. Collection Treuttel et Wurtz.
3. Grimm. *Correspondance littéraire*, février 1782, t. XIII, p. 84.
4. La Harpe. *Correspondance littéraire*, t. III, p. 312.
5. Métra, 6 février 1782, t. XII, p. 288.
6. Grimm, février 1782, déjà cité.

contenir sa joie, s'écria : « Je suis plus content d'avoir gagné cette victoire que je ne le serais d'avoir trouvé la quadrature du cercle[1]. »

Cette victoire, il faut le dire, n'était pas à l'honneur du parti philosophique.

M. de Tressan, qui avait promis à Buffon de donner sa voix à Bailly, fit la même promesse à d'Alembert en faveur de Condorcet; mais d'Alembert, meilleur géomètre que le Pline Français, jugea très bien qu'une promesse verbale du comte de Tressan n'était pas d'une démonstration assez rigoureuse ; en conséquence il se fit donner la voix dont il avait besoin dans un billet convenablement cacheté, et ce petit tour de passe-passe a décidé le succès d'une des plus illustres journées du conclave académique [2].

Tel fut le dernier exploit du secrétaire perpétuel. Voyant avec douleur s'évanouir peu à peu l'œuvre qu'il avait fondée, il s'efforçait, par des moyens indignes de son génie, de renouveler à l'Académie cette politique de discorde dont le parti philosophique avait si bien profité. Ce fut en vain; l'apaisement se faisait dans tous les esprits. Les discussions religieuses tendaient à disparaître et quelques Encyclopédistes, comme Thomas et Saurin, avaient obtenu des pensions du Roi.

D'Alembert mourut, en 1783, peu regretté de ses collègues, et Ducis va même jusqu'à lui faire cette oraison funèbre :

M. d'Alembert, qui a vécu si agité, si tourmenté, si irascible, repose maintenant peut-être à côté d'un porteur d'eau qui a porté le fardeau de la vie et de sa condition avec patience, et qui, par caractère, était cent fois plus philosophe que lui [3].

1. La Harpe, déjà cité.
2. Grimm, février 1782, déjà cité.
3. Lettre à M. Deleyre, 11 décembre 1783. Ducis. *Œuvres posthumes*, t. II, p. 136. Paris, Ladvocat, 1827.

CHAPITRE XII

IMPUISSANCE DE L'ACADÉMIE

(1783-1789)

Influence éphémère de Buffon. — Les Académiciens philosophes. — L'abbé Morellet et le comte de Guibert. — Candidatures de l'abbé Maury. — La Compagnie ne veut pas d'auteurs dramatiques. — Son opinion sur Beaumarchais. — L'Académie devient une succursale de la Cour. — Le comte de Choiseul Gouffier et l'Académie des Inscriptions. — Le Fauteuil est donné au courage. — Florian et Boufflers. — Deux Académiciens septuagénaires. — Sedaine et l'abbé Barthélemy. — Révolution de 1789. — Conduite de Chamfort. — Suppression de l'Académie.

Après vingt ans de servitude, l'Académie recouvre sa liberté d'action, mais, privée de son chef, elle n'est plus que l'ombre d'elle-même. Du moment qu'elle ne lutte plus avec l'Église et le pouvoir royal, son étoile pâlit peu à peu.

L'opposition que plusieurs membres de la Compagnie avaient montrée, lors de l'élection de Condorcet, pouvait faire croire à un certain réveil; l'on avait le droit d'espérer que les choix seraient faits en dehors des intrigues et des cabales. Les partis n'ont pas désarmé, et le nombre illimité des postulants est la cause de luttes intestines.

Aux derniers fidèles de « l'Escadron Encyclopédique », aux favoris du clan des mécontents se joignent les grands de la Cour.

C'est la mode du jour, dit un contemporain, tout le monde veut

être de l'Académie depuis les premiers seigneurs jusqu'au dernier barbouilleur du Parnasse.

Au milieu de toutes ces compétitions l'Académie se montrera bonne personne en admettant tour à tour les représentants de la Noblesse, du Clergé, de la Littérature, voire même de la Médecine et du Barreau.

Buffon, qui, le premier, avait levé l'étendard de la révolte contre le despotisme de d'Alembert, semble recueillir sa succession. Il est assez heureux pour faire nommer Bailly, l'ancien concurrent de Condorcet, malgré l'opposition de Saint-Lambert[1].

Cette influence sera bien éphémère. Un an après il demande à Bailly sa voix pour l'abbé Maury, mais Bailly, préférant le poète Sedaine, refuse net; Buffon étonné lui dit : « Eh bien, monsieur, nous ne nous verrons plus[2]. »

Les adeptes de l'École philosophique profitent de cette désunion pour introduire ceux de leurs partisans suspects au pouvoir royal du vivant de d'Alembert, comme l'abbé Morellet, le comte de Guibert[3] et l'abbé Maury[4].

L'abbé Morellet et le comte de Guibert sont deux noms chers à la philosophie. Oncle de Marmontel, ancien collaborateur de l'Encyclopédie, Morellet n'a cessé de harceler dans ses pamphlets Le Franc de Pompignan ; il a bien justifié le surnom de l'abbé *mord-les* que lui a donné Voltaire. Économiste et philosophe, il a laissé des ouvrages que n'apprécient pas ses ennemis lorsqu'ils lui envoient l'épigramme suivante :

De l'impiété vrai soufflet,
Homme d'État par le caquet,
Contre le malheureux Linguet

1. Élu le 11 décembre 1783.

2. Sainte-Beuve. *Causeries du Lundi*, t. X, p. 295.

3. L'abbé Morellet fut reçu le 16 juin 1785 et le comte de Guibert, le 13 février 1786.

4. Reçu le 27 janvier 1785.

Il a fait un méchant pamphlet,
Un dictionnaire en projet,
Maint et maint ouvrage guinguet :
Des talents de ce prestolet
Voilà quel est le produit net [1].

Le comte de Guibert n'a pas seulement pour titre d'avoir été l'amant de M^lle^ de Lespinasse. Écrivain militaire distingué (son *Essai général sur la tactique* lui avait donné une réputation européenne), il essaya de l'art dramatique et la tragédie du *Connétable de Bourbon* fut applaudie par la Cour et la Ville. Concurrent malheureux de La Harpe dans un concours académique, il s'en indigna et conçut grande aversion pour les Quarante. Selon l'habitude cette indignation passa; de Guibert fut heureux de s'asseoir, à l'âge de quarante-trois ans, dans un fauteuil que lui aurait toujours refusé d'Alembert.

Le succès qu'obtint l'abbé Maury en prononçant plusieurs panégyriques lui suggéra l'ambition de briguer un fauteuil dès l'année 1777. Malgré l'appui de d'Alembert, il avait peu de chance de succès, le haut clergé lui reprochait sa trop grande tolérance [2]. A ce moment, une querelle musicale partageait l'Académie en deux camps. Il n'y avait plus de philosophes ni de dévots, les uns devaient appuyer Gluck, les autres embrasser le parti de Piccinni. Cette discorde eut-elle beaucoup d'influence sur les élections académiques? Nous ne le pensons pas. Toujours est-il que l'abbé Maury croyait trouver un moyen nouveau de concilier les philosophes en se proposant pour arbitre de la querelle. « Il eut le secret, dit Grimm, de se brouiller avec les Gluckistes et les Piccinnistes et de les brouiller davantage [3].»

Quand il se présenta de nouveau, en 1785, appuyé par

1. Bachaumont, 5 juillet 1785.
2. *Ibid*, 6 septembre 1775.
3. Grimm. *Correspondance littéraire*, février 1785, t. XIV, p. 104.

Buffon, il ne comptait pas avoir contre lui des Piccinnistes enragés comme La Harpe et l'abbé Arnaud.

Ce dernier, alité et mourant, écrivit à de Calonne, contrôleur général des finances pour l'engager à se mettre sur les rangs. Calonne ne s'y refusait pas, mais il fut averti charitablement par le duc de Nivernais qu'il n'eût pas à se présenter[1].

Les adversaires de l'abbé Maury songèrent à un avocat au Parlement de Paris, Target, qui, à une érudition profonde, à la science exacte du droit, savait joindre des talents littéraires. Depuis 1733, époque où Me Le Normand avait refusé le fauteuil, il n'y avait pas eu de rapport entre la Compagnie et le barreau; l'élection de Target devait être comme un gage de réconciliation.

Les personnages les plus marquants de la Cour s'intéressaient à l'abbé Maury. En outre l'Académie avait besoin d'un prédicateur; l'abbé de Boismont, qui en faisait les fonctions, ayant déclaré que son âge et ses infirmités ne lui permettaient plus de s'en charger[2]. Ce qui détermina l'élection de l'abbé Maury en décembre 1784.

L'exclusion momentanée de Target avait pour cause la préférence que plusieurs membres de la Compagnie avaient pour Me Gerbier. Gerbier était, à juste titre, regardé comme l'aigle du barreau, « mais des circonstances politiques avaient alors écarté de lui la faveur de son ordre pour en investir Target, et les avocats ne consentaient à lever la barrière qui les séparent de l'Académie que pour ce dernier d'abord[3] ».

La Compagnie fut trop heureuse de cimenter cette alliance en admettant Target le 13 janvier 1785. Elle croyait faire oublier la jalousie que sa sœur des Inscriptions avait

1. Bachaumont, 11 janvier 1785.
2. Grimm. *Correspondance littéraire*. Février 1785.
3. Discours de réception du cardinal Maury, du 6 mai 1807.

conçue contre elle lorsqu'elle reçut le comte de Choiseul Gouffier.

Le comte de Choiseul Gouffier[1], successeur de d'Alembert, est un voyageur hardi et un fin diplomate. Son érudition l'a fait entrer fort jeune à l'Académie des Inscriptions. A cette époque, ce corps savant défendait à ses titulaires l'accès des autres classes. Instruit des prétentions du comte, Anquetil, secrétaire de la Compagnie, lui représenta que les règlements s'opposaient à sa candidature. « Sur la persévérance que M. de Gouffier lui en témoigna, M. Anquetil se hâta non seulement d'écrire à tous les Choiseul du monde, mais encore de les prévenir que si leur parent s'obstinait, il était prêt à le citer au tribunal des maréchaux de France comme violant son serment à l'Académie des Inscriptions[2]. » Sur un ordre du roi l'affaire n'eut pas de suite.

Le comte de Choiseul Gouffier est un grand seigneur et Chamfort, irrité de ce profond dédain que la Compagnie affecte pour les gens de lettres, ne peut s'empêcher de s'écrier : « Prendre encore un homme de qualité serait le comble du mauvais goût et du ridicule[3]. »

L'Académie, piquée au vif, lui répond par les nominations successives du comte de Montesquiou Fezensac[4], du petit fils du chancelier d'Aguesseau[5], du duc d'Harcourt[6] et de M. de Nicolaï, premier président de la Chambre des comptes[7].

Les faiseurs d'épigrammes s'en donnent à cœur joie sur

1. Élu le 11 décembre 1783.
2. Métra, 21 décembre 1783, t. V, p. 307.
3. Lettre à M. l'abbé Roman, 4 mars 1784. Chamfort. *Œuvres*. Lettres diverses, t. Ier, p. 342. Paris, Maradon, 1822.
4. Reçu le 15 juin 1784.
5. Élu en janvier 1788.
6. Reçu le 26 février 1789.
7. Reçu le 12 mai 1789.

les nouveaux élus, Suard nous dira bien que le comte de Montesquiou a composé des comédies où il a peint les mœurs de la société avec le coup d'œil fin de l'observateur et avec l'art du poète. Le public qui ne connaît pas ces comédies de salon, répondra que le marquis n'a fait qu'un ouvrage, sa généalogie.

On prêtera à M. d'Aguesseau un discours de réception fort bref : « Messieurs, dira-t-il, je suis ici pour mon grand'-père. »

Le grammairien Beauzée qui le recevra, de lui riposter : « Et moi je suis ici pour ma grammaire [1].»

Le premier président de Nicolaï énoncera tous ses titres dans cette petite pièce de vers :

> Au cercle académique en dépit des méchants
> Avec éclat je suis sûr de paraître,
> A mes ordres toujours j'ai douze présidents,
> Pour m'enseigner au moins quarante maîtres,
> Pour m'imprimer soixante correcteurs,
> Pour m'applaudir quatre-vingts auditeurs.

Peu importent aux Quarante les jugements de l'opinion pourvu qu'ils se ménagent les faveurs de la Cour. On leur reproche leurs mauvais choix [2]. Ne connaît-on pas ce qu'ils ont déclaré dans une assemblée particulière?

« Attendu la médiocrité des auteurs dramatiques du

1. Grimm. *Correspondance littéraire*, février 1788.

2. Cette habitude funeste de nommer des grands seigneurs sera blâmée 22 ans plus tard dans une séance de l'Institut. Répondant au discours de réception du comte Daru (13 août 1806), Arnault porte ce jugement sévère : « Plus d'une fois nos illustres prédécesseurs ont admis dans leurs rangs des hommes qui avaient le mérite de posséder ce langage léger et facile de la Cour la plus aimable et la plus polie de l'Europe, mais qui n'avaient que ce mérite. Au reste le sort de ces Académiciens, nommés sur parole, a été de n'occuper qu'une fois l'attention publique; sans gloire au milieu des honneurs et loin de réfléchir l'éclat du Corps dont ils complètent le nombre, ils y ont existé sans paraître; tels que ces pièces de remplissage employées par l'imprimerie à figurer des lacunes; espèces de vides matériels qui font corps avec les caractères mais qui ne concourent pas comme eux à la propagation des idées. »

siècle, l'Académie n'en recevra aucun au nombre de ses membres[1]. »

Ce jugement erroné vise Beaumarchais. La comédie du *Mariage de Figaro*, qui est une satire contre la société, a eu un succès retentissant. Seule, l'Académie n'applaudit pas ; Suard est chargé de le faire connaître lors de la réception du comte de Montesquiou :

> Le goût de la vraie comédie, dit-il, semble s'éloigner tous les jours davantage du Théâtre Français. Molière composait ses comédies en observant le monde, la plupart des poètes modernes peignent le monde d'après les comédies [2].

En professant une telle hérésie, l'Académie flatte la politique du Roi et se fait le champion de la noblesse dont on attaque les privilèges. Pour mieux faire sentir la valeur de cette déclaration, elle accueille volontiers les protégés des princes.

Rulhière[3], secrétaire des commandements du comte de Provence, n'a pas encore publié son *Histoire de la Révolution de Russie*, mais les extraits qu'il a lus dans les salons lui ont donné une grande réputation.

Florian[4], gentilhomme du duc de Penthièvre, fait les délices des châteaux d'Anet et de Sceaux en composant des bergeries et des comédies; ses fables sont encore inédites.

Boufflers[5] a charmé les loisirs que lui donnait la vie militaire en publiant des poésies érotiques et des contes libertins; cependant « personne dit M. Taschereau, ne contesta les droits de Boufflers aux suffrages de feu les immortels d'alors, il avait sans doute des droits légitimes

1. Métra, 26 février 1783, t. XIV, p. 156.
2. Grimm. *Correspondance littéraire*, juin 1784, t. XIV, p. 156.
3. Reçu le 4 juin 1787.
4. Reçu le 24 mai 1788.
5. Reçu le 29 décembre 1788.

à cette illustration littéraire, dans un temps où l'on voyait beaucoup de militaires

> Devoir la croix à leur esprit
> Et le fauteuil à leur courage[1] ».

On ne peut appliquer cette épigramme de Rivarol à Sedaine et à l'abbé Barthélemy. Tous deux, fils de leurs œuvres, arrivent, après des labeurs incessants, à vaincre les préjugés que l'on a contre ces parvenus.

D'abord tailleur de pierre, Sedaine voit jouer sa première pièce à l'âge de trente-sept ans. La Harpe semble lui reprocher ses débuts difficiles lorsqu'il porte ce jugement dédaigneux :

> Son ignorance était extrême ; je ne sais s'il était en état de bâtir mais je suis sûr qu'il n'était pas capable de se rendre compte de la construction d'une phrase.

Il est Académicien[2], « parce que la Compagnie ne croit pas devoir refuser obstinément un vieux candidat devenu septuagénaire qui lui apportait quarante ans de succès au théâtre ». En vérité l'Académie eût été bien difficile; la comédie du *Philosophe sans le savoir* et l'opéra de *Richard Cœur-de-Lion,* si applaudis au XVIII^e^ siècle, obtiennent de nos jours les honneurs de la représentation.

Qui ne lit pas encore avec intérêt le *Voyage du jeune Anacharsis?* L'abbé Barthélemy travailla cet ouvrage pendant trente ans. Le profond savoir, l'éclat et l'intérêt du style concilièrent à l'auteur les suffrages du monde savant. L'Académie ratifia ce jugement en l'admettant le 29 août 1789. L'abbé Barthélemy avait soixante-treize ans.

C'est le dernier Académicien élu sous l'ancien régime.

Un mois auparavant, la prise de la Bastille inaugurait une ère nouvelle et la royauté absolue avait cessé de vivre.

1. Taschereau. *Notice sur le chevalier de Boufflers.* Paris, 1827.
2. Reçu le 27 avril 1786.

Il devait en être de même de toutes ces institutions fondées sous l'ancienne monarchie.

Dès l'année 1790, l'Assemblée Nationale, qui voulait réformer tous les abus, avait invité l'Académie à lui présenter le plan de la Constitution nouvelle qu'elle jugerait à propos de se donner, cette constitution nouvelle devant être d'accord avec la constitution générale du pays.

Beaucoup d'Académiciens étaient ennemis de toutes les réformes. La Compagnie ne répondit pas.

L'Assemblée Nationale chargea Mirabeau de dresser un rapport sur les Académies. Ce rapport, rédigé par Chamfort, fut plutôt un pamphlet. L'ancien lecteur du comte d'Artois, l'ancien bibliothécaire de Madame Élisabeth, soutint que l'existence de l'Académie était incompatible avec un régime de liberté; « ces institutions vicieuses de Corporations, dit-il, n'ont servi aux Rois que pour perpétuer l'esclavage des peuples. Il faut donc les détruire. »

Cette diatribe montre jusqu'où peut aller l'aveuglement des passions humaines. Chamfort fut applaudi peut-être par quelques-uns de ses contemporains, mais la postérité juge sévèrement l'acte odieux d'un homme qui avait toujours eu l'Académie en vue et avait mis en jeu tous ses amis, même ses amis de Cour, pour y être admis. « Chamfort, dit Sainte-Beuve, devait être le dernier à prendre la plume, pour dénoncer publiquement les abus et pour solliciter la destruction d'un Corps dont il était membre[1]. »

Le discours des *Académies* ne fut pas lu à la Tribune, mais le coup porta; la désunion se mit dans la Compagnie. L'abbé Morellet nous raconte « que la conversation, autrefois piquante et instructive, était dégénérée en querelle

1. Sainte-Beuve. *Causeries du Lundi*, t. IV, p. 432.

habituelle[1] ». On ne s'occupa plus de combler les vides qui se formaient dans les rangs. Le 5 août 1793, on convint d'un commun accord de se séparer. Trois jours après, un décret de la Convention supprimait toutes les Académies.

1. Abbé Morellet. *Mémoires*, t. Ier, p. 427.

CHAPITRE XIII

L'INSTITUT

RÉPUBLIQUE ET EMPIRE

(1795-1815)

L'Institut national de 1795. — Pourquoi La Harpe et Marmontel n'y furent pas admis. — Tentatives de Morellet pour reconstituer l'Académie Française. — Négociations avec Lucien Bonaparte. — Plan de réorganisation de l'Académie rédigé par Suard, Morellet et Fontanes. — Liste des candidats. — Appréciation de Gaillard sur ce projet.

Le premier Consul et l'Institut de 1803. — Déceptions de Morellet qui se trouve *encanaillé*. — La seconde classe de l'Institut prétend conserver les traditions de l'ancienne Académie. — Elle a les mêmes faiblesses. — Flatteries prodiguées à Napoléon. — Choix de courtisans et de gens en place. — Le Ministre de la police et la littérature. — L'esprit d'opposition ne règne pas dans la Compagnie mais chez certains esprits. — Garat et la liberté de penser. — Lemercier et les idées républicaines. — Chateaubriand et la condamnation du Régicide. — Ce qu'il advient de son discours. — Les comédiens à l'Académie. — Candidature de Talma. — Les Académiciens de la Fourchette. — Le dernier immortel élu sous l'Empire, Baour Lormian.

La suppression des Compagnies littéraires et scientifiques, entraînée par la tempête révolutionnaire, ne devait pas être de longue durée. L'article 298 de la Constitution du 3 fructidor an III décida qu'il y aurait, « pour toute la République, un Institut National chargé de recueillir les découvertes et de perfectionner les arts et les sciences ».

Une loi du 3 brumaire an IV (25 octobre 1795), relative à l'instruction publique, organisait l'Institut National. L'article Ier du Titre IV est ainsi conçu : « L'Institut National des Sciences et des Arts appartient à toute la République. Il est fixé à Paris et est destiné :

1° à perfectionner les sciences et les arts par des recherches non interrompues, par la publication des découvertes, etc.

2° à suivre, conformément aux lois et arrêtés du Directoire exécutif, les travaux scientifiques et littéraires qui auront pour objet l'utilité générale et la gloire de la République. »

L'Institut était divisé en trois classes :

1° Des sciences physiques et mathématiques;

2° Des sciences morales et politiques;

3° Des littératures et des beaux-arts.

Il se composait de cent quarante-quatre membres titulaires résidant à Paris et de cent quarante-quatre membres correspondants.

Le Directoire devait choisir les quarante-huit premiers membres titulaires, laissant à l'Institut le soin de nommer les quatre-vingt-seize autres membres.

Dans cette organisation nouvelle, la section de Littérature, composée des classes de grammaire et de poésie, était reléguée au troisième rang. Elle n'était aussi qu'une faible lueur de l'ancienne Académie Française, mais on affectait d'oublier que cette Compagnie eût existé. Deux des anciens membres seulement furent admis dans la classe de poésie, Ducis et Delille.

Suivant Arnault, si Marmontel et La Harpe ne furent pas nommés, il ne faut pas en conclure qu'on ait méconnu leurs titres.

Marmontel vivait à la campagne, et La Harpe, fanatique dans toutes ses opinions, avait pris la Révolution dans une aversion égale à l'amour

qu'il lui avait porté dans l'origne. En le nommant, c'eût été lui offrir l'occasion de refuser[1].

Après le 18 brumaire, Lucien Bonaparte, ministre de l'intérieur, conçut le projet de rétablir un corps qui avait été pendant près de deux siècles, l'ornement de la littérature française. Il en fit part à Suard et à Morellet. Ces Académiciens, exclus du nouvel Institut, cherchaient depuis longtemps une occasion favorable. Ils accueillirent avec joie cette proposition inattendue.

Il y avait bien des difficultés à aplanir. L'Institut, fondation républicaine, était un corps auquel s'intéressait le premier Consul. L'Académie, fondation monarchique, avait été supprimée par une loi; il fallait une loi nouvelle pour la réorganiser. Pour donner quelques motifs à ce projet de loi, des anciens Académiciens devaient paraître solliciter leur rétablissement.

D'après les mémoires de l'abbé Morellet, Lucien Bonaparte, par une lettre du 29 prairial an VII, invita les anciens Académiciens à se réunir au Louvre dans une salle dite de l'*Ami des Arts*. Cinq d'entre eux, puis sept répondirent à l'appel du ministre, les 7 et 12 messidor. On dressa une liste des candidats où le premier Consul figurait au septième rang. Morellet fut chargé d'envoyer cette liste en même temps que la pétition au ministre de l'intérieur[2].

Suivant un ouvrage récent[3], Suard, Fontanes et Morellet rédigèrent ensemble un plan de réorganisation de l'Académie Française. Ce projet indique quels devaient être le but et l'esprit de l'institution restaurée; il est trop curieux pour ne pas en citer quelques passages :

L'Académie Française, disent les rédacteurs du plan, était instituée pour conserver la tradition du bon goût, les principes de l'art d'écrire

1. *Souvenirs d'un Sexagénaire*. Paris, Dufey, 1833, t. Ier, p. 121.
2. Morellet. *Mémoires*, t. II. p. 18 et 89.
3. Eug. Rendu. *Ambroise Rendu et l'Université de France*. Paris, Dentu, 1861.

et la pureté de la langue française. C'est pour cela qu'un homme, qui, sans avoir rien publié, réunissant aux grâces de l'esprit le ton de la bonne compagnie, était souvent préféré à des écrivains plus laborieux. Cette préférence était justifiée par le but de l'institution. Si on veut renouveler ce corps littéraire dont le génie de Richelieu avait deviné l'influence, il faut se rapprocher, autant que le permettent les circonstances, du premier esprit qui l'a fondé, et, parmi les cy-devant Académiciens, qui gardent encore le feu sacré, et dans les débris de l'ancienne bonne société française, trouver les éléments d'une nouvelle composition.

Voici les hommes qui devraient avoir l'honneur d'être désignés :

Saint-Lambert (de la cy-devant Académie). — Auteur du beau poème des *Saisons;* homme de bonne compagnie. Octogénaire, il remplit toutes les conditions demandées; le talent, les grâces de la société et la vieillesse, qui suffisait quelquefois pour ouvrir l'entrée de l'Académie à des gens de lettres qui n'étaient que médiocres.

Lebrun. — Consul, traducteur du Tasse et d'Homère.

La Harpe. — Le premier des littérateurs français.

Talleyrand. — Homme du meilleur goût et de l'esprit le plus aimable.

Suard. — Son esprit est connu ; n'a écrit que quelques pages, mais toute l'urbanité française s'y retrouve. Sa préface de La Bruyère est du goût le plus élevé; il serait un excellent secrétaire de la nouvelle Académie.

Bernardin de Saint-Pierre. — De l'Institut et le plus éloquent disciple de J.-J. Rousseau.

L'abbé de Montesquiou. — Homme aimable et juge propre à réunir ce qu'il y a de meilleur dans les anciennes et les nouvelles institutions.

Collin d'Harleville. — De l'Institut. Notre meilleur poète comique. Très honnête homme.

L'abbé Morellet. — Excellent grammairien. Sage dialecticien, très bon esprit. Septuagénaire.

Ségur aîné. — Par les mêmes raisons que l'abbé de Montesquiou et quelques bagatelles littéraires assez agréables.

Dureau de la Malle. — Traducteur de Tacite. Cependant son nom doit être de la classe des élus plutôt que de celle des électeurs.

Boufflers (de la cy-devant Académie). — Homme du monde et poète aimable, renfermant les deux conditions requises.

Devaisnes. — Ami de Turgot et plein de l'esprit de ce grand ministre.

Necker (s'il est rayé)[1]. — Il faut un génevois pour plaire à la Suisse.

Parny. — Le premier poète élégiaque français. On lui reproche la

1. De la liste des émigrés.

Guerre des Dieux et on a raison, mais les élégies restent. Il ne faut point proscrire l'auteur d'un ouvrage irréligieux, car on accueillera plus volontiers encore les écrivains qui auront respecté les idées utiles à la société.

Gaillard. — Historien aimable. Honnête homme. Octogénaire.

Volney (de l'Institut). — Les idées de cet homme sont bizarres. C'est le premier voyageur qui ait écrit quelquefois dans le vrai style de l'histoire.

Ducis (de la cy-devant Académie).—Tragique éloquent mais trop de fois barbare.

Servan, l'ancien avocat-général.

Ramond. — C'est le seul savant qui ait de l'imagination et du style depuis la mort de Buffon, de Vicq d'Azyr et de Condorcet.

. . . . . .

Il reste à rappeler dans le sein de l'Académie tous les membres qui ne sont pas nommés ici : de Bissy, d'Aguesseau, Target sont en France; le retour de Delille et du comte de Choiseul Gouffier est à souhaiter.

Ces cinq nouveaux noms portent la liste à vingt-cinq; quatre ou cinq membres du gouvernement pourraient y être inscrits encore. Les dix autres seraient choisis dans ce qui nous reste de littérateurs.

. . . . . .

Garat doit être un des électeurs ou un des premiers élus. On ne peut lui refuser des connaissances, beaucoup d'esprit et des pages distinguées[1].

L'abbé Morellet ne doute pas du succès de ce projet. Au comble de la joie, il fait part de ses espérances à son ancien collègue Gaillard, retiré à la campagne dans le département de l'Oise. Le disciple de Voltaire et de d'Alembert, hostile aux idées nouvelles, ne vit que de souvenirs et regrette les beaux jours du parti philosophique. Quelle déception pour Morellet de recevoir cette lettre :

A Saint-Firmin le 4 juillet 1800.

Que vous dirai-je? Me voilà frappé à glace sur tout ce qui concerne notre rétablissement. Et puis vous n'avez ni La Harpe, ni Delille... Je

1. M. Eugène Rendu, qui a publié ce document d'après un manuscrit de Fontanes, dit que le manuscrit était entre les mains de son père, Ambroise Rendu, inspecteur général de l'Université. M. Ambroise Rendu aurait mis cette note sur l'en-tête du manuscrit : « Lu et discuté avec M. de Fontanes. »

ne sens nul empressement à aller m'asseoir à côté de Garat-Carra-Marat.

Vous pouvez cependant sauver un bon conseil à l'Académie. Tous ces bas valets de l'Institut, dont nous avons à présent un nombre, vont vouloir introduire à l'Académie, comme à l'Institut, leurs marques de servitude, leurs formules moutonnières, leur stupide citoyénisme, leurs demandes de la parole, toutes ces belles singeries. Apprenez-leur que l'Académie n'imite personne et est faite pour donner l'exemple; que nous avons été toujours des gens de lettres gens du monde, sans jamais nous asservir à aucune de ces formules pédantesques et puritaines[1].

Morellet ne devait pas être plus heureux avec le pouvoir. Le 28 messidor an VII, le ministre de l'intérieur lui répond que le gouvernement est tout disposé à favoriser la naissance d'une société littéraire, mais qu'il ne veut pas autoriser le rétablissement de l'Académie Française dont le titre a été supprimé. Morellet voit que le premier Consul a été circonvenu; faisant part à son ancien collègue Suard de la réponse ministérielle, il ajoute : On a persuadé au premier Consul que l'établissement de l'Académie en ramènerait de plus importants.

Peu de temps après, Lucien Bonaparte n'avait plus le portefeuille de l'Intérieur. Sa retraite entraîna l'avortement du projet de restauration.

Ce fut seulement, en 1803, que Bonaparte eut le dessein de réorganiser l'Institut fondé par la Convention. Un arrêté consulaire du 3 pluviôse an XI le rétablit sur des bases nouvelles. La classe des sciences morales et politiques était supprimée, et le nouvel Institut se divisait en quatre classes.

La première classe comprit les sciences physiques et mathématiques; la seconde fut la classe de langue et littérature française. La troisième embrassait l'histoire et la littérature ancienne; les beaux-arts formèrent la quatrième classe.

1. Ch. Nisard. *Papiers de Suard*, p. 275. Paris, Lévy, 1858.

La seconde classe, composée de quarante membres, était particulièrement chargée de la confection du *Dictionnaire*. Elle avait un secrétaire perpétuel. Cette charge était promise à Suard.

L'Académie Française renaît de ses cendres; il ne lui manque plus que son titre qu'elle a porté si glorieusement pendant cent cinquante ans. Si ce titre n'est pas officiel, le gouvernement ne le verra pas d'un mauvais œil. Dans une lettre, écrite à Suard, pour le complimenter sur sa nomination de sécrétaire perpétuel, Fontanes ajoute ce post-scriptum :

Je crois que les vues du gouvernement sont conformes aux vôtres. Je puis vous dire, entre nous, qu'on verra sans peine les quatre classes reprendre le titre des quatre Académies.

Suard est chargé de dresser la liste des nouveaux membres, Morellet collabore à son œuvre avec une ardeur toute juvénile.

Des quarante Académiciens élus avant 1789, quinze seulement ont survécu : l'évêque de Senlis, Roquelaure, l'archevêque Boisgelin de Cucé, le comte de Bissy, Saint-Lambert, le marquis d'Aguesseau, Gaillard, Suard, La Harpe, Morellet, Ducis, Choiseul Gouffier, Maury, Target et Boufflers.

Il était juste qu'ils devinssent membres de cette nouvelle Compagnie. Trois cependant furent écartés, le comte de Choiseul Gouffier, Gaillard et Maury.

A ces douze membres de l'ancienne Académie on adjoignit :

1° Onze membres qui appartenaient à la classe supprimée des sciences morales et politiques : Volney, Garat, Cabanis, Bernardin de Saint-Pierre, Naigeon, Cambacérès, Merlin de Douai, Bigot de Préameneu, Siéyès, Lacuée de Cessac, et Rœderer.

2° Six anciens membres de la section de grammaire :

Cailhava, Andrieux, Villar, Domergue, Sicard et François de Neufchâteau.

3° Cinq membres qui ne faisaient point partie de l'ancien Institut : Lucien Bonaparte, Devaisnes, le comte de Ségur, Portalis et Regnault de Saint-Jean-d'Angely.

Après cette énumération un peu fastidieuse, nous ne nous arrêterons pas à chercher les titres de ces nouveaux élus. Les uns doivent cet honneur à leurs travaux et à leurs talents, d'autres à leur position au pouvoir. Quelques-uns seulement comme Villar, ancien évêque constitutionnel, font partie du nouvel Institut, par un droit de conquête d'un genre inusité. « Nommé membre de la commission chargée de constituer l'Institut sous la Convention, Villar se jugea digne d'entrer dans la nouvelle Compagnie ; par là même qu'il était chargé d'examiner les titres de ceux qui en devaient former le noyau, il s'y plaça de sa propre autorité [1]. »

Morellet ne peut dissimuler son désappointement d'avoir de pareils collègues, cependant il dépasse les limites lorsqu'il écrit à Suard :

> Je n'attends rien de cette monstrueuse composition d'assemblée. Je crois fermement que, telle qu'elle est, elle ne subsistera pas un an parce que son inutilité, son incapacité sera trop notoire... Parbleu! nous sommes bien *encanaillés*...[2]

Prenons pour ce qu'il vaut un jugement erroné d'un vieillard morose, déçu dans ses espérances. La nouvelle Académie n'est pas inférieure à l'ancienne. Des poètes, comme Ducis, Delille, Fontanes, Andrieux, Chénier, Lebrun ; des écrivains, comme Bernardin de Saint-Pierre ; des philosophes, comme Garat, Volney et Cabanis ne font-

1. *Biographie des Quarante de l'Académie Française* par le portier de la maison. Paris, 1826, art. Villar.

2. Ch. Nisard. *Portefeuille d'un Académicien*, papiers de Suard, p. 294 et suiv.

ils pas meilleure figure que Roquelaure, le comte de Bissy et le marquis d'Aguesseau?

La nouvelle Compagnie revendique l'héritage de l'ancienne Académie et ne veut pas se rattacher à l'Institut de 1795; Lacretelle aîné, lors de sa réception, le 15 ventôse an XIII (5 mars 1805), entend bien l'établir :

Honneur, dit-il, au réorganisateur des Académies! L'Académie Française est reconstituée pour la discussion de toutes les productions littéraires... La République, encore égarée par la Révolution en créant l'Institut, en avait fait une sorte de proscription contre les Académies. Napoléon a fait cesser, dès qu'il a pu, cette violation des droits acquis, cette ingratitude publique... L'Institut avait répudié les solennités d'aujourd'hui, le retour de l'Académie Française les rend à l'Institut.

L'année suivante, François de Neufchâteau, recevant Dureau de la Malle, fait, depuis Méziriac, l'historique du fauteuil où va s'asseoir le récipiendaire. Il termine par ces mots : « L'Académie Française existe, le temple du goût est rouvert. »

Tout en voulant conserver les traditions de son aînée, cette Académie du Consulat et de l'Empire subira les mêmes fluctuations; elle aura les mêmes faiblesses, sans avoir à soutenir des luttes mémorables qui faisaient la gloire de l'ancienne Académie.

Contenue par un pouvoir despotique mais non soupçonneux, jouissant de toute liberté pourvu qu'elle ne s'occupe pas de politique, la classe de littérature fait l'éloge du héros qui lui a donné l'existence. On voit, comme du temps de Louis XIV, reparaître des discours adulateurs célébrant le nouveau César, le moderne Auguste, le successeur de Charlemagne. Bernardin de Saint-Pierre proclame qu'il est « l'amour des humains ». Le cardinal Maury en fait « l'instrument des desseins de la Providence et l'exécuteur de ses décrets ». François de Neufchâteau va jusqu'à le déifier. « A qui devons-nous ces fêtes littéraires? Quel Dieu nous a fait ces loisirs? » dit-il en recevant Dureau de la Malle.

Cet enthousiasme était partagé même par les révolutionnaires qui, dépouillant le vieil homme, s'étaient faits les plats courtisans du maître. L'austérité républicaine du conventionnel avait disparu lorsque Chénier dressa le *Tableau de la littérature française depuis* 1789.

> Dans les camps, écrit-il, naquit une autre éloquence inconnue jusque-là aux peuples modernes... Elles partirent de l'Italie, ces belles proclamations où le vainqueur de Lodi et d'Arcole, en même temps qu'il créait un nouvel art de la guerre, créa l'éloquence militaire dont il restera le modèle.

L'historien des *Croisades,* Michaud, renie aussi ses convictions royalistes. L'ancien rédacteur de la *Quotidienne* fait prédire par Virgile le mariage de Napoléon et de Marie-Louise, dans son fragment du treizième livre de l'*Enéide.*

Des salves d'applaudissements accueillent ces discours ou la lecture de ces ouvrages. Les actes de la Compagnie devaient être conformes à ces manifestations. Il ne faut donc pas s'étonner des choix qu'elle faisait en nommant des gens en place ou des courtisans du pouvoir.

Le ministre Maret, duc de Bassano[1], se révéla poète lors de sa captivité en Autriche; le comte Daru[2], conseiller d'État et habile administrateur, a, dans ses rares loisirs, fait une traduction élégante d'Horace.

Le cardinal Maury[3], ancien Académicien, tour à tour royaliste, libéral, dévoué aux intérêts du Saint-Siège, a brûlé ce qu'il avait adoré. Il s'est fait investir, par son nouveau protecteur, malgré la défense du Pape, de l'administration du diocèse de Paris. « Son élection ne souffre aucune difficulté, l'Empereur ayant écarté la seule qu'il y eût en le faisant cardinal français et aumônier du prince Jérôme[4]. »

1. Reçu en 1803.
2. Reçu le 13 août 1806.
3. Reçu le 6 mai 1807.
4. Lettre de l'abbé Morellet au comte R***. *Mémoires,* t. II, p. 158.

Renouvelant les prétentions du cardinal Dubois, il entend se faire appeler *Monseigneur* et prononce un discours emphatique où l'on ne reconnaît plus le brillant orateur de l'Assemblée Nationale.

Fontanes a bien dit à Étienne[1], auteur de comédies fines et enjouées, que les applaudissements du public ont déterminé les suffrages plus que la bienveillance d'illustres amis dont le jeune poète a le droit de s'honorer. Les comédies de la *Jeune femme en colère,* de *Brueys et Palaprat*, et des *Deux Gendres,* ne font pas oublier que Étienne a été secrétaire du duc de Bassano et censeur du *Journal de l'Empire.*

Les poèmes de *l'Enfant Prodigue* et de la *Maison des champs* s'effacent devant les places de Campenon[2], chef adjoint de la première division de l'Université Impériale, et commissaire impérial du théâtre de l'Opéra-Comique.

Il en est de même d'Esménard, censeur des théâtres impériaux, qui ne doit pas le fauteuil aux beaux vers du poème de la *Navigation,* mais à la protection avérée du ministre de la Police.

A mesure que je faisais connaissance avec tous nos Académiciens, raconte le duc de Rovigo, je voyais que cette savante société était dominée par une coterie qui épiait toutes les places qui venaient à y vaquer pour y faire nommer ses amis, et que, hors d'un cercle, il n'y avait point d'espérances d'y être admis quelque mérite que l'on eût.

Je me mis dans la tête de faire mettre quelques-uns des miens sur les rangs, non par amour-propre, mais pour avoir le moyen de repousser les attaques qui me seraient venues de ce côté ; car je voyais bien qu'elles seraient fréquentes et surtout dangereuses parce que la partie de la littérature, que j'y aurais pu négliger, serait précisément devenue une arme puissante à employer pour nuire au ministre de la Police... Je formai ainsi le projet de faire entrer M. Esménard et m'employai si bien que je lui fis donner une majorité de suffrages sans laquelle il aurait été infailliblement rejeté[3].

1. Reçu le 7 novembre 1811.
2. Élu à la fin de 1812. Reçu seulement le 16 novembre 1814.
3. *Mémoires du duc de Rovigo,* t. V, p. 16.

Le duc de Rovigo ne dit pas qu'il y eût un parti d'opposition dans la Compagnie; il n'existait pas à proprement parler. Certains esprits voyaient avec peine les idées de liberté confisquées par le pouvoir. La suppression de la classe des sciences morales et politiques avait atteint les représentants des idées philosophiques, et Suard ne manqua pas de dire : « On a beau les exclure de l'Institut, ils y entreront, comme autrefois à l'Académie, lorsque nos élections en ouvriront les portes aux gens de lettres. »

Le Concordat avait rétabli la religion en France, ce qui ne manquait pas d'irriter les partisans de la liberté de penser. Garat s'en fit l'écho lors de la réception de Parny. Il ne craignit pas pour cela de faire l'apologie d'un poème impie, la *Guerre des Dieux*.

Les poésies érotiques de Parny lui avaient fermé les portes du premier Institut; la classe de littérature, plus indulgente, crut devoir l'élire en remplacement de Devaisnes[1], malgré les répugnances du premier Consul. Garat s'empressa d'y faire allusion en évoquant le souvenir de Montesquieu et des *Lettres Persanes*.

Ces exemples sont très connus, dit-il, et j'aurai beau m'en taire, je ne ferai oublier à personne que votre *Guerre des Dieux* en augmente le nombre...

Qu'il a dû vous en coûter pour affliger les âmes innocentes et craintives qui, ne trouvant rien d'assez pur sur la terre pour les affections, les ont toutes élevées vers le ciel... Ils sont d'une autre trempe les esprits qui vous ont applaudi, qui vous ont justifié même d'avoir appelé le charme des passions naturelles et leurs séductions au secours de ce qu'ils croient être la vérité.

S'appuyer sur un livre obscène pour établir le parallèle du philosophe et du chrétien était d'une politique risquée. Le parti libéral comprit que cette tactique maladroite de Garat, loin de lui donner du profit, ne ferait que le discréditer.

1. Parny fut reçu le 6 nivôse an XII (26 décembre 1803).

Il fut plus heureux lorsqu'il mit en avant la candidature du poète Lemercier en remplacement de Naigeon.

Népomucène Lemercier, que la tragédie d'*Agamemnon* (1797) et le drame de *Pinto* (1801) avaient rendu célèbre, était de ces républicains libéraux, ennemis de la démagogie comme du despotisme. On savait que l'ancien hôte de la Malmaison n'avait pu pardonner à Bonaparte le coup d'état du 18 brumaire; accepterait-il, après son élection, de se conformer aux usages? Chénier, son ami, fut chargé de s'assurer que « Lemercier ne se refuserait pas à venir aux Tuileries quand l'Institut s'y rendrait en corps, et notamment lorsque le nouvel élu serait présenté à l'Empereur. Lemercier assura qu'il ne ferait jamais rien de contraire à ce qu'exigeraient l'usage et les convenances. Il fut donc élu[1]. »

Cette élection s'était faite par suite d'un compromis entre les libéraux et les partisans du gouvernement qui avaient choisi en même temps Esménard.

La présentation des deux Académiciens eut lieu le même jour. Napoléon s'adressa d'abord à Lemercier : « Eh bien! vous voilà donc assis sur le fauteuil, lui dit-il. » — Comme Lemercier s'inclinait sans répondre, l'Empereur retint un mouvement de colère; se tournant vers Esménard, il lui dit d'un ton brusque : « Eh! bien, Esménard, vous avez toujours votre place à la police? »

Si Bonaparte voulait montrer, par cette boutade, qu'il était mécontent des choix de l'Académie, sa colère fut encore plus vive après l'élection de Chateaubriand.

D'après le *Mémorial de Sainte-Hélène*, l'auteur d'*Atala*, des *Martyrs* et du *Génie du christianisme*, serait entré à l'Académie sur la recommandation de Napoléon[2]. Les *Mémoires* de Bourrienne et du duc de Rovigo s'acccordent à dire que les familiers de l'empereur se chargèrent de cette négocia-

1. Bourrienne. *Mémoires*, t. IX, p. 40.
2. T. II, p. 636. Paris, Bourdin, 1842.

tion. Ils en parlèrent à Fontanes qui devait décider Chateaubriand à se présenter. Chateaubriand, exposé aux soupçons et aux tracasseries de la police, ne se souciait pas d'entrer dans cette « tanière de philosophes [1] ». L'écrivain royaliste raconte, dans ses mémoires d'*Outre tombe* [2], qu'il céda aux obsessions de ses amis, mais il est plus explicite en mandant à M. Abel, le 29 septembre 1815 :

J'avais reçu l'ordre du duc de Rovigo de me présenter pour candidat à l'Institut, sous peine d'être renfermé à Vincennes pour le reste de mes jours [3].

Devant une pareille menace, il n'y avait plus à reculer. Chateaubriand, élu à une grande majorité, entendait conserver son indépendance vis-à-vis du souverain et sa manière de voir sur les idées du jour. Son discours de réception flétrissait le régicide, bien que Cambacérès fût le second personnage de l'État; Bonaparte ne devait point se méprendre à des lieux communs sur sa femme, son fils et sa gloire.

Le récipiendaire lut son discours devant une commission. Effrayée de la hardiesse des idées, la majorité opinait pour que le discours ne fût pas prononcé; on résolut d'en référer à l'empereur, le comte Daru emporta le manuscrit à Saint-Cloud.

L'Empereur, dit le *Mémorial de Sainte-Hélène*, le trouva de la dernière extravagance et en prononça sur le champ l'interdiction. Un de ses grands officiers, M. de Ségur, membre de l'Institut, qui avait opiné vivement pour la lecture du discours, lui servit, à l'un de ses couchers, à manifester son opinion : « Et depuis quand, lui dit-il avec sévérité, l'Institut se permet-il de devenir une assemblée politique? Qu'il fasse des vers, qu'il censure la faute de la langue, mais qu'il ne

1. Ch. Labitte. *Étude sur M. J. Chénier* (*Revue des Deux Mondes*, du 15 janvier 1844).

2. T. V. p. 135 et seq. Paris, Penaud, 1849.

3. Charavay. *Vente d'autographes*, du 15 juillet 1878 (collection Fillon), section V à VIII, n° 1173, p. 129.

sorte pas du domaine des Muses où je saurai l'y faire rentrer. Est-ce bien vous, Monsieur, qui avez voulu autoriser une pareille diatribe? Que M. de Chateaubriand ait de l'insanité ou de la malveillance, il y a pour lui des Petites Maisons ou un châtiment[1].

Le châtiment fut que Chateaubriand ne put prononcer son discours.

Quant au reproche, infligé par l'Empereur, de s'occuper de politique, la classe de littérature n'y avait donné aucun sujet dans les élections antérieures.

Ce n'étaient pas Dureau de la Malle [2] ou Fariau de Saint-Ange [3] qui pouvaient exciter les soupçons du pouvoir avec les traductions de Tacite, de Sénèque ou d'Ovide.

Les chansons du vieux Laujon [4] avaient célébré les exploits du *Caveau* et les *dîners du Vaudeville* n'étaient pas une réunion de conspirateurs. La tragédie des *Templiers,* de Raynouard[5], avait été représentée au Théâtre Français par ordre de Napoléon.

Si l'on était mécontent aux Tuileries, au palais Mazarin s'exhalaient d'autres plaintes. L'abbé Morellet se voyait toujours *encanaillé*. Pour lui tout candidat était un aspirant ridicule.

Portalis, Lebrun et Dureau sont morts, écrivait-il le 1er septembre 1807 au comte R***. Croyez-vous que nous puissions trouver trois sujets propres à les remplacer? Nous avons pourtant vingt candidats. Il y en a qu'on n'entend pas sans rire. Nous avons cru, Suard

1. *Mémorial de Sainte-Hélène*, t. Ier, p. 632.
2. Reçu le 30 avril 1804.
3. Reçu le 5 septembre 1810.
4. Reçu le 24 novembre 1807 à l'âge de 80 ans.
5. Reçu le 24 novembre 1807. Il ne fit pas de visites. Son frère le remplaça, ce qui occasionna des méprises chez Legouvé et chez Suard. Le lendemain de son élection, Raynouard, qui succédait à Ecouchard Lebrun, écrivit son discours de réception. Joseph Chénier craignait que l'auteur des *Templiers* ne parlât mal de Lebrun. « Eh bien! où en est votre discours, lui demanda-t-il, en le rencontrant très peu de jours après son élection. — Il est terminé, répondit Raynouard. — Mais vous l'avez donc fait d'avance, répliqua Chénier. » *Revue des Deux Mondes*. Etude sur Raynouard par Charles Labitte, 1er mars 1837.

et moi, et nous avons tâché de propager notre opinion parmi nos confrères, que c'était le vrai moment d'exercer le droit que nos statuts nous laissent d'appeler à nous les membres des autres classes; qu'avec une pénurie de talents distingués, nous ne pouvions mieux faire que de nous donner pour confrères des hommes de la première classe comme Lacépède, Delambre, Laplace ou Cuvier qui jouissent d'une si grande réputation...

Reste une troisième place qui court risque d'être donnée au vieux Laujon, qui n'a de titre que l'*Amoureux de quinze ans*, ou à Saint-Ange qui a, dans ses *Métamorphoses*, un assez beau titre littéraire, mais qui est un peu vain[1]; sitôt qu'il sera notre confrère, il se couvrira, à coup sûr, de ridicules qui rejailliront sur nous[2].

Son indignation est encore plus vive lorsqu'on élit Picard[3]. Un auteur dramatique, passe encore, mais un comédien! Avec quel dédain mentionne-t-il cette élection : « Nous avons choisi Picard, fraîchement arrivé de la *Petite Ville*[4] et qui n'avait pas eu le temps d'essuyer son rouge. »

Morellet ne pouvait accorder à Picard ce qu'on avait refusé à Molière.

Plus indulgent était son collègue Legouvé, le promoteur de la candidature de Talma. Un corps littéraire aurait-il dérogé en acceptant un acteur qui jouait souvent devant un parterre de rois? Talma accepta l'offre avec enthousiasme et écrivit à Legouvé la lettre suivante :

Mon cher Legouvé,

Je te remercie de l'aide obligeante et honorable que tu as de me proposer à l'Institut en remplacement de M. Esménard. Je l'accepte, je me réjouis de devenir ton collègue. Je t'envoie mon autorisation pour M. le Président, où je lui dis combien il m'est glorieux d'appartenir à un Corps si vanté et que je suis fier d'être présenté par le

1. Saint-Ange s'était déjà présenté en 1803. Dans une lettre écrite à Suard pour poser sa candidature il prétendait « ne pas craindre la concurrence, si les prérogatives du talent l'emportaient sur les liaisons et les considérations personnelles ». Ch. Nisard. *Papiers de Suard*, p. 294.

2. Morellet. *Mémoires*, t. II, p. 221.

3. Reçu le 24 novembre 1807

4. Comédie de Picard.

poète qui m'a confié les beaux rôles des *Néron* et des *Henri* et que j'ai été assez heureux pour jouer avec un talent égal au sien.

Ton ami et bien dévoué,

TALMA [1].

Ce samedi.

Talma ne fut pas élu en vertu des préjugés que l'on a contre les comédiens en exercice. A peine ont-ils quitté la scène, les préjugés tombent et les Académiciens, moins sévères que Morellet, peuvent prononcer le *dignus intrare* avec solennité.

Tel fut le cas de Picard qui avait délaissé le théâtre avant son élection, tel fut aussi celui d'Alexandre Duval [2], d'abord comédien, auteur dramatique et directeur des théâtres Louvois et de l'Odéon. Il ne dut pas seulement son admission à la vogue qu'obtinrent ses comédies; dix de ses amis avaient fait des démarches actives.

Il y avait alors à Paris, dit la comtesse de Bassanville, onze personnes plus ou moins hommes de lettres qui, se connaissant d'abord et s'étant liées intimement ensuite, convinrent de déjeuner ensemble tous les jeudis, non pour goûter les plaisirs de la table, mais pour s'entendre, se soutenir, s'appuyer mutuellement, en un mot se poser dans le monde à l'aide de cette devise : *L'Union fait la force.*

Ce *Déjeuner à la Fourchette*, qui était fort long, eut lieu durant quelques années, chez un restaurateur de la rue Thérèse. Ces onze personnages étaient : le comte Daru, Arnault, Picard, Andrieux, Alexandre Duval, Charles de Lacretelle, Lemontey, de Jouy, Aignan, Roger et Droz. Ils s'augmentèrent dans la suite de MM. Auger, Parseval-Grandmaison. Les quatre premiers seuls étaient de l'Académie.

A chaque réunion, c'est-à-dire à chaque déjeuner, tous, la fourchette en main, renouvelaient l'engagement, le serment peut-être, de s'appuyer, de se produire, de se pousser mutuellement; et, tout en cherchant de hauts emplois, admirant les quatre premiers de la phalange, toute la *Société de la Fourchette* ambitionnait l'Académie [3].

1. Cette lettre, tirée de la collection d'autographes de M. Minoret, a été publiée par l'*Intermédiaire*.

2. Reçu le 15 avril 1813.

3. *Les Salons d'autrefois*, t. III, p. 51.

En quatre ans, de 1811 à 1815, cinq membres de la Société conquirent le fauteuil à des titres divers.

Le premier fut le poète Parseval-Grandmaison [1], l'historien Charles de Lacretelle [2] et Alexandre Duval le suivirent de près. Malgré les serments jurés, de Jouy [3] en voulut beaucoup à Aignan [4] de le voir passer avant lui. De Jouy, tour à tour poète dramatique, publiciste et peintre de mœurs, avait fait revivre les *Tableaux de Paris*, de Mercier, dans l'*Ermite de la chaussée d'Antin*. L'actif de son heureux rival se composait de tragédies sifflées ou d'œuvres dont la paternité lui était contestée. Suivant un satirique du temps, les principaux ouvrages d'Aignan étaient une traduction de l'*Iliade* due à Rochefort et une tragédie de la *Mort de Louis XVI* par M. Berthevin [5].

Cette nomination d'Aignan excita la verve des faiseurs d'épigrammes; le *Journal de Paris* va jusqu'à publier un quatrain que le *Journal de l'Empire* a la pudeur de ne pas reproduire. Huit jours après, il présentera des remontrances très humbles à l'Académie « pour demander, qu'à l'avenir, les élections ne se fassent plus à la majorité mais à la minorité des voix pour que les candidats, qui ont le plus de titres, puissent reprendre courage [6] ».

La presse n'était pas seule à déplorer l'état de l'Académie. Déjà, le 22 juillet 1813, Suard écrivait à Ginguené : « Je désirerais bien qu'un reste d'esprit de *club* et de misérables menées de coterie, qui dégradent la littérature en livrant les choix de l'Académie à la risée publique, cessassent enfin de nous diviser et de nous déconsidérer [7]. »

1. Reçu le 10 avril 1811.
2. Reçu le 7 novembre 1811.
3. Successeur de Parny, il fut élu en 1814.
4. Élu le 7 mars 1814 et reçu le 18 mai 1815.
5. *Revue des Quarante*, in-8°. Paris, 1821.
6. *Journal de l'Empire*, du 14 mars 1814.
7. Eug. Charavay. Catalogue. Vente d'autographes du 18 mai 1886, n° 239.

Devant une telle manifestation de l'opinion publique, les Compagnons de la Société de la Fourchette devaient attendre des jours plus heureux pour acquérir l'immortalité.

Aux glorieuses victoires de la Révolution et de l'Empire avaient succédé les désastres de la guerre de Russie et ses suites funestes. La France, abattue par les revers, était en proie à une invasion formidable; l'Empire cessait d'exister et Louis XVIII montait sur le trône de ses pères.

Le 18 janvier 1815, expirait le chevalier de Boufflers. L'Académie se préparait à le remplacer, mais l'abbé de Montesquiou écrivit à la seconde classe, par ordre du roi, de surseoir aux réceptions de Michaud et d'Aignan aussi bien qu'à l'élection. Une ordonnance du 5 mars 1815 allait modifier l'organisation de l'Institut.

Avant que cette ordonnance eût paru au *Moniteur*, Napoléon, débarqué de l'île d'Elbe, rentrait à Paris. L'ordonnance royale était annulée et l'Académie autorisée à nommer le successeur de Boufflers.

Fidèle à la tactique de courtisanerie, l'Académie choisit un poète cher à Napoléon, Baour-Lormian. Le chantre d'*Ossian* avait célébré, en de beaux vers, le rétablissement de l'Académie, et la Compagnie, oubliant certains traits malins dirigés contre plusieurs de ses membres, crut digne de s'adjoindre l'un des plus habiles versificateurs de l'époque.

Baour-Lormian est le dernier membre élu de la seconde classe de l'Institut. Son élection ne fut même ratifiée qu'au mois de septembre 1815, au moment où Louis XVIII, retour de Gand, songeait à réorganiser l'Institut et à rendre à chaque classe le nom d'Académie.

CHAPITRE XIV

RESTAURATION

L'ACADÉMIE SOUMISE AU POUVOIR — LUTTE CONTRE LE ROMANTISME

(1815-1827)

Projets de rétablissement de l'Académie. — Rapport de Suard à ce sujet. — Sa lettre à M. de Vaublanc où il dénonce ses collègues. — Ordonnance du 21 mars 1816. — Onze membres sont éliminés. — Le Roi nomme neuf Académiciens. — Quels sont leurs titres? — Politique de M. de Vaublanc en laissant à l'Académie le droit d'une double élection. — Attitude de la Compagnie qui fait des choix royalistes. — M. de Quélen, l'abbé Frayssinous, le duc de Montmorency. — Une deuxième édition des Académiciens de la Fourchette, Auger, Roger Laya, Lemontey et Droz. — L'Académie est hostile à la poésie descriptive et au romantisme. — Réception de Soumet. — Lamartine est écarté. — Le parti des belles lettres et des bonnes lettres. — Élection de Casimir Delavigne. — Les journalistes à l'Académie. — Lettre d'Étienne refusant toute candidature.

Par une ordonnance royale du 5 mars 1815, Louis XVIII avait entendu introduire quelques changements dans l'organisation de l'Institut. Le retour inopiné de Napoléon empêcha de donner suite à ce projet. Après les Cent Jours, Louis XVIII ne voulut rien modifier provisoirement à l'état des choses. Il donna même son approbation à l'élection de Baour-Lormian qui avait été faite lors de son exil à Gand.

Le vœu de la seconde classe de littérature était de voir rétablir l'Académie Française. La restitution du nom lui rendrait le prestige dont elle jouissait sous l'ancienne monarchie. A une époque de réaction contre les souvenirs de la Révolution et de l'Empire, le gouvernement des Bourbons ne pouvait que favoriser le rétablissement des vieilles institutions ; l'Académie Française était une institution essentiellement monarchique.

Suard fut chargé d'adresser au roi les vœux de ses collègues ; il commençait ainsi son rapport :

Si l'Institut jouit de la considération, c'est à la première classe qu'il le doit. La seconde classe qui a remplacé l'Académie est loin d'exercer la même influence. Il manque à cette classe un des éléments qui composaient l'Académie Française et qui contribuaient tout à la fois à sa considération et à son influence. Cet élément, c'est l'association des gens de la Cour avec des gens de lettres, et, pendant vingt-cinq ans, nous n'avons eu ni Cour ni grand monde.

A la suite de ce rapport intervint l'ordonnance du 21 mars 1816. Chaque classe de l'Institut reprenait le nom d'Académie. Le droit de préséance était rendu à l'Académie Française en raison, peut-être, de son ancienneté. Quant à cette association des gens de cour et des gens de lettres réclamée par Suard, elle pouvait se faire peu à peu par des élections successives.

Tel n'était pas le but que poursuivait le secrétaire perpétuel. Entré à l'Académie sous le patronage des philosophes, Suard, dont l'esprit fin et libéral lui avait concilié les sympathies de toute la société, se rendit coupable d'une action indigne. En même temps qu'il rédigeait son rapport officiel, il adressait à M. de Vaublanc, ministre de l'Intérieur, une lettre que peuvent seuls inspirer le fanatisme et l'intolérance :

C'est encore moi, Monsieur, qui viens vous fatiguer de nouvelles doléances sur notre pauvre Académie. Je ne puis me lasser de vous répéter qu'il s'y manifeste un reste d'esprit révolutionnaire, dont il

est urgent d'arrêter l'influence par une sage prévoyance dans certaines dispositions que vous allez donner.

La restauration de l'Académie servira bien peu à ramener les esprits dans la voie des bons principes et des bons sentiments, si le bon parti n'y prend pas, dès le commencement, une prépondérance assurée dans les élections et les délibérations importantes. Tout serait aisé si le Roi daignait accorder quelque marque visible de faveur et de distinction à quelques membres de ce parti et montrait par là que le parti contraire n'en a aucune à espérer. Je suis bien loin de désirer aucune disgrâce pour les plus malveillants, la distinction du bon et du mauvais suffit[1]...

Tout en dénonçant ses collègues, Suard n'entend pas jouer un rôle actif dans la proscription qui se prépare; il a soin d'ajouter à sa lettre ce post-scriptum courageux:

Tibi Soli. Je ne veux pas qu'on m'accuse de trahison.

Cette lettre porta ses fruits. L'ordonnance de 1816 éliminait onze membres: Maret duc de Bassano, Arnault, Lucien Bonaparte, Regnauld de Saint-Jean-d'Angely, Garat, Cambacérès, Maury, Merlin de Douai, Sieyès, Rœderer et Étienne, tous anciens partisans de la Révolution et de l'Empire. Tristes réprésailles de la politique! L'ordonnance de 1816 renouvelait, dans un cadre plus restreint, ce qu'avait fait la Convention, mais un gouvernement, qui se dit sage et libéral, ne doit pas prendre pour modèles les actes tyranniques de ses adversaires.

On pouvait remédier à ces mesures arbitraires en laissant à l'Académie le soin de pourvoir au remplacement des éliminés. Il en fut autrement.

Le roi nomma de sa propre autorité neuf Académiciens. Prenant en considération les vœux exprimés par Suard, Louis XVIII choisit des grands seigneurs de préférence à des lettrés.

Les nouveaux Académiciens, 'dit un contemporain, sont des intrus

1. Taschereau. *Revue rétrospective*, t. II, p. 423 et suiv.

presque inconnus dans la littérature ou qui n'y sont connus que par leurs mauvaises productions [1].

Le biographe des *Académiciens radiés* porte un jugement dicté par l'esprit de parti. Le duc de Richelieu, le duc de Lévis, le comte de Lally Tollendal, l'abbé de Montesquiou et le ministre Lainé avaient autant de droits au fauteuil que Lucien Bonaparte, Regnauld de Saint-Jean-d'Angely, le duc de Bassano, Cambacérès ou Siéyès. A des hommes d'État l'on substituait des hommes d'État. A des littérateurs comme Arnault, Garat, Maury, Rœderer ou Étienne succèdent d'autres littérateurs.

Le comte de Choiseul Gouffier était un Académicien de l'ancienne monarchie, justement renommé par ses ouvrages. Le cardinal de Bausset publia, en 1808, la *Vie de Fénelon*. Son livre, qui avait fait sensation, fut désigné pour un des prix décennaux. Quelques Académiciens même avaient pensé inscrire l'auteur sur la liste des candidats, et de Bausset, dans une lettre curieuse, « croit devoir les prévenir qu'il ne peut ni ne veut entrer à l'Académie [2] ».

Historien de Fénelon, de Bausset rendit le même hommage à Bossuet en 1814. Cet évêque avait plus d'un titre à l'immortalité et méritait d'entrer par le suffrage libre.

Il lui fallut, dit Vaunoir, un grand fonds de générosité pour pardonner l'impertinence du ministre signataire de l'ordonnance [3].

L'abbé de Montesquiou et le ministre Lainé agirent aussi avec une grande délicatesse. N'osant refuser la faveur que leur faisait le roi, ils s'abstinrent de paraître à l'Académie, voulant témoigner, par leur absence, que le libre suffrage seul donne droit à l'immortalité. Lainé se crut réellement

1. *Biographie des Académiciens radiés*, par Vaunoir. Paris, 1822.

2. Charavay. *Catalogue d'autographes*. Lettre à un Académicien. Villemoisson, 28 mai 1808.

3. Vaunoir. *Biographie des Académiciens radiés*.

Académicien après avoir été nommé directeur de la Compagnie par ses collègues.

Le vicomte de Bonald exprime le même sentiment lorsqu'il écrit au baron d'Eckstein, le 28 mars 1816 :

> Le roi m'a nommé membre de l'Académie Française dont je serai un membre fort inutile. J'ai obéi à cet ordre. Je dis obéi, car je me suis toujours élevé contre ces institutions, fausses en elles-mêmes, qui n'ont fait en Europe et n'y feront que du mal [1].

Le comte Ferrand a moins de scrupules. Il accepte la place, sans mot dire ; et le public, cherchant ses titres littéraires, se rappelle qu'il a été directeur de la Poste aux lettres [2].

L'ordonnance royale avait éliminé onze membres. Le roi nommait seulement neuf Académiciens ; restaient deux places vacantes auxquelles devait pourvoir la Compagnie. Ce respect tartif de la liberté des suffrages était le résultat d'une habile manœuvre. Le ministre, auteur de l'ordonnance, M. de Vaublanc, « espérait sans doute que l'Académie, pour récompenser les services qu'il venait de lui rendre, l'appellerait par son choix à l'une des places où il n'avait osé se nommer par la même ordonnance [3] ».

L'Académie ne voulut pas se rendre complice d'une indélicatesse, elle élut le savant Laplace, membre de l'Académie des Sciences, et le journaliste Auger [4].

Cette double élection prouvait que l'Académie ne s'engageait pas dans la voie de l'opposition. Loin d'entrer en

1. Charavay. *Catalogue d'autographes.* Lettre au baron d'Eckstein, collection Laurent Veydt, n° 227. Vente du 10 décembre 1878.

2. *Revue des Quarante*, août 1821.

3. Vaunoir. *Biographie des Académiciens radiés.*

4. Auger et Laplace furent élus le 11 avril 1816. — A cette élection il se passa un fait curieux : Un Académicien, mécontent de la conduite du gouvernement ou peu flatté de voter pour les candidats, donna sa voix à Molière et à J.-J. Rousseau, disant que jusqu'à ce jour on avait remplacé les morts par les vivants, il fallait, l'occasion s'en présentant, remplacer les vivants par les morts. — *Chronique Parisienne*, décembre 1817.

lutte avec un souverain qui lui avait rendu son nom et ses statuts, elle fit, sous Louis XVIII et pendant les trois premières années du règne de Charles X, choix de gens attachés aux idées religieuses et de l'ancien régime. Les noms de Desèze, du marquis de Pastoret, de Dacier, du duc de Montmorency, de M^gr^ de Quélen ou de l'abbé Frayssinous indiquent bien cette politique; mais ces Académiciens de gouvernement ont-ils d'autres titres à faire valoir?

L'éloquent défenseur de Louis XVI[1] a sa place de premier président à la Cour de Cassation et une immense quantité de mémoires et de plaidoyers. Le marquis de Pastoret[2] a professé le droit au Collège de France et la philosophie à la Sorbonne, c'est un pair de France, membre de l'Académie des Inscriptions depuis 1785.

Le duc Mathieu de Montmorency[3] est maréchal de camp, ministre d'État, membre du Conseil privé, ami particulier de Louis XVIII, de M^me^ de Staël et de M^me^ Récamier. La reine de l'Abbaye-au-Bois ne fut pas étrangère à cette élection. Benjamin Constant écrivait à M^me^ Récamier le 17 février 1826 :

> Les succès littéraires de M. de Montmorency sont un triomphe d'autant plus flatteur que les obstacles étaient plus nombreux et la force en vous seule[4].

Ce compliment est corroboré par ces petits vers d'un pamphlétaire contemporain :

> La R**, puisqu'il faut par son nom
> Vous désigner la moderne Ninon,
> Disait un soir : Tout ce que chante Homère
> Des compagnons d'Ulysse et de Circé,
> Paraît fort simple et ne m'étonne guère,
> Prodige égal de nos jours s'est passé!

1. Reçu le 25 août 1816 en remplacement de Ducis.
2. Élu le 24 août 1820.
3. Reçu le 8 février 1826.
4. *Lettres de Benjamin Constant à M^me^ Récamier*, p. 324. Paris, Lévy, 1882.

Or n'allez pas me traiter de Lamie :
Par mon pouvoir, sans bouger de mon val,
Hier, j'ai fait de messire Laval
Un membre de l'Académie.

Grand seigneur, M. de Montmorency n'abusa point de son succès et se posa tout simplement « en bon élève » dans son discours de réception :

Peut-être, dit-il, l'indulgence de l'Académie a bien voulu me tenir compte des bonnes études que j'ai eu le bonheur de faire dans l'ancienne Université de France.

On ne saurait être plus modeste ou plus malin; le noble duc suivait l'exemple que lui avait donné l'année précédente M. de Quélen[1]. L'archevêque de Paris et pair de France reconnut lui-même que, ne devant sa nomination à aucun titre Académique, il la considérait comme un hommage rendu à la religion. Il n'apprend rien à la Compagnie qui a montré le même zèle religieux en donnant le fauteuil de l'abbé Sicard à l'abbé Frayssinous[2], grand maître de l'Université et prédicateur du roi.

Que devenaient pendant ce temps les littérateurs ennemis de toutes les coteries? Un journaliste contemporain nous apprend qu'en dehors de la politique, l'Académie est soumise au joug d'un parti audacieux et redoutable.

N'est-il pas démontré, dit-il, que depuis quinze ans les *immortels déjeuneurs* ont agioté dans tous les journaux toutes les réputations, toutes les places, tous les emplois littéraires, tous les fauteuils et toutes les couronnes académiques? Qui ne sait que tous les littérateurs indépendants et énergiques qui ont bravé le despotisme des

1. Élu le 29 juillet 1824 et reçu le 25 novembre.

2. Élu le 27 juin 1822 et reçu le 28 novembre. — Un journaliste, nommé Lepage, attaqua, dans le *Courrier des spectacles*, l'élection de Frayssinous qu'il qualifiait de choix ridicule. Il adjurait même tous les auteurs de mépriser un corps qui regardait la piété comme un titre d'Académicien plus puissant que les plus beaux ouvrages. Lepage fut condamné à 18 jours de prison et 100 francs d'amende (Lesur, *Chronique*, 1822).

fourchettes ont encouru l'anathème et l'excommunication académique [1]?

Le *Sésame, ouvre-toi* se faisait entendre seulement pour les candidats munis de ce brevet :

Pour être Académicien,
Esprit et talent ne sont rien,
Il faut intrigue et cœtera.
Alleluia!

Pourtant dans ce beau temple-là,
Sans trop d'effort l'on entrera
En se baissant et cœtera.
Alleluia!

Un déjeuner l'on donnera
Où large pâté paraîtra,
Jambon, saucisse et cœtera.
Alleluia [2]!

En un mot pour prendre d'assaut la place Académique il suffisait de *charger à la fourchette* [3].

Un moment déconcertés par les événements politiques, les *compagnons du déjeuner de la Fourchette* avaient attendu une époque plus favorable pour se livrer à de nouvelles intrigues. Huit d'entre eux avaient déjà pénétré dans le Cénacle. Profitant des recrues que l'ordonnance de 1816 imposait à la Compagnie, ils avaient réussi à faire passer, le 11 avril suivant, un des leurs, Auger, auteur de vaudevilles sifflés et d'un lourd commentaire sur Molière [4].

En 1817, ils furent assez heureux pour introduire Roger. Son meilleur ouvrage était une pièce en trois actes, l'*Avocat*, imitée de Goldoni. La réception de Roger eut lieu le même jour que celle d'un auteur dramatique Louis Laya. Louis

1. Le *Géant Vert*, journal littéraire, du 30 décembre 1815.
2. *Chronique Parisienne*. Journal littéraire, juillet 1817.
3. Le *Nain jaune*, du 15 février 1815.
4. Madame Ancelot porte un jugement bien sévère sur Auger : « Cet homme, dit-elle, a usurpé la place due au talent. » *Un Salon de Paris*, p. 34. Paris, Dentu, 1866.

Laya avait donné, en 1793, une comédie, l'*Ami des Lois* où il protestait contre l'entraînement révolutionnaire, au moment du procès de Louis XVI. Vingt-trois ans après il était récompensé de cette attitude royaliste [1].

Si les journaux ne trouvaient rien à redire à cette élection, il n'en était pas de même de Roger qui succédait à Suard. La *Chronique Parisienne* accueille sa nomination en ces termes dédaigneux :

> Le public a ri du choix fait pour remplacer M. Suard. On n'a pas manqué de dire que si le récipiendaire faisait de sa réception le sujet d'une comédie, ce ne serait pas celle de ses œuvres où il y aurait le moins d'intrigue.
>
> Les sots depuis Adam sont en majorité, a dit M. Casimir Delavigne [2].

Ce n'était pas l'avis du roi. Quand on lui présenta le nouvel élu, il le complimenta d'une façon charmante :

> Votre cause, M. Roger, était plaidée par un trop bon avocat, lui dit-il, pour qu'elle ne fût pas gagnée [3].

Lemontey, qui le suivit deux ans après [4], avait plaidé plus honorablement sa cause en publiant, en 1818, son essai sur l'*Établissement monarchique de Louis XIV* et quelques extraits de l'*Histoire de la Régence pendant la minorité de Louis XV*. Quoique rédacteur d'un journal d'opposition, le *Constitutionnel*, Lemontey avait su tirer profit des places dont il était pourvu et manœuvra plus habilement que Droz, le dernier compagnon de la Fourchette.

1. L'élection de Laya fut le résultat d'un singulier calcul. La plupart de Académiciens, bien persuadés qu'on ne pouvait penser à ce candidat, y songèrent par ce motif, et, comptant leur voix perdue, la lui donnèrent, se proposant, au ballottage, de faire leur choix; mais leur mécompte fut complet quand ils virent au premier tour de scrutin une forte majorité en faveur de Laya, qui dut son élection à la précaution qu'on avait prise pour ne pas l'élire. *Nouveaux mémoires secrets*, p. 51.
2. *Chronique Parisienne*, septembre 1817.
3. Comtesse DE BASSANVILLE. *Les Salons d'autrefois.*
4. Lemontey fut élu le 24 février 1819 et reçu le 27 juin suivant.

En philosophe, Droz[1] dut attendre cinq ans. Publiant l'*Essai de l'art d'être heureux,* Droz avait déclaré très haut que le repos, le calme et l'obscurité peuvent seuls donner le bonheur. Sans les visites de rigueur qui ne permettent pas de supposer qu'on vous nomme malgré vous, on eût été autorisé à croire que l'Institut voulait mettre sa théorie à l'épreuve. Jamais contradiction ne fut plus douce, mais il n'y a pas de bonheur parfait sur la terre. Une grêle d'épigrammes tomba sur lui et sur l'Académie qui le préférait à la brillante renommée de Lamartine.

De là grandes querelles dans les salons.

On ne peut se faire à l'idée, dit un contemporain, qu'un écrivain modeste, auteur d'un ouvrage utile, étranger aux factions politiques, l'ait emporté sur un poète vanté dans les journaux, traduit dans presque toutes les langues de l'Europe, et qui voit la douzième édition de ses œuvres au moment où l'Académie lui ferme ses portes; on en conclut que la poésie n'est pas en honneur à l'Académie[2].

La Compagnie, dont on reconnaît l'autorité en matière littéraire, ne se contente pas des jugements; elle a des velléités belliqueuses et se prépare à combattre ce qu'elle appelle une hérésie.

Dans les rapports du secrétaire perpétuel Raynouard, dit Sainte-Beuve, on entrevoit au milieu de grands éloges pour Delille, que l'Académie entend faire digue aux excès de l'École descriptive et faire acte de sévérité envers ses disciples[3].

Est-ce à ce titre que la touchante élégie de la *Chute des Feuilles,* de Millevoye, ou le poème du *Génie de l'Homme,* de Chênedollé[4], ne trouvent pas grâce auprès des Quarante?

1. Élu le 2 décembre 1824 et reçu le 7 juillet 1825.

2. Lesur. *Annuaire historique.* Chronique. Année 1824.

3. Sainte-Beuve. *Nouveaux Lundis,* t. XII, p. 415.

4. Le poème du *Génie de l'Homme,* bien accueilli par les amis des beaux vers, était pour Chênedollé un titre au fauteuil. Le philosophe Joubert l'avait engagé à se présenter, en 1810, en concurrence avec Esménard; Chênedollé attendit jusqu'en 1817. Parseval-Grandmaison, à qui il avait fait part

Ce ne sont pas seulement les disciples de Delille que l'Académie entend frapper, elle est « hostile au mouvement nouveau, qui, depuis quelques années, se dessine sous le nom un peu vague et complexe du *Romantisme*[1] ». Dès 1820, Laya s'était élevé contre ceux qu'il appellait les factieux de la *République des Lettres;* et le 24 novembre 1824, Auger dénonce le schisme qui s'opère, lorsqu'il prononce ces paroles en recevant le poète Soumet :

Le caractère de composition et de style de vos tragédies, et l'hommage que vous venez de rendre à la supériorité de notre système dramatique sur cette *poétique barbare*, qu'on voudrait mettre en crédit, répondent suffisamment à ceux qui affectaient d'élever des doutes sur votre *orthodoxie littéraire*. Non, ce n'est pas vous, Monsieur, qui croyez impossible l'alliance du génie avec la raison, de la hardiesse avec le goût, de l'originalité avec le respect des règles. Ce n'est pas vous, qui faites cause commune avec ces amateurs de la belle nature qui, de grand cœur, échangeraient Phèdre et Racine contre Faust et Gœtz de Berlichingen.

A un pareil anathème il fallait une réponse. Charles Nodier, qui s'était présenté sans succès en 1824, se chargea de l'envoyer à un Académicien, le 7 novembre 1825 :

Vous avez levé la bannière, mon cher maître, lui écrit-il, contre des ennemis qui ne manquent pas de puissance et qui ont surtout la ferveur énergique des opinions neuves. Vous deviez attendre des adversaires. Vous les avez nommés et s'ils n'avaient pas pensé que leur école fût une espèce de puissance, c'est de vous qu'ils l'auraient appris. Immolés devant une grande assemblée littéraire, anathématisés par un Concile classique, ils m'ont paru modérés dans la défense[2].

L'Académie n'entend pas traiter de puissance à puis-

de sa candidature, lui répondit une lettre, qui pourrait, dit Sainte-Beuve, être stéréotypée en réponse à toutes les candidatures qui se produisent. En 1824, Roger lui donna le conseil d'attendre. Chênedollé trouva le conseil fort gai en jurant qu'on ne l'y reprendrait plus. SAINTE-BEUVE. *Chateaubriand et son groupe littéraire*, t. II, p. 305. Paris, Garnier, 1861.

1. SAINTE-BEUVE. *Nouveaux lundis*, t. XII, p. 415.

2. Lettre publiée *in extenso* dans l'*Amateur d'autographes* de 1868, p. 5.

sance. Hors des Classiques point de salut. Aux *Méditations poétiques,* à cette nouvelle poésie lyrique, souple et harmonieuse de Lamartine, elle préfère les vers de Soumet, les élégies de Guiraud[1], ou les tragédies de Brifaut[2], interdites jadis par la Censure impériale[3].

Si la *Découverte de la Vaccine* ou les tragédies de *Clytemnestre* et de *Saül* ont fait entrer Soumet à l'Institut, il ne faut pas oublier qu'il est bibliothécaire du Roi à Saint-Cloud.

Le poète des petits *Ramoneurs,* Guiraud, n'est qu'un pâle reflet de Soumet[4]. Avant tout homme d'affaires, il sait tirer parti de ses relations, de ses amitiés, de ses élégies et de ses sentiments religieux.

Avantages que n'a pas Casimir Delavigne. Ardent patriote et libéral, il perd sa place de bibliothécaire à la chancellerie pour avoir chanté la régénération de la Grèce dans quelques *Messéniennes* en 1822. « Un fauteuil lui paraît une juste récompense due au succès qu'ont obtenu les *Vêpres Siciliennes,* mais on lui tient rigueur. Il voit passer avant lui, tour à tour, le vieux Dacier, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le poète Soumet, l'abbé Frayssinous et M. de Quélen. Quelque temps après, ses amis l'engageant à faire une nouvelle tentative, il leur répondit gaiement : « Ce serait inutile, on m'opposerait le pape. »

« A ses yeux le plus sûr moyen de conquérir les suffrages

1. Élu le 10 mai et reçu le 18 juillet 1826.

2. Élu le 11 mai et reçu le 18 juillet 1826.

3. Les nouveaux élus, préférés à un grand poète, sont jugés par cette épigramme :

Brifaut, Guiraud riment ensemble.
Le nom d'Académicien,
Avec ces deux noms-là ne rime pas trop bien ;
Ces deux noms-là, valent qu'on les rassemble
Puisque l'on dit qu'ils ne riment à rien.

Figaro, du 19 juillet 1826.

4. Docteur Véron. *Mémoires d'un bourgeois de Paris.*

qui lui avaient été refusés était de se présenter avec un titre nouveau. Les sociétaires du Théâtre Français, regrettant de l'avoir éloigné de leur scène (il avait porté les *Vêpres Siciliennes* à l'Odéon), firent une démarche auprès de lui. Casimir se prêta volontiers à une réconciliation dont l'*École des Vieillards* fut le gage. La comédie eut un grand succès et l'Académie parut vouloir le dédommager de l'attente par l'éclat de son élection, il obtint 27 voix sur 28 votants [1]. »

Auger lui rappela cette circonstance glorieuse pour lui dire que les dissentiments, qui divisent la société, n'exercent point leur influence sur les votes Académiques. « Nos décisions, ajoutait-il, sont toutes littéraires. »

Le public n'en croyait pas un mot. Il se demandait pourquoi un écrivain, dont on n'avait pas voulu trois mois auparavant, réunissait l'unanimité des suffrages.

Un journal satirique du temps prétend en donner le secret, dans un style peu révérencieux pour la Compagnie :

Cette assemblée de quarante immortels, dit-il, a deux côtés comme toutes les autres, la droite et la gauche, celui des *Belles* et celui des *Bonnes Lettres*. En dépit des épurations ministérielles, les *Perruques* ne tardèrent pas à s'apercevoir qu'à chaque nomination elles perdaient de la majorité. On sentit le besoin de nommer un dictateur électoral, le choix ne pouvait manquer de tomber sur Raynouard. Grâce à lui, dans l'espace de trois ans, le côté droit, fortifié de trois perruques à bourse et de deux perruques à la Louis XIV, se trouve maître du terrain. Chaque nomination académique était accueillie par une bordée de sifflets que Raynouard prenait pour lui. Cependant on commençait à craindre de lasser le public, et pour enlever la nomination de M. Droz, on fut obligé d'en venir à une transaction. On convint de laisser passer M. Casimir Delavigne au premier fauteuil vacant [2].

1. *Notice sur Casimir Delavigne*, par Germain Delavigne. *Œuvres*, t. VIII Édition de 1835. Casimir Delavigne fut élu le 24 février et reçu le 6 juillet 1825.

2. Le *Masque de Fer. Correspondance littéraire au prince duc de X****, t. Ier, p. 285. Année 1825.

Ce journaliste est bien difficile. Si les *Perruques* et les compagnons de la Fourchette ne lui plaisent pas, peut-il se plaindre des choix qu'a faits la Compagnie en 1818 et en 1821? En admettant le savant Cuvier [1], elle ratifie le souhait que son doyen, l'abbé Morellet, avait exprimé en 1808 [2]. Les couronnes académiques et l'*Histoire de Cromwell* donnaient la succession de Fontanes à un jeune professeur d'éloquence à la Sorbonne, Villemain, âgé seulement de 30 ans [3].

Le rédacteur du *Masque de fer* ne pouvait soutenir que les représentants de la presse fissent défaut à l'Académie. Auger, Lemontey et Roger étaient journalistes.

Si le critique des *Débats,* Hoffmann, refuse toute candidature, même quand on lui garantirait trente-neuf voix [4], le *Journal des Débats* ne perd pas pour attendre. On nomme, en 1826, son principal rédacteur, l'abbé de Feletz [5], dont la pureté du goût littéraire n'était pas aussi grande en matière grammaticale.

L'Académie, étrangère à la politique, ne pouvait cependant admettre les journalistes d'opposition ni rappeler dans son sein les exclus de 1816. Toutefois elle montrait ses sympathies pour quelques-uns d'entre eux. Elle avait, dès 1818, souscrit à la publication des œuvres d'Arnault alors exilé; l'année suivante, elle envoya une supplique au Roi pour demander l'autorisation de le faire rentrer en France.

En 1825, on fut sur le point de rendre à Étienne le fauteuil dont il avait été privé. Alexandre Duval voulait qu'on

1. Élu le 4 juin 1818 et reçu le 27 août suivant.

2. — Il avait été aussi question de Cuvier en 1813. — Le publiciste Ginguéné écrit à Népomucène Lemercier le 8 juillet 1813 : « On vient de m'apprendre que je suis en rivalité avec Cuvier. C'est une rivalité très redoutable pour moi, tenez-vous donc pour averti, car il parait qu'il est trop tard pour reculer. » Eug. Charavay. *Catalogue.* Vente d'autographes du 10 mai 1886, n° 91.

3. Villemain fut élu le 26 avril 1821.

4. Alissan de Chazet. *Mémoires,* t. II, p. 176. Paris, 1837.

5. Élu le 14 décembre 1826 et reçu le 17 avril 1827.

revînt sur cette injustice, mais il fallait, paraît-il, que le proscrit fît quelques avances. Le rédacteur en chef du Journal de l'Opposition, le *Constitutionnel*, s'en défendit dans une lettre remarquable écrite au docteur Louyer-Villermay :

Mon cher docteur, ce n'est point aux victimes d'une injustice à en acheter la réparation, c'est à ses auteurs à la faire oublier en la reconnaissant... Je suis incapable de payer d'un éloge obligé le redressement d'une injure. Nous sommes dans le siècle des échanges et on est trop fondé à croire, par de nombreux exemples, qu'une réparation faite par le parti dominant n'est jamais gratuite.

Je ne ferai donc rien pour solliciter ce que je crois m'être dû; j'ai peut-être bien de l'orgueil, mais je pense qu'ici, c'est l'Académie qui s'honorerait en protestant, autant qu'il est en son pouvoir, contre une injustice attentatoire à la dignité des lettres et dont personnellement je n'ai été victime que pour elle [1].

Cette protestation contre une politique anti-libérale ne devait pas se faire attendre longtemps.

1. L'*Amateur d'autographes*, du 16 décembre 1866, p. 371.

CHAPITRE XV

RESTAURATION

L'ACADÉMIE LIBÉRALE

(1827-1830)

Les idées libérales pénètrent dans la Compagnie. — Supplique adressée à Charles X contre la loi sur la Presse. — Disgrâce de MM. Villemain, Michaud et Lacretelle. — Révolution qui s'opère. — Les Académiciens libéraux, Royer-Collard, Arnault, Étienne. — Premier triomphe du Romantisme. — Élections de Lebrun et de Lamartine. — L'Académie se repent de cette concession. — Le Romantisme de nouveau condamné. — Élections de Philippe de Ségur, de Pongerville et de Viennet.

Au respect de la Charte de 1814, aux traditions libérales du gouvernement de Louis XVIII avaient succédé des doctrines autoritaires qui avaient inspiré les lois impopulaires de la conversion des rentes, de l'indemnité des émigrés, du sacrilège et du droit d'aînesse.

Le 26 décembre 1826, M. de Peyronnet déposait, sur le bureau de la chambre des Députés, un projet de loi sur la Presse que le pays repoussait comme violant la liberté d'écrire et de penser. Les corps savants et les Sociétés littéraires, redoutant de voir leurs publications et leurs travaux suspendus, protestèrent contre le projet de loi. Entraînée par le courant de l'opinion, l'Académie se crut obligée

de faire entendre aussi sa voix, elle comprenait que « sa complaisance ministérielle[1] » devait avoir des bornes.

Sur la proposition de Lacretelle et de Villemain, l'Académie délibère en quels termes elle doit adresser une supplique au roi Charles X. L'archevêque de Paris, M. de Quélen, fut chargé, par le Gouvernement, d'écrire une lettre à la Compagnie pour l'inviter à renoncer à son projet, « cette démarche, ajoutait-il, aurait des suites qui pouvaient compromettre gravement l'existence de l'Académie ». On passa outre cependant; la rédaction de l'adresse fut confiée à Chateaubriand, Lacretelle et Villemain.

Le roi refusa de recevoir les délégués de l'Académie. Le 17 janvier 1827, Lacretelle apprenait qu'il perdait sa place de censeur dramatique; Michaud n'était plus lecteur du roi et Villemain était destitué de ses fonctions de maître des requêtes au Conseil d'État.

Cette disgrâce de quelques-uns de ses membres allait donner à la Compagnie un regain de popularité. Le public ne lui pardonnait pas certaines nominations faites depuis le retour des Bourbons. Un journal s'en faisait l'écho en écrivant ces lignes :

A un moment où il y avait un grand mouvement de la nation vers les bonnes mœurs politiques et de la littérature vers les études sérieuses, l'Académie se chargeait de représenter les mécontents. Toutes les doctrines surannées, toutes les futilités littéraires[2], toutes les hypocrisies de Cour s'y donnaient rendez-vous; c'était la corrup-

1. Sainte-Beuve. *Nouveaux Lundis*, t. XII, p. 415 et suiv.

2. Une satire, l'*Académie ou le Membre introuvable*, passant en revue quelques élections récentes, fait ainsi parler Raynouard avec son collègue Roger :

Raynouard.

Mais au moins dites-moi quelles sottes bévues
Vous font choisir si mal vos nouvelles recrues.
Pour Soumet passe encore; mais le baron chrétien....
Vous avez préféré, bravant l'ignominie,
L'homme grand au grand homme, et le rang au génie,
L'imperceptible Droz est un homme de bien...
C'est tout... Vous l'avez fait Académicien...
Quant au grand Savoyard, je vous en ferai grâce...

tion et la flatterie du siècle dernier, sans aucune de ses généreuses pensées [1].

L'Académie ne méritait plus ce jugement sévère. Elle avait en quelque sorte réparé les fautes politiques, qu'on lui imputait, en admettant le savant physicien et mathématicien Fourier [2]. Fourier avait été l'âme de cet Institut qui fut une des gloires de l'expédition d'Égypte. Préfet de l'Empire pendant les Cent Jours, il avait vu casser son élection à l'Académie des Sciences en 1816. L'année suivante, l'Institut protesta contre cette exclusion par une nouvelle élection. Il était juste que l'Académie Française accueillît aussi l'auteur du *Traité analytique de la chaleur*.

Mais elle fit « sa rentrée dans le grand courant du sentiment public », lorsqu'elle élut Royer-Collard, le 19 avril 1827, après la mort de Laplace. Réunissant aux vertus du citoyen la science du philosophe et la haute éloquence, chef de l'école dite *doctrinaire*, Royer-Collard était l'orateur de l'opposition le plus écouté. Regardant son élection, faite à l'unanimité, comme un honneur décerné à l'éloquence de la tribune, il ajoutait dans son discours de réception :

J'ai reçu avec une vive reconnaissance la faveur que vous m'avez accordée, cette faveur que Bossuet et Montesquieu ont recherchée; glorieux surtout de la répandre en quelque manière sur les Camille Jordan, les de Serre, les Foy, nobles compagnons, illustres amis

ROGER.

Mais nous avons encore un auteur sans défaut;
La raison...

RAYNOUARD.

Oui, je sais, et la rime Brifaut.

Cette satire, publiée en 1826 (Paris, Touquet), serait, d'après M. Kerviler, de Gérard de Nerval. Le *Figaro*, du 26 octobre 1826, en avait publié quelques fragments.

1. Le *Globe*, du 21 avril 1827.

2. Élu le 14 décembre 1826 et reçu le 17 avril 1827.

qu'une mort prématurée a ravis à la fois à la patrie et a vos suffrages [1].

L'élection de Royer-Collard marque une époque nouvelle dans l'histoire de l'Académie. Désormais délivrée du joug des coteries, la Compagnie se transforme et adopte les idées qu'elle avait récemment combattues. Le *Globe* du 21 avril 1827 salue cette régénération philosophique et littéraire en disant :

C'est non seulement une révolution des mœurs politiques et littéraires, mais une révolution dans les travaux et la direction des études.

L'Académie désavoue l'ordonnance de 1816 lorsqu'elle reçoit de nouveau Étienne [2] en 1829. Étienne est considéré comme le représentant actif de la politique de protestation qu'il soutient au double titre de député et de journaliste. Le *Constitutionnel,* puissant alors, le comptait parmi ses propriétaires.

Proscrit comme lui, Arnault avait fait sa rentrée deux mois auparavant [3]. Ce qu'il y a de particulier dans l'élection d'Arnault, c'est qu'il avait sollicité, par une lettre du 7 février 1828, la succession de François de Neufchâteau pour son fils Lucien [4], auteur des tragédies de *Régulus,* de *Pierre de Portugal*, et de la *Mort de Tibère*. Un an après, on nomma le père au lieu du fils qu'une préfecture devait consoler après la Révolution de juillet.

Quoique pair de France et directeur des contributions directes, le baron de Barante est un libéral. L'historien

1. Royer-Collard fut reçu le 13 novembre 1827.

2. Élu le 2 avril 1829.

3. Arnault, élu en février 1829, fut reçu le même jour qu'Étienne, le 24 décembre 1829.

4. Mélanges curieux tirés de la collection d'autographes de M. Fossé-Darcosse, p. 8. Paris, Techener, 1861. — Cette lettre a fait partie, depuis, de la collection de M. Bovet. CHARAVAY. *Catalogue d'autographes*, n° 792. Vente des 19 et 20 juin 1884.

des *Ducs de Bourgogne* a traduit Schiller en 1821 et publié en 1808 le *Tableau de la littérature française au XVIII^e^ siècle*. C'est à l'occasion de son élection [1] qu'un journaliste écrit ces lignes :

> Grâce aux choix d'orateurs politiques et d'historiens, à côté des poètes et des beaux esprits, la classe des sciences morales et politiques semble renaître à l'Institut [2].

L'Académie va donner aussi un éclatant démenti aux doctrines exclusives professées par Auger, en 1826, lors de la réception de Soumet. Il n'est plus question de « schisme littéraire » ou de « poétique barbare » après les élections de Lebrun et de Lamartine.

Lauréat en 1817, Lebrun fait représenter, en 1820, une tragédie, *Marie Stuart,* dont le succès est regardé comme la première victoire du Romantisme. Un fauteuil lui semblait destiné « seulement, dit Sainte-Beuve, son poème sur la mort de Napoléon l'avait fort retardé.

« Le jour de son élection, [3] on jouait à la Comédie Française la *Princesse Aurélie,* de Casimir Delavigne. La princesse, en entrant, aperçoit quelques hommes de lettres et de cour et leur dit :

> « Ah! votre Académie a fait un fort bon choix,
> Le public avec vous a nommé cette fois.
>
> « Et le parterre d'applaudir très vivement [4]. »

Les *Méditations poétiques* de Lamartine l'avaient mis au premier rang de nos poètes lyriques. En 1824, un journaliste constatait le succès de ses œuvres, et déplorait l'aveuglement de l'Académie qui lui fermait ses portes. Mais

1. De Barante fut élu le 19 juin 1828.

2. Journal *le Globe* du 22 novembre 1828. — La classe des sciences morales et politiques, supprimée, en 1803, par le premier Consul, fut rétablie, en 1832, sous le nom d'Académie des Sciences morales et politiques.

3. Le 20 février 1828.

4. *Revue des Deux Mondes*, du 15 janvier 1841.

Lamartine était assez naïf sur le terrain académique; les intrigues lui étaient inconnues, comme on le voit par cet extrait de lettre publié dans l'*Amateur d'autographes*. Le destinataire est malheureusement inconnu.

Je suis ici depuis hier, prétendant à l'Académie et manœuvrant en conséquence, c'est-à-dire pitoyablement. Pouvez-vous me servir près de quelque membre honorable, ou non?...

Cet auxiliaire, cherché par Lamartine, sera Victor Hugo : à peine âgé de vingt-trois ans, il adresse à l'Académicien Villar cette lettre touchante :

Le dimanche 14 novembre (1825).

Depuis deux ans presque toujours absent de Paris, je n'ai pas eu l'occasion de cultiver autant que je l'aurais voulu l'agréable et utile commerce de M. Villars. Je suis enchanté aujourd'hui qu'une circonstance fortuite me ramène chez lui et me mette à même de renouer une connaissance qui m'est si précieuse. M. de Lamartine, mon ami, est un des candidats à la place vacante dans l'Académie Française; et, avant de se présenter chez M. Villars, il a désiré que je le prévinsse. Je lui ai dit que la bienveillance dont M. Villars m'avait donné tant de preuves ne suffirait pas seule pour fixer son choix; mais je ne doute pas que le mérite éminent et l'admirable talent de M. de Lamartine ne soient des recommandations toutes-puissantes près de M. Villars. MM. de Chateaubriand et l'évêque d'Hermopolis s'intéressent vivement à la nomination de M. de Lamartine, M. Villars se plaira sans doute à joindre son suffrage au leur et à aplanir à ce beau talent l'entrée de l'Académie où M. Villars occupe une place si distinguée.

Je serai personnellement heureux et flatté d'avoir attiré son attention sur M. de Lamartine; et la nomination de ce poète ajoutera une nouvelle obligation à toutes celles que j'ai déjà à mon ancien et respectable ami M. Villars. J'aurai l'honneur de revenir.

Victor Hugo.

rue de Vaugirard, 90[1].

La lettre resta sans effet. Les poésies de Lamartine n'étaient pas en honneur à l'Académie et le candidat dut attendre jusqu'au 5 novembre 1829. Déjà Viennet, de Pon-

1. Cette lettre fait partie de notre collection d'autographes.

gerville et de Salvandy s'étaient retirés. Lamartine se trouvait en présence du général Philippe de Ségur, d'Azaïs et de David, auteur de l'*Alexandréide*.

Avant d'aller aux voix, Andrieux, secrétaire perpétuel, annonça que le duc de Bassano, extrêmement touché de la disposition où étaient plusieurs de ses amis de le rappeler dans le sein de l'Institut comme Arnault et Étienne, ne croyait pas devoir se présenter aux suffrages de l'Académie. Il comprenait très bien que le rappel successif des anciens membres de l'Institut pouvait exciter la juste impatience de plusieurs candidats que leur mérite et leurs titres littéraires désignaient au choix de l'Académie [1].

Si Andrieux poussait M. de Bassano, c'était surtout par aversion pour Lamartine.

Il se croyait *encanaillé*, dit Sainte-Beuve, de l'avoir pour confrère. « Nous l'avons échappé aujourd'hui, Monsieur, disait-il à M. Patin, qui le visitait le soir d'un jour où Lamartine avait failli être élu. Est-ce assez de misères[2]? »

Encanaillé doit se prendre ici au figuré; le brillant diplomate doublait alors en Lamartine l'homme de lettres; il avait été secrétaire d'ambassade à Naples et à Londres, il était devenu notre chargé d'affaires en Toscane.

Malgré cette opposition d'Andrieux [3], Lamartine fut élu par dix-neuf voix sur trente-trois votants.

1. Lesur. *Annuaire historique*. Année 1829. Novembre. *Chronique*.

2. *Causeries du Lundi*, t. II, p. 177. Édition de 1857.

3. Lamartine redoutait fort cette opposition. Aussi écrit-il à Campenon pour lui demander sa voix, malgré son refus de 1825 qui était motivé sur des engagements préalables avec Droz. « Vous fûtes bon et aimable pour moi, lui dit-il, et vous voulûtes bien me faire espérer que, dans une circonstance plus favorable, vous vous rappelleriez mes faibles titres, au moins votre amour pour la poésie et votre indulgence pour moi. » Peu de jours après, il envoie à Lemercier ce billet pressant : « Mme Tastu m'a mandé qu'elle vous croyait engagé pour M. le duc de Bassano; mais on me fait espérer que M. le duc de Bassano ne se présentera pas. » Eug. Charavay. *Catalogue*. Vente d'autographes du 3 mai 1886, nº 101; et du 10 mai 1886, nº 136.

Le jour de la réception du poète, dit Sainte-Beuve, fut un jour de fête et comme un premier triomphe du Romantisme[1].

Ce triomphe est de courte durée. Lamartine parlera en vain pour les poètes de l'époque, ces pures et illustres renommées qui attendent.

Vous n'en laisserez aucune sur le seuil, dit-il. Sans acception d'école ou de partis, vous vous placerez comme la vérité au dessus des systèmes[2].

L'Académie dédaignera les vœux du récipiendaire; elle ne veut pas de « ces écrivains qui, avec l'intention d'exprimer des idées neuves, s'efforcent de déguiser des idées vieilles ou communes sous des expressions barbares[3] ». Pour elle, l'intention des *Romantiques* est de tout détruire, et la gloire d'Érostrate est la seule ambition de quelques chefs qui ont pris pour devise : « Notre ordre à nous c'est le désordre[4]. »

La Compagnie mettra toujours au premier rang des droits à ses suffrages le respect de la langue, la pureté et la propriété du style, en un mot elle exigera de tout candidat qu'il parle le français.

Conditions que paraissent remplir le général Philippe de Ségur, de Pongerville et Viennet.

L'historien de l'*Expédition de Russie*, M. de Ségur[5], a un style « rempli de hardiesses, mais pur de tout néologisme ».

« Traduire de beaux vers par de beaux vers, c'est écrire de génie, » écrivait Raynouard à M. de Pongerville lorsque le jeune traducteur de *Lucrèce* lui envoya le cinquième chant du poème de la *Nature des Choses*.

Malgré son zèle pour les Classiques, Pongerville ne peut

1. *Nouveaux Lundis*, t. XII, p. 415.
2. Discours de réception de Lamartine, le 1er avril 1830.
3. Réponse d'Arnault au discours du général Philippe de Ségur, 29 juin 1830.
4. Réponse de Jouy au discours de Pongerville, 29 juin 1830.
5. Élu le 25 mars 1830.

obtenir la succession de Lally Tollendal qu'après treize scrutins consécutifs [1].

D'une longue vie dévouée aux Muses, d'une carrière militaire bien commencée, Viennet n'eût jamais tiré aucun profit si les rigueurs de la Restauration contre la presse ne lui avaient inspiré une satirique *Épître aux chiffonniers*. On le destitua, et il n'en fallut pas davantage pour le faire entrer à la Chambre. Trois ans après, l'Académie, se rappelant qu'il avait ameuté la jeunesse littéraire par ses critiques contre le Romantisme, lui donnait le fauteuil du vieux comte de Ségur [2].

Si la Compagnie s'applaudit des échecs de la nouvelle école, si elle oppose aux libéraux de la littérature [3] une barrière infranchissable, la presse lui rappelle que des hommes comme Benjamin Constant, Scribe et Béranger, ont des droits incontestés.

En nommant le chansonnier populaire, dit le *Figaro* du 14 avril 1830, elle aurait compté une illustration de plus dans un temps où les illustrations sont rares.

L'Académie a bien d'autres soucis. Avec le changement de gouvernement, les considérations politiques reprennent le dessus, et les polémiques littéraires, tout en étant fort vives, occupent seulement le second rang.

1. Élu le 29 mai 1830. Lesur. *Chronique*. Mai 1830.

2. Élu le 18 novembre 1830.

3. Victor Hugo avait dit que le Romantisme était « le libéralisme en littérature ». Faisant un emprunt au langage politique, il appelait les Classiques des « ultras ».

CHAPITRE XVI

MONARCHIE DE 1830

LE GOUVERNEMENT A L'ACADÉMIE

NOUVELLE LUTTE CONTRE LE ROMANTISME

(1830-1841)

Les Académiciens ministres et la pression électorale. — Victor Cousin l'emporte sur Benjamin Constant. — Thiers et les visites des candidats. — Un préfet ne peut être immortel. — Mignet préféré à Victor Hugo. — L'Académie ne s'occupe que des convenances politiques. — Guizot et les historiens doivent avoir leur place marquée dans la classe des sciences morales et politiques. — La rédaction du *Constitutionnel* à l'Académie et le mot de passe. — La littérature triomphe de la politique. — Scribe et de Salvandy. — Charles Nodier Académicien malgré ses protestations antérieures. — Le Romantisme de nouveau attaqué. — La *Revue des Deux Mondes* conseille à Victor Hugo de se présenter (1834). — Hugo dîné par le Cénacle; Polémique avec la *Revue de Paris*. — 1re Candidature de Victor Hugo (février 1836). — Alexandre Dumas et Casimir Delavigne. — Embarras des Académiciens. — Élection de Dupaty. — 2e Candidature (décembre 1836). — On reproche à Victor Hugo le patronage ministériel. — Élection de Mignet. — Colère de Mme Émile de Girardin. — Intrigues anticipées lorsqu'il n'y a pas de vacances. — Lettre de Victor Hugo à Villemain. — La duchesse de Dino demande un fauteuil pour Berryer. — 3e Candidature de Victor Hugo (février 1840). — On lui oppose Flourens. — Élection de Flourens. — Appréciations de la Presse. — 4e Candidature de Victor Hugo (décembre 1840). — Dupin et la petite Académie. — Victor Hugo succède à un ennemi. — Lemercier et Alexandre Dumas. — Tentatives infructueuses du romancier populaire pour arriver à l'Académie.

Sous le règne de Louis-Philippe, dit Sainte-Beuve, l'Académie n'eut jamais lieu de marquer sa dissidence. Elle avait même au be-

soin une sorte d'enthousiasme pour un régime auquel bon nombre de ses membres appartenaient [1].

La monarchie de Juillet est le gouvernement qui compta le plus de ministres ou hommes d'État Académiciens. Villemain, Cousin, Thiers, Guizot, de Salvandy, Dupin, de Barante et Mignet furent au nombre des Quarante.

On a profité de cette coïncidence pour reprocher à la Compagnie d'avoir fait acte de servilité, de 1830 à 1840, en choisissant des hommes au pouvoir. Un journal, la *Mode*, organe royaliste, se distingua surtout par ses attaques. Lors de l'élection de M. Thiers, ministre de l'Intérieur en 1833, il publiait les lignes suivantes :

Les flagorneries sont sans excuse, car M. Thiers n'est pas assez littéraire pour l'emporter sur Charles Nodier. C'est bien le ministre que dix-sept Académiciens ont flatté et qui plus est le ministre qui distribue des pensions et des bibliothèques. N'est-il pas honteux de voir l'Académie à chaque nomination donner une preuve honteuse de servilisme [2] ?

Il faudrait accepter avec une certaine réserve de pareils jugements inspirés par la politique si la *Revue des Deux Mondes* ne tenait pas le même langage.

De fâcheux soupçons ont plané, écrit-elle, on a parlé de faveurs accordées, de pensions, de servilisme [3].

La *Revue des Deux Mondes* n'est pas un organe hostile au nouveau gouvernement, mais elle a des tendances littéraires que n'approuve pas l'Académie. Les Quarante ont maintes fois condamné la nouvelle école, et la *Revue* compte au nombre de ses collaborateurs les principaux champions du Romantisme.

Les dissidences d'opinion expliquent cette manière de

1. Sainte-Beuve. *Nouveaux Lundis*, t. XII, p. 423.
2. La *Mode* du 22 juin 1833.
3. *Revue des Deux Mondes*. Chronique du 1er juillet 1833.

voir sur la conduite de l'Académie. Elle ne pouvait cependant renier ses principes.

Logique avec elle-même, la Compagnie suivait la voie de politique libérale tracée, en 1827, par l'élection de Royer-Collard, et s'honorait en appelant à elle des historiens de talent, des philosophes et des juristes distingués. De cette pléiade de ministres et hommes d'État libéraux, Villemain et de Barante avaient franchi, les premiers, le seuil du Cénacle sous la Restauration. Victor Cousin les suivit de près.

La monarchie de Juillet venait de le faire conseiller d'État. Ses amis, Guizot et Villemain, avaient professé avec lui à la Sorbonne devant une foule accueillant avec enthousiasme les moindres allusions contraires au gouvernement de la Restauration. Éditeur de Descartes, il traduisit Proclus et Platon. Ancien volontaire royal en 1814, il passa six mois dans les prisons de Berlin. C'était assez pour rendre son talent des plus populaires.

A l'Académie, son triomphe devait être le dernier mécompte de Benjamin Constant.

Esprit remuant et publiciste infatigable, Benjamin Constant fut l'un des plus vigoureux champions de la cause libérale sous l'Empire et la Restauration. Le gouvernement de Juillet le récompensa de son zèle en lui donnant la présidence du Conseil d'État. Son roman d'*Adolphe* et différents ouvrages sur l'histoire des religions pouvaient lui donner quelques prétentions à un fauteuil.

Béranger, son ami, lui écrivait le 1er septembre 1830 :

Voilà deux places à l'Académie, ce serait bien le diable si vous n'en attrapiez pas une.

Il lui raconte qu'il a été voir Cousin pour l'engager à se désister. Cousin a bien voulu le promettre, mais la mort de M. de Ségur rend inutiles ces bonnes dispositions. Béranger engage donc Constant à faire ses remerciements à M. Cousin. « Vous ne pouvez trop lui en faire, ajoute-t-il, il a été parfait à votre égard. »

Benjamin Constant avait déjà commencé ses démarches depuis deux mois. Le 13 juillet 1830, il envoyait cette missive à un Académicien :

M. de Jouy m'ayant proposé, je n'ai pu désavouer cette preuve d'amitié que je n'avais point provoquée, et je vous en parle, non pour solliciter de vous ce que vous ne croiriez pas juste ou opportun, mais pour vous dire que je compte sur votre bienveillance [1].

D'autres lettres montrent qu'Andrieux et Pongerville secondèrent plus tard les intentions de Jouy, mais tout fut inutile. Cousin le remercié passa [2].

Il était réservé au malheureux candidat d'échouer encore contre Viennet [3]. On croirait presque qu'il en mourut, d'après ce passage de Sainte-Beuve :

Benjamin Constant ne put même être nommé de l'Académie après juillet 1830, après le triomphe de sa cause ! Il en souffrit comme d'une humiliation et d'une injure personnelle. On l'entendit, sur son lit de mort et dans le délire suprême de l'agonie, murmurer ces mots qui ressemblaient à un reproche et à une plainte : « Après douze ans d'une popularité justement acquise, justement méritée [4] ! »

Plus heureux fut Dupin aîné, qui avait fort contribué à la Révolution de 1830. Avocat populaire, défenseur du maréchal Ney et de Béranger sous la Restauration, procureur général à la Cour de Cassation après 1830, sur le point d'être porté à la présidence de la Chambre des députés, il était un des hommes politiques les plus considérables de l'époque. L'Académie crut bon de compter parmi ses membres ce *Quintilien* français. Le familier du duc de Broglie,

1. Charavay. *Vente d'autographes.* Collection Fossé-Darcosse, n° 841, p. 347, 1861.

2. Cousin fut reçu le 5 mai 1831.

3. Dans une des dernières lettres qu'il écrivit à Madame Récamier, il lui demande de parler à Chateaubriand en sa faveur. *Lettres de Benjamin Constant à Madame Récamier.* Paris, 1882.

4. *Nouveaux Lundis*, t. Ier, p. 437. Paris, Lévy, 1870.

M. Doudan, ne s'en console pas lorsqu'il écrit au célèbre critique allemand Schlegel :

Avez-vous daigné jeter un coup d'œil sur l'éloge de M. Cuvier par cet Académicien ? Je ne doute pas que votre sentiment si délicat de la langue française n'en fut révolté... L'Académie devait mieux à M. Cuvier qu'un pareil successeur [1].

Peut-être fut-il moins sévère à l'égard de M. Thiers, qui, alors ministre de l'Intérieur, était à la plus belle période de sa vie politique. Son *Histoire de la Révolution*, répandue à cent cinquante mille exemplaires, comptait plus de quinze éditions. Thiers avait pour lui les journaux libéraux, les salons de Laffitte, l'admiration de Béranger qui écrivait à Andrieux le 10 février 1833 :

Quant à l'Académie vous savez que je ne vous tourmenterai jamais pour cela. Puisque vous avez le *vol des grands seigneurs*, tirez dessus, morbleu ! n'en manquez aucun. Trop heureux pour vous, messieurs de l'Académie, si c'est Thiers que vous abattez cette fois [2].

C'était justement Andrieux, mort trois mois après, que Thiers devait remplacer. Il ne voulut point démentir l'expression de Béranger, si l'on en croit la *Revue des Deux Mondes :*

M. Thiers s'est comporté lestement avec ses nouveaux confrères ; croyant sans doute que, chez lui, le ministre dispensait l'aspirant Académicien des politesses d'usage, il s'est abstenu de toute visite, laissant à ses amis le soin de signifier à l'Académie l'honneur qu'il voulait bien lui faire et cela lui a parfaitement réussi [3].

Thiers crut pouvoir se faire pardonner cette désinvolture en attaquant la nouvelle école dans son discours de réception. Un critique célèbre lui fit entendre « qu'il ne fallait pas *battre sa nourrice* et que ses admirateurs les plus

1. Doudan. *Mélanges et Lettres*, t. III, lettre 2, p. 7. Paris, Lévy, 1877.
2. Charavay. *Catalogue d'autographes*. Lettre autographe signée à M. Andrieux, 10 février 1833, 3 p. in-8.
3. *Revue des Deux Mondes*. Chronique du 1er juillet 1833.

ardents n'étaient pas dans la littérature impériale [1] ».

Les ennemis politiques de Thiers lui ont reproché d'avoir abusé de son influence ministérielle pour faire entrer à l'Académie des hommes de gouvernement. Le journal *la Mode* ne lui pardonne pas les élections de MM. de Salvandy [2] et Mignet [3].

Le 22 janvier 1835, on va nommer le successeur de Parseval-Grandmaison. Trois candidats se présentent, M. de Salvandy, député, conseiller d'État, a fait une histoire de la Pologne, dont le style poétique lui a valu le surnom de « clair de lune de Chateaubriand ». L'actif de Lucien Arnault se compose de quelques tragédies et de la recommandation paternelle. Le philosophe Ballanche, auteur de la *Palingénésie sociale*, est appuyé par Royer-Collard. Au scrutin, de Salvandy et Lucien Arnault obtiennent chacun quatorze voix, deux immortels ont voté pour Ballanche. Un mois après, de Salvandy obtient vingt voix, Lucien Arnault réunit neuf suffrages.

Les journaux commentent avec aigreur cette majorité de onze voix donnée au premier concurrent. On découvre enfin le mystère. Lucien Arnault est préfet, et le ministre a déclaré que l'élection d'Arnault entraînerait sa destitution. Cet argument péremptoire détermina la nomination de Salvandy. Le journal *la Mode*, annonçant le retour d'Arnault dans sa préfecture, engageait l'Académie à mettre sur sa porte cette inscription : « On n'entre ici que par ordre [4]. »

Si l'on fait un crime à M. Thiers de cet excès de pouvoir on ne lui pardonnera pas son amitié pour M. Mignet : « La France ne vous demande point de vous aimer et de

1. *Revue des Deux Mondes*, du 25 décembre 1834, article de Gustave Planche sur la réception de Thiers.

2. Élu le 15 février 1835.

3. Élu le 29 décembre 1836.

4. La *Mode*, du 25 février 1835. — *Chronique de Paris*, du 25 janvier 1835.

vivre en bonne intelligence. Non, vous n'êtes pas libre de préférer ou de haïr, » lui disait Mme de Girardin.

C'était chose fort difficile que de renoncer à une amitié de plus de vingt ans.

Étudiant à la Faculté d'Aix avec M. Thiers, reçu en même temps que lui avocat, arrivé à Paris la même année, entré avec lui dans la presse quotidienne, comme lui historien de la Révolution, Mignet venait d'être nommé secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences morales et politiques dont il faisait partie depuis quatre ans. La Monarchie de 1830 l'avait fait conseiller d'État et directeur aux affaires étrangères. Sa place était donc marquée à l'Académie. Mais il avait triomphé d'un concurrent qui s'appelait Victor Hugo[1].

Le grand scandale de la semaine, écrit avec indignation Mme de Girardin dans son feuilleton du 5 janvier 1837, est la préférence donnée par l'Académie à M. Mignet, sur M. Victor Hugo ; remarquez bien ceci : le scandale n'est pas la nomination de M. Mignet, mais bien la préférence qu'on lui a donnée sur M. Hugo. Nous plaignons M. Mignet s'il en est flatté. M. Mignet a sans doute du talent, mais Victor Hugo est un homme de génie, c'est ce que l'Académie Française aurait dû remarquer, mais les Académiciens s'occupent peu du candidat, ils ne s'inquiètent que des convenances [2].

Cette dernière phrase est encore à l'adresse de M. Thiers, qui s'était séparé de la politique de M. Guizot en février 1836.

Pendant que M. Thiers prenait le pouvoir dans des conditions qui le forçaient à incliner vers la gauche, M. Guizot se retrouvait le chef des conservateurs purs dans une attitude d'observation peu bienveillante, inquiet pour ses idées et froissé dans son ambition, attendant impatiemment le moment où il pourrait à la fois rétablir la politique de résistance et regagner l'avance que son jeune rival venait de prendre sur lui[3].

1. Mignet fut élu le 29 décembre 1836.

2. Vicomte DE LAUNAY. *Lettres parisiennes*. Paris, Plon, 1860. t. Ier. p. 45.

3. M. THUREAU-DANGIN. *Histoire de la monarchie de Juillet*, t. II, p. 429. Paris, Plon, 1884.

Ce qui n'empêche pas M. Thiers, deux mois après, de voter par convenance pour M. Guizot, successeur du philosophe Destutt de Tracy[1].

Doudan le constate avec joie dans une lettre à M. Raulin le 3 mai 1836 :

Oui M. Dupin a voté pour M. Guizot; oui M. Royer-Collard a voté pour M. Guizot et aussi M. Thiers. Personne n'a mis de bulletin blanc. Au moins chacun s'en défend. Du reste ces billets blancs sont niais. Ne cherchez pas parmi les gens d'esprit les auteurs de ces billets blancs[2].

Qui le croirait aujourd'hui? La *Revue des Deux Mondes* ne partageait pas l'enthousiasme de Doudan. Le 1er janvier 1837, Gustave Planche y exhalait ainsi sa mauvaise humeur :

Avec l'unique volume, les *Essais sur l'Histoire de France*, M. Guizot pouvait se présenter hardiment à l'Académie des Inscriptions; assurément l'*Histoire de la civilisation* ne devait pas ouvrir à son auteur les portes de l'Académie Française[3].

Il était cruel pour le nouvel élu de lire ces lignes au moment où il avait réalisé un de ses vœux les plus chers.

Il y a au moins dix ans, écrivait M. Guizot à M. Piscatory le 6 août 1836, que j'ai dit à plusieurs personnes : « Si jamais je suis de l'Académie Française, je veux succéder à M. de Tracy[4]. »

On s'explique difficilement la colère de Gustave Planche. Dans son aveuglement, il oubliait que M. Guizot faisait partie de l'Académie des Inscriptions. En s'attaquant au célèbre historien, le critique n'entreprend pas la même campagne que Mme Émile de Girardin. Il reste muet sur la candidature de Victor Hugo, mais il entend poser une bar-

1. M. Guizot fut élu le 28 avril 1836.
2. Doudan. *Mélanges et Lettres*, t. Ier, p. 187. Paris, Michel Lévy, 1876.
3. *Revue des Deux Mondes*, du 1er janvier 1837.
4. Lettres de M. Guizot à sa famille et à ses amis recueillies par Mme de Witt. Lettre 52. Paris, Hachette, 1884.

rière infranchissable entre les historiens et l'Académie Française.

Si l'Académie, veut rester fidèle à sa mission, écrit-il, qu'elle ne prenne pas un historien ou un philosophe qui ont leur place aux Inscriptions ou aux Sciences morales. C'est parmi les romanciers, les poètes lyriques ou dramatiques, parmi les hommes d'imagination qu'elle est appelée à se recruter[1].

Ces vœux exprimés pourraient faire croire qu'aucun homme de lettres, en dehors des hommes au pouvoir, ne fût entré à l'Académie depuis 1830. Quelques-uns furent élus mais il fallait un mot de passe dont le journal *la Mode* nous donne le secret :

La France ne se sera jamais aperçue que pour arriver aux honneurs de l'immortalité il fallût passer par les bureaux du *Constitutionnel*; il n'est que trop vrai pourtant que c'est aujourd'hui cette feuille qui décerne la gloire et fait les grands hommes. Sa rédaction tout entière s'est dégorgée dans l'Académie Française, depuis M. Viennet qui l'ornait de ses vers jusqu'à M. Mignet qui y déposait sa prose et même jusqu'à M. Dupin, qui en avait la charge d'avocat et la triste mission de défendre la prose et les vers du journal des épiciers devant la Cour d'assises [2].

Laissant de côté les expressions un peu vives de la feuille légitimiste inspirées par un esprit de jalousie mercantile, il faut reconnaître qu'elle ne se trompait pas.

MM. Thiers et Mignet avaient fait leurs premières armes dans le *Constitutionnel* qui avait défendu, sous la Restauration, les idées libérales. Le journal d'opposition devient, à la Révolution de 1830, un des organes ministériels, et l'on voit, après Viennet et Dupin, arriver à l'Académie deux de ses principaux rédacteurs, Antoine Jay[3] et Victor Tissot[4].

Ennemi déclaré du Romantisme (ce qui était un titre),

1. *Revue des Deux Mondes*, du 1er janvier 1837.
2. Journal *la Mode*, du 1er janvier 1837.
3. Élu le 15 mars 1832.
4. Élu le 7 mars 1833.

Jay fit, comme de Barante, son *Tableau de la littérature au* XVIII^e^ *siècle*. Virgile avait inspiré à Tissot quatre volumes d'*Études,* c'était bien le moins que pût faire un professeur de poésie latine au Collège de France.

Malgré ces services rendus aux lettres, Jay et Tissot ne remplissent pas le programme de Gustave Planche. En donnant un conseil à l'Académie, le critique de la *Revue des Deux Mondes* oubliait que, trois ans auparavant, la Compagnie avait appelé à elle un auteur dramatique, Eugène Scribe [1].

Depuis 1820, Scribe est le pourvoyeur attitré du Gymnase ou Théâtre de Madame. Les vaudevilles de *Michel et Christine* et de la *Demoiselle à marier* ont rendu son nom populaire. Son imagination féconde ne se contente pas de ces étroites limites. A certaines époques il ne se passe pas de mois, quelquefois même de semaine où les scènes de genre ne représentent quelques-unes des œuvres de Scribe. Ce succès croissant l'engagea à briguer les suffrages [2]. Mais il a pour concurrent un ministériel, M. de Salvandy et sa Comédie politique *Bertrand et Raton ou l'Art de conspirer* doit lui aliéner les hommes de gouvernement. Le triomphe de M. de Salvandy paraît si assuré que le journal *la Mode* envoie cette boutade aux quarante Immortels :

> Depuis que sur vos bancs le soleil de Juillet
> Fit pousser les Dupin, les Thiers et les Viennet,
> Comment souffririez-vous qu'à telle compagnie
> Vint se mêler jamais un homme de génie?
> N'est-ce donc pas pour vous un malheur assez grand
> Que d'avoir Lamartine avec Chateaubriand ?
> Ces gens-là vous font tort. Hâtez-vous donc d'admettre
> Des pairs, des députés, mais pas d'hommes de lettre...

1. Élu le 27 novembre 1834.

2. L'*Amateur d'autographes*, des 1^er^ et 16 janvier 1868 a publié la lettre que Scribe adressa au secrétaire perpétuel, le 28 octobre 1834, pour poser sa candidature.

On dit que cette fois, parmi les concurrents,
C'est Scribe et Salvandy qu'on voit aux premiers rangs.
Scribe, depuis quinze ans, nous fait pleurer et rire;
Ses pièces, que Regnard semble parfois écrire,
Étincellent d'esprit, de grâce et de gaîté;
Mais Scribe n'est pas pair, il n'est pas député.
Il a, dans maint couplet, raillé le ministère :
Quand il trouve un bon mot, il ne sait point le taire;
Et comme il fait la guerre aux intrigants du jour,
On a lieu de penser qu'il est très mal en Cour.

L'Académie fut plus sage que ne le supposaient ses détracteurs; elle préféra l'homme de lettres à l'homme politique. N'avait-elle pas donné une marque de cette sagesse en admettant Charles Nodier le 26 octobre 1833?

Le spirituel romancier n'avait pas cependant épargné la Compagnie. Sa première attaque date de 1807, lorsqu'il publie les *Remarques morales, philosophiques et grammaticales sur le Dictionnaire de l'Académie*. Dans l'*Histoire du Roi de Bohême et de ses sept châteaux,* qui, au dire de Jal, est le plus exquis de ses ouvrages, la description du royaume de Tombouctou et de son Institut est une fine raillerie à l'adresse de l'Académie.

Dès 1823, le salon du bibliothécaire de l'Arsenal fut le rendez-vous de la jeunesse littéraire qui avait inscrit sur son drapeau le mot de *Romantisme*. A la tête brillaient Victor Hugo, Alfred de Musset, Sainte-Beuve. Sans approuver les exagérations de ces hardis novateurs, Nodier encourageait les essais; parce qu'il aimait « la nouveauté dans l'idée et dans la composition de l'œuvre ».

Tout en favorisant les Romantiques, Nodier se défendait d'être du parti dans une lettre qu'il écrivait à un Académicien en 1825. Peut-on croire à l'affirmation d'un homme qui termine sa lettre par cette déclaration solennelle :

Une démarche indiscrète, suscitée par cinq ou six amitiés trop indulgentes et que j'ai révoquée au bout d'une heure avant la première visite, a fait tomber mon nom dans les archives de la candidature

académique. Il ne s'y retrouvera jamais. Je vous donne ma parole d'honneur, mon cher maître, que je n'invoquerai jamais votre suffrage comme écrivain. Rendez-le moi comme honnête homme [1].

Huit ans après, Charles Nodier était immortel. Si le destinataire de la lettre vivait encore au moment de l'élection, il dut donner sa voix au bibliothécaire de l'Arsenal en se rappelant ces mots : « Je ne suis ni Classique ni Romantique. »

Après la réception de Lamartine, la guerre au Romantisme, un moment apaisée, recommença de plus belle. Les récipiendaires, pour se faire bien voir, ne manquaient pas, dans leurs discours de réception, d'attaquer ce qu'ils appelaient des *aberrations littéraires*. M. Thiers lui-même avait sacrifié à l'opinion. Le public finit par se lasser et trouve que cette colère toute platonique est bien inutile; les Romantiques ne s'en portent pas plus mal.

Ces attaques réitérées ne visent qu'un seul homme, dont la renommée croissante excite la jalousie de quelques Académiciens. Cet homme est Victor Hugo.

Chaque écrivain, dit M. Edmond Biré, a dans sa vie son époque lumineuse, son moment plus favorable que les autres et vers lequel ses souvenirs aiment à se reporter. Ce moment doit être pour Victor Hugo l'année 1829 où prennent place la publication des *Orientales* et du *Dernier jour d'un condamné*, la composition de *Marion de Lorme*, d'*Hernani* et de quelques-unes des plus belles pièces des *Feuilles d'automne*. Agé de vingt-sept ans, en pleine sève et en pleine gloire, il est le chef incontesté du Romantisme [2].

Il voit se presser autour de lui les adeptes fervents de la nouvelle École, des poètes, des peintres et des sculpteurs.

Cette jeune pléiade de beaux talents porte ombrage à ceux qui se posent en champions des traditions classiques. Pour la réduire à néant il faut perdre le chef; tous les moyens

1. L. A. S. à un Académicien. Paris, 7 novembre 1825. CHARAVAY. *Amateur d'autographes*. Année 1868, p. 5.

2. *Victor Hugo avant* 1830, p. 476. Paris, Gervais, 1883.

sont bons. Aux écrits, aux discours, viendra se joindre l'action. La censure un peu prude de la Restauration interdira *Marion de Lorme;* l'Académie poussera ses doléances jusqu'au trône pour empêcher les représentations d'*Hernani.*

A toutes ces menées, Victor Hugo répondra par le brillant roman de *Notre-Dame de Paris* (1831) et les drames de *Lucrèce Borgia* et de *Marie Tudor* (1833).

Ces chefs d'œuvre ont acquis à leur auteur une telle popularité que le public lui donne d'une commune voix un fauteuil à l'Académie. Si la Compagnie ne lui fait pas d'avances, pourquoi Victor Hugo ne pose-t-il pas sa candidature?

Que M. Hugo se présente, écrit Gustave Planche, le 25 décembre 1834, qu'il ne recule pas devant les ennuis d'une candidature officielle, car, si chacun des membres de l'Académie peut aller jusqu'à proclamer individuellement la supériorité de l'auteur des *Orientales,* on ne peut pas exiger d'un corps tout entier la même humilité et la même abnégation. Une société littéraire, qui peut nommer comme siens Chateaubriand, Lamartine, Lemercier, Cousin, est en droit de traiter avec le poète le plus illustre et le plus populaire sur le pied d'une égalité parfaite[1].

La modestie est une qualité rare chez un homme adulé. Pour ses jeunes disciples du Cénacle, Victor Hugo n'est pas seulement comme *le Maitre,* il est bien près d'être *un Dieu.* Un des poètes du groupe, et non le moindre assurément, lui dit :

Nous sommes devant vous comme un roseau qui plie;
Votre souffle en passant pourrait nous renverser[2].

Cette sorte d'idolâtrie exaspère les esprits, et la *Revue de Paris,* qui n'est pas l'organe officiel des Classiques, veut faire entendre raison au jeune poète :

Nous regrettons, dit-elle, de voir M. Hugo s'aventurer sans cesse dans une voie où l'égarent d'officieux mensonges. Pour se dresser sur

1. *Revue des Deux Mondes.* Chronique, du 25 décembre 1734.
2. Edmond Biré. *Victor Hugo avant* 1830, p. 479.

son pavois, il faudrait que M. Hugo eût au moins une royauté reconnue et nous pourrions citer plus d'un écrivain capable de la lui disputer. Alexandre Dumas a fait plus pour le drame moderne que lui; et, si l'on pesait, d'une main impartiale, les titres réels de l'auteur des *Chants du Crépuscule* et ceux de l'auteur d'*Eloa* (Alfred de Vigny), nous voudrions bien voir lequel des deux l'emporterait.

Outre le malheur de ne pas connaître sa position littéraire, M. Hugo en a un autre dont nous le plaignons sincèrement : c'est d'avoir autour de lui des amis imprudents, qui, au lieu de soutenir avec succès sa cause, lui aliènent de plus en plus les hommes dont il attend le suffrage. Les articles enthousiastes dont il a été l'objet, les réputations qu'on lui a immolées, ont peut-être favorisé l'élection de M. Dupaty qui, certes, ne le vaut pas[1].

Huit mois auparavant, Victor Hugo avait brigué la succession de Lainé, en février 1836. Ses amis aussitôt se mirent en campagne. Alexandre Dumas nous raconte qu'il se chargea d'aller demander la voix de Casimir Delavigne :

Je croyais, dit-il, qu'une nature, aussi intelligente que l'était l'auteur des *Messéniennes*, regarderait comme un devoir de sa position de faire asseoir près de lui un rival aussi illustre. Je me trompais. Casimir Delavigne refusa obstinément sa voix, et cela avec une véhémence dont je l'eusse cru incapable surtout vis-à-vis de moi qu'il aimait beaucoup... C'est qu'aussi cette fois-là, ils étaient bien embarrassés, les pauvres Académiciens, tellement embarrassés que, si je m'étais présenté, je crois qu'ils m'eussent nommé[2].

Alexandre Dumas aurait dû profiter de l'occasion. Il ne fut jamais de l'Académie malgré son vif désir. Quant à l'embarras des électeurs, il pouvait bien exister en raison de leur mauvaise humeur et de la situation des candidats. Victor Hugo avait pour concurrents un homme de lettres, Dupaty, et un ancien ministre de l'Empire et de la Restauration, M. Molé.

D'abord marin, puis auteur dramatique, Dupaty avait pour lui les Classiques. Collaborateur des journaux libéraux sous la Restauration, Dupaty ne connaissait pas

1. *Revue de Paris*. Bulletin, novembre 1836.
2. Alexandre Dumas. *Mémoires*, t. IV, p. 53. Paris, Michel Lévy, 1863.

Royer-Collard. Sa première entrevue avec le grand orateur politique fut la visite officielle du candidat. Royer-Collard le reçoit d'un air froid et gardant un livre ouvert à la main. Dupaty lui décline son nom et Royer-Collard lui répond : « Le nom est plus connu que les œuvres [1]. »

Les partisans de M. Molé prétendeut qu'il ne s'agit pas de remplacer Corneille ou Racine mais M. Lainé, homme politique.

La littérature, ajoutaient-ils, a plus que jamais besoin du contact de la société ; elle n'a qu'à gagner à ce mélange des hommes de lettres et des hommes rompus au train du monde et des affaires.

Ce fut dans ces dispositions d'idées que le scrutin s'ouvrit le 18 février 1836. Au premier tour, Dupaty obtint 15 voix, Molé 8, et 9 Académiciens votèrent pour Victor Hugo. Au cinquième tour, Dupaty remporte la victoire avec 18 voix. Molé eut douze suffrages et 2 voix restèrent fidèles à Victor Hugo [2].

Hugo se consola de cet échec par un joli mot qui faisait allusion à l'âge de l'heureux vainqueur (Dupaty avait 61 ans).

Je croyais, dit-il, qu'on allait à l'Académie par le pont des Arts, je me trompais ; on y va, à ce qu'il paraît, par le Pont-Neuf [3].

Lassé peut-être de cette prévention, il ne se présenta pas au mois d'avril suivant, lors de l'élection de M. Guizot, mais il se mit de nouveau sur les rangs pour remplacer Raynouard.

Le bruit court que le candidat a trouvé un puissant auxiliaire, le patronage ministériel. De plus, l'élection étant fixée au 29 décembre, Guizot sera reçu le 22 dé-

1. Doudan. *Mélanges et Lettres*. Lettre à la princesse de Broglie, 1846, t. II, p. 108. Paris, Calmann Lévy, 1876.
2. Lesur. *Annuaire historique. Chronique*, février 1836.
3. Alexandre Dumas. *Mémoires*, t. IV, p. 53.

cembre tout exprès pour donner sa voix au jeune poète.

Aussitôt la *Revue de Paris*, peu tendre pour le candidat, dément cette fausse nouvelle :

> Si M. Hugo s'est rapproché du ministère dans le but d'arriver plus vite à l'Académie, il a eu tort, car M. Guizot ne lui donnera pas sa voix. Nous n'avons pour soutenir cette opinion que deux faits, mais ils sont positifs. Le premier, c'est que dans le salon de M. de Broglie, M. Guizot a promis sa voix à un autre candidat; le second, c'est cette sentence génevoise prononcée par M. Guizot en parlant des œuvres de Victor Hugo : « C'est la fécondité de l'avortement. » Le mot est dur, il est injuste, mais il a été dit[1].

M. Guizot pouvait refuser son suffrage à Victor Hugo en sa qualité d'écrivain; mais non comme ministre. Le cabinet, dont faisait partie M. Guizot, était tombé le 5 février 1836. M. Thiers, qui s'était séparé avec regret de son ancien collègue, avait formé un autre cabinet depuis le 22 février[2].

Le nouveau président du Conseil sollicitait ouvertement pour son ami M. Mignet. A ces deux candidats étaient venus s'adjoindre un auteur dramatique, Casimir Bonjour, qui avait donné au Théâtre Français des pièces écrites avec finesse, et un célèbre médecin, Pariset, membre de l'Académie des Sciences morales et politiques[3].

Il fallut cinq tours de scrutin pour arriver à un résultat. Mignet fut élu par 16 voix. Victor Hugo, qui avait eu 7 suffrages au premier tour, n'en obtint plus que 4 à l'épreuve définitive.

1. *Revue de Paris*, novembre 1836.

2. Thureau-Dangin. *Histoire de la monarchie de Juillet*, t. II, p. 428.

3. Pariset s'était déjà présenté, en 1826, en même temps que deux de ses confrères, les docteurs Alibaud et Dupuytren et deux abbés Guillon et Guyon, ce qui avait fait courir ces petits vers :

> Trois docteurs de la Faculté
> Se présentent, dit-on, à notre Académie.
> — Elle est donc bien malade ? — On craint tout pour sa vie.
> Deux ministres de Dieu, déjà, par charité,
> A son guichet frappent de compagnie,
> L'Académie est à l'extrémité.

Ce nouvel échec excite les clameurs. La *Mode*, journal royaliste, oubliant la pièce du *Roi s'amuse*, écrit ces lignes d'un goût douteux :

L'on a vu des écornifleurs royalistes déserter la cause du chantre sublime des Odes Vendéennes, de la mort du duc de Berry, de la naissance d'Henri Dieudonné, du sacre de Charles X et de la captive de Blaye, pour aller se mettre en communauté de vote avec le complice de Deutz[1].

Ce n'est plus au nom de la politique que Mme de Girardin exprime ses regrets, mais au nom du pays :

L'Académie, dit-elle, est une jeune fille romanesque qui ne comprend que les choix du cœur. En vérité elle fait pitié... La France, Messieurs, vous demande d'honorer ce qu'elle admire et de couronner le talent qui dans l'Étranger fait sa gloire. Pour l'honneur du pays Victor Hugo a pour soutiens dans l'Académie, Chateaubriand et Lamartine : la justice vient d'en haut comme vous voyez. Quelqu'un disait à propos de cela : « Si l'on pesait les voix, Hugo serait nommé : malheureusement on les compte[2]. »

Victor Hugo laisse ses partisans blâmer, injurier même l'Académie. Sa réponse est le drame de *Ruy Blas* (1838) et le poème des *Voix intérieures* (1837). Toutefois il entretient, en 1839, une correspondance avec le ministre de l'Instruction publique, M. Villemain, qui devait agir en sa faveur, d'après la lettre suivante :

Ce 30 octobre 1839.

Nos petits dissentiments, en quelque matière que ce soit, n'ont jamais été qu'à la surface. Au fond, je crois et je suis fier de croire que nous sommes, vous et moi, du même avis sur bien des choses.

Je sais que je vous dois des remerciements personnels pour des choses toutes récentes. J'irai vous voir un de ces jours et je vous dirai ce qui se passe en moi à l'endroit de l'Académie. Je ne veux ni l'importuner ni l'embarrasser. Mais vous, je vous remercie *pour tout* et du fond du cœur[3].

1. Journal *la Mode*, du 1er janvier 1837.
2. *Lettres parisiennes*. Janvier 1837, t. Ier p. 45.
3. Lettre faisant partie de notre collection d'autographes.

Aucune vacance ne s'était produite. On ne pouvait importuner les Immortels. Les embarrasser était une autre affaire.

Le groupe royaliste avait suscité la candidature de l'illustre avocat Berryer. Une grande dame légitimiste le secondait de tous ses efforts.

C'est à cette occasion qu'Alphonse Karr écrit dans les *Guêpes* (1838) :

Mme la duchesse de Dino, fort mal vue du faubourg Saint-Germain depuis ses accointances avec la cour citoyenne, se donne beaucoup de mouvement pour la candidature de M. Berryer, qui n'est pas agréable au château. Elle espère par là se réhabiliter auprès de ses anciens amis.

A cette nouvelle, les *Papillons noirs* du Bibliophile Jacob lancent cette épigramme :

L'avocat des causes perdues,
Qui, tant de fois dans la Chambre, a commis
Des fautes de français, hélas! trop entendues,
Au rang des Immortels se flatte d'être admis!
Cet avocat, dont l'incorrecte verve
Coûte assez cher à ses amis,
Las d'avoir violé Thémis malgré Minerve,
Veut violer Minerve en dépit de Thémis.

Les escarmouches, causées par ces candidatures anticipées, n'eurent pas de durée. Après la mort de Michaud et de M. de Quélen, Doudan écrivait à Mme d'Haussonville, le 13 février 1840 :

On va élire M. Molé en remplacement de M. de Quélen. Ses adversaires dans l'Académie disent qu'il sera probablement élu à l'unanimité. On ne se hait presque plus... En attendant, M. Berryer ne sera pas de l'Institut, ce sera M. Victor Hugo, M. Lebrun me l'a affirmé[1].

La *Revue des Deux Mondes*, du 14 février 1840, enregistre la nouvelle avec joie et ne doute pas du succès malgré quelques bruits alarmants :

Le fauteuil de M. Michaud revient de droit à M. Victor Hugo, dit la

1. Doudan. *Mélanges et Lettres*, t. Ier, p. 278.

chronique. M. Hugo l'obtiendra, nous l'espérons ; mais si, par impossible, les petites intrigues l'emportaient, l'Académie seule aurait à souffrir devant l'opinion. Les ennemis les plus habiles de M. Hugo ont fait surgir tout à coup une candidature parfaitement inattendue. Ils se sont dits : M. Fourier et M. Cuvier, tous deux secrétaires perpétuels de l'Académie des Sciences, étaient membres de l'Académie Française. Pourquoi M. Flourens n'en serait-il pas? Pour tout homme de sens, la réponse est fort simple : c'est que M. Flourens est, sans nul doute, un très estimable savant dont personne ne conteste le mérite, mais ce n'est pas à l'Académie Française qu'on extrait des racines cubiques et Richelieu n'a nullement songé, dans sa création, aux cornues et à tous les appareils de laboratoire.

Quoi qu'il en arrive, Victor Hugo est appuyé par les membres les plus éminents de l'Académie, sans acception de parti littéraire. M. de Chateaubriand et M. Thiers, M. Nodier et M. de Lamartine sont cette fois ses patrons avoués sur ce terrain ; M. Villemain est même d'accord avec M. de Salvandy ; M. Dupin met de côté ses répugnances classiques comme M. de Pongerville[1].

Avec de tels parrains, Victor Hugo pouvait se passer de la voix de Royer-Collard qui lui avait répondu : « Monsieur, on ne lit plus à mon âge, on relit[2]. » Le succès ne paraissait pas douteux.

Le jour de la bataille (20 février 1840) on pouvait augurer favorablement de l'élection précédente. M. Molé avait obtenu trente voix sur trente et un votants.

Habent sua fata... Cette unanimité, qui accueillait un homme d'État, ne devait plus exister pour un génie.

Il ne fallut pas moins de quatre tours de scrutin pour donner une solution, et la lutte fut chaude, d'après cet extrait de la chronique de Lesur.

1er tour :	V. Hugo.	14 voix.
—	Flourens	14 —
—	Berryer.	1 —
		2 bulletins blancs

1. *Revue des Deux Mondes.* Chronique du 15 février 1840.

2. Doudan. *Mélanges et Lettres.* Lettre à la baronne A. de Staël. 1er avril 1840, t. III. p. 58.

2e tour : V. Hugo 15 voix. Flourens 14 voix.
3e tour : V. Hugo 14 — Flourens 15 —
4e tour : V. Hugo 12 — Flourens 17 —

Un *tolle* général accueillit la nomination de Flourens. « C'est un énorme *puff* », disent les *Papillons noirs*.

La note est aussi gaie dans les *Guêpes*. Après avoir parlé des œuvres d'Hugo que les Immortels ne peuvent comprendre, Alphonse Karr s'écrie : « M. Hugo! M. Hugo! Est-ce que votre royaume est de ce monde[1]? »

La *Revue des Deux Mondes* prend un ton mélancolique pour annoncer cette défaite inattendue.

Elle regrette de voir un savant aussi distingué s'être prêté à une intrigue pour être élu par une coalition de littérateurs plus ou moins étrangers à la science, par des faiseurs de petits vers d'opéras comiques et des royalistes boudeurs[2].

Malgré toutes ces coteries, la *Revue* ne désespère pas de la sagesse de l'Académie lorsqu'elle lui adresse un dernier appel par la plume de M. Charles Magnin :

Nous ne rappellerons pas que la Compagnie vient de laisser mourir un de ces écrivains de ce temps des plus manifestement désignés à son choix, un homme qui, à la plus exquise perfection du style, joignait les opinions littéraires les plus saines et les plus pertinemment conservatrices, l'illustre M. Daunou[3]. Nous ne ferons pas à l'Académie un reproche de l'absence de deux célébrités contemporaines, M. de Lamennais et Béranger. Ni l'un ni l'autre ne se sont présentés. Mais à côté de ces deux noms n'y en a-t-il pas beaucoup d'autres? Je ne parlerai pas de celui que toutes les voix désignent. Ils ne reste rien à dire de Victor Hugo. D'ailleurs, je défends ici la cause des lettres, non celle de tel ou tel littérateur. Comment! l'Académie croit devoir aller chercher ses membres parmi les plus hauts dignitaires de l'Église et de la diplomatie, quand, pour réparer ses pertes, elle a, parmi ses frères en littérature et en poésie, des hommes tels que V. Hugo, Ballanche, Sainte-Beuve,

1. *Les Guêpes*. Février 1840.
2. *Revue des Deux Mondes*. Chronique du 1er mars 1840.
3. A la mort de Destutt de Tracy, en 1836, quelques journaux mirent en avant sa candidature, « il en fut presque effrayé et se hâta d'écrire une lettre de deux lignes pour démentir sèchement cette nouvelle ». Sainte-Beuve. *Portraits contemporains*, t. III. p. 63. Paris, Garnier, 1880.

Alfred de Vigny, Augustin Thierry, Mérimée, Alfred de Musset, Alexandre Dumas, Jules Janin, Ampère, Edgard Quinet, Philarète Chasles[1] ?

Ces lignes étaient écrites peu de temps après la mort de Népomucène Lemercier et du marquis de Pastoret. Huit jours s'étaient à peine écoulés que Victor Hugo, plein d'espérance, adressait cette missive à son ami le journaliste Anténor Joly, le 24 décembre 1840 :

Je viens vous dire que je me présente à l'Académie et réclame votre excellent appui en temps et lieu[2].

Malgré le parrainage des « jeunes et des vieux historiens », malgré l'éloquence de M. Thiers, malgré les séductions dont M. Viennet fut l'objet, le succès semblait encore douteux.

Victor Hugo alla voir le facétieux Dupin qui lui dit :

Il y a deux Académies, une petite et une grande. Vous avez pour vous la grande. Quant à moi je ne dis jamais mon vote. — Prenez garde, vous venez de me le dire, répliqua Hugo[3].

La petite Académie lui opposait l'auteur dramatique Ancelot, dont l'esprit fin brillait plutôt dans les Vaudevilles que dans les tragédies. Mais toutes ces productions, préférées par les faux classiques du jour, ne pouvaient soutenir la comparaison avec une seule des œuvres d'Hugo. Quinze Académiciens en jugèrent autrement le 7 janvier 1841. Victor Hugo ne fut élu que par 17 voix.

Cette élection célèbre donna lieu à un scrutin qu'il semble utile de rappeler.

Votèrent pour Victor Hugo :

Lamartine, Chateaubriand, Royer-Collard, Villemain, Charles Nodier, de Ségur, Lacretelle, Pongerville, Soumet, Mignet, Cousin, Lebrun, Dupin, Thiers, Viennet, Salvandy, Molé.

1. *Revue des Deux Mondes*, du 15 décembre 1840 ; l'*Académie Française*, par Charles MAGNIN.

2. Lettre de Victor Hugo à Anténor Joly, 24 décembre (1840). Collection d'autographes DE M. Minoret.

3. Vicomte de LAUNAY. *Lettres parisiennes*, t. II, p. 93.

Contre Victor Hugo :

Casimir Delavigne, Dupaty, Roger, Jouy, Jay, Briffaut, Campenon, Feletz, Droz, Étienne, Tissot, Lacuée de Cessac, Flourens, Baour-Lormian et... Scribe.

Guizot arriva trop tard.

Deux voix de majorité! Il suffisait du déplacement d'un suffrage pour obliger le grand poète à une cinquième candidature. L'Académie parfois prie le génie de repasser. Comme ses illustres devanciers, Corneille, La Bruyère, Montesquieu et Voltaire, Victor Hugo avait frappé plus d'une fois à la porte avant d'entrer.

Ironie du sort! Victor Hugo succédait à un de ses ennemis les plus acharnés, Lemercier. L'auteur d'*Agamemnon* se serait écrié : « Moi vivant, Hugo ne sera jamais de l'Académie. » Son aversion était telle que le Palais Mazarin ne lui suffisait pas pour exhaler sa mauvaise humeur.

Le jour où M. Flourens fut nommé à l'exclusion d'Hugo, raconte Alexandre Dumas, je traversais le foyer du Théâtre Français. On jouait je ne sais quelle pièce nouvelle. M. Lemercier continuait là contre l'auteur de *Notre-Dame de Paris* l'opposition qu'il avait faite silencieusement dans la journée à l'Académie.

J'écoutai un instant sa diatribe; puis secouant la tête :

« Monsieur Lemercier, lui dis-je, vous avez refusé votre voix à Victor Hugo, mais il y a une chose que vous serez obligé de lui donner un jour, c'est votre place. Prenez garde qu'en échange du mal que vous dites ici de lui, il ne soit obligé de dire du bien de vous à l'Académie. » Et l'événement arriva comme je l'avais prédit[1].

Le Romantisme a dès lors droit de cité parmi les Quarante. Bientôt viendront s'asseoir Sainte-Beuve, Mérimée, Alfred de Vigny et Alfred de Musset. Seul de la phalange, Alexandre Dumas trouvera porte close. Les *Trois Mousquetaires* et d'Artagnan ne pourront le faire entrer par la

1. Alexandre Dumas. *Mémoires*, t. IV, p. 117.

brèche, malgré le vif désir exprimé dans une lettre adressée à Charles Nodier. Ce n'est plus ce dédain affiché en 1836.

Voilà Hugo passé. Tous ses amis étaient à peu près les miens. Voyez donc à la prochaine séance avec Casimir Delavigne qui me porte quelque intérêt à vous recorder. Si vous voyez que la chose prît quelque consistance, montez à la tribune Académique, et dites en mon nom à vos honorables confrères quel serait mon désir de siéger parmi eux; faites valoir mon absence toutes les fois que j'ai pensé que ma présence était un embarras; enfin dites-moi tout le bien que vous en pensez et même celui que vous n'en pensez pas[1].

Dans son enthousiasme il écrit au nouvel élu, à son cher Victor.

Est-ce qu'il ne serait pas beau d'entrer ensemble?... Je sais que vous seriez aussi content de me voir vous suivre que j'ai été content de vous voir me devancer[2].

Nous ignorons si le cher Victor avait un zèle égal, toutefois, en 1842, Dumas a encore quelque espoir. Il va faire représenter une pièce où Frédérick Lemaître a le rôle principal; l'acteur y devra déployer tous ses talents, car « une chute ou une œuvre peu littéraire rejetterait le candidat à cent lieues de l'Académie [3] ».

Sur le point de partir pour l'Italie il songe encore à ce fruit défendu des palmes vertes :

Chauffez Nodier, Barante et Molé, écrit-il à un Immortel, ce sont, je crois, les trois personnes sur lesquelles vous avez le plus d'influence. Vous savez que sur un mot de vous je reviens[4].

1. L. A. S. à Charles Nodier. Paris, Janvier, 1841. Charavay. *Catalogue d'autographes*. Vente Bovet des 19 et 20 juin 1884, n° 871, p. 318.

2. Lettre faisant partie de la collection d'autographes de M. Minoret.

3. Charavay. *Vente d'autographes* d'octobre 1875, n° 186. L. A. S. à Frédérick Lemaitre, 3 septembre 1841. 1 p. 1/2, in-8.

4. L. A. S. (1842) 2 p. in-8. Collection Taylor n° 40, vente du 23 mars 1885.

Dumas pouvait voyager paisiblement en Italie et composer, comme Jules Janin, son discours sur les marches du pont des Arts. Il dut se contenter du quarante et unième fauteuil en compagnie de Balzac et de Béranger.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER

RICHELIEU (1634-1642)

Pages.

Origines de l'Académie. — Protectorat de Richelieu. — Influence du Cardinal sur les élections. — Sentiments de Balzac et de Chapelain à cet égard 1

CHAPITRE II

SÉGUIER. — CHAPELAIN ET SON ÉCOLE (1642-1672)

Politique du Chancelier. — Les élections sont-elles libres ? — Les différentes candidatures de Pierre Corneille. — Un Académicien de 18 ans. — Conduite du Protecteur. — Les grands seigneurs Académiciens : Bussy Rabutin, Le marquis de Dangeau, Colbert. — Craintes des gens de lettres sur l'invasion de la noblesse. — Chapelain. — Son Influence avant la *Pucelle*. — La *Pucelle* et ses funestes conséquences sur les élections. — Luttes du vieux parti contre la jeune École. — Le secrétaire perpétuel Conrart et sa modération. — Sous quel patronage Bossuet posera sa candidature 19

CHAPITRE III

COLBERT (1672-1683)

Services que Colbert rend à l'Académie. — Son influence sur les élections. — De quelle nature sont les candidats qu'il présente. — Huet

19

Pages.

et Fléchier protégés par le duc de Montausier. — Les gens de qualité Académiciens et l'opinion de Bussy Rabutin 35

CHAPITRE IV

QUERELLE DES ANCIENS ET DES MODERNES (1683-1695)

Première intervention du Roi lors des élections de Boileau et de La Fontaine. — Platitude des Académiciens. — Le duc du Maine et Thomas Corneille. — L'abbé Testu de Mauroy, candidat de Monsieur. — Ménage et le *Mariage in extremis*. — Querelle des Anciens et des Modernes. — Son origine. — Fontenelle et Perrault, chefs des Modernes. — L'Académie est un véritable champ de bataille. — Première candidature de Fontenelle (1688). — Triomphe des Anciens. — Deuxième candidature de Fontenelle (1689). — Élection de Fontenelle (2 avril 1691). — La Bruyère et les *Caractères*. — Fénelon élu comme par une sorte de trêve. — Le comte de Pontchartrain et ses candidats. — La Bruyère a besoin de sa protection pour être nommé. — Louis XIV et l'évêque de Noyon. — Il y a trop d'hommes d'église à l'Académie. — État d'abaissement de la Compagnie. — Jugements sévères portés sur elle 43

CHAPITRE V

INTRODUCTION DE L'ESPRIT PHILOSOPHIQUE. — LA COUR DE SCEAUX ET LE SALON DE MADAME DE LAMBERT (1695-1715)

Ce que doit être l'Académie au XVIII^e^ siècle. — Un Académicien philosophe, l'abbé de Saint-Pierre. — Brigues et cabales. — L'abbé de Chaulieu. — Le marquis de Sainte-Aulaire. — Saint-Simon et les Académiciens peu académiques. — Révolution qui se prépare. — Les Salons nouveaux. — La Cour de Sceaux. — Le Salon de Madame de Lambert. — Son influence sur les élections pendant vingt-cinq ans. — La Motte et J.-B. Rousseau. — Bernard de la Monnoye. — Caractère du protectorat de Louis XIV. 65

CHAPITRE VI

LA COUR ET LE SALON DE MADAME DE LAMBERT. — PREMIÈRES LUTTES DU PARTI RELIGIEUX AVEC LE LIBRE EXAMEN (1715-1727)

Esprit monarchique et religieux de l'Académie. — Fleury et Languet de Gergy. — Exclusion de l'abbé de Saint-Pierre. — Les grands seigneurs et les fonctionnaires Académiciens à défaut des littérateurs.

Pages.

— Le groupe des Indépendants. — Massillon, l'abbé d'Olivet, le président Bouhier. — Le salon de Madame de Lambert. — Montesquieu et les *Lettres Persanes*. — Candidature de l'avocat Marais. — Élection de Montesquieu et première victoire de l'esprit philosophique 87

CHAPITRE VII

LE CARDINAL DE FLEURY (1727-1743)

Gens d'église, grands seigneurs et fonctionnaires à l'Académie. — Politique du cardinal de Fleury. — Les Jansénistes exclus, Louis Racine, Rollin et La Bletterie. — Brigues et cabales. — La maison de Villars et l'abbé Séguy. — Moncrif et son *Histoire des Chats*. — Décadence de l'Académie. — Chansons et épigrammes. — Un avocat au parlement refuse un fauteuil. — Quelques gens de lettres sont admis. — L'abbé Girard. — Crébillon. — La Chaussée. — Le salon de Madame de Tencin. — Elle protège Marivaux. — L'Académie des Sciences et l'Académie Française. — Mairan et Maupertuis. — Place aux jeunes, l'abbé de Bernis et le duc de Nivernais. 105

CHAPITRE VIII

INFLUENCE DES FEMMES SUR LES ÉLECTIONS. — LES PHILOSOPHES A L'ACADÉMIE (1746-1760)

De l'influence des femmes dans les élections pendant cette période. — Les philosophes n'en sont pas dispensés. — Les différentes candidatures de Voltaire. — Voltaire et Madame de Pompadour. — Obsessions de Madame de Forcalquier pour l'élection de Duclos. — Madame de Pompadour et l'abbé Le Blanc. — Gresset et le marquis de Paulmy. — Le maréchal de Belle-Isle moins sage que le maréchal de Saxe. — Il faut savoir le catéchisme pour être de l'Académie. — Vauréal. — Un candidat de boudoir. — Le comte de Bissy et Madame de La Vallière. — D'Alembert ne veut pas se présenter malgré les prières de Madame du Deffand. — Exclusion de Piron, ses regrets de n'être pas des Quarante. — Buffon élu sans démarches. — Bougainville et le parti de la reine. — Un prince du sang Académicien, le comte de Clermont. — L'épopée d'un candidat perpétuel, l'abbé Trublet. — Bougainville et les tours de passe-passe. — Candidature de d'Alembert combattue par la duchesse de Chaulnes. — Habiletés de Madame du Deffand. — D'Alembert Académicien. — Un deuxième candidat de boudoir, l'abbé de Boismont. — L'*Encyclopédie* et les philosophes suspects au pouvoir. — Élections religieuses, Montazet, Séguier, La Curne de Sainte-Palaye. — Le Franc de Pompignan et son

Pages.

discours de réception. — Le feu est mis aux poudres. — Triomphe du parti philosophique 129

CHAPITRE IX

LES PHILOSOPHES RÈGNENT A L'ACADÉMIE (1760-1770)

Voltaire et la candidature de Diderot. — Difficultés qu'il rencontre. — Tactique du parti encyclopédique. — Il y a une sorte de trêve. — Philosophes et dévots élus ensemble. — Saurin et Watelet, Coëtlosquet, l'abbé Batteux et l'abbé Trublet. — Le prince Louis de Rohan. — Un indifférent, l'abbé de Voisenon. — Marmontel et l'abbé de Radonvilliers. — Ce qui se passe à l'élection de ce dernier. — Puissance des philosophes à l'Académie et dans les salons. — Influence de Madame Geoffrin, de Madame du Deffand et de Mademoiselle de Lespinasse. — Les philosophes Académiciens. — Marmontel, Thomas, Condillac, Saint-Lambert, Loménie de Brienne. — Despotisme de Duclos. — Ce qu'en pense Buffon. 163

CHAPITRE X

LUTTE DU PARTI PHILOSOPHIQUE AVEC L'AUTORITÉ ROYALE (1770-1772)

Candidatures de Gaillard et de La Harpe. — Voltaire et le président de Brosses. — Une surprise, Roquelaure, évêque de Senlis, élu par l'entremise du duc de Richelieu. — Gaillard et le prince de Beauvau. — Exclusion de Delille et de Suard. 179

CHAPITRE XI

D'ALEMBERT SECRÉTAIRE PERPÉTUEL (1772-1783)

Influence tyrannique de d'Alembert et de Mlle de Lespinasse. — Ce qu'en pense le public. — Jugement dédaigneux du secrétaire perpétuel pour un corps où n'entrent que les estropiés et les boiteux de la littérature. — Élection de Chastellux. — Part qu'y prend Mlle de Lespinasse. — Lamentations de Voltaire sur ce qu'il n'est pas écouté. — Élection de La Harpe. — Mort de Mlle de Lespinasse. — Un ministre Académicien, Malesherbes. — Sa lettre à Voltaire. — Candidature de Turgot. — Causes de son refus. — Le Roi mécontent de l'Académie. — Mort de Voltaire. — Politique de d'Alembert à l'égard de la Cour. — Élection de Ducis. — Révolte de l'Académie. — Lutte de Buffon et de d'Alembert. — Condorcet élu. — Mort de d'Alembert. — Son oraison funèbre par Ducis. 193

CHAPITRE XII

IMPUISSANCE DE L'ACADÉMIE (1783-1789)

Pages.

Influence éphémère de Buffon. — Les Académiciens philosophes, l'abbé Morellet et le comte de Guibert. — Candidatures de l'abbé Maury. La compagnie ne veut pas d'auteurs dramatiques. — Son opinion sur Beaumarchais. — L'Académie devient une succursale de la Cour. — Le comte de Choiseul Gouffier et l'Académie des Inscriptions. — Le fauteuil est donné au courage. — Florian et Boufflers. — Deux Académiciens septuagénaires. — Sedaine et l'abbé Barthélemy. — Révolution de 1789. — Conduite de Chamfort. — Suppression de l'Académie 209

CHAPITRE XIII

L'INSTITUT. — RÉPUBLIQUE ET EMPIRE (1795-1815)

L'Institut National de 1795. — Pourquoi La Harpe et Marmontel n'y furent pas admis. — Tentatives de Morellet pour reconstituer l'Académie Française. — Négociations avec Lucien Bonaparte. — Plan de réorganisation de l'Académie rédigé par Suard, Morellet et Fontanes. — Liste des candidats. — Appréciation de Gaillard sur ce projet. — Le premier Consul et l'Institut de 1803. — Déception de Morellet qui se trouve *encanaillé*. — La seconde classe de l'Institut prétend conserver les traditions de l'ancienne Académie. — Elle a les mêmes faiblesses. — Flatteries prodiguées à Napoléon. — Choix de courtisans et de gens en place. — Le ministre de la Police et la littérature. — L'esprit d'opposition ne régne pas dans la Compagnie, mais chez certains esprits. — Garat et la liberté de penser. — Lemercier et les idées républicaines. — Chateaubriand et la condamnation du régicide. — Ce qu'il advient de son discours. — Les comédiens à l'Académie. — Candidature de Talma. — Les Académiciens de la Fourchette. — Le dernier immortel élu sous l'Empire, Baour-Lormian. 219

CHAPITRE XIV

RESTAURATION. — L'ACADÉMIE SOUMISE AU POUVOIR. — PREMIÈRE LUTTE CONTRE LE ROMANTISME (1815-1827)

Projets de rétablissement de l'Académie Française. — Rapport de Suard. — Sa lettre à M. de Vaublanc où il dénonce ses collègues. — Ordonnance du 21 mars 1816. — Onze membres sont éliminés. — Le Roi nomme neuf Académiciens. — Quels sont leurs titres? —